QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11798

MARDI 4 JANVIER 1983

Au Liban

Recrudescence des affrontements entre factions rivales

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, [illegible] pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, [illegible] kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'interminable chute de la famille Duvalier

Depuis un bon quart de siècle, Haïti, la plus pauvre et la plus noire des républiques américaines, est au pouvoir de la famille Duvalier. Celle-ci s'y accroche avec une obstination qui s'est montrée plus forte jusqu'à présent que la multiplication des conjurations et l'agacement de plus en plus évident de Washington.

Les Etats-Unis n'en sont pas encore à remettre en question leur assistance économique et financière, mais ils exercent des pressions de plus en plus fortes sur le gouvernement de Port-au-Prince pour l'inciter à entreprendre de véritables réformes.

Plusieurs conseillers de M. Reagan redoutent que la crise haïtienne ne débouche sur un « nouveau Salvador ». La débâcle économique, que le gouvernement corrompu de M. Jean-Claude Duvalier est incapable de juguler, a des répercussions aux Etats-Unis. La tragédie des « boat people » haïtiens, débarquant par milliers sur les plages de Floride en 1981, a incité Washington à prendre des mesures énergiques, et très constestées, pour ralentir cette immigration sauvage.

Les Américains, ainsi que plusieurs organismes de financement internationaux, ont commencé à poser des conditions plus rigoureuses à l'octroi de crédits de développement. Des hommes de confiance de Washington avaient été placés en 1982 à des postes-clés de l'administration haïtienne.

C'était le cas en particulier de M. Marc Bazin, nommé aux finances et qui s'est efforcé de tenter de restaurer la crédibilité très compromise de l'équipe de M. Jean-Claude Duvalier. Il n'hésitait pas à dénoncer le népotisme et la corruption, critiquant, sans toutefois le nommer, M. Ernest Bennett, le propre beau-père du président, qui a permis le retour au premier plan du « lobby mulâtre ». Mais M. Bazin a été limogé à l'occasion de l'un des nombreux « remaniements » ministériels.

Pendant son règne, de 1957 à 1971, le docteur François Duvalier, « Papa Doc », avait institutionnalisé le crime comme méthode de gouvernement. Les célèbres et sinistres « tontons macoutes » faisaient la loi dans les campagnes misérables et mettaient en échec les tentatives de débarquement organisées par différents groupes d'exilés politiques, parfois alliés, mais le plus souvent rivaux.

Intronisé en 1971, son fils Jean-Claude, « Bébé Doc », a repris ce titre ronflant de « président à vie », symbole d'un culte dérisoire et délirant de la personnalité, et a juré de mener la « révolution duvaliériste » à son terme. Près de douze années après cette profession de foi, le peuple haïtien est encore plus pauvre, opprimé et exploité. Un million de Haïtiens, sur une population totale estimée à cinq millions, se sont exilés. Des dizaines de milliers d'entre eux louent chaque année leurs bras en République Dominicaine pour la récolte du sucre à des conditions de servage acceptées par les autorités haïtiennes.

Les « tontons macoutes » ont été remerciés. Les unités de « léopards », mieux entraînées, qui les remplacent emploient des méthodes presque ausssi expéditives. Mais les oppositions ne renoncent pas, ainsi qu'en témoigne le dernier attentat commis le samedi 1er janvier à Port-au-Prince. Et le recours à la « vieille garde » duvaliériste, un moment évincée, n'est pas de nature à renforcer la marge de manœuvre de plus en plus étroite de l'héritier du clan Duvalier.

(Lire nos informations page 4.)

Le sommet du pacte de Varsovie

M. Andropov veut relancer la campagne en faveur de ses propositions de désarmement

M. Andropov effectue, mardi 4 janvier, son premier voyage à l'étranger depuis son élection à la tête du parti communiste soviétique : il se rend à Prague pour participer jusqu'à mercredi à la session du comité politique consultatif du pacte de Varsovie. M. Andropov fera endosser à cette occasion par les sept pays membres du pacte ses dernières propositions en ce qui concerne la réduction des armements nucléaires, aussi bien intercontinentaux qu'à moyenne portée.

Alors qu'à Moscou la Pravda *a reproché, dimanche aux Américains, de ne pas assez prendre au sérieux les propositions de M. Andropov et de chercher* « à obtenir des avantages » *militaires, en France M. Mitterrand a refusé une nouvelle fois, au cours de son intervention à Antenne 2, que la force de frappe française soit prise en compte dans les négociations américaino-soviétiques de Genève.* « La France ne participera pas à la négociation de Genève. Ce n'est pas son affaire, *a-t-il dit.* Nous ne réduirons pas un seul de nos missiles. »

1982 : les menaces

I. – *Les Occidentaux malades de la méfiance*

par JACQUES AMALRIC

M. Cheysson nous a promis une année 1983 « *difficile* ». *C'est* vraisemblable, d'autant plus que 1982 n'aura pas été « facile », loin de là. Tout au long des douze derniers mois, on a vu se préciser ces dangers *sur lesquels le ministre des relations* extérieures insiste : le double divorce américano-soviétique et américano-européen. Le tout sur fond de crise économique et de chaos financier *sans précédent depuis la guerre* (1).

Une même cause est à l'origine des deux « divorces » : la volonté de M. Reagan et des plus durs de ses conseillers *d'imposer* à l'U.R.S.S. une épreuve de force militaro-économique qu'elle ne pourrait pas soutenir.

(*Lire la suite page 6.*)

(1) Citons pour mémoire les dettes extérieures de pays comme *le Brésil* (89 milliards de dollars), le Mexique (85), l'Argentine (38), la Corée du Sud (39), la Pologne (25), la Yougoslavie (18), la Turquie (17).

L'aggravation de la situation en Corse

● M. Mitterrand refuse toute solution de compromis
● Les nationalistes envisagent de reprendre les attentats sur le continent

Après les violences du week-end, la situation était calme ce lundi matin 3 janvier en Corse (lire en dernière page l'article de notre envoyé spécial Philippe Boggio). **Le président de l'assemblée régionale, M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), s'est félicité des propos tenus dimanche, à Antenne 2, par le chef de l'Etat. M. Mitterrand, renouvelant son refus du « compromis » avec les séparatistes, avait affirmé la détermination du pouvoir : *« La loi républicaine est la sanction du crime dans le respect du droit, et cela dictera la politique du gouvernement. »***

De leur côté, les dirigeants du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) pourraient envisager, si la répression se faisait plus dure, de reprendre les attentats sur le continent.

Avec la tentative d'assassinat contre un vétérinaire « continental » de Corte, M. Jean-Paul Lafay – *qui est hospitalisé dans un état satisfaisant,* – les séparatistes ont franchi un nouveau palier de la violence, même s'ils n'ont pas encore revendiqué cette action. Le racket, baptisé *« impôt révolutionnaire »* par le F.L.N.C., suscite la condamnation unanime de la part des organisations politiques et syndicales.

***Outre les coups de revolver contre M. Lafay, le* week-end avait été marqué par trois attentats à l'explosif.**

« Tout ce qui devait et pouvait être fait pour que la personnalité de la Corse puisse s'affirmer dans le cadre de la nation française a été fait. » Cette phrase du président de la République est sans ambiguïté : face à la nouvelle offensive du F.L.N.C., il ne saurait y avoir de solution autre que policière. Après les mots et les directives, on attend les actes.

A ce refus du compromis avec ceux qui veulent aller trop loin, répond une promesse d'escalade : les nationalistes corses parlent de reprendre leurs attentats sur le continent. Déjà, des Corses du continent ont été invités à acquitter, à leur tour, l' « impôt révolutionnaire ».

L'ampleur prise par ce racket politique autant que le passage du délit (les plasticages) au crime (la tentative d'assassinat dirigée contre un aute autorité de l'Etat mette désormais l'accent sur la nécessité d'appliquer *« la loi républicaine »*.

Ce n'est pas faute d'avoir cherché une issue politique. Celle-ci porte un nom : le statut particulier. On peut, *comme l'opposition, contester* le bien-fondé de cette démarche d'apaisement, qui – prenant le contrepied d'une politique exclusivement et injustement répressive, autant qu'*inefficace* – *s'est traduite* par la mise en sommeil de l'appareil policier.

Cette attitude (et les nombreux contacts qui ont eu lieu entre M. Bastien Leccia, alors délégué *aux affaires corses*, et les nationalistes) a pu conduire les « durs » du F.L.N.C. à considérer qu'il leur suffirait de frapper à nouveau pour obtenir de nouvelles concessions. Si tel est le cas, l'intervention de M. Mitterrand a clarifié les choses : *« Il n'y a pas de compromis possible. »*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(*Lire la suite page 12.*)

Nicaragua : la révolution confisquée

Le gouvernement de Managua a dénoncé de nouvelles incursions de somozistes sur le territoire du Nicaragua le samedi 1er janvier. Les agresseurs auraient pénétré de près de 50 kilomètres, mis le feu à des fermes, tué trois soldats et enlevé un certain nombre de personnes qu'ils auraient emmenées avec eux au Honduras. Dans une interview au journal progouvernemental *Barricada*, de Managua, M. René Ala, ambassadeur de France, a d'autre part déclaré que la France maintenait sa position, affirmée dans un communiqué *commun* avec le Mexique, et reconnaissant la « représentativité » des forces politiques d'opposition au Salvador. Il a rappelé aussi que la France reconnaissait au Nicaragua le droit « de choisir sa forme de démocratie ».

I. – *Chaque jour un peu moins libres*

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Managua. – Comment éviter une *impression de « déjà vu » ? Une* révolution au départ démocratique restreint les libertés en invoquant la nécessité de faire face à ses adversaires. Mais les adversaires ou les partisans déçus de cette révolution se fondent sur l'étouffement des libertés pour justifier leur agression.

Quels révolutionnaires paraissaient plus démocrates, à l'origine, que les sandinistes du Nicaragua ? Leur révolution, ils la voulaient « différente » : socialiste, certes, mais respectueuse du pluralisme politique et de la libre entreprise. Soucieuse, en diplomatie, d'observer un strict non-alignement.

Il s'agissait là d'un compromis historique, passé avec tous ceux qui contribuèrent à renverser, en juillet 1979, la dictature de Somoza. Car les sandinistes n'avaient pas été seuls au combat. *Ils furent les* premiers, et restèrent jusqu'au bout à l'avant-garde, mais d'autres forces les avaient rejoints : l'Eglise, la bourgeoisie, l'intelligentsia. A la fin, c'est tout le pays qui se souleva contre le « caudillo » pour provoquer sa chute. *« Plus qu'une révolution, c'est une insurrection qui s'est produite,* nous dit un chef d'entreprise. *Le renversement de la dictature n'a pas été le résultat d'une lutte de classe, mais d'une alliance entre diverses classes, au contraire de ce qui se passe actuellement au Salvador. »*

C'est pourquoi, aujourd'hui, *tout* le monde, à Managua, revendique la victoire de 1979, et en réclame *l'héritage. « Nous avons payé cher notre lutte contre le somozisme*, dit M. Pablo Antonio Cuadra, directeur *de la Prensa*, journal de la bourgeoisie libérale passé dans l'opposition. *Notre ancien directeur, Joaquin Pedro Chamorro, a été assassiné. Nos locaux ont été détruits. Nous n'avons pas seulement appuyé la révolution : nous en avons fait partie. »*

« Disparitions »

L'Eglise estime avoir assumé, elle aussi, sa part. *« Du temps de Somoza, nous avons ouvert nos locaux à ceux qui fuyaient la répression »*, affirme l'archevêque de Managua, Mgr Obando Bravo. Or les uns et les autres jugent que la révolution a été confisquée *« par un parti qui s'est confondu avec l'armée et qui prétend représenter à lui seul l'ensemble du pays »*. Le Front sandiniste ne possède pas seulement le pouvoir des armes, mais il *monopolise aussi le gouvernement* et contrôle tous les moyens d'expression.

Que reste-t-il des engagements pris il y a trois ans ? demandent les critiques du régime. Les sandinistes *avaient promis de respecter*, et même de promouvoir les droits de l'homme. Ils avaient assez souffert des crimes somozistes – et les deux millions et demi de Nicaraguayens *avec eux* – pour vouloir éliminer la torture et l'assassinat politique. *« Si nous avons été impitoyables dans le combat* déclara alors le ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge, *nous serons miséricordieux dans la victoire. »* L'une des premières mesures de la jeune révolution fut d'abolir la peine de mort. Longtemps, elle eut la réputation d'avoir été peu sanglante.

(*Lire la suite page 4.*)

La grue bloquée

Décidemment, ça ne s'arrange pas, à la télé, ça va même de mal en pis. C'est une affaire insensée, en *effet, que celle de l'entretien manqué* avec le chef de l'État le 1er janvier. C'est tellement énorme qu'au début on n'y a pas cru.

Quand Noël Mamère est venu nous *expliquer* à l'heure du déjeuner qu'il y avait des problèmes, des difficultés de liaison entre la rue Cognacq-Jay et la bergerie présidentielle, quand il s'est pris les pieds dans une histoire emberlificotée de cuvette, de *dépression, de grue bloquée par le* brouillard, on a rigolé, c'était plutôt marrant.

*Et dans le droit fil de cette désopi*lante revue des principaux événements de l'année, formidable mise en *boîte vacharde et vengeresse dont* nous avaient régalé au soir du réveillon un Jacques Martin et un Collaro *particulièrement en verve. Les chers* confrères de l'audiovisuel – annonçant piteusement qu'ils n'étaient malheureusement pas en mesure de nous envoyer le sujet prévu, qu'un incident *indépendant de leur volonté,* etc. – se montraient à la hauteur de leur réputation.

« Nous essayons désespérément de joindre Latche », poursuivait, sur un ton pathétique, la moustache en *berne, le présentateur* maison. *On se* poussait du coude, hilare, sûr qu'on finirait bien par y arriver. Enfin quoi, *n'avait-on pas suivi il y a plus de* treize ans déjà, en direct et à l'heure dite, les premiers pas de l'homme sur la Lune ? Les Landes, c'est quand même moins difficile d'accès !

On n'allait pas nous faire croire qu'une entreprise aussi considérable, annoncée à grand fracas, une interview *nécessitant le déplacement* d'une équipe de cinquante-sept personnes, pourrait capoter faute d'un malheureux camion *dont la présence* sur place aurait due être prévue, assurée, vérifiée plutôt vingt fois qu'une, dès la veille. Sinon l'avant-veille.

Si pourtant. C'était partie remise, *a-t-on fini par nous annoncer* sur le coup de 13 h 30. Sans autre explication. On s'interrogeait, partagé entre le rire et la colère. Où était donc passé cette grue perdue dans les *brumes ? Dès 18 heures*, R.T.L. vendait la mèche : le camion avait été *retrouvé. Sur la route de Bordeaux ?* Pensez-vous ! A Nancy.

A la place de François Mitterrand, *je le dis tout net et sans vouloir acca*bier personne, j'aurais râlé sec. Ce n'est pas rien que de se préparer à *affronter ainsi les caméras pour expli*quer à la nation une politique souvent contestée et à droite et à gauche. Ça *exige un effort de réflexion, une ten*sion, une concentration – celle que connaissent les super-champions au *moment d'entrer sur le court, le ter*rain ou la cendrée, – qu'on ne repousse pas impunément au lende*main.*

D'ailleurs, quand on lui a enfin permis de s'adresser à nous, il n'avait pas l'air très content. Il n'a pas caché que cet incident lui avait gâché le peu qui lui restait de vacances.

A se demander s'il ne faut pas mettre sur le compte de la mauvaise humeur cette attaque inacceptable contre le journaliste accusé par lui d'avoir poussé un chômeur désespéré à se plaindre du gouvernement. Comment ses interlocuteurs ont-ils pu la laisser passer sans un mot, *sans rien ? Fallait-il qu'ils soient* dans leurs petits souliers.

CLAUDE SARRAUTE.

AU JOUR LE JOUR

Hauteur

Un camion-grue à flèche télescopique et à itinéraire variable est entré dans l'histoire de France.

L'enquête dira, peut-être, pourquoi cet accessoire inattendu de la démocratie directe était occupé à élaguer des arbres à Nancy, quand la France entière, et son chef, l'attendaient dans les Landes.

Des opposants malveillants voient dans cette grave affaire l'illustration des difficultés qu'éprouve le pouvoir à prendre de la hauteur, et à dominer les situations. C'est de la polémique à ras de terre.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

L'avenir de l'école privée

Le débat sur l'école privée n'est pas près de se clore. Tandis que Raymond Triboulet estime que la gauche a commis, avec le projet Savary, une erreur impardonnable, et qu'André Damien lui reproche de remettre en cause, avec la liberté de l'enseignement, un principe fondamental de l'État, Jean-Louis Piednoir juge déraisonnable toute espèce d'affrontement. Quant à Paul Fraisse, qui juge positives les propositions du ministre, il en avance quelques-unes de nature à les compléter, avec l'ambition de maintenir l'unité de la France dans le respect des diversités.

Un affrontement déraisonnable

par JEAN-LOUIS PIEDNOIR (*)

LES propositions faites par M. Alain Savary relatives à la rénovation du système éducatif et aux rapports qui *lient* l'Etat aux établissements d'enseignement privé déchaînent actuellement de la part de certains des réactions d'une grande violence verbale. Cela est d'autant plus curieux que les termes employés *n'ont* pas grand-chose à voir avec la déclaration du ministre.

A en croire les titres de certains journaux ou certaines déclarations, il ne s'agirait que de vouloir la mise à mort rapide de toutes les diversités éducatives. L'outrance du vocabulaire et la démesure des épithètes visent à donner une interprétation à des textes qui est contraire à ce qu'ils disent, auprès d'un public qui n'a généralement pas le temps ni les moyens de les analyser précisément.

Pour ne citer que lui, M. Jacques Chirac veut apparaître comme le grand défenseur des catholiques de France, après avoir admonesté les évêques et essuyé un démenti pour les déclarations qu'il a faites à la suite de sa visite au Vatican. On peut également voir des hommes politiques se découvrir des affinités avec l'annonce de l'Evangile, même si certaines de ses conséquences leur font peur. Sinon pourquoi crier si fort lors de la déclaration des évêques à propos de la situation économique et sociale ? Tartuffe n'est pas mort.

La réaction des autorités de l'enseignement catholique engendre une certaine perplexité. On est passé en effet d'une interrogation, d'une demande de précision, à un raidissement concrétisé par le communiqué du mardi 21 décembre. Le passage d'un « oui, peut-être » à un « non, mais » réclame des explications. Il est significatif que, dans son interprétation du texte de M. Alain Savary, l'enseignement catholique gomme systématiquement certains passages des propositions gouvernementales. Ainsi est totalement oublié l'engagement de ne pas *contraindre. On feint de croire* que la définition de l'indispensable carte scolaire sera très restreinte, que dans les nouveaux établissements d'intérêt public la puissance publique sera majoritaire, que le choix du chef d'établissement et la nomination des personnels se feront selon des règles fixées par l'Etat seul, alors que tous ces points sont à négocier. Si tout cela n'est pas abordé dans le texte, c'est parce qu'il s'agit justement d'en parler. D'ailleurs, avant 1977, le choix du chef d'établissement procédait d'une règle acceptée par l'enseignement catholique qui faisait intervenir l'administration de l'éducation nationale. Il paraît curieux que des professionnels de l'éducation, donc des intellectuels, oublient tous les conditionnels qui existent dans le texte proposé et fassent implicitement croire que c'est l'indicatif qui est employé. Comment ne pas s'étonner, en outre, que les mêmes, qui pensent remplir une mission de service public, et réclamaient, il y a peu, une insertion dans le service public s'insurgent contre ce terme dès lors qu'il est employé par d'autres ?

Pour un débat sur un système éducatif

Le tintamarre actuel occulte un autre aspect du débat. Les organisations du Comité national d'action laïque sont loin de retrouver dans la plate-forme du ministre l'ensemble de leur vision d'un service éducatif rénové. Mais, si elles l'on dit sur un ton ferme, c'est sans surenchères verbales ni interprétations unilatérales. En s'abstenant de condamnations abruptes, elles ont montré que l'intolérance peut être évitée dans un débat qui intéresse l'avenir de notre jeunesse.

Au-delà des techniques juridiques qui peuvent assurer la participation des établissements privés au service public, il est grand temps de débattre.

L'archevêque de Paris a parfaitement raison de rappeler que le problème majeur est l'attitude de la société française face à sa jeunesse. Certes, l'école doit jouer un rôle premier dans les apprentissages essentiels. *Mais on ne peut se contenter* d'une école purement instrumentale, dont les contenus seraient principalement finalisés par l'avenir économique des jeunes. La question se pose des valeurs qui sous-tendent *l'acte éducatif, et c'est dans cette* interrogation que le parti socialiste a organisé un colloque intitulé « Droits de l'homme et éducation ». La façon dont se structure une personnalité, dont chacun construit son *système de convictions et prend sa* place dans la société, intéresse l'école. L'école ne joue pas son rôle ; elle le joue avec toutes les institutions qui s'intéressent à l'enfant, au jeune. Notre société est menacée par *l'émergence d'une mentalité passée* au marbre du conformisme sécrété par une société qui ne s'intéresse qu'aux valeurs marchandes. Il est curieux de voir ce débat complètement estompé alors qu'il est au cœur des *questions soulevées*.

De même, l'ouverture d'un dialogue sur l'avenir de notre système éducatif devrait être l'occasion d'une épreuve de vérité pour toutes les parties prenantes. Il y a souvent une grande distance entre les pratiques réelles sur le terrain et le discours officiel censé les décrire sinon les justifier. C'est à partir de l'analyse scrupuleuse de la réalité des établissements que pourront se dégager les formules juridiques chargées de faire évoluer leur vécu et de les engager vers cette école de qualité que tous réclament. Mais un tel éclairage n'est-il pas trop aveuglant pour beaucoup ?

L'attitude des socialistes

Les socialistes se sont toujours refusés à prononcer des oukases dans un domaine qui nécessite un large consensus. Voulant convaincre et non contraindre, ils sont ouverts à toutes les formules sources d'évolution, car la sclérose est le pire des maux en matière éducative.

Certes, ils ne peuvent concevoir un système qui dispose de tous les avantages du service public sans en *subir les obligations. Ce qu'ils dé*noncent dans la loi Guermeur, ce sont les privilèges abusifs qu'elle entraîne. Mais nul ne peut les taxer de sectarisme et de spoliation. Aucun des avantages réels des établissements *privés n'a été retiré et les mu*nicipalités socialistes ont fait montre d'une attitude conciliante. Le battage orchestré par la droite porte sur des situations toujours contestables et, de plus, extrêmement rares. Le passé récent est la meilleure preuve de la volonté de dialogue des socialistes, laquelle trouve son prolongement actuel dans l'esprit d'ouverture des propositions ministérielles.

Les ultras de l'enseignement privé doivent comprendre que seule la gauche peut faire aboutir une solution qui évitera à un débat séculaire de s'engager sur la mauvaise pente de l'invective et de la guerre stérile entre différents types d'établissements. La lutte contre les inégalités, la formation professionnelle, intellectuelle et morale de la jeunesse de notre pays, méritent beaucoup mieux qu'un affrontement vain et déraisonnable.

(*) Délégué national à l'éducation nationale du parti socialiste.

Un principe fondamental

par ANDRÉ DAMIEN (*)

LE projet Savary sur « l'insertion de l'enseignement libre dans l'enseignement public » signifie un arrêt de mort pour l'école libre, tout au plus adouci par quelques fleurs de rhétorique.

L'État, les collectivités locales et les communes deviennent les maîtres quasi absolus du fonctionnement des établissements d'enseignement privé (dont plus de 90 % sont catholiques). Ce sont désormais les partenaires politiques qui deviennent les maîtres des projets éducatifs de l'école libre, dont la spécificité disparaît ainsi au profit d'une politisation accrue.

La laïcité qui anime ce texte n'est pas la neutralité de Jules Ferry, mais une action militante et nouvelle qui a pour but et pour effet de transférer des parents à l'Etat la charge de l'éducation des enfants. Car tel est l'enjeu : les enfants relèveront désormais de l'Etat plus que de leurs parents. Ce principe révolutionnaire que veulent imposer les tenants d'une certaine laïcité sectaire est contraire à la tradition républicaine de la France autant qu'à la doctrine de l'Eglise.

C'est Condorcet le premier qui a posé le principe qui régit notre conception de l'éducation des enfants : « *Le droit qu'ont les pères de famille sur l'éducation de leurs enfants est un droit naturel antérieur à la société ; ainsi les lois ne peuvent les en priver.* »

Et, en écho, le deuxième concile du Vatican rappelle la tradition de l'Eglise et du peuple chrétien à ce sujet : « *Tous les hommes, quelles qu'en soient la race, leur âge et la condition, possèdent, en tant qu'ils jouissent de la dignité de personne, un droit inaliénable à l'éducation qui réponde à leur vocation propre... C'est pourquoi le pouvoir civil doit leur reconnaître le droit de choisir en toute liberté les écoles ou les moyens d'éducation, et cette liberté de choix ne doit pas fournir prétexte à leur imposer directement ou indirectement d'injustes charges.* »

Cette doctrine a toujours été celle de la tradition républicaine en France. Si Napoléon Ier avait doté l'Université d'un monopole exclusif (loi du 10 mai 1806 - décret du 17 mars 1808), si la charte du 14 août 1830 (art. 63, § 8) ne contenait qu'une vague promesse de liberté de l'enseignement qui ne fut pas tenue, c'est à la Seconde République, après l'action de Lacordaire et de Montalembert, qu'il appartint de proclamer et de mettre en œuvre cette liberté de l'enseignement. La loi Falloux du 15 mars 1850 pour l'enseignement secondaire, la loi du 12 juillet 1875 pour l'enseignement supérieur, plus tard la loi du 31 mars 1931, déclaraient la liberté de l'enseignement, principe fondamental de la République, tandis que la Convention européenne des droits de *l'homme de 1951, adoptée par le* Parlement français en 1973, déclarait que l'Etat, dans l'exercice des fonctions qu'il assure dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, doit respecter le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses ou philosophiques.

Ce sont ces mêmes principes qui ont inspiré la loi du 31 décembre 1951 qui régit actuellement encore notre *système d'éducation pluraliste* et libérale. La liberté de l'enseignement est d'ailleurs reconnue par le Conseil constitutionnel depuis 1977 comme un des principes fondamentaux de l'organisation de notre Etat qui fait partie des trois grandes libertés que nous assure l'Etat, les deux autres étant la liberté de la presse et la liberté d'association.

Le monopole éducatif revendiqué aujourd'hui par les tenants d'une conception archaïque et erronée de la laïcité qui réclament l'école unique aboutit nécessairement à la suppression de toute liberté. Il ne s'agit pas de partager des libertés théoriques mais des libertés qui sont le fondement même de notre société.

Il est nécessaire de rappeler que les éducateurs d'un enfant n'agissent que par délégation de sa famille, qui leur confie une partie de son pouvoir et non pas par l'autorité de l'État ou d'une corporation enseignante.

Que l'on ne nous abuse pas par le spectre d'une désunion entre Français, fruit de la *pluralité scolaire*, c'est un sophisme. L'exercice de la liberté n'est pas un facteur de désunion, c'est au contraire la caporalisation étatique et totalitaire qui est un fondement de désunion profond. La diversité de l'enseignement n'est pas une cause de division, ceux qui veulent envoyer leur enfant dans une école libre ne font nullement œuvre de politique de parti, ne cherchent pas à séparer leurs enfants du corps et de l'esprit de la nation, mais bien au contraire à leur donner l'éducation qu'ils jugent la plus parfaite et la plus capable de contribuer à la prospérité du pays, en formant des citoyens attachés à leur patrie, loyalement soumis à l'autorité civile (Pie XI *Divini illius magistri*).

Qu'on ne nous dise plus que les parents qui paient l'impôt doivent, en outre, s'ils veulent user de leur droit à la liberté de l'enseignement, assurer la totalité de la charge des établissements qui le prodiguent. L'enseignement privé, en effet, collabore à la mission d'éducation nationale qui le fait participer ainsi à un service public. L'enseignement privé participe donc à une tâche d'intérêt national, c'est à ce titre qu'il convient de l'aider. Si, contribuant à la tâche d'enseignement, l'école privée accepte une discipline pour s'assurer de sa conformité avec les programmes déterminés par l'Etat, elle doit conserver intact son caractère propre qui ne saurait être réduit à cette « marge de responsabililité » dont parle le ministre de l'éducation et qui ne sera plus qu'un ectoplasme de la liberté d'enseignement reconnue par les principes fondamentaux qui régissent notre Etat.

Faciliter le libre choix

L'Etat, par l'impôt qu'il perçoit, a pour tâche, en matière scolaire, de faciliter l'égalité en offrant le libre choix aux parents entre l'enseigne*ment libre et l'enseignement public*, pas de liberté *hors* de l'Etat mais une liberté *par* l'Etat.

Les parents d'élèves doivent se battre pour conserver intact le principe de la liberté de l'enseignement qu'est le corollaire nécessaire des droits qu'ils possèdent d'éduquer leurs enfants. Les élus, à quelque place qu'ils se trouvent, ont le devoir d'être leurs interprètes et leurs soutiens. Chacun doit se battre pour empêcher l'invasion de la doctrine qui transférerait à l'Etat la tâche première d'éduquer les enfants.

Rappelons-nous toujours que, par le biais du monopole de l'éducation et de l'instruction, l'Etat peut être tenté d'exiger, sous le pavillon du loyalisme, une docilité qui, demain, pourra aller jusqu'à l'embrigadement totalitaire.

Gardons-nous d'identifier la nation et l'Etat.

S'il peut paraître opportun à certains de ne pas rompre le dialogue avec le gouvernement, encore que le *refus d'admettre toute discussion* sur l'économie du projet gouvernemental rende toute concertation illusoire, il est nécessaire que tous les Français épris de libéralisme soient vigilants et prêts à agir.

La liberté ne se défend pas quand elle est perdue mais quand elle est menacée. Il ne faut pas laisser le gouvernement opérer sous anesthésie et profiter de la trêve des confiseurs pour restaurer un monopole d'Etat qui a disparu de notre histoire depuis bientôt cent cinquante ans.

Il faut agir tout de suite, demain il sera trop tard pour se lamenter. La *liberté de l'enseignement* c'est la liberté tout court.

(*) Maire de Versailles.

Propositions de paix scolaire

par PAUL FRAISSE (*)

PROPOSITIONS de paix scolaire : tel était le titre du numéro spécial qu'avec Emmanuel Mounier et Henri Marrou nous publiions dans *Esprit* de mars-avril 1949.

Quelle joie quand j'ai entendu, le 20 décembre 1982 les propositions de Savary : une véritable ouverture, proche des propositions que nous défendons depuis plus de trente ans. Mais quelle stupeur quand j'ai lu le lendemain matin les manchettes de la plupart des journaux : « *Sentence de mort* », « *Établissements alignés, digérés, intégrés* », « *Suppression de la liberté de l'enseignement* », « *Guerre scolaire* », etc., et bien entendu les cris des leaders de l'opposition qui sont aussitôt montés en ligne.

De quoi s'agit-il ? Il est vrai que l'opposition de deux types d'écoles a fait dans le passé et fait encore un grand tort à la France. Mais il ne s'agit pas d'une guerre religieuse. A l'origine, la loi Falloux de 1850 a été votée pour défendre la société contre la révolution de 1848 et calmer la grande peur de la bourgeoisie conservatrice. Un siècle plus tard, ce ne sont pas non plus des raisons religieuses qui ont poussé un Michel Debré à faire voter la loi de 1949. Prenons donc le problème au fond. Essayons d'abord d'oublier les aspects politiques du débat.

Si l'enseignement privé reste vivant en France, il le doit à des raisons très diverses. Sans doute, il existe des familles catholiques qui cherchent pour leurs enfants une éducation intégralement religieuse. Mais les sondages sont formels : 20 % seulement des enfants des écoles privées sont dans ce cas. Beaucoup d'autres familles sont séduites par la capacité de l'enseignement privé à innover au plan pédagogique. Il est vrai qu'il s'est occupé le premier de créer des institutions scolaires pour les handicapés physiques, mentaux, sociaux ; il essaye aussi de sauver de l'échec scolaire les ratés de l'enseignement public. Chez les parents qui font ce choix vient aussi en compte l'espoir de voir leurs enfants mieux éduqués. Attitude plus justifiée aujourd'hui qu'hier : l'enseignement public — malgré la grande quantité de ses maîtres — perd son efficacité, rongé par le corporatisme de certains enseignants, plus attachés à la défense de leurs intérêts qu'à la promotion éducative.

Le plan Savary tient compte de toutes ces données sans sacrifier la laïcité. Pour tous, un choix plus étendu de l'école par l'assouplissement de la carte scolaire ; la participation de tous les partenaires — donc des familles — au fonctionnement éducatif ; le développement de *l'identité* de chaque établissement ; l'harmonisation des statuts des personnels (qui est contre dans l'enseignement privé ?), l'organisation, dans et autour de l'établissement, d'activités socio-éducatives plus nombreuses.

Ne voit-on pas là de vraies propositions de paix scolaire ? Elles sont encore vagues, comme il est naturel au stade actuel de la discussion. Personnellement, voici comment je comprends les propositions ministérielles : intégration de tous les *maîtres et personnels dans* l'éducation nationale. Gestion *tripartite* de chaque établissement où collaboreront : a) les collectivités régionales et locales avec leurs particularismes ; b) les parents avec leurs exigences ; c) les enseignants avec leur savoir et leur pouvoir. De quoi donner à chaque établissement, qu'il soit public ou privé, une originalité. Enfin respect dans chaque école des différences par la création d'un secteur d'enseignements plus libres, où pourrait figurer à titre d'option un enseignement religieux et pas seulement catholique, comme au collège Sévigné, où à Lyon, au lycée du Parc de *mon enfance*.

Maintenir l'unité de la France

Quant à la *nomination* et aux mutations des maîtres, elles pourraient être négociées avec les conseils d'établissement. Celle des directeurs suivrait les mêmes règles à partir de listes d'aptitude établies, par exemple, au niveau de la région. Tout ce plan prend au sérieux la décentralisation : il pourrait y avoir des nuances entre les écoles du Sud-Ouest et celles de Bretagne. L'harmonie nationale dépendrait d'un conseil supérieur rénové de l'éducation nationale où se retrouveraient les représentants de l'État, des régions, des *maîtres, des usagers*.

Ainsi serait maintenue l'unité de la France dans le respect des diversités. L'unité est nécessaire. Tous les petits Français doivent la connaître dès la maternelle. Toutes les familles ont leur mot à dire — et parfois à apprendre à *le* dire — sur le climat d'un établissement, les méthodes pédagogiques, le choix des options. Elles doivent dépasser le secteur de l'instruction pour aller jusqu'à celui de *l'éducation. Elles ne seront pas mino*ritaires, puisque les élus locaux représentent la même diversité que les familles qui les ont élus. Si le tripartisme est respecté, il n'y aura pas de majorité, mais un consensus qui dépassera celui d'un groupe.

La bataille engagée par l'opposition est menée au nom de la liberté. Mais quelle liberté, pour qui et pour quoi ? La liberté des uns dépend toujours de celle des autres. La majorité actuelle, avec sa force parlementaire, pourrait créer le monopole, étatiser, niveler. Elle ne l'a pas fait. Elle propose une discussion sur une base généreuse, novatrice, qui prend en compte les richesses et les faiblesses des deux écoles. L'opposition conservatrice n'aurait-elle pas bougé depuis 1850 ? Croit-elle encore que *les écoles libres lui fourniront* ses électeurs de demain ? Que ne lit-elles les statistiques ! Ses électeurs sortent en grande majorité d'écoles publiques dont ils sont fiers. Son combat ne sera pas compris.

Je m'adresserai plus directement aux responsables de l'enseignement catholique. Vous dites que vous vous battez pour la liberté, pour que quelques milliers de jeunes Français aient la liberté de fréquenter les écoles catholiques ou soi-disant catholiques ? Mais que faites-vous pour la masse des petits catholiques qui sont à l'école publique, qui reçoivent un ca*téchisme étranger à leur formation* générale, où les parents doivent suppléer un clergé rarissime qui consacre une trop grande partie de ses forces aux seules écoles catholiques ? Oui à la liberté d'une éducation religieuse mais pour tous ceux qui l'attendent, liée à chaque école et non pas juxtaposée. N'ayez donc plus de réflexe de propriétaire, mais mettez vos forces au service de tous.

Le gouvernement — où des catholiques sont *présents* — offre avec une force tranquille la réconciliation de tous les milieux sociaux et le respect de toutes les options y compris religieuses.

L'opposition politique est aveugle. C'est son rôle et son malheur sur ce terrain. L'opposition religieuse serait un scandale pour la masse des croyants qui enseignent dans l'école publique, ou qui y placent leurs enfants. Y a-t-il deux catégories de chrétiens ?

(*) Professeur émérite à la Sorbonne.

Une erreur qui ne pardonne pas

par RAYMOND TRIBOULET (*)

JE n'ai pas été le seul à prévenir les responsables socialistes de l'erreur à ne pas commettre (1), et cela depuis que M. Savary annonçait des consultations sur la liberté de l'enseignement. Jamais, je n'ai pensé que les erreurs économiques ou financières suffiraient à condamner la politique de la nouvelle majorité, d'autant qu'en ces matières celle-ci a radicalement changé de cap. Mais les victoires électorales de 1981 s'expliquaient autant par des aspirations à la justice et à la liberté que par l'usure et les légèretés du pouvoir antérieur : et voici que le socialisme « à la française », déjà de plus en plus contesté sur le terrain de la justice, renie la liberté, et quelles libertés, celles de l'esprit, de l'enseignement, de l'éducation des enfants !

C'est le coup de grâce : il n'est pas difficile de prévoir les *condamnations électorales qui* vont s'ensuivre. Si encore le pouvoir socialiste ne faisait que se saborder lui-même ! Mais il compromet de nouveau la paix sociale en ravivant une querelle absurde que le général de Gaulle avait éteinte.

La seule braise qui couvait encore, c'étaient les rancœurs et les appétits de certains syndicats de l'enseignement public. Et voilà pourquoi, voilà pour qui le socialisme français renie la liberté ! Car enfin le prétexte d'un grand service public de l'enseignement ne trompe personne.

Cette démarche suicidaire de la gauche française n'est due qu'à sa faiblesse à l'égard de ses meilleurs militants et de leurs revendications corporatives. Mais si ces militants ont obtenu quelque audience, grâce à l'utilisation politique de leurs loisirs et de *leurs connaissances, nulle part ils* n'avaient réussi à ranimer la querelle scolaire.

Bien au contraire, sur leur terrain professionnel, celui de l'enseignement, ils sont aujourd'hui profondément déconsidérés ; ils ne font plus illusion aux parents ni même aux élèves. Quand M. Savary proclame que « *le service public est soumis au respect d'un certain nombre de valeurs fondamentales (accès de tous les enfants sans discrimination, liberté de conscience, tolérance...)* », il est trop clair qu'il se croit encore au temps de Jules Ferry. Toutes ces valeurs fondamentales sont désormais bafouées par les syndicats d'enseignants les plus puissants. Les professeurs hautement estimés qui s'obstinent à rester fidèles à ces principes vous parlent avec tristesse ou colère de l'envahissement par des maîtres sans compétence, sans éducation et même trop souvent sans moralité.

On comprend que l'enseignement libre refuse d'être livré à cette meute. On ne parvient pas à comprendre que le pouvoir socialiste ait eu la faiblesse de lui livrer à dépecer une liberté essentielle.

(1) Dans l'éditorial de *Résistance nouvelle*, « Les trouble-paix scolaire » (mai 1982).

(*) Ancien ministre, membre de l'Institut.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037





étranger

ASIE

Cambodge

POUR FACILITER L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS

Le prince Sihanouk suspend ses activités à la tête de la coalition antivietnamienne

Décembre 1982 s'est écoulé sans que le prince Sihanouk, comme il l'avait annoncé fin octobre (*le Monde* du 3 novembre 1982), se rende à nouveau à Paris, où il comptait être reçu par M. Mitterrand et par le ministre des relations extérieures, M. Cheysson. De retour dans sa retraite de Pyongyang, il a dressé un bilan de six mois à la présidence du gouvernement de coalition avec les Khmers rouges et les nationalistes de M. Son Sann assez négatif pour décider de cesser provisoirement ses activités politiques et diplomatiques.

La principale raison, selon une note confidentielle remise à ses partisans, est le refus des pays favorables à la coalition de le soutenir. En plus des Etats-Unis, dont il attendait un appui matériel et politique, ses critiques se portent vers les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) *qui concentrent leur appui* au F.N.L.P.K. de M. Son Sann, et vers la Chine, qui n'a pas réduit son aide aux Khmers rouges. Il se refuse, aussi, à être la dernière carte de ces pays contre le Vietnam.

Certes, le prince se doutait de tout cela quand il accepta en juin dernier de prendre la tête de la coalition. Il espérait toutefois que ce geste lui apporterait le soutien politique dont il a besoin et se refusait à apparaître comme une « *composante* » *de la coalition, se considérant* comme un médiateur. Il est d'ailleurs évident qu'il entendait profiter de cette légitimité retrouvée – comme chef de l'Etat d'un gouvernement toujours reconnu par les Nations unies – pour renforcer sa position dans le cas de négociations avec le Vietnam, jugées inévitables.

Aucun contact directe n'a eu lieu jusqu'à présent entre le prince et les Vietnamiens ; il n'est pas exclu qu'il y en ait eu avec les Soviétiques. Le prince compte plus sur des contacts indirects, avant tout par l'intermédiaire de la France, qu'il avait pourtant sévèrement critiquée dans nos colonnes (*le Monde* du 14 septembre). De la France, qui a maintenu le dialogue avec Hanoï et qu'il a contactée personnellement, il souhaite qu'elle aide le Vietnam à saisir la perche qu'il lui tend en s'étant mis en semi-retraite pour six mois, en menaçant de démissionner de la présidence de la coalition et en reportant son voyage dans les pays de l'ASEAN. Trop de zèle envers la coalition pourrait porter atteinte aux minces chances d'un règlement politique, qui ne pourrait toutefois avoir lieu sans un retrait vietnamien du Cambodge, estime-t-il.

En cas de règlement, la faveur du prince Sihanouk irait vers ce qu'il a appelé la « *solution Ceausescu* ». Il s'agit d'un projet de coalition à quatre, *regroupant les trois membres de* la coalition antivietnamienne et les représentants du régime provietnamien de Phnom-Penh. Des rumeurs ont couru selon lesquelles une proposition de ce genre aurait été faite par les Chinois aux Soviétiques. Une phrase des communistes français, après la visite à Pékin, en octobre, de M. Marchais, selon laquelle la Chine avait fait des « *propositions intéressantes* » ouvrant des « *perspectives nouvelles* » (1) était peut-être à l'origine. Le P.C.F. et les *Chinois démentent actuellement une* telle information. Sans avoir la moindre illusion sur les ambitions du Vietnam, le prince compte, sans doute, lui offrir une porte de sortie honorable – s'il la souhaite – ce qui ne lui paraît pas exclu. Si, pour sa part, la Chine rejetait une telle offre, *ses protégés Khmers rouges se* retrouvaient définitivement isolés et privés de ce qui leur reste de légitimité. *Bien évidemment les moyens* du prince Sihanouk sont limités ; on peut d'ailleurs se demander ce qui l'a conduit à repousser *sine die* sa rencontre avec M. Mitterrand la *première* avec un chef d'Etat d'une grande puissance occidentale – qui n'aurait que renforcé sa position internationale. *D'autant que la* France semble intéressée à intervenir en sa faveur. Un test du succès de sa nouvelle tactique, menée avec les méthodes peu traditionnelles qui lui sont propres, serait sans doute sa démission formelle de la présidence de la coalition : celle-ci signifierait que *des contacts* auraient eu lieu avec Hanoï. Car, en dépit de son désir de négocier, le prince ne souhaite certainement pas se retrouver demain prisonnier des pro-Vietnamiens à Phnom-Penh, comme il l'était hier des Khmers rouges.

PATRICE DE BEER.

(1) Article de M. Gremetz dans les *Cahiers du communisme* de décembre 1982. Selon une délégation du P.C.M.L.F. (pro-Chinois) actuellement à Pékin, le plan chinois serait fondé sur la neutralisation et le non-alignement du Cambodge.

Afghanistan

« L'U.R.S.S. remplira jusqu'au bout son devoir internationaliste »

affirme l'agence Tass

Les résistants afghans ont annoncé, dimanche 2 janvier à Peshawar, qu'ils avaient à nouveau attaqué à la roquette le 27 décembre l'ambassade soviétique à Kaboul ; le ministère de la défense et d'autres objectifs où travaillent ou résident les Soviétiques auraient aussi été atteints. La résistance avait déjà annoncé l'attaque le 25 décembre de l'ambassade soviétique.

D'autre part, le 1er janvier, le parti démocratique populaire (P.D.P.A., communiste) a célébré son dix-huitième anniversaire en affirmant qu'il avait franchi une étape difficile et que, à force de sacrifices, il avait réussi à mettre fin à l'existence de deux organisations parallèles (1) et à *rétablir son unité*. Selon l'agence officielle Bakhtar, qui a publié la déclaration du P.D.P.A., des « *contre-révolutionnaires* » ont été récemment « *écrasés* » dans des provinces du Nord et de l'Est.

Enfin, à Moscou, une déclaration de l'agence Tass a été publiée le 31 décembre pour mettre fin à « *toute sorte d'insinuations sur la politique de l'U.R.S.S. à l'égard de l'Afghanistan* » répandues « *ces derniers temps* » par « *certains hommes politiques et organes de presse, essentiellement des pays qui mènent une guerre non déclarée contre l'Afghanistan* ». Faisant allusion aux spéculations qui avaient couru sur un possible changement d'attitude du Kremlin sur l'Afghanistan après l'arrivée au pouvoir de M. Andropov, l'agence écrit : « *Les tentatives pour conditionner les rapports entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, entre l'Est et l'Ouest par les événements autour de l'Afghanistan ne peuvent pas ne pas susciter l'étonnement et la désapprobation. Qui donc voudrait-on impressionner au moyen de ces tentatives ? Pense-t-on réellement que, sous leur influence, l'U.R.S.S. changera sa position envers l'Afghanistan démocratique et son gouvernement légitime ? Disons-le sans équivoque : ces calculs sont illusoires. L'U.R.S.S. remplira jusqu'au bout son devoir internationaliste dans la protection de l'Afghanistan contre l'intervention militaire étrangère.* » Elle n'a toutefois « *pas l'intention de garder éternellement ses troupes en Afghanistan* ». (A.F.P., U.P.I., Reuter, Tass.)

(1) Il s'agit du Parcham du président Babrak Karmal et du Khalq des anciens dirigeants Taraki et Amin (N.D.R.).

AFRIQUE

Sénégal

Dakar reste confronté à l'irrédentisme casamançais

De notre correspondant

Dakar. – Une semaine après la manifestation autonomiste du 26 décembre à Zinguinchor, au cours de laquelle des militants du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance ont tenté d'amener le drapeau sénégalais et de hisser le leur, le gouvernement tient la situation en main dans la province méridionale du pays, où chacun est retourné paisiblement à ses *occupations et où* la *saison touristique* bat son plein. Seul un dispositif militaire et policier, renforcé mais discret, rappelle que l'ordre public a été un moment troublé.

Le gouvernement, qui était informé de ce qui se préparait, a réagi avec rapidité et efficacité : étouffement presque immédiat de l'émeute déjà désamorcée par l'arrestation préventive de trois chefs de file, dont celle du curé du petit village de Kafountine, l'abbé Augustin Diamankoun Senghor (*sans aucun lien* de parenté avec l'ancien chef de l'Etat) ; arrestation consécutive et transfert à *Dakar* d'une cinquantaine d'autres personnes fichées depuis plusieurs mois et qui vont être déférées devant la Cour de sûreté de l'Etat, saisie pour atteinte à l'intégrité territoriale ; organisation, dès le 29 décembre, par le parti socialiste gouvernemental, à Ziguinchor même, d'une grande manifestation populaire de soutien à l'unité nationale, à laquelle plusieurs formations de l'opposition, dont le parti démocratique sénégalais (P.D.S.) de Me Abdoulaye Wade, étaient représentées ; réaffirmation par le président Diouf, dans son allocution du Nouvel An, de sa résolution inébranlable de défendre l'unité et l'intégrité du Sénégal, comme ses institu*tions démocratiques, en toute* circonstance.

Après avoir paré au plus pressé, on n'en commence pas moins à se poser des questions à Dakar sur l'importance et sur les conséquences de ces événements ainsi que sur leurs causes profondes.

Pour la majorité des Sénégalais, qu'une partie de leurs compatriotes envisagent de faire sécession pour des raisons régionalistes et ethniques et commencent à passer aux actes est quelque chose d'incompréhensible, de fondamentalement contraire à la réalité profonde d'un pays qui, depuis son accession à l'indépendance, s'enorgueillit d'avoir été une nation avant de devenir un Etat.

« *Le Sénégal de toujours, un et indivisible, qui a su transcender les ethnies et les confessions, le Sénégal du brassage culturel, de la tolérance et de l'hospitalité légendaires* », constate ainsi M. Mbaye Jacques Diop, un des dirigeants de la jeune génération du parti gouvernemental, dans le quotidien national *le Soleil* du 31 décembre, *se trouve subitement confronté à un des maux qui ont si négativement singularisé l'Afrique : la tentation du séparatisme à partir de données tribales.* » Pour lui, comme pour cette majorité de Sénégalais dont il se fait l'interprète, au-delà de l'égarement d'une poignée d'irresponsables, de tels évé*nements ne peuvent qu'avoir été fo*mentés par des ennemis étrangers de la démocratie sénégalaise, et ils doi*vent donc être réprimés sans fai*blesse.

Dans les colonnes du même numéro du *Soleil*, un des plus vieux dirigeants du parti socialiste sénéga*lais, le député Boubacar Obèye* Diop, exprime cependant, quoique avec prudence, une opinion à juste titre beaucoup plus nuancée. « *Il ne faut pas se dissimuler*, écrit-il notamment, *la réalité de la spécificité casamançaise, qui est une donnée parmanente de notre histoire politique... Il faudrait être très attentif aux perturbations psychologiques que peuvent véhiculer dans notre belle et prometteuse région du Sud des sentiments de frustration, de peur ou de doute, exploitables à des fins malsaines.* »

Enclavée entre la Guinée-Bissau, lusophone et la Gambie, anglophone, la Casamance – il serait plus pertinent de dire la Basse-*Casamance (la région organisée au*tour des localités de Diouloulou, Bignona, Ziguinchor et Oussouye), *car la Moyenne et la Haute*-Casamance (Kolda et Velingara), géographiquement et éthniquement beaucoup plus proches du reste du Sénégal, relèvent d'une autre histoire, – après deux siècles et demi de présence portugaise qui la marque encore fortement, n'a été rattachée à l'ensemble sénégalais que par une convention du 12 mai 1866, par laquelle la France cédait en contrepartie au Portugal des droits de pêche sur les bancs de Terre-Neuve.

Habitée par des populations de culture passablement différente de celles du reste du Sénégal (Diola, Baïnouk, Mandingue, Balante, Mandjack et Mancagne), restées pendant longtemps animistes même quand elles étaient formellement christianisées, la Casamance, pays de forêts et de rivières est climatiquement proche de l'Afrique guinéenne.

Un autre monde

Pour toutes ces raisons, le pouvoir central sénégalais, colonial puis national, a toujours périodiquement *éprouvé des difficultés à exercer ses* prérogatives en Casamance et, de ce point de vue, on peut trouver de nombreux précédents aux événements du 26 décembre. Par exemple, Ansitoé, grande féticheuse et reine de Kabrousse, prescrivit durant la seconde guerre mondiale de s'opposer à la réquisition. Sa déportation à Saint-Louis provoqua une révolte dans la région, qui a inspiré le cinéaste sénégalais, casamançais d'adoption, Ousmane Sembène, dans son film *Emitaï*, et dont aujourd'hui une *loge maçonnique* sénégalaise perpétue le nom. Les animateurs du Mouvement des forces démocratiques de *Casamance*, eux-mêmes, pour développer leurs activités, n'ont-ils pas pris le parti, de ressusciter une formation dont les fondateurs, au début des années 50, Emile Badiane et Ibou Diallo, luttaient pour que soit mieux prise en considération leur « petite patrie » ?

Ces dernières décennies, le glissement massif vers la « riche » Casamance de populations venues du Nord plus pauvre – Sérères d'abord, animistes ou christianisées ; puis et surtout, Toucouleurs et Ouolof musulmanes et donc plus difficilement assimilables – a donné peu à peu à *ces problèmes un caractère* potentiellement explosif. Brûlant systématiquement la forêt pour développer la culture de l'arachide, plante qui procure des revenus monétaires individuels mais qui épuise les sols, au détriment du riz, qui assure, lui, l'autosubsistance collective, amenant avec eux un islam inexorablement concurrent, monopolisant avec leurs « bana-bana » le petit commerce, s'appuyant, *au* moins *de facto*, sur le pouvoir dakarois, lui-même maintenu en place en dernière analyse par la neutralité bienveillante des confréries musulmanes du bassin arachidier du Sénégal central, ils ont finalement donné le sentiment aux populations originaires de la Casamance d'être « colonisées ». Dès lors, il était inévitable que quelques intellectuels, prenant en compte les multiples frustrations nées d'une telle évolution, s'engagent sur la voie d'une revendication indépendantiste, même si, objectivement, elle n'a aucune chance sérieuse d'aboutir.

Il n'est pas étonnant non plus que quelques prêtres catholiques casamançais se trouvent engagés dans cette aventure ambiguë. D'autant plus que les dirigeants dakarois, tout à leurs problèmes internes, n'ont pratiquement jamais ici trouvé d'autre soutien que celui de personnalités falotes ou contestées, issues de familles toucouleurs, ouolof ou lébou, immigrées à la génération précédente en Casamance, et donc non *véritablement originaires de la région.*

A cette paille sèche, des incendiaires venus de l'extérieur ont-ils mis le feu, comme le laisse entendre *M. Mbaye Jacques Diop ? Ce n'est* pas évident. Les projets de « Grande-Guinée » de la Gambie, de la Sierra-Leone, englobant la Guinée-Conakry, la Guinée-Bissau et la Casamance, qui ont tout d'abord rempli les cartons du Colonial Office britannique, ne sont cependant pas une simple vue de l'esprit. Mais, ces derniers mois, la mise en place, désormais irréversible, de *la Sénégambie, le règlement discret* et à l'amiable des sanglants conflits tribaux de cet été, entre Diolas sénégalais et Balantes Bissau-Guinéens, à propos de vols de bétail, la récente visite officielle du président Vieyra, de Guinée-Bissau en Gambie, où on lui reproche toujours d'avoir facilité l'évasion de Kukoi Samba Saniang, dirigeant des insurgés de l'été 1981, à Banjul, l'« *assagissement* » enfin *du président Sekou Touré, tout dé*montre que ce projet, largement mythique, n'est pas d'actualité. Alors, force est de convenir que les dirigeants sénégalais sont désormais confrontés à une situation « à la Corse », qu'ils sont seuls à pouvoir résoudre.

PIERRE BIARNES.

Namibie

Soixante-dix-sept soldats sud-africains ont été tués au cours de l'année

De notre correspondant

Johannesbourg. – La guerre dite de « *faible intensité* » qui sévit depuis seize ans dans le nord de la Namibie a coûté près de 1 500 vies humaines en 1982. Selon le général de brigade Willie Meyer, commandant des forces armées namibiennes, mises en place et encadrées par Pre*toria, 77 soldats portant* les couleurs sud-africaines ont été tués en opération au cours des douze derniers mois (61 en 1981).

Dans le même temps, la branche armée de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) aurait perdu 1 268 guérilleros (1 494 en 1981). Plus de la moitié d'entre eux auraient été éliminés dans leurs « sanctuaires » du sud de l'Angola, où de vastes zones sont également occupées depuis juillet 1981 par les forces sud-africaines.

Toujours selon le général Meyer, qui parlait à Windhoek, l'armée de libération du peuple namibien (plan, organisation militaire de la SWAPO) aurait subi cette année d'importants revers stratégiques, notamment la destruction de trois de ses bases, lors de l'opération Super en mars dernier (201 morts) et à l'occasion d'une série de raids dits de « prévention » perpétrés en Angola en juillet et août (360 morts, dont 15 soldats sud-africains).

Les troupes d'occupation étant parvenues, depuis près de trois ans, à porter l'essentiel de la guerre de l'autre côté de la frontière, sur le terrain même de son ennemi, le nombre *d'actes insurrectionnels enregistré* en Namibie, aurait diminué : 1 059 en 1981 contre 787 cette année. Toutefois, si l'on en croit Pretoria, ces « incidents » ont été plus meurtriers que par le passé, puisque « *au moins 139 civils* » (contre 72 en 1981), dont une bonne quinzaine de fermiers blancs, ont été tués en 1982, « *assassinés, déchiquetés par les mines posées par les terroristes, ou pris sous des tirs croisés* ». « *C'est la première fois*, a assuré l'officier sud-africain, *que la SWAPO a entrepris de poser des mines sur le terrain de fermes de l'Ovamboland et du Kavangoland* » (provinces namibiennes du nord, frontalières avec l'Angola). – P. C.

Zimbabwe

Les dissidents mettent de plus en plus l'accent sur le caractère politique de leur révolte

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Les forces de sécurité du Zimbabwe ont poursuivi sans succès, pendant le week-end, leur chasse aux « dissident », auteurs le 31 décembre du meurtre de cinq Blancs – *dont deux enfants en* bas âge – et d'un Noir au nord de Bulawayo, chef-lieu de la province du Matabeleland, *dans le sud-ouest du* pays (*le Monde* des 2 et 3 décembre). Elles ont retrouvé le cadavre d'un fermier, enlevé le même jour et dans la même région en compagnie de son fils. Ce dernier reste disparu.

Cette nouvelle vague de violences a débuté la veille de Noël lorsque des rebelles *en embuscade prirent* entre Bulawayo et Gwelu, trois autobus et plusieurs voitures, tuant trois personnes et en blessant une vingtaine d'autres. Elle marque un net regain de la dissidence après deux mois de calme qui avaient incité les antorités à desserrer l'emprise policière dans la région. Celles-ci avaient allégé le couvre-feu et levé les interdictions de circulation imposées aux véhicules non gouvernementaux, depuis l'enlèvement le 25 juillet de six touristes étrangers – deux Britanniques, deux Américains et deux Australiens – dont on demeure sans nouvelles. M. Munangawa, ministre de la sécurité, a indiqué, dimanche 2 janvier, que « *cinq des touristes étaient probablement vivants* » et que le sixième « *était probablement mort* », sans autre précision.

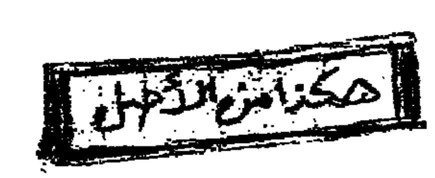
Les derniers assassinats portent à plus de soixante le nombre des victimes de la rebellion depuis février. Les insurgés ont en outre commis plusieurs centaines de vols, sabotages et actes de vandalisme. Face aux dissidents, la police et l'armée alignent deux mille hommes, qui multiplient à nouveau les quadrillages, patrouilles et barrages routiers. Dans l'escalade en cours, deux *éléments sont à retenir. Primo*, les actions rebelles sont plus coordonnées et plus meurtrières que par le passé. *Les dissidents* circulent en bandes de quinze à vingt hommes bien organisées et s'évanouissent en toute impunité, leur forfait commis. Lors de l'embuscade du 24 décembre, ils ont, pour la première fois, *utilisé des roquettes en s'attaquant* – autre première – à la route Harare-Bulawayo, axe vital du Zimbabwe.

En frappant fort et de manière spectaculaire, les rebelles s'attachent à ruiner la thèse officielle d'un étiolement de la dissidence. Dans *son message de Nouvel An, le pre*mier ministre, M. Mugabe, soulignait qu'« *hormis quelques actes criminels* », son gouvernement avait maintenu la paix au Zimbabwe. Les « *bandits* », a-t-il promis, seront « *exécutés* ». (Deux rebelles ont déjà été pendus, fin septembre, en guise d'avertissement.)

Secundo, les dissidents, qui se réclament systématiquement de la ZIPRA, l'ancienne armée de guérilla de M. Nkomo, mettent de plus en plus l'accent sur le caractère politique de leur révolte. Ainsi, ont-ils adressé à l'épouse du fermier kidnappé vendredi un message exigeant la restitution des propriétés confisquées à la ZAPU en février. Jusqu'ici, seul l'enlèvement des touristes avait été assorti d'une exigence politique, la libération des *deux anciens chefs de la ZIPRA*, le général Masuku et M. Dabengwa, dont le procès doit s'ouvrir le 10 janvier. *En outre, les rebelles attaquent* de plus en plus les chantiers gouvernementaux, symboles de l'autorité du pouvoir central.

Pour sa part, M. Nkomo a de nouveau démenti dimanche que les violences du Matabeleland soient imputables à ses partisans. « *La ZIPRA n'existe plus depuis longtemps*, a-t-il déclaré. *Ceux qui me soutiennent ne peuvent commettre ces actes insensés, car ils savent que je ne les accepterai jamais.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



AFRIQUE

Tunisie

Les négociations sociales se déroulent dans une atmosphère tendue

De notre correspondant

Tunis. — La quasi-totalité de l'université de Tunis est paralysée depuis une semaine par une grève des enseignants, et la Fédération de la métallurgie a annoncé pour le 10 janvier une grève générale d'avertissement de vingt-quatre heures. Chaque année, il est vrai, à la veille de la conclusion de négociations sociales en vue d'un réajustement des salaires et de la révision des conventions collectives et des statuts, le climat tend à se durcir. Toutefois, ces deux mouvements revendicatifs, qui ne sont pas forcément annonciateurs d'une crise profonde, n'en témoignent pas moins de l'atmosphère particulièrement difficile et tendue dans laquelle se déroulent les discussions entre les partenaires sociaux.

En 1982, les résultats médiocres — dus plus à des difficultés d'ordre conjoncturel que structurel — ont conduit le gouvernement à décider une politique de rigueur : il s'agit de concilier la sauvegarde de l'équilibre économique et financier du pays avec le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs (il a été affecté par un taux d'inflation reconnu de 13,7 %) et le relèvement de la production, qui, dans certains secteurs, a accusé un fléchissement notable. Avec un patronat surtout attaché à conserver des privilèges qui lui ont été largement octroyés durant la décennie écoulée, deux autres facteurs rendent cette adéquation difficile : d'une part, les divisions et le conflit d'autorité qui ont surgi depuis quelque temps à la direction de l'U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens) semblent inciter la centrale syndicale à être plus encline à la surenchère qu'aux concessions ; d'autre part, l'unanimité absolue ne régnant pas au sein du gouvernement, celui-ci risque de n'être pas en position de force.

Les divergences de nature politique ou économique entre certains membres du cabinet ne sont plus, en effet, un secret pour personne, et, tout récemment encore, dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le ministre du plan et des finances, M. Mansour Moalla, reconnaissait que l'équipe ministérielle *« n'est certainement pas un modèle d'homogénéité »*, que *« les tempéraments sont différents »* et qu'il y a *« aussi des problèmes »*.

Le bon déroulement des pourparlers sociaux n'est pas non plus facilité par le climat politique général dominé par un certain désenchantement, après les espoirs suscités voici deux ans par un début d'ouverture qui, depuis, n'a pas beaucoup progressé. L'instauration du multipartisme, qui devait concrétiser la démocratisation du système, se fait toujours attendre, de même que la proclamation d'une amnistie générale réclamée par tous les courants. Il faut dire que le pouvoir n'a pas été encouragé jusqu'ici à aller de l'avant par une opposition divisée, qui n'a toujours pas surmonté la déception des élections législatives de novembre 1981, aux résultats contestables, et a tendance à se cantonner dans une attitude négative.

A l'ouverture des débats budgétaires, le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a confirmé la poursuite du processus démocratique, mais il a laissé entendre que de nouveaux pas ne seraient pas franchis dans l'immédiat. *« Contrairement aux partisans de la démocratie utopique et aux tenants de l'intolérance et de l'extrémisme, notre objet est d'acclimater, d'affermir et de rendre irréversibles les acquis importants que nous avons obtenus en 1980-1981 en matière de démocratie politique et sociale, de dialogue constructif et de tolérance*, a-t-il déclaré. *C'est dans la mesure où cette étape substantielle sera bien ancrée que l'espoir d'une plus grande démocratie, concrétisée par une nouvelle étape, sera possible. Notre mot d'ordre est « consolider et préparer » de nouveaux acquis ». La précipitation ne peut donc aboutir qu'au dérapage, c'est-à-dire au contraire de la démocratie. »*

Cette session budgétaire, qui a pris fin le vendredi 31 décembre, aura cependant constitué un progrès appréciable dans la vie parlementaire tunisienne, qui n'avait jamais connu de débats aussi animés et d'un ton aussi libre. Certes, c'est surtout les députés appartenant aux groupes constitués par l'U.G.T.T. qui se sont retrouvés à la pointe des discussions, mais, en acceptant d'apporter *in extremis* des modifications aux dispositions de certains textes qu'il présentait, le gouvernement a su jouer le jeu. M. Mzali en a profité par la suite pour se féliciter du *« dialogue fructueux »* qui existe entre l'exécutif et le législatif, tandis que la presse proche du pouvoir a souligné *« la nouvelle et bonne bouffée de démocratie qui vient de souffler »*.

MICHEL DEURÉ.

Zaïre

LE PREMIER MINISTRE CHINOIS SÉJOURNE A KINSHASA

Kinshasa *(Reuter)*. — M. Zhao Ziyang, premier ministre chinois, est arrivé dimanche 2 janvier à Kinshasa dans le cadre de son voyage dans dix Etats d'Afrique. M. Zhao, qui venait de Libreville, est à la tête d'une délégation de soixante-quatre membres. Il a été accueilli à l'aéroport de Kinshasa par MM. Kengo Wa Dondo, premier ministre, et Kamanda Wa Kamanda, ministre des affaires étrangères.

En dix ans de coopération bilatérale, la Chine et le Zaïre ont signé de nombreux accords militaire, agricole, technique et culturel. Dans le domaine militaire, la Chine a accordé des crédits pour l'achat de matériel et de pièces détachées. Les instructeurs militaires chinois forment un bataillon. Un autre groupe d'instructeurs chinois est détaché auprès de la force navale zaïroise dont certains éléments ont suivi un entraînement à Shanghai en 1975.

Dans le secteur agricole, la Chine a construit à Kinshasa une usine de production de matériel. Un projet en cours prévoit la construction dans la région du Haut-Zaïre, d'un complexe sucrier qui, selon l'ambassade de Chine à Kinshasa, sera inauguré en 1984. Par ailleurs, des coopérants, par l'intermédiaire de la mission agricole chinoise, encadrent les paysans dans douze stations à travers le pays, et aident à la culture de 25 000 hectares de rizières.

Enfin, le palais du peuple, situé au centre de la capitale zaïroise, a été construit avec l'aide de techniciens chinois.

AMÉRIQUES

Nicaragua : la révolution confisquée

(Suite de la première page.)

En fait, si l'on en croit la commission permanente des droits de l'homme, la réalité a été sensiblement différente : dans les mois qui ont suivi la victoire, 785 personnes ont été déclarées « disparues » auprès de la commission, qui estime qu'elles ont été victimes d'exécutions sommaires — des preuves existeraient dans certains cas ; pour les autres, il s'agit de « présomptions » (1).

Passée l'époque des représailles contre les gardes nationaux de Somoza, *« il y a eu encore, jusqu'à cette année, une vingtaine de disparitions »*, affirme Mme Marta Baltodano, coordinatrice de la commission, un organisme *a priori* peu suspect puisqu'il existait déjà sous le dictateur et qu'il a été persécuté par sa police (2).

La guerre incessante menée par les somozistes et leurs alliés américains semble avoir imposé sa logique aveugle aux sandinistes. *« Depuis que la loi d'urgence a été proclamée, le 15 mars dernier*, précise Mme Baltodano, *les autorités peuvent arrêter n'importe qui, n'importe où, et garder les détenus au secret plusieurs mois sans donner de nouvelles aux familles et sans saisir la justice. »*

Dans un rapport récent, la commission fait état de plusieurs personnes arrêtées comme *« contre-révolutionnaires »* et déclarées mortes *« au cours de tentatives de fuite »*. Elle a fait scandale, il y a quelques mois, en publiant un document sur un chauffeur de taxi de Managua dont le cadavre a été retrouvé criblé de balles et portant de nombreuses marques de torture, quatre jours après son arrestation par la police. *« Le vice-ministre de l'intérieur m'a menacée de m'envoyer cinq ans en prison si je publiais un autre document du même genre »*, dit Mme Baltodano, qui ajoute : *« Nous avons été des partisans enthousiastes de cette révolution. Mais il y a un écart de plus en plus grand entre ce que disent les dirigeants et ce qu'ils font. Nous avons le sentiment que les violations des droits de l'homme sont en train de s'institutionnaliser. »*

Une censure généralisée

Les accusations sont aussi graves concernant la liberté d'expression. Après avoir confisqué plusieurs stations de radio et être « intervenus » dans quelques autres, les sandinistes se sont assuré le monopole de la télévision. En outre, ils ont pratiquement institué le délit d'opinion, sous couvert d'une législation destinée à protéger la « sécurité » et l'« intégrité du territoire » et à éviter la diffusion de nouvelles alarmistes. Des journalistes, des dirigeants de partis et de syndicats, ont été arrêtés et jugés pour avoir critiqué le régime, non pour avoir pris les armes contre lui.

La situation s'est aggravée avec l'état d'urgence. Une censure générale, en effet, a été imposée au pays. Seules les radios appartenant à l'Etat ont le droit, désormais, de diffuser des informations. Il arrive même que le ministère de l'intérieur intervienne dans les programmes, comme le jour de la mort de Brejnev, où il a fait diffuser de la musique funèbre...

Le cas du journal *la Prensa* est exemplaire. Très tôt, il a été en butte à diverses attaques : sa parution a été suspendue plusieurs fois, ses locaux et ses journalistes ont été victimes d'agressions. Depuis le printemps dernier, il est censuré. *« Tous les jours, nous envoyons à la censure le journal entièrement composé*, dit son directeur, M. Cuadra. *Il nous revient mutilé, et nous devons le refaire. »* Les mutilations sont des plus diverses. Le journal s'est vu interdire, dans un même numéro, de rapporter la rencontre entre M. Reagan et une délégation de l'Internationale socialiste, de poser des questions à propos d'un accident survenu à un hélicoptère de l'armée, et de publier une dépêche sur la présence militaire cubaine en Angola...

M. Cuadra affirme qu'il admettrait très bien une censure sur les nouvelles militaires : *« Mais l'agression extérieure sert de prétexte, en fait, pour modifier la philosophie du régime, pour remplacer le sandinisme par le marxisme-léninisme. Le gouvernement nous taxe de contre-révolutionnaire parce que nous critiquons le dévoiement de la révolution. Nous soutenons, au contraire, que ce sont les responsables d'un tel dévoiement qui contredisent la révolution. »*.

La « mobilisation » face à l'agresseur

Le directeur du quotidien ajoute : *« Avant, je dialoguais avec les chefs sandinistes. Mais le marxisme-léninisme, je m'en suis rendu compte, conduit à refuser le dialogue, à humilier, à insulter les gens, pour les forcer à plier. »*

A tous ces arguments, les représentants du régime opposent les contraintes imposées par le temps de guerre. *« La situation militaire et économique est critique*, dit un journaliste du quotidien *Barricada*, porte-parole du Front sandiniste. *Il est donc légitime de prendre des mesures pour éviter les discussions intestines, qui détournent de la tâche essentielle : la mobilisation face à l'agresseur. »*

A ceux qui affirment que la restriction des libertés *« apporte des arguments à la contre-révolution »* et cause aux sandinistes un préjudice non seulement politique, mais aussi économique, *« car l'absence de liberté et de sécurité provoque le désinvestissement et paralyse les crédits extérieurs »*, notre interlocuteur répond : *Les contre-révolutionnaires ont une stratégie qui n'a rien à voir avec l'état des libertés dans le pays. Ils veulent détruire le sandinisme. Ils n'ont pas l'intention de cohabiter avec lui. »*

Comment expliquer, dans ces conditions, que tant de désertions se soient produites dans les rangs révolutionnaires ? Ce fut d'abord le départ de Mme Violette Chamorro et de M. Alfonso Robelo, deux des membres de la junte de gouvernement constituée en juillet 1979. Puis celui de M. Arturo Cruz, l'une des douze personnalités qui avaient représenté, à l'extérieur, la résistance antisomoziste, et que le régime révolutionnaire avait envoyé comme ambassadeur à Washington.

La défection la plus importante fut celle de M. Eden Pastora, le fameux Commandant Zéro, l'un des chefs les plus prestigieux de la guérilla. D'autres ont suivi : après avoir renégocié avec succès la dette extérieure de son pays, M. Alfredo Cesar, président de la banque centrale, a pris le chemin de l'exil en mai dernier. A la mi-décembre, c'est le successeur de M. Cruz, M. Francisco Fiallos qui a rompu à son tour : il n'avait pas accepté que soit censuré un entretien accordé à *la Prensa*, dans lequel il se prononçait pour la levée de l'état d'urgence, le rétablissement de la liberté de la presse et de la légalité juridique, ainsi que pour des élections libres et la pratique de l'alternance.

MM. Eden Pastora et Alfonso Robelo ont constitué, au Costa-Rica, une organisation antisandiniste, l'Alliance révolutionnaire démocratique. Bien que le Commandant Zéro refuse de prendre les armes contre ses anciens compagnons et de s'allier aux somozistes, les autorités de Managua le qualifient de *« traître »* et l'accusent de recevoir des fonds de la C.I.A.

Les opposants les plus actifs se trouvent au Honduras. Ils ne sont pas tous des partisans du défunt dictateur. Des paysans rebelles au nouveau régime — parmi eux des milliers d'Indiens Miskitos — ont rejoint le noyau initial formé par d'anciens gardes nationaux de Somoza, lesquels ont été entraînés, selon plusieurs témoignages, à la fois par des « spécialistes » argentins — en Argentine même, ou dans des camps de Floride et du Honduras — et par des agents de la C.I.A.

Ces contre-révolutionnaires en armes ont leur organisation politique, la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.). Ce sont eux qui mènent, depuis le début décembre, une véritable guerre dans le nord du pays. Ils comptent sur le mécontentement de la population pour soustraire des régions entières au contrôle sandiniste. La présence dans leurs rangs, ou au sein du F.D.N., de nombreux déçus du régime montre bien que celui-ci, au départ, était ambigu. *« Il y avait ceux qui avaient des arrière-pensées social-démocrates*, dit un diplomate européen, *et ceux qui étaient déjà marxistes-léninistes et savaient où ils voulaient en venir. »*

Beaucoup pensent, à Managua, que le cours imprimé aujourd'hui à la révolution est dû, plus qu'aux circonstances, à *« ceux qui savaient où ils voulaient en venir »*.

CHARLES VANHECKE.

Prochain article :

LE PLURALISME.

(1) Dans son rapport 1982, Amnesty International parle d'assassinats de gardes nationaux par des *« groupes locaux »*, sans en préciser le nombre, et affirme que le gouvernement *« a fait des efforts pour y mettre fin »*.

(2) Il existe deux commissions de défense des droits de l'homme. Celle que nous citons est un organisme indépendant, qui existe depuis 1977, et dont l'activité est seulement tolérée par le régime. Ses dirigeants sont pour la plupart des catholiques libéraux. Ils publient des informations jugées dignes de foi par les observateurs. L'autre est un organisme officiel, qui a été créé en 1980 par les sandinistes. Ses informations sont rares, semble-t-il, encore qu'il lui arrive de critiquer l'administration.

Argentine

Buenos-Aires continue de revendiquer la reconnaissance de sa souveraineté sur les Malouines

Buenos-Aires *(Reuter)*. — L'Argentine entend maintenir ses pressions pour la reconnaissance de sa *« pleine et légitime »* souveraineté sur les îles Malouines, a déclaré dimanche 2 janvier, à la télévision, M. Juan Ramon Aguirre Lanari, ministre des affaires étrangères.

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'occupation de l'archipel par la Grande-Bretagne, M. Aguirre Lanari a demandé aux Britanniques de se conformer à la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU prévoyant la reprise des pourparlers sur le différend anglo-argentin. *« L'occupation illégale peut donner au Royaume-Uni un contrôle provisoire sur le territoire... Mais elle ne lui assurera jamais la pleine et légitime souveraineté que notre pays continuera d'exiger dans toutes les enceintes internationales »*, a-t-il dit.

Le ministre n'a fait qu'une brève allusion à la guerre déclenchée le 2 avril 1982, à la suite de l'occupation des îles par l'armée argentine. *« Pour nos soldats, la promesse qu'ils n'ont pas combattu en vain. A nos morts, le serment que de nouvelles générations d'Argentins naîtront, dans un avenir point trop éloigné, sur la terre où ils sont tombés »*, a-t-il précisé.

Une vingtaine d'anciens conscrits ayant participé à la guerre ont marqué l'anniversaire en chantant l'hymne national le dos tourné au palais présidentiel. Ils ont également scandé des slogans contre *« l'impérialisme yankee et britannique »*, et contre le régime militaire qui les a précipités dans la guerre. On pouvait entendre, parmi d'autres slogans : *« Les gosses ont été tués. Leurs chefs les ont sacrifiés ! »* et *« La dictature militaire va bientôt finir ! »*.

M. Jorge Vasquez, président du Centre des anciens combattants, a indiqué qu'ils tournaient le dos à la présidence pour protester contre *« la mauvaise conduite politique et militaire de la guerre, la négligence du gouvernement envers ceux qui combattaient pour le pays et la situation où se trouve le pays par la faute de ses dirigeants »*.

Le mois dernier, trois cents soldats avaient déjà perturbé une cérémonie organisée en leur honneur en s'allongeant par terre et en frappant le sol de leurs poings tout en proférant des insultes à l'adresse de leurs anciens officiers.

Haïti

L'explosion d'une voiture piégée a fait quatre morts à Port-au-Prince

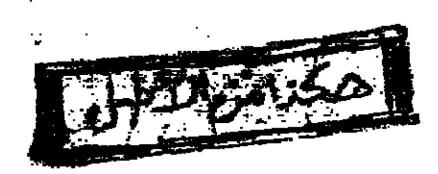
Port-au-Prince *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*. — L'explosion d'une voiture piégée, samedi 1er janvier, à l'aube, dans le centre de la capitale haïtienne, a fait, de source sûre, quatre morts et une dizaine de blessés. L'un des tués serait un Noir américain, Allen C. Mills, considéré comme l'instigateur de l'attentat. Son cadavre complètement déchiqueté a été retrouvé à proximité des débris de la voiture et aurait été identifié par les autorités. Allen C. Mills serait originaire de l'Etat de Georgie et résidait habituellement à Miami.

L'explosion a eu lieu à proximité d'un immeuble abritant le service des contributions haïtiennes et à plus de 500 mètres du palais présidentiel. Mais on affirme de source officielle que le président à vie Jean-Claude Duvalier était absent au moment de l'attentat. Il se trouvait en dehors de la capitale, près dans l'une de ses résidences, de Petionville. L'explosion a provoqué des dégâts matériels, mais aucun bâtiment officiel n'a subi de dommages.

On estime qu'Allen C. Mills agissait pour le compte de groupes d'exilés haïtiens. Il aurait loué une voiture le 30 décembre à Port-au-Prince et était, toujours selon la police, accompagné d'une jeune femme également de nationalité nord-américaine. Ces précisions, données de source officielle, sont venues après une certaine confusion. Les autorités ont, en effet, dans un premier temps, nié la gravité de l'attentat et ont empêché les journalistes d'approcher des lieux de l'explosion. Ce n'est pas la première fois que des ressortissants américains sont impliqués dans des attentats contre M. Jean-Claude Duvalier. En 1974, une tentative d'attentat avait coûté la vie à un Américain dans des circonstances assez semblables à celles de samedi. L'homme avait été déchiqueté dans sa chambre d'hôtel alors qu'il branchait un détonateur sur une charge explosive. En janvier 1982, plusieurs Américains avaient participé à une tentative d'invasion de l'île de la Tortue, au nord de Haïti.

Sans faire la moindre allusion à l'attentat de samedi, M. Jean-Claude Duvalier a annoncé, dimanche 2 janvier, que des élections municipales auraient lieu en février.




هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

« Libérer » Porto-Rico ?

De notre correspondant

Washington. — Les quatre charges qui ont explosé le 31 décembre à New-York, blessant sérieusement trois policiers, sont attribuées aux Forces armées de libération nationale (F.A.L.N.) de Porto-Rico. Elles attirent l'attention, une fois de plus, sur ce groupuscule indépendantiste et, plus généralement, sur le sort d'une île qui connaît des moments difficiles.

Les F.A.L.N. ont fait leur apparition en 1974. On leur doit une centaine d'attentats à l'explosif, commis le plus souvent à New-York, où résident de nombreux Portoricains. Ce mouvement était moins actif depuis l'arrestation, il y a deux ans, de onze de ses membres. Il formule deux revendications : *« Libérez Porto-Rico, libérez les prisonniers politiques et les prisonniers de guerre »*.

Découverte par Christophe Colomb en 1493, occupée pendant quatre siècles par les Espagnols *malgré des tentatives* d'annexion hollandaise et britannique, Porto-Rico finit par tomber entre les mains des Etats-Unis en 1898. Dix-neuf ans plus tard, la population locale — née de brassages entre les Indiens d'origine, les colons blancs et les esclaves noirs — recevait la citoyenneté américaine. Mais l'île dut attendre 1952 pour devenir un « Etat libre associé aux Etats-Unis d'Amérique ».

Liberté très relative, à vrai dire. Porto-Rico dépend entièrement de son « associé » du point du vue économique et ne jouit pas, dans le domaine politique, des mêmes pouvoirs que les cinquante Etats de l'Union. Cette île de 3,3 millions d'habitants élit *un gouverneur* et *un Parlement*, mais elle ne participe pas aux élections américaines et son représentant au Congrès n'a pas droit de vote.

A *l'initiative de Cuba, le statut* « colonial » de Porto-Rico a fait l'objet d'un vote de l'Assemblée générale de l'ONU le 24 septembre 1982. Motion repoussée par 70 voix contre 30. Le représentant des Etats-Unis avait fait remarquer que les partisans de l'indépendance ne représentaient que 5,7 % des suffrages aux élections de 1980.

Les principales formations politiques locales cherchent d'autres voies pour sortir d'une situation qui ne satisfait personne à Porto-Rico. Les démocrates *populaires réclament à Washington* une révision du statut actuel, alors que les nouveaux progressistes se battent pour que Porto-Rico devienne le cinquante et unième Etat de l'Union.

M. Reagan se déclare encore plus favorable que ses prédécesseurs à une telle intégration. Il promet que *« la langue et la culture de l'île seraient respectées »*. Mais, si un référendun doit avoir lieu, ce ne sera pas avant 1985.

En attendant, Porto-Rico doit faire face à de grandes difficultés économiques. Elle souffre aussi bien de la récession générale que des coupes budgétaires décidées par M. Reagan.

L'assistance des Etats-Unis représente, en effet, un tiers des revenus du gouvernement local. En réduisant les programmes fédéraux d'assistance sociale et diverses subventions aux industries, M. Reagan a infligé un sérieux coup à cet Etat « associé ». Et il risque de lui faire plus de mal encore avec son plan de développement du bassin des Caraïbes, dont Porto-Rico *doit* théoriquement profiter, mais qui mettrait la plupart des pays de la région au même niveau dans leur commerce avec les Etats-Unis. *Cela veut dire que Porto-Rico,* qui exporte notamment des produits alimentaires et textiles, perdrait son avantage actuel d'autant plus qu'il est contraint d'*appliquer des réglementations* américaines (sur les salaires minimums, par exemple).

L' « associé » de l'Oncle Sam reste un cousin pauvre. Si son revenu *par tête d'habitant a triplé* entre 1950 et 1980, il est encore inférieur de moitié à celui du Mississippi, l'Etat le plus mal loti de l'Union.

ROBERT SOLÉ.

[Rappelons que, le 1er novembre 1950, deux nationalistes portoricains s'étaient introduits à la Maison Blanche pour tenter de tuer le président Truman. L'un des agresseurs, Torresola, et un garde de la Maison Blanche, avaient été tués. Le second agresseur, Collazo, blessé, fut arrêté, jugé et condamné *à mort le 7 mars 1951. Le président* Truman commua sa peine en détention perpétuelle le 24 juillet 1952.]

PROCHE-ORIENT

Liban

Les premiers jours de l'année ont été marqués par une recrudescence des affrontements entre factions rivales

Le début de l'année 1983 a été marqué au Liban par une recrudescence des affrontements entre factions rivales, particulièrement à Tripoli, dans le nord du pays et dans le Chouf, la montagne au sud-est de Beyrouth.

A Tripoli, les affrontements à l'arme lourde entre factions pro et antisyriennes ont dégénéré en véritables batailles de rues, et de multiples tentatives de progression sur le terrain des parties adverses ont été signalées par les correspondants de presse dans la ville. Dimanche, les tirs se poursuivaient dans les régions de Baal-Mohsen (où se trouvent les organisations prosyriennes), de Bab-El-Tebbaneh (contrôlée par les antisyriens) et de Kobbeh. Selon la radio officielle libanaise, trois personnes ont été tuées et sept autres blessées au cours de la journée.

Les journalistes présents sur place font état de neuf tués samedi et dimanche, dénombrés dans les hôpitaux. Selon eux, ce bilan n'est pas complet, de nombreux tués et blessés n'ayant pu être évacués vers les hôpitaux en raison des tirs. La radio phalangiste La voix du Liban faisait état de son côté, samedi, de trente-cinq tués. Les correspondants de presse signalent d'autre part un exode des habitants des quartiers où se déroulent les combats. De nombreuses familles sont néanmoins prisonnières dans leurs appartements et n'ont aucun contact avec l'extérieur.

La tension est également montée au nord de la ville de Tripoli, sur la route de l'Akkar, où les corps de cinq personnes affiliées, selon les journalistes, à l'Organisation de l'action communiste au Liban, ont été découverts samedi. L'O.A.C.L. est une organisation marxiste, à dominante chiite, dirigée par M. Mohsen Ibrahim.

Tueries à caractère confessionnel

La dégradation de la situation est telle que M. Rachid Karamé, ancien président du conseil et principal notable du Liban-Nord, a adressé, selon la radio officielle, un message au président syrien, M. Hafez El Assad, lui demandant d'intervenir pour *faire cesser les tirs. Il est également* entré en contact téléphonique avec M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères.

Par ailleurs un calme précaire est *revenu dimanche dans la région* d'Aley (à l'est de Beyrouth) où des tirs avaient été signalés au cours des derniers jours après plusieurs crimes confessionnels. L'année 1983 avait commencé par un nouveau drame dans la montagne, à l'est de Beyrouth, où quatre personnes ont été assassinées vendredi soir dans un quartier chrétien de la ville d'Aley. Selon la presse libanaise, des éléments armés ont pénétré, au cours de la soirée, dans une maison et ont abattu le couple qui y vivait ainsi qu'une domestique et une amie de passage. Cette nouvelle tuerie à caractère confessionnel dans la ville d'Aley, où vivent druzes et chrétiens, est le troisième drame en trois jours. Les corps de sept membres d'une famille druze avaient été découverts mercredi dans les montagnes, à proximité d'Aley. Des enfants de cinq et sept ans figuraient parmi les victimes de cette famille abattues par balles. Jeudi, trois *membres d'une famille chrétienne* étaient abattus sur une route près d'Aley.

A Beyrouth, M. Nabih Berri, secrétaire général du mouvement chiite libanais Amal, a accusé Israël de tenter de former, dans les villages du Liban-Sud — dont la population est à dominante chiite — des « comités de village », sur le modèle des « ligues des villages » de Cisjordanie.

Dans une interview à l'hebdomadaire libanais de langue anglaise, *Monday Morning*, M. Berri a expliqué : *« Les Israéliens disent aux maires des villages qu'ils veulent la formation d'un comité qui serait responsable à leurs yeux et assurerait la garde de la localité. Si le maire refuse, les Israéliens choisissent des villageois à qui ils donnent l'ordre de faire partie du comité. Ceux qui refusent sont soit arrêtés, soit soumis à des interrogatoires. »*

Le responsable chiite, d'autre part, assure avoir *« appris que les Israéliens ont commencé les travaux pour pomper l'eau du fleuve Litani vers Israël »*. Le Litani coule en territoire libanais à une distance allant de 15 kilomètres à 30 kilomètres au nord de la frontière israélienne.

M. Berri affirme, en outre, que *« des dizaines de notables libanais du Liban-Sud qui n'ont aucune allégeance politique ont été arrêtés par les Israéliens et sont détenus dans le camp d'Ansar »*, créé par Israël. — *(A.F.P.)*

● *Un soldat israélien*, victime samedi d'une embuscade au sud de Beyrouth, est mort dimanche des suites de ses blessures. — *(Reuter)*.

EN MARGE DES POURPARLERS ISRAELO-LIBANAIS

Jérusalem laisse entendre qu'il maintient des « contacts directs » avec des représentants du parti phalangiste

De notre correspondant

Jérusalem. — Tandis que les délégations israélienne et libanaise s'apprêtaient à se réunir pour la troisième fois, ce lundi 3 janvier, à Khaldé, près de Beyrouth, le gouvernement de Jérusalem laissait entendre que, parallèlement à ces négociations, des « contacts directs » *sont maintenus avec « des représentants libanais »* et s'avèrent plus prometteurs que les pourparlers officiels.

Dans les milieux gouvernementaux israéliens, on se garde de préciser quels sont ces mystérieux interlocuteurs, mais tout indique qu'il s'agit de représentants du parti phalangiste ne partageant pas le point de vue du gouvernement de M. Amine Gemayel; lequel refuse pour l'instant d'engager la discussion sur la *« normalisation »* des rapports entre Israël et le Liban (ou sur *« l'établissement de relations de bon voisinage »*, selon la nouvelle formule proposée la semaine dernière par les négociateurs israéliens). Ces phalangistes seraient, bien évidemment, favorables à la définition d'une *« paix de fait »*, comme le souhaite le cabinet de M. Begin. La révélation de ces contacts semble donc avoir pour but d'affaiblir la position du gouvernement de Beyrouth, précisément au moment où le président Gemayel vient de rappeler, dans un message de Nouvel An, que les négociations actuelles avaient tout d'abord pour objet de préparer le retrait des troupes israéliennes du Liban et non de prévoir une amélioration des rapports entre les deux pays.

Mais plusieurs observateurs israéliens se montrent sceptiques sur les chances de succès d'une telle tactique de la part du gouvernement, car, le mois dernier, avant même l'ouverture des pourparlers, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, *avait déjà fait état de rencontres secrètes* avec *« des représentants libanais »* et avait souligné que celles-ci avaient permis une entente sur un certain nombre de points. Or, depuis, aucun progrès n'a été enregistré, du moins apparemment, et les délégations israélienne et libanaise n'ont même pas pu convenir de l'ordre du jour de leurs conversations.

Le vice-ministre des affaires étrangères, M. Yehouda Ben Meïr, a confirmé, le 2 janvier, après la réunion hebdomadaire du gouvernement israélien, que celui-ci entendait toujours faire preuve de fermeté. *Il a déclaré* qu'Israël ne pouvait envisager un retrait du Liban sans un accord sur des *« relations de bon voisinage »*. Toutefois, dans les milieux diplomatiques de Jérusalem, on fait savoir que, avant un accord définitif entre Beyrouth et Jérusalem, un retrait partiel est possible dans un premier temps (comme le demandent les Américains), à condition que les forces sy*riennes et celles de l'O.L.P. effec*tuent, elles aussi, un repli dans la Bekaa.

Le gouvernement israélien exige toujours au préalable la libération des soldats israéliens détenus par la Syrie et l'O.L.P. A ce propos, le gouvernement de M. Begin n'a voulu confirmer ni démentir les informations selon lesquelles le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, et un représentant israélien, M. Arié Eliav, ont entrepris des négociations avec l'O.L.P. pour un échange de prisonniers (*le Monde* du 31 décembre). Interrogé à ce sujet, M. Eliav *s'est refusé à tout commentaire*.

La commission d'enquête israélienne sur les massacres commis en septembre dans les camps de réfugiés de Sabra et de Chatila a annoncé qu'elle achèverait ses audiences le 16 janvier prochain et qu'elle pourrait alors commencer la rédaction de son rapport. Celui-ci ne devrait pas être publié avant le milieu du mois de février. Au cours de la journée du 2 janvier, M. Ariel Sharon a transmis à la commission un témoignage écrit en réponse aux questions posées par le chef des renseignements de l'armée, le général *Yehoushua Saguy. Il semble qu'il y* ait eu dans les dépositions de MM. Sharon et Saguy quelques contradictions. Mais M. Sharon a évité ainsi une nouvelle fois de comparaître en personne, comme cela avait été prévu le mois dernier.

FRANCIS CORNU.

RÉAFFIRMANT LA PÉRENNITÉ DE LA « LUTTE ARMÉE »

M. Arafat annonce une « profonde restructuration » des forces militaires de l'O.L.P.

Prenant la parole samedi 1er janvier à Tébessa, au nord-est de l'Algérie, où il présidait les cérémonies du 18e anniversaire du déclenchement de la lutte armée palestinienne, M. Yasser Arafat a révélé qu'une « profonde réorganisation » des forces de l'O.L.P., *« tenant compte des leçons des combats de Beyrouth-ouest et destinée à renforcer la lutte à l'intérieur des territoires occupés par Israël »*, était en cours.

« Le fait qu'une telle restructuration ait été engagée aussi rapidement prouve toute la vitalité de notre révolution », a dit M. Arafat qui a réaffirmé que *« la lutte armée se poursuivra plus forte que par le passé »*.

De source proche du commandement palestinien basé en Tunisie, on indique que la direction de l'O.L.P. continue à considérer comme *« irremplaçable »* le principe de la poursuite de la pression militaire sur Israël, à un degré qui dépendra des succès diplomatiques remportés parallèlement. Deux conclusions de l'étude soumise par le haut-commandement à la direction politique de l'O.L.P. paraissent avoir été retenues, ajoute-t-on : les forces palestiniennes seront désormais entraînées non plus à la guerre mais à la guérilla, et leur théâtre d'opérations *sera l'ensemble des territoires oc*cupés par Israël, et d'abord la Cisjordanie.

On ajoute de même source que le nouvel entraînement des combattants palestiniens devrait accélérer le regroupement, en un ou deux camps, des contingents de l'O.L.P. actuellement éparpillés dans une dizaine de pays arabes. Ce regroupement, auquel l'O.L.P. songerait depuis septembre, s'effectuerait en fonction des possibilités de pratiquer un entraînement intensif sans nuire à l'environnement humain du pays hôte.

Cette nouvelle stratégie sera vraisemblablement soumise à la prochaine réunion du Conseil national palestinien (Parlement), qui, selon M. Arafat, se réunira à Alger le *14 février prochain*.

Dans une interwiev publiée dimanche par la revue égyptienne *Rosa el Youssef*, M. Arafat a expliqué : *« La renonciation à l'option militaire est un danger qui conduit à l'effondrement et à la reddition ». « Nous n'avons jamais parlé d'option militaire dans l'absolu*, a-t-il dit, *car nous considérons que la guerre est la politique à voie haute. »*

Dans cet entretien, M. Arafat fait notamment état de 361 *« opérations militaires »* effectuées par les combattants palestiniens depuis trois mois au Sud-Liban et qui se sont soldées, selon lui, par *« 340 morts ou blessés israéliens et la destruction de 43 transports de troupes blindés »*. Dans ces opérations, il inclut la destruction du quartier général israélien de Tyr, qui a fait 89 morts, et qui a été attribuée par les autorités israéliennes à une explosion due au gaz.

Tout en se déclarant *« en faveur des aspects positifs de toutes les initiatives proposées actuellement »* pour résoudre le conflit du Proche-Orient, M. Arafat a d'autre part exprimé sa *« conviction que l'administration Reagan n'a nul désir de faire pression sur Israël, même dans le cadre de son plan de paix »*. Il donne comme *« preuve »* l'octroi par le gouvernement américain d'une aide supplémentaire de 450 millions de dollars à Israël.

(A.F.P.)

Arabie Saoudite

● LE PHILOSOPHE FRANÇAIS ROGER GARAUDY est arrivé, dimanche soir 2 janvier, en Arabie Saoudite pour une visite de quatre jours, au cours de laquelle il rencontrera un certain nombre d'intellectuels saoudiens et accomplira les rites du pèlerinage à La Mecque. Il s'est, en effet, converti à l'islam il y a quelques années. M. Garaudy est l'hôte du secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), M. Habib Chatti. Il doit notamment prononcer à l'université du Roi-Abdel-Aziz, à Djeddah, une conférence sur le thème « L'homme et la civilisation » et s'entretenir avec des personnalités du monde universitaire et de la presse. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

1982 : Les menaces

(Suite de la première page.)

Mais Washington formule sa politique d'une manière tellement crue que les Européens s'en effarouchent. Ce sont eux, *pourtant — le chancelier* Schmidt, *pour être plus exact*, — qui avaient attiré l'attention des dirigeants américains, quelques années plus tôt, sur l'apparition des SS-20 soviétiques. Mais, à l'époque, les Américains s'étaient fait tirer l'oreille avant de proposer l'installation sur le sol européen des missiles de croisière et des Pershing 2.

Aucun pays européen ne remet officiellement en cause l'installation, à partir de la fin 1983, des nouveaux armements américains. Le sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles le mois dernier a, au contraire, confirmé cette décision. On a pourtant assisté, pendant toute l'année 1982, à une dégradation du climat politique en Europe avec la montée en force du mouvement pacifiste, aussi bien en Grande-Bretagne qu'en Belgique, au Danemark (où le gouvernement a dû accepter de suspendre sa contribution financière au renforcement de la défense occidentale) *qu'aux Pays-Bas, en Italie qu'en Allemagne*. Le changement d'équipe intervenu en octobre dans ce dernier pays ne traduit pas une inversion du mouvement, la grande majorité du S.P.D. risquant d'être « contaminée » maintenant que M. Helmut Schmidt n'est plus là pour prévenir un dérapage.

Paradoxalement, la France est épargnée par la vague pacifiste, en dépit des efforts du parti communiste. Le P.C., il est vrai, se heurte à la détermination de M. Mitterrand dans cette affaire ; le président de la République ne perd pas une occasion *de rappeler la nécesité d'un équilibre* nucléaire en Europe, même si la France n'est pas directement concernée par les Pershing et les « cruise » puisqu'elle a sa propre force de frappe et ne fait pas partie de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN.

Cette érosion de la situation en Europe s'alimente à plusieurs sources. L'une d'entre elles, et non des moindres, c'est la maladresse américaine. Sûr de son bon droit, M. Reagan — qui s'est débarrassé en juin de son secrétaire d'Etat, *M. Alexander Haig, soupçonné de se* montrer trop compréhensif à l'égard du vieux continent et aussi d'Israël — ne fait pas dans la nuance et c'est à la surprise quasi générale qu'il a an*noncé le 18 juin, moins de deux se*maines après le sommet occidental de Versailles, un embargo total sur l'exportation vers l'U.R.S.S. d'équipements destinés au gazoduc eurosibrien. C'est d'autant plus le *tollé en* Europe qu'on n'y avait guère prêté l'oreille aux multiples mises en garde américaines avant de s'engager dans cette coopération énergétique avec l'U.R.S.S. Cinq mois plus tard, un compromis boîteux permettra de mettre une sourdine à l'affrontement : M. Reagan annonce la levée des sanctions en échange d'une promesse des Européens d'entreprendre des études communes sur le commerce Est-Ouest, mais plus personne ne se fait d'illusion sur les chances qu'il y a d'aboutir enfin. M. Reagan n'a-t-il pas poussé l'indifférence aux *réactions européennes jusqu'à renou*veler le contrat américano-soviétique sur les livraisons de céréales américaines peu après avoir proclamé l'embargo sur le gazoduc ? Et, de leur côté, les Européens ne se comportent-ils pas en concurrents, toujours prêts à se « souffler » un contrat avec l'Est, quitte à le subventionner, soit par des taux de crédit peu élevés, soit par des pratiques de « *dumping* » ?

Protectionnisme et isolationnisme

C'est une méfiance maladive qui règne d'un côté comme de l'autre *de l'Atlantique. Tous les dossiers* sont bons pour exacerber les différends. Les Etats-Unis voient dans la nouvelle politique de la Grèce et de l'Espagne à l'égard de l'OTAN (Athènes et Madrid, chacune à sa manière, cherchent à limiter leur participation à l'organisation militaire intégrée de l'Alliance) la preuve de tous leurs soupçons sur la « *dérive* » européenne. Les Européens, après s'être inquiétés des hauts taux d'intérêt américains et de la montée du dollar, craignent aujourd'hui qu'une *baisse de la devise américaine ne* favorise trop les exportateurs américains, avec lesquels ils sont en concurrence. Ce à quoi on répond à Washington en stigmatisant le dé*mon protectionniste qui habiterait le* vieux continent. D'ailleurs, à peine un armistice est-il conclu à propos de l'acier européen exporté aux Etats-Unis qu'on fourbit les armes, d'un côté comme de l'autre, en prévision de la guerre agricole qui menace. Pendant ce temps, c'est bel et bien le démon isolationniste qui fait des ravages sur les bords du Potomac...

La crise économique ajoute encore à la complexité des rapports : après avoir bénéficié du soutien des Européens dans le conflit des Malouines, Mme Thatcher est repartie en guerre, pleine d'ingratitude, contre la Communauté, à propos de la participation budgétaire de la Grande-Bretagne ; l'obstination du Danemark dans l'affaire de la pêche risque, elle aussi, de provoquer une nouvelle fracture. La crise économique, les ravages du chômage, expliquent amplement ces comportements égoïstes qui sont le lot de tous. Mais il y a plus grave encore : la dureté des temps « fragilise » la plupart des gouvernements européens, qui risquent d'être emportés par une tourmente électorale ou la dissolution d'une coalition sans qu'apparaisse pour autant une majorité de rechange homogène.

La chute du chancelier Schmidt ne signifie pas encore, loin de là, le succès de M. Kohl, mais peut-être un blocage de la démocratie ouest-allemande ; la victoire des socialistes espagnols signifie à coup sûr l'échec de la formule centriste, mais rien ne prouve que M. Gonzalez s'en trouve pour autant investi d'une mission historique. La même question peut être posée pour les conservateurs Lubbers et Schlüter, aux Pays-Bas et au Danemark, qui se retrouvent plus en position de gérer les affaires gouvernementales que de gouverner réellement. Même le retour des sociaux-démocrates au pouvoir à Stockholm n'est pas dénué d'ambiguïté, alors que, à l'autre bout de l'Europe, *M. Papendréou se débat déjà dans* de graves difficultés.

Ce climat fait d'aigreur et d'incompréhension ainsi que cette « italianisation » de l'Europe — même si 1982 a été marquée par d'incontestables succès contre le terrorisme « européen » — ne sont pas passés inaperçus à Moscou. Hier Leonid Brejnev, aujourd'hui M Andropov, ont *su utiliser les querelles occidentales* sur le commerce avec l'Est au mieux des intérêts de l'Union soviétique. Qu'on en juge : la guerre fait toujours rage en Afghanistan, mais elle n'est plus mentionnée par les responsables occidentaux que pour mémoire, comme un rituel. Et la normalisation se poursuit implacablement en Pologne sous le couvert d'une « libéralisation » dont le prix est le silence de tout un peuple.

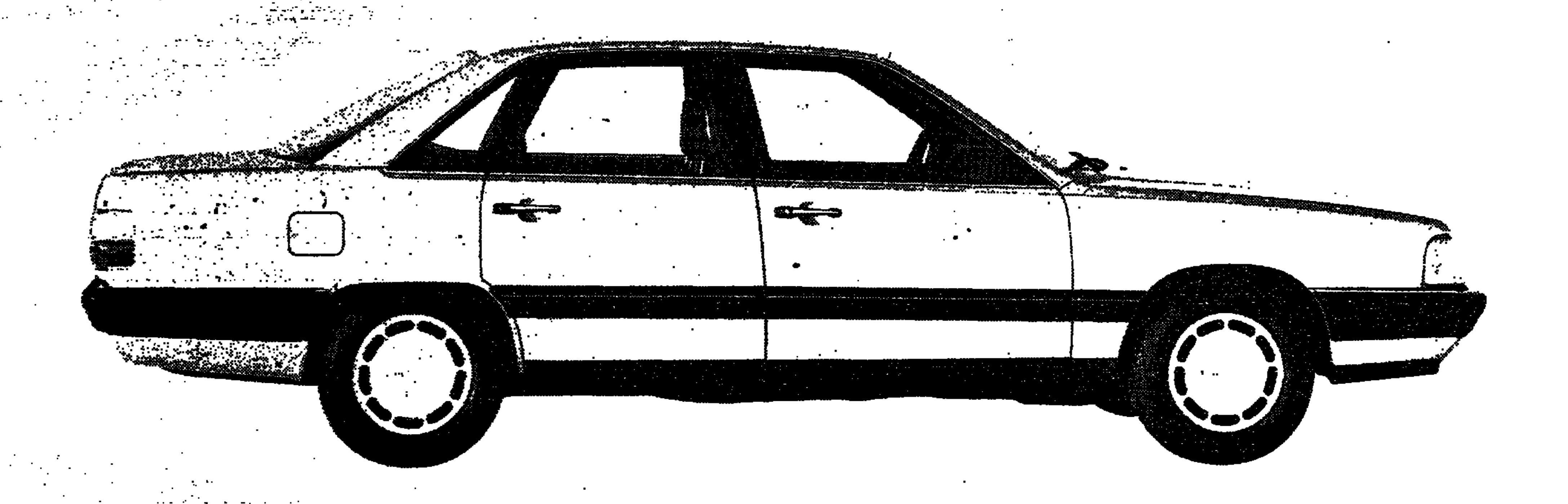
Avant sa mort, Brejnev avait lancé quelques ballons d'essai pour exploiter les incertitudes occidentales. C'est ainsi que, en mars, il avait annoncé un moratoire sur l'installation de SS 20 — *mais non sur leur production* — dans la zone européenne de l'U.R.S.S. En juin, c'est M. Gromyko qui *s'était engagé au nom de son pays, à la tribune des Nations unies*, à ne jamais utiliser, en premier, l'arme nucléaire. La fin de 1982 a vu M. Andropov jouer les mêmes cartes, mais avec beaucoup plus d'audace et de détermination.

JACQUES AMALRIC.

Prochain article :

Les cartes de M. Andropov

C'ETAIT DANS L'AIR.



53 journalistes européens spécialistes de l'automobile, représentant 16 pays, ont élu la nouvelle Audi 100 voiture de l'année.
Une consécration et une distinction internationale pour la voiture de série la plus aérodynamique du monde, consécration de la technologie Audi.

La nouvelle Audi 100 est présentée en 4 versions de finition et 4 motorisations: 75 ch, 100 ch, 136 ch et diesel.

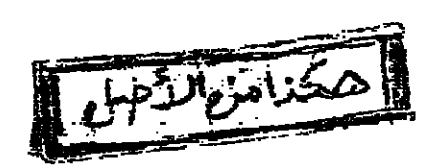
Découvrez l'Audi 100, la voiture de l'année dans les 750 points de vente V.A.G. du réseau Volkswagen et Audi.







Audi 100 élue par: l'Equipe - Autovisie - Quattroruote - Stern - VI Bilägare - Daily Telegraph Magazine -



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Le chef de la diplomatie algérienne pourrait entamer à Téhéran une nouvelle mission de médiation entre les belligérants

M. Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre des affaires étrangères d'Algérie, a entamé dimanche 2 janvier à Téhéran « *Une visite officielle d'amitié* » qui devrait être centrée sur le conflit irano-irakien.

A son amrrivée à Téhéran, M. Ibrahimi s'est contenté d'indiquer à la presse que « *les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun seraient évoquées* » au cours de son deuxième séjour en Iran après son voyage de l'été dernier.

A La veille du départ de M. Ibrahimi, le président Chadli Benjedid réaffirmait cependant à Alger « *La détermination de l'Algérie à poursuivre des efforts* » en vue de ramener la paix entre l'Iran et l'Irak. Il a même exprimé un « *optimiste prudent* » à propos de ces efforts.

A Téhéran, ou les milieux officiels observent la plus grande discrétion sur cette mission qui semble prolonge celle qu'avait entamée l'ancien ministre algérien des affaires étrangères M. Mohamed Ben Yahia, disparu en mai dernier alors qu'il se rendait dans la capitale iranienne, quand son avion ayant été abattu à la frontière irano-turque, dans des conditions restées mystérieuse.

Cependant comme pour rappeler que l'Iran tient fermement à la satisfaction de ses conditions, l'hodjatoleslam Hachemi rafsandjani, le représentant de l'imam Khomeiny au conseil supérieur de défense iranien, à réitéré ces « *conditions principales* », samedi soir à l'issue d'une réunion de ce conseil. L'Iran exige toujours de départ des troupes irakiennes qui occupent encore quelques portions de son territoire, le paiement de dommages de guerre et surtout « *la punition de l'agresseur* », à savoir le président irakien Saddam Hussein et le parti Baas d'Irak.

Pourtant alors que les dirigeants iraniens ont répéré ces dernières semaines qu'ils ne recevraient pas la mission de médiation qui n'apporterait aucun « *élément nouveau* ». M. Ibrahimi effectue le voyage de Téhéran à l'invitation de son homologue iranien.

Le président irakien Saddam Hussein a exclu tout reprise des relations diplomatiques avec les Etats-Unis, rompues par Bagdad en 1967, tant que durera la guerre avec l'Iran. M. Saddam Hussein a indiqué que la question de la reprise des relations avec washington avait été soulevée avant la guerre avec l'Iran, mais que ce conflit avait « *gelé* » l'idée de soumettre ce problème à la direction irakienne.

Le président irakien a fait cette déclaration le 25 août dernier à un membre du congrès américain, M. Stephen Solarz (démocrate, New York) dans un entretien dont rend compte dimanche l'agence irakienne INA avec un retard de cinq mois.

Au cours de ce même entretien, le président Saddam Hussein, l'un des adversaires les plus acharnés d'Israël, a reconnu pour la première fois, le besoin de sécurité de l'Etat hébreu.

Selon M. Saddam Hussein, la reconnaissance du besoin de sécurité d'Israël doit être liée à la création d'un Etat palestinien indépendant. « *Plus aucun dirigeant arabe,* a-t-il dit, *ne mène une politique visant à la destruction d'Israël ou à sa disparition, mais aucun Etat arabe ne croit à la coexistence pacifique avec un Etat agressif et expansionniste* ». Le président Hussein a également demandé aux Etats-Unis de ne pas exiger des Palestinien de reconnaître Israël avant que celui-ci n'eut reconnu les droits des Palestiniens. – *(A.F.P.-Reuter.)*

Iran

Un document établi par Amnesty International fait état de nombreux cas de tortures dans les prisons

Londres *(A.F.P.)*. – L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a publié dimanche 2 janvier à Londres *un document faisant état de mauvais traitements et de tortures dans plusieurs prisons d'Iran.*

Amnesty affirme avoir reçu ce document très récemment « *d'une source en Iran* ». Le texte est basé, selon Amnesty, « *sur des témoignages recueillis de prisonniers libérés et de parents de prisonniers* ». L'organisation ajoute qu' « *elle n'a aucun rôle dans la rédaction du rapport* », mais assure que « *les informations qu'il contient s'accordent avec ce qu'Amnesty sait de la situation en Iran* ».

Le document présente d'abord deux « témoignages » de prisonniers détenus puis relâchés, à Salehabad, une laiterie transformée en prison près de Qom, dans le centre de l'Iran. La première « victime » affirme avoir été détenue avec cinq autres personnes, sans installations sanitaires, dans une case d'une étable à vaches. Le prisonnier raconte qu'il a été frappé au visage et sur la tête, après une semaine de détention, pour l'inciter à parler. Puis des gardiens de la révolution lui ont ordonné de se mettre nu de la ceinture aux pieds et de courir dans la cour de la laiterie. Ils l'ont alors fouetté, avec un fouet, puis un tuyau d'arrosage, sur les fesses et les testicules.

La victime « numéro deux » de Salehabad affirme avoir été détenue dans les mêmes conditions. Des gardes, après lui avoir ordonné de se mettre nu dans la cour, ont dirigé un jet d'eau vers ses parties sexuelles, puis l'ont fouetté au même endroit avec « *un câble ou un tuyau* ».

Salehabad, selon le rapport, héberge quelque deux mille prisonniers, dont 60 % soupçonnés d'activités favorables aux Moudjahidin du peuple ou aux communistes. l'existence de ce centre, d'après le document, n'a jamais été mentionnée par les autorités, et « *peu de gens savent qu'il existe* ». Seuls les habitants de la région ont été informés qu'il s'agissait d'un « *centre de réhabilitation pour drogués* ».

Le document publié par Amnesty affirme ensuite, à partir de trois « témoignages » que les tortures suivantes sont pratiquées dans la prison du Comité à Téhéran : prisonniers brûlés aux fers rouges, fouettés avec des tuyaux ou des câbles, tortures à l'électricité, ou maintenus la tête sous l'eau.

Le rapport évoque ensuite les conditions de détention et des cas de torture à la prison d'Evin (nord de Téhéran), à partir de « *détails donnés par huit hommes et femmes qui y ont passé du temps ces dernières semaines* ». Certains prisonniers « *sont laissés les yeux bandés pendant des jours, des semaines ou des mois* ». On peut entendre, jour et nuit, des coups de feu qui correspondent, selon l'auteur du rapport, soit à des exécutions réelles, soit à des simulacres.

Certaines cellules conçues pour la mise au secret d'un prisonnier en hébergent parfois vingt, toujours d'après le document présenté par Amnesty. Certains prisonniers de moins de quarante ans sont fouettés pour les faire parler sur toutes les parties du corps, et particulièrement les parties sexuelles, et ceux de plus de quarante ans sur les pieds.

Dans la section des femmes, une quarantaine d'enfants d'un à douze ans sont hébergés « *parce qu'ils sont pour les autorités de la prison un atout pour obtenir des aveux* ». « *Quand la mère est fouettée l'enfant est amené pour qu'il regarde.* »

Le rapport fait état d'un cas de mort d'un prisonnier après torture à la prison de Vakilabad, près de Machad, dans le nord-est du pays. Il cite enfin des « *témoignages* » sur l'insalubrité des conditions de détention à la prison de Qasr, à Téhéran.

● *Deux diplomates australiens* ont été expulsés d'Iran parce qu'ils avaient « *insulté les principes islamiques* » en demandant des photos sans foulard à deux Iraniennes qui sollicitaient un visa, a indiqué dimanche le porte-parole du ministère des affaires étrangères. La « *tenue islamique* » prévoit notamment que les cheveux doivent être couverts et c'est ainsi que les femmes doivent apparaître sur toutes les photos d'identité en Iran. – *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

Aucune faction ou aucun groupe de pression ne sera toléré au sein du P.C.

écrit « Kommounist »

Moscou. *(A.F.P.-Reuter.)* – Aucune faction ne sera tolérée au sein du parti, écrit la revue théorique du P.C. soviétique *Kommounist*. La revue rappelle dans son éditorial que « *Lénine a combattu sans relâche contre le moindre indice de fractionnisme au sein du parti* ».

Plus d'un réformateur du marxisme a souvent reproché au parti son dogmatisme, ce que ces réformateurs appellent son conformisme idéologique », poursuit le journal. De tels reproches sont, à son avis, significatifs d'une mentalité de petits bourgeois qui « *préfèrent aller dans le sens du vent, plutôt que de poser des orientations claires et obligatoires aux militants du parti* ». Tout comme à l'époque de Lénine, ajoute *Kommounist*, le parti doit « *défendre avec vigilance contre tout empiétement les principes fondamentaux de la théorie révolutionnaire* ». (C'est le dixième congrès du parti bolchevique qui interdit en 1921 la formation de groupes ou de fractions).

« *De nos jours*, affirme la revue, *les racines sociales de l'opportunisme et du révisionnisme n'existent plus. Aussi, n'y-a-t-il plus aucun fondement objectif à la création de factions ou de groupes de pression dans le parti. C'est pour cela que les purges que le pari connut autrefois ne sont plus nécessaires* ». Cependant, il existe encore « *des corrompus, des parasites, des escrocs, des avides et des carriéristes* » qui, sous l'influence de l'idéologie occidentale affirme *Kommounist*, tentent de s'incruster dans le parti.

Par ailleurs, le samedi 1er janvier, la *Pravda*, quotidien du P.C. rendant compte de la réunion hebdomadaire du bureau politique, a annoncé que celui-ci a averti les chefs des départements ministériels spécialisés dans l'agriculture qu'ils seraient tenus personnellement responsables si tous les problèmes relatifs aux semailles de printemps n'étaient pas résolus à temps.

Dimanche, les *Izvestia*, organe du gouvernement ont reconnu que pour stimuler la production « *les mesures administratives prises à l'encontre des travailleurs peu consciencieux ne donnent pas de bons résultats* ». Le quotidien a recusé aussi le paiement aux pièces, car il n'incite guère à la qualité de la production.

Il se félicite, en revanche, des projets pour 1983 des entreprises métallurgiques de Leningrad qui vont réduire leur personnel pour augmenter de plus de la moitié les salaires des « meilleurs » travailleurs.

Entre 1967 et 1981, une telle expérience avait été faite dans des usines chimiques de la région de Moscou. Soixante mille personnes avaient perdu leur emploi, alors que la procuction avait triplé.

Pour sa part, M. Boris Chtcherbina, ministre de la construction des entreprises du pétrole et du gaz, a affirmé qu'en 1983 l'industrie du gaz avait produit 500 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 16 milliards de plus que prévu par le plan.

Il a affirmé encore que la construction du gazoduc euro-sibérien « *sera achevée en 1983* » et qu'il sera mis en service « *selon les accords conclus* ».

Grande-Bretagne

LA PUBLICATION DES ARCHIVES GOUVERNEMENTALES

Dès 1952, Churchill envisageait une opération à Suez et redoutait des hostilités avec l'Argentine à propos des Malouines

Londres *(A.F.P.)*. – En vertu de la loi sur les secrets officiels, qui permet de rendre publics les documents gouvernementaux trente ans après leur rédaction, sauf cas particulier où le secret peut être prolongé, les minutes des conseils ministériels du gouvernement Churchill en 1952 ont été publiées dimanche 2 janvier. Elles indiquent que le gouvernement britannique avait demandé, dès cette époque, aux chefs militaires « *de maintenir un haut degré de préparation* » en vue d'une intervention à Suez (1). Les gouvernements du Canada, de Nouvelle-Zélande, d'Australie et d'Afrique du Sud avaient été avertis des précautions militaires prises par la Grande-Bretagne, précisent ces documents. Anthony Eden, ministre des affaires étrangères de Winston Churchill, avait « *suggéré un échange de vues confidentiel entre les puissances maritimes sur la possibilité de demander à l'Egypte des garanties* » sur la liberté de navigation sur le canal de Suez. Certains documents attestent d'autre part des divergences de vues entre la Grande-Bretagne et la France au sujet du Proche-Orient.

Par ailleurs, toujours selon ces archives, Churchill s'était opposé à l'usage du napalm par les forces américaines et du Commonwealth dans la guerre de Corée, mais le cabinet et les chefs d'état-major décidèrent de fermer les yeux. Dans une lettre à son ministre de la défense, le premier ministre écrivait : « *Je n'aime pas du tout ces bombes au napalm. Nous commettrions une grosse erreur en donnant notre approbation à cette arme particulièrement cruelle, qui atteint la population civile. Je n'en prendrai aucune part de responsabilité. Utiliser le napalm dans une bataille serrée de troupes au sol, ou en larguer pour appuyer des troupes au sol, est une chose. Torturer ainsi des masses de gens non armés est une chose tout à fait différente. Personnellement, je pense que le napalm ne devrait pas être utilisé comme le font les forces américaines.* »

A la lecture des minutes du conseil des ministres britannique de 1952, on apprend également qu'un groupe de chercheurs scientifiques britanniques avait été chassé par des militaires argentins en février d'une dépendance des Malouines, Hope Bay, où il tentait de débarquer. Les Argentins avaient ouvert le feu. Inquiet d'éventuelles répercussions sur les Malouines, Winston Churchill suggéra « *qu'il serait opportun d'envoyer une compagnie d'infanterie britannique aux Malouines, secrètement* ». Après des investigations, l'ambassade de Grande-Bretagne à Buenos-Aires conclut cependant que l'Argentine « *n'envisageait aucune action offensive* ».

Mme Thatcher renoncerait à se rendre à Port-Sydney

L'hebdomadaire *The Observer* a assuré à ce propos, dimanche 2 janvier, que Mme Thatcher avait renoncé à son projet de visite aux Malouines après avoir été persuadée qu'un tel voyage serait à la fois dangereux et diplomatiquement inopportun. Le 2 janvier était en effet le cent cinquantième anniversaire de l'expulsion des Argentins des Malouines par la Royal Navy en 1833. Bien que cela n'ait jamais été annoncé officiellement, l'information circulait à Whitehall, cet automne, que le premier ministre souhaitait se rendre dans l'archipel à cette occasion. Pour des raisons pratiques – le champ de courses où doivent avoir lieu les festivités commémoratives a été rendu impraticable par les hostilités, – la célébration de cet anniversaire a été reportée à la fin février.

« *La véritable raison de l'annulation de la visite de Mme Thatcher,* écrit *The observer, est le souci de ne pas être considérée comme faisant acte de colonialisme, après la défaite diplomatique de la Grande-Bretagne lors du vote sur les Malouines à l'Assemblée générale des Nations unies en novembre dernier.* »

(1) L'expédition franco-britannique de Suez n'eut finalement lieu qu'au lendemain de la nationalisation du canal par Nasser, en juillet 1956.

Turquie

Ankara prône la discrétion auprès de Sofia pour lutter contre la contrebande d'armes

De notre correspondant

Ankara. – Tandis que la police turque continue sa coopération active mais discrète avec la police italienne, les autorités gouvernementales observent un mutisme total à propos de la « filière bulgare ». Faisant sans doute une allusion critique aux récents débats au Parlement italien (voir *le Monde* du 22 décembre), le professeur Oztrak, ministre d'Etat, nous a précisé qu' « *en tant que personnalité officielle* » il ne pouvait émettre aucun jugement personnel « *alors que la justice italienne poursuit son cours dans le procès d'Antonov* ». Mais, contrairement aux affirmations de certains journaux turcs, une chose paraît certaine : les officiers turcs sont plutôt sceptiques, estimant que le juge italien Martella n'a pu établir d'une manière irréfutable les liens entre le terroriste turc Agca et Antonov.

Un ancien fonctionnaire des services secrets turcs nous a déclaré, de son côté, que le juge italien « *n'avait qu'une seule cartouche dans sa gibecière et qu'il l'avait aussitôt brûlée. La balle est désormais dans le camp américain tandis que les Bulgares, eux, peuvent se frotter les mains* ».

En revanche, en ce qui concerne les liens entre les membres éminents de la mafia turque et leurs contacts bulgares, surtout dans les affaires très lucratives de contrebande d'armes, les autorités policières, peu prolixes il est vrai, se déclarent en possession de plusieurs dossiers. Une partie des armes saisies ces dernières années aux contrebandiers turcs étaient, affirment-elles, sous emballage de la firme de réexportation bulgare Kintex (dont le sigle est un K accompagné d'une cible) ; or, ces contrebandiers, dit-on, n'auraient jamais pu agir à l'insu des services secrets bulgares.

Pour sa part, le professeur Oztrak estime que la lutte contre le terrorisme et la contrebande internationale ne peut être efficace que grâce à une collaboration étroite et franche entre tous les États concernés, tant à l'Ouest qu'à l'Est. Il ajoute à ce propos que, « *en cas de coopération avec le gouvernement bulgare dans la lutte contre la contrebande, les mesures prises de part et d'autre seraient plus efficaces* ».

Mais, sur ce point encore, Ankara se contente de démarches discrètes auprès de Sofia au lieu de porter des accusations précises, car la Bulgarie voisine constitue la voie de transit pour les centaines de milliers de travailleurs turcs résidant en Europe occidentale et aussi pour le très important trafic routier international.

En ce qui concerne Bekir Celenk, un mandat d'arrêt international a été lancé par le canal d'Interpol au début du mois de septembre 1982, et deux demandes officielles d'extradition ont été formulées auprès des autorités bulgares en décembre. Celenk, ayant quitté la Turquie en mars 1980, était recherché par la police turque depuis janvier 1981 pour activités de contrebande et infractions au régime des devises. La convention bulgaro-turque prévoit l'extradition uniquement pour des prévenus de droit commun.

La centralisation des dossiers

La presse turque et différentes personnalités officielles demandent la réouverture du procès d'Agca en Turquie, pour l'assassinat, en février 1979, du directeur du quotidien *Millyet*. Evadé de la prison militaire d'Istanbul en novembre de la même année, grâce à de nombreuses complicités, il s'était alors enfui en Iran avant de se rendre en Europe, via Sofia, et d'attenter à la vie du pape Jean-Paul II, en mai 1981. Le directeur du journal, M. Ipekci, personnalité influente social-démocrate connue, avait-il été assassiné pour ses vues politiquesou pour avoir « *osé mettre son bâton dans la ruche de la mafia turque* » ? s'interroge en tout cas dans les colonnes de *Cumhuriyet* le journaliste Mumcu.

A Ankara, le tribunal militaire numéro 4, récemment créé par les autorités, a pour unique tâche de connaître des procès de contrebandiers turcs. Le nombre des dossiers traités est d'ores et déjà de cent quarante-sept. Grâce à cette centralisation on espère établir des liens entre les différents dossiers. Par exemple, les noms de quatre accusés dans une affaire de contrebande d'héroïne, détenus depuis plusieurs mois, figuraient également dans le mandat d'arrêt international lancé par les autorités italiennes à la suite de la récente découverte d'un important réseau de drogue à Trente et à Milan.

Les milieux diplomatiques bulgares à Ankara, mécontents des articles de la presse turque, se félicitent de l'attitude « *prudente et responsable* » du gouvernement.

Un de leurs membres nous a déclaré : « *Nous ne voulons nullement déstabiliser l'Occident. Les Européens ont tendance à très vite oublier que, loin de soutenir les Brigades rouges, c'est nous qui avons livré aux autorités allemandes les quatre terroristes de la bande à Baader que nous avions arrêtés en Bulgarie en 1978* (1). » Pour notre interlocuteur, les « révélations » qu'à faites Agca à Rome ne sont pas sans rappeler le fameux procès de Dimitrov à Leipzig : Agca, d'après lui, a joué le rôle qui était alors celui de Van der Lubbe face à Antonov, moins important, mais aussi injustement accusé que Dimitrov.

L'ambassade américaine déclare ne posséder aucun élément permettant d'affirmer qu'Agca aurait agi sur l'ordre des Bulgares et encore moins sur celui des Soviétiques. Agca serait davantage un « *tueur à gages non idéologique* » qui pourrait bien avoir des liens avec tout le monde. Les « *milieux intéressés à déstabiliser la Turquie et les autres nations européennes* » auraient pu, selon un diplomate américain, fournir une assistance matérielle « indirecte » à travers des opérations de contrebande, sans toutefois ordonner un tel attentat. Selon lui, les médias occidentaux « exploitent » le cas Antonov, mais ne l'ont pas « fabriqué », comme pourraient le faire les pays de l'Est. Ce même diplomate craint également que les Italiens n'aient succombé à la tentation du sensationnel. Finalement, conclut-il, « *la montagne semble n'avoir accouché que d'une souris* ».

ARTUN UNSAL.

(1) Réfugiés en Bulgarie, quatre terroristes ouest-allemands furent arrêtés le 20 juin 1978 par les forces de sécurité bulgares assistées de policiers d'Allemagne fédérale, et aussitôt extradés (*le Monde* des 23 et 24 juin 1978).

M. BRZEZINSKI CROIT A L'IMPLICATION DU K.G.B. DANS L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

« *Il semble de plus en plus évident que le K.G.B. est impliqué dans la tentative d'assassinat politique la plus importante du siècle, celle de tuer Jean-Paul II* », a déclaré M. Brzezinski, ancien conseiller de politique étrangère de M. Carter, dans un entretien publié dimanche 2 janvier par le quotidien italien *la Stampa*.

« *Il n'y a aucun doute que l'enquête conduite par les autorités italiennes a établi la complicité de la Bulgarie dans l'attentat. Pour qui connaît la réalité de l'Est européen, on peut en déduire automatiquement que l'Union soviétique pilotait l'opération, c'est-à-dire le K.G.B., dirigé par Youri Andropov pendant quinze ans* », poursuit l'ancien conseiller de la Maison Blanche. L'ancien secrétaire d'État, Henry Kissinger, avait exprimé la semaine dernière une opinion semblable (*le Monde* daté 2-3 janvier). Les représentants du gouvernement américain ont eu jusqu'à présent une position beaucoup plus réservée sur cette affaire. – *(A.F.P.)*

Espagne

● DEUX MILLE PERSONNES ont manifesté dimanche 2 janvier, à Irun, pour protester contre l'attentat qui a coûté la vie, mercredi dernier, à deux gardes civils, tandis que, à Bilbao, plus de cinq mille personnes manifestaient en faveur de l'amnistie pour les prisonniers basques. « *Non au terrorisme, oui à la paix* », pouvait-on lire sur les pancartes d'Irun dans la manifestation organisée par le parti socialiste ouvrier espagnol, le parti communiste et le parti nationaliste basque (P.N.V.) A Bilbao, en revanche, les manifestants ont lancé des slogans en faveur de l'ETA militaire et contre la police. – *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● UN ATTENTAT A LA BOMBE a pu être évité samedi 1er janvier dans le sud du comté d'Armagh, où la police, grâce à des renseignements fournis par des indicateurs, a découvert deux charges de 60 kilos d'explosifs chacune, qui avaient été emmurées. Par ailleurs, à Londonderry, des armes et des munitions ont été saisies à bord d'une voiture interceptée à un barrage routier. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

● DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE POLICIERS ET MANIFESTANTS se sont produits sur le site prévu pour l'agrandissement de l'aéroport de Francfort, dans la nuit du vendredi 31 décembre au samedi 1er janvier. Les adversaires de la construction d'une nouvelle piste, rendue nécessaire par le développement de la circulation aérienne, ont attaqué les forces de l'ordre à coups de cocktails Molotov, de pierres et de boulons. La police a procédé à deux interpellations, et un manifestant a été blessé. – *(A.F.P.)*



DE LA RÉPUBLIQUE A ANTENNE 2

Economie : un débat piégé

A l'insu ou pas de ceux qui en étaient les auteurs, la séquence filmée par laquelle commençait l'émission en montrant un jeune chômeur de trente ans qui exprimait, comme un bon acteur, l'angoisse de son état et ses dangers, tendait un piège au président de la République invité à participer au journal d'Antenne 2. Comment, après cela, répondre aux questions sur le changement de la politique du gouvernement et les nécessités de la rigueur ? Comment, surtout, ne pas porter, pendant le reste de l'interview, le poids d'une responsabilité spéciale ?

De deux choses l'une. Ou bien la gauche aurait pu effectivement mettre en œuvre une autre politique qui aurait épargné aux Français, sans rien retirer d'essentiel à leurs habitudes et à leur pouvoir d'achat, l'aggravation du chômage qu'ils ont subie. C'est ce que laisse entendre le parti communiste quand il continue à réclamer « une autre gestion » et l'organisation d'une économie française tournée sur elle-même. Ou bien la possibilité d'une telle politique n'existait pas, ou comportait un prix exorbitant qu'on omet soigneusement de mentionner, sous forme d'une bureaucratisation accélérée et à terme plus ou moins rapproché d'un abaissement du niveau de vie. Dans ce cas, les promesses faites naguère par la gauche de renverser le courant étaient mal fondées et il n'y a pas lieu d'entretenir les mêmes faux espoirs en faisant croire que le gouvernement aurait pu obtenir des résultats très différents de ceux que l'on connaît. En interrogeant avec insistance le jeune chômeur sur les changements qu'il attendait du 10 mai et qui contrastaient d'une façon si cruelle avec la situation dans laquelle il se trouve aujourd'hui, on continuait en quelque sorte une campagne électorale souterraine sans grand bénéfice pour la compréhension d'un phénomène douloureux qui n'a aucune chance de trouver sa solution, sinon pour une courte période, dans des remèdes démagogiques.

Mais le débat économique fait-il des progrès en France ? Certains des propos présidentiels tendaient à le faire croire. Il n'a pas hésité à déclarer que dans les difficultés que rencontrent les entreprises l'État porte aussi sa part de responsabilité, la « *tentation dirigiste* » (un mot qui, heureusement, commence à devenir péjoratif, même dans la bouche d'un homme de gauche) étant constante dans ce pays, quelle que soit la coloration politique de son gouvernement.

Cependant, que de stéréotypes, que de propos convenus sur les grands thèmes du jour, à commencer par la modernisation de l'industrie française, que l'Élysée voudrait faire passer pour la grande œuvre du septennat avant de l'avoir commencée.

La vérité est que les grandes entreprises nationalisées sont encore incertaines des objectifs qu'on leur assigne (ce ne serait pas nécessairement un mal si l'absence de directives était un gage de non-ingérence intempestive de la part des cabinets présidentiels ou ministériels) ; que la plupart d'entre elles ne se sont pas remises du traumatisme qu'impliquait nécessairement une réforme aussi radicale (fût-elle ou non justifiée) qu'une prise de possession à 100 % par l'État ; que les dotations budgétaires accrues qu'elles reçoivent servent d'abord à combler des déficits aggravés auxquels les charges supplémentaires qu'on leur a imposées, parfois sans nécessité apparente absolue (comme par exemple la réduction à 39 heures, qui sont parfois 38 heures, de la durée légale du travail), ne sont pas étrangères.

La responsabilité américaine

Faut-il vraiment, pour expliquer la crise, appuyer, comme l'a fait une nouvelle fois M. François Mitterrand, sur les responsabilités américaines ? Le président Carter pratiquait une politique de bas taux d'intérêt, d'augmentation des dépenses publiques, de stimulation systématique de l'activité dont le dollar faisait à l'époque les frais. Son successeur a pris le parti contraire avec comme résultat une forte montée du dollar. L'Europe pourtant s'était plainte du laxisme du président Carter, comme elle l'a fait par la suite de la rigueur du président Reagan.

Les critiques d'aujourd'hui comme celles d'hier contiennent beaucoup de vrai. Mais le fait que l'Europe soit mal à l'aise avec une monnaie américaine forte comme avec une monnaie faible, qu'elle supporte mal les effets de la politique américaine, quelle qu'en soit l'orientation, incline à penser que les causes d'une crise universelle sont également universelles et que le Vieux Continent a sécrété au moins en partie les déboires qu'il connaît aujourd'hui. La fragilité financière des entreprises est-elle un phénomène typiquement américain ? En réalité, la situation à cet égard est encore plus dégradée en France qu'elle ne l'est en Amérique, les nationalisations ont joué à cet égard un rôle de révélateur, transférant au budget de l'État la charge automatique de renflouer des sociétés « au rouge ».

M. François Mitterrand, à la suite de ses prédécesseurs, à commencer par le plus illustre d'entre eux, s'en est encore pris aux États-Unis pour avoir « *cassé le système monétaire* ». Leur responsabilité est effectivement très grande, mais la faiblesse chronique du franc français depuis janvier 1974 (pour ne pas remonter à la contestable dévaluation du mois d'août 1969 décidée par Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing) n'est-elle pas un des facteurs principaux de l'instabilité monétaire en Europe ?

Parer au plus pressé

M. Jacques Delors a exprimé plusieurs fois son intention de vouloir convaincre ses collègues européens à Bruxelles de prendre certaines mesures de relance dont il attend, calcul hasardeux, une diminution des déficits publics (par augmentation des recettes). M. François Mitterrand a confirmé que telle était bien l'intention de l'Élysée quand il a dit qu'il aimerait bien voir « *un peu d'oxygène venir d'Europe* ». Au fil du journal d'Antenne 2, M. Mitterrand a défini les objectifs principaux du gouvernement au cours des prochains mois. La décision de freiner la progression des dépenses publiques a été confirmée indirectement par l'intention de plafonner les prélèvements obligatoires.

Mais en parlant plusieurs fois de la nécessité d'aboutir à une répartition plus juste des revenus, M. Mitterrand a rappelé l'orientation politique générale de son gouvernement. Il a insité, comme l'avait déjà fait dans son allocution du Premier de l'an, sur l'expansion nécessaire de la formation des jeunes. Il s'est félicité du fait que le chômage progresse moins en France, mais ce résultat n'est-il pas obtenu par l'obligation plus ou moins formelle faite aux grandes entreprises, et notamment aux entreprises nationalisées, de ne pas licencier ? Préoccupation bien compréhensible, mais il va peut-être à l'encontre du souci de modernisation de l'appareil de production.

L'ambiguïté de la politique du gouvernement vis-à-vis des entreprises se manifeste d'abord dans le secteur public. Quant aux chefs d'entreprise du secteur privé, on serait presque tenté de penser qu'il ont un cœur de pierre – ou une intelligence de bois – après l'appel réitéré qui vient d'être fait à leur bonne volonté. Beaucoup dépendra du climat que le gouvernement saura ou ne saura pas rétablir. Et ce climat ne pourrait s'améliorer que s'il cessait de donner l'impression de reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre, comme ce fut le cas pour l'indexation du pouvoir d'achat ou certaines conditions posées à l'indemnisation des chômeurs.

A la suite de M. Pierre Mauroy, M. François Mitterrand, qui se défend d'être protectionniste, a par avance justifié de nouvelles mesures de protection aux frontières, destinées à la fois à soulager les structures industrielles les plus exposées, en s'opposant à l'« avalanche » de certaines importations, mais aussi à défendre le franc. Cette dernière justification d'une politique plus restrictive d'achat à l'étranger est plus nouvelle. Elle est venue confirmer l'impression d'ensemble qu'on continue à parer au plus pressé, en laissant dans le flou, de peur de mécontenter tout le monde, les décisions difficiles qu'il faudra bien prendre pour essayer de réaliser les louables intentions exprimées.

PAUL FABRA.

Technologie : un effort gigantesque de formation

Oubliée, passée sous silence par la plupart des théoriciens patentés de l'économie, la dimension technologique de la crise apparaît aujourd'hui au grand jour. Le monde vit bel et bien, avec l'irruption de l'électronique, une seconde révolution industrielle. Si les mutations engendrées par la machine à vapeur et la maîtrise de l'énergie se sont étalées sur un siècle, la révolution électronique se développe sur une génération.

La crise, la concurrence internationale, obligent les entreprises des pays industrialisés à améliorer leur compétitivité. L'électronique et ses multiples applications permettent ces gains de productivité. Dans le secondaire à travers la robotique. Dans le tertiaire avec la bureautique.

Le moindre des paradoxes n'est pas que ces investissements massifs qu'il faut faire dans l'automatisation de nos entreprises soient générateurs dans l'immédiat de chômage. Même si, à terme, les activités liées à toutes ces nouvelles technologies généreront des emplois « différents », il reste à traverser une « période charnière ». Celle où il faut tout à la fois investir dans des usines modernes, financer le chômage structurel, former le personnel et la population aux nouvelles techniques.

Ce constat, le président de la République l'a fait sien aujourd'hui. Ce lettré, formé à l'image de sa génération aux humanités traditionnelles, est bel et bien fasciné par toutes les possibilités de développement qu'offrent les nouvelles technologies. Il n'est que de l'écouter lorsqu'il parle des ordinateurs personnels qui vont envahir notre vie quotidienne, des bouleversements qu'ils vont entraîner dans l'éducation des enfants, qui « *enseigneront l'informatique à leurs parents* ». Tous ceux qui côtoient l'irruption de la micro-informatique, de la vidéo, en font déjà l'expérience.

Mais M. Mitterrand sait aussi que, porté précisément au pouvoir pendant cette période charnière, il sera jugé par l'Histoire sur son aptitude à placer le pays sur la voie de la société post-industrielle. Au discours sur la nécessité de l'automatisation, le président apporte désormais la dimension de la formation. Notamment celle des jeunes et, plus encore, celle des dix-huit-vingt-cinq ans, qui ont reçu, trop souvent ces dernières années, une formation inutile, dépassée.

La formation professionnelle, faut-il le rappeler, a malheureusement trop souvent été détournée de ses objectifs. Il s'agit de revenir à plus d'efficacité, de former des gens pour qu'ils trouvent des emplois d'un type nouveau.

Les deux dernières décennies ont été marquées par une délocalisation de bien des industries vers les pays de main-d'œuvre à bon marché. La fin du siècle risque fort de voir un mouvement inverse. Les industries s'installeront de plus en plus là où il existera une main-d'œuvre qualifiée, intégrant toutes les dimensions des nouvelles technologies.

De l'aptitude du pays, et de ses gouvernants, à mener à bien ce gigantesque effort de formation dépend pour une large part la place que la France occupera dans cette nouvelle société industielle.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Les réactions

M. LEROY (P.C.F.) : des idées qui nous sont familières

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, écrit, dans *l'Humanité* du lundi 3 janvier : « *Nous retrouvons des idées qui nous sont familières dans les propos du président de la République, affirmant, hier, que l'axe de l'action gouvernementale demeurait une plus grande justice sociale et soulignant que la France ne devait pas choisir la voie de la récession. Et il est bien vrai que le développement de la production française, celui de la formation professionnelle et la garantie du pouvoir d'achat demeurent des moyens essentiels d'une grande action nationale.* »

M. Leroy souligne, d'autre part, que « *la France ne peut être simple spectateur* » face aux négociations sur la limitation des armements. « *Elle doit jouer un rôle actif, elle le peut, elle en a les moyens* », affirme le directeur de *l'Humanité*.

● **M. JEAN POPEREN, membre du secrétariat national du P.S. :** « *Trois prises de position méritent plus particulièrement, me semble-t-il, d'être retenues. D'abord, le chômage : il m'a paru tout à fait opportun que l'entretien s'ouvre à propos de l'intervention, combien émouvante, d'un jeune chômeur. Le président a situé le moment actuel de notre effort : à ce jour, nous avons pu panser les plaies mais pas encore les guérir. La paix : jamais sans doute n'avait été exprimée de manière aussi nette la nécessité de redresser la situation créée par l'installation des SS 20 soviétiques. L'école : l'hommage rendu à l'enseignement public souligne, par là même, l'importance de la réalisation de ce grand service public laïque pluraliste de l'enseignement.* »

● **M. MICHEL PINTON, secrétaire général de l'U.D.F. :** « *François Mitterrand n'a pu dissimuler l'échec de sa politique et de celle de son gouvernement : échec de la décentralisation en Corse, où la violence se développe, échec devant le chômage, que le pouvoir est incapable de réduire, échec dans la reconquête du marché intérieur, échec devant la baisse du niveau de vie. Face à tous ces échecs et aux dures réalités que la France et les Français devront affronter en 1983, François Mitterrand n'a opposé que des banalités et un discours lénifiant. Le pouvoir n'est jamais, depuis vingt mois, apparu aussi dépassé et désemparé.* »

● **M. ANDRÉ ROSSINOT, secrétaire général du parti radical :** « *Au-delà d'un discours terne, c'est un président de la République crispé, mal à l'aise, qui est apparu aux Français. Il leur faudra prendre leurs difficultés en patience. On leur explique la crise, on panse leurs plaies, on justifie la relance sociale sans parler du grave échec économique. C'est l'aveu de l'incapacité du gouvernement à maîtriser les événements, de la nécessité d'un peu d'oxygène venu d'ailleurs. Entre la crise de 1983 et l'ordinateur de l'an 2000, François Mitterrand n'a rien à proposer aux Français.* »

● **M. YVES LANCIEN, député de Paris, chargé de mission pour la défense au R.P.R. :** « *Bien qu'il ait confirmé sa précédente analyse sur le déséquilibre des forces en Europe, le chef de l'État n'a rien dit ou annoncé qui soit de nature à rassurer les Français sur la permanence de l'effort de défense de la France.* »

● **M. ANDRÉ BERGERON, secrétaire général de F.O.,** a exprimé son accord avec le président de la République « *pour considérer que les charges sociales supportées par les entreprises ont atteint un niveau qu'en aucun cas on ne peut dépasser* ». Il a réaffirmé, cependant, qu'il ne faut pas laisser « *mettre en cause, comme c'est actuellement le cas, certaines dispositions importantes du système des ASSEDIC* ». M. Bergeron a, d'autre part, apprécié « *la fermeté dont* [M. Mitterrand] *a fait preuve en ce qui concerne les dangers du déséquilibre des armements nucléaires entre l'Ouest et l'Union soviétique et la nécessité de le réduire* ».

● **LE FRÈRE PHILIPPE GOUAULT, secrétaire général de l'enseignement libre :** « *Lorsque François Mitterrand affirme que l'enseignement libre sera pluraliste, décentralisé, privé, j'en suis extrêmement heureux. Cependant, le texte qui était celui de M. Savary était finalement celui d'une intégration. La seule chose qui me rassure est de voir que M. Mitterrand contrôle ses ministres, qu'il s'agit éventuellement d'un souhait, d'une tendance, et non pas d'un projet dur d'intégration, si j'en crois les paroles de M. Mitterrand. J'ai apprécié qu'il soit le garant des choix spirituels.* »

POLITIQUE

La situation en Corse après les violences du week-end

Plasticages, racket et « sanction du crime »

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) le reconnaît désormais : il lève un « *impôt révolutionnaire* ». C'est dire qu'il se livre au racket contre des Corses et des « continentaux » aisés. Les policiers estiment que le mouvement séparatiste s'est ainsi — déjà — constitué un « trésor de guerre ».

Cet aveu du F.L.N.C. n'est pas un hasard. Pourquoi cacher ce que tout le monde savait et murmurait ? Le docteur Jean-Paul Lafay, vétérinaire, était l'objet d'un racket. Il se refusait à payer et l'avait fait savoir. Il a été « puni » de trois coups de révolver. Le docteur Lafay n'est pas le seul réfractaire. M. Thierry Cazon, pharmacien en Corse du Sud, a lui aussi refusé de verser sa dîme. Son officine a été plasiquée dans la nuit de samedi à dimanche. M. Henri Bourdiec, homme d'affaires, a lui aussi parlé. Ses biens ont été plastiqués à trois reprises.

Si les membres du F.L.N.C sont bien les auteurs de la tentative d'assassinat contre le docteur Lafay, cela marque un indéniable durcissement de la violence politique en Corse. En fait, ce durcissement du F.L.N.C. est évident depuis que le mouvement séparatiste place de nouveau sa politique sous la bannière du slogan *« I francesi fora »* (*« les Français dehors »*). Il serait encore amplifié si les séparatistes commettaient à nouveau des attentats sur le « continent ».

Cette évolution rapide de la situation fait de la Corse un enjeu politique national. L'opposition l'a bien compris. Le R.P.R. a envoyé une délégation parlementaire, qui a rédigé un rapport (*le Monde* du 31 décembre 1982). Le parti républicain a réagi vivement et va réunir son bureau politique le 6 janvier... Le pouvoir ne pouvait pas se cantonner dans le silence plus longtemps. Le président de la République a donc affirmé, lors de ses vœux à la nation : *« Il n'est pas de compromis quand la communauté nationale est en cause »*. Le surlendemain, dans un entretien avec des journalistes d'Antenne 2, M. Mitterrand a été plus précis : *« Tout ce qui devait être fait pour que la personnalité corse puisse s'affirmer a été fait (...). La loi républicaine, c'est la sanction du crime dans le respect du droit et cela dictera la politique du gouvernement. »* De tels propos étaient nécessaires et attendus. Selon M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), président de l'assemblée régionale de Corse, ils ont reçu *« un écho très favorable »*.

LAURENT GREILSAMER.

Le durcissement du F.L.N.C. pourrait conduire à de nouveaux attentats sur le continent

Correspondance

Bastia. — Il n'y a pas eu de trêve de la violence, en Corse, en cette fin d'année 1982 et en ce début de 1983. Au contraire, un nouveau pas vient d'être franchi dans l'escalade du terrorisme qui secoue l'île depuis le 11 février 1982, date de la reprise des attentats du F.L.N.C. La tentative d'assassinat du docteur Jean-Paul Lafay, commise dans la soirée du 31 décembre à Corte, a été, en effet, reçue par l'opinion insulaire comme une volonté délibérée de passer de la destruction des biens à l'élimination physique de ceux qui, par exemple, refusent de payer l'*« impôt révolutionnaire »* levé par le F.L.N.C.

S'il ne fait guère de doute que l'homme en treillis, le visage masqué par un passe-montagne, un revolver de calibre 9 mm au poing, qui a tiré à bout portant et à trois reprises sur le vétérinaire de Corte soit un militant du F.L.N.C., il reste pourtant à établir les raisons exactes de son geste et, surtout, pourquoi M. Lafay a été choisi comme la première victime d'une « stratégie d'élimination physique ». Pour l'organisation indépendantiste, le docteur Lafay avait, semble-t-il, un double « tort » : celui de résister au racket politique dont il était l'objet et celui d'avoir accordé, le 31 décembre dans l'après-midi, un entretien télévisé à des journalistes d'Antenne 2.

Le vétérinaire ne craignait pas de parler. Au mois de juillet dernier, ne comprenant pas pourquoi il était la cible du F.L.N.C. (sa maison allait être mitraillée le 1er novembre), il avait demandé à rencontrer des interlocuteurs du mouvement clandestin. Ce lui fut accordé. A la suite de ce face-à-face dans le maquis, M. Lafay, persuadé d'avoir reconnu l'un de ses interlocuteurs masqués, lui avait téléphoné pour le menacer de le dénoncer si de nouvelles pressions étaient exercées contre lui et si l'organisation clandestine s'obstinait à lui réclamer 3 000 F par mois d'*« impôt révolutionnaire »*. M. Lafay a tenu sa parole. Après son agression, il a donné le nom de la personne qu'il soupçonnait. Interpellée dans la soirée du 31 décembre, celle-ci a été relâchée : elle disposait d'un alibi.

Transporté d'urgence à l'hôpital de Bastia, et alors qu'on pouvait craindre le pire, le docteur Lafay retrouvait rapidement ses esprits. Il a été touché à un poignet, à une épaule et au thorax. Ses jours ne sont pas en danger. Sur son lit d'hôpital, il a réitéré ses accusations, affirmant que son agresseur appartenait au F.L.N.C. ou à une de ses fractions dissidentes. *« Ces derniers jours,* a-t-il ajouté, *j'ai reçu de nouvelles lettres de menace où l'on me disait : « Il faut partir ou payer. »* Ne voulant pas céder au chantage *« d'une petite bande d'individus qui veulent,* selon lui, *s'abritant derrière des motifs soi-disant politiques, se remplir les poches »*, M. Lafay ne semble pas décidé à quitter la Corse, d'autant qu'il s'y dit soutenu *« par de nombreux amis »*. M. Lafay, durant son hospitalisation, a été placé sous la protection de la police.

Dans la nuit du 1er au 2 janvier, à Petreto-Bicchisano, cette fois en Corse du Sud, c'est l'officine d'un pharmacien, M. Thierry Cazon, qui a été visée. Depuis le mois de mai 1982, M. Cazon est pressé de payer l'*« impôt révolutionnaire »*. Il s'y était refusé, mais avait choisi de céder une partie de son commerce à une pharmacienne corse avec laquelle il s'était associé. Cela n'a pas suffi à le dédouaner aux yeux du F.L.N.C. qui, après une dernière mise en garde, a choisi de passer aux actes.

« Clarifier »

Avant ce double attentat qui marque un durcissement militaire de l'organisation clandestine, le F.L.N.C. avait pris soin de rendre publique une double initiative. La veille de Noël, elle faisait savoir par son canal habituel les actions qu'elle n'avait pas commises, afin de couper court à *« l'utilisation de la violence de droit commun pour discréditer »* ses *« actions politiques »*. Elle démentait aussi avoir perpétré 68 attentats et notamment celui contre le garde mobile en faction devant la centrale thermique du Vazzio. Elle précisait, en outre, que, depuis le 20 août 1982, date officielle de la rupture de la trêve, elle avait revendiqué 335 actions violentes. En 1982, 680 attentats ou tentatives d'attentats ont été perpétrés en Corse, et, si l'on y ajoute les incendies criminels, les coups de feu, les agressions, ce sont 845 actions violentes qui ont été commises durant l'année écoulée.

La seconde initiative prise par le F.L.N.C. pour *« clarifier la situation »* a été de reconnaître de double *racket politique qu'il exerce sur les* Corse aisés et les « continentaux ». Tous se passe comme si, avant *d'aller plus loin dans sa stratégie* déstabilisatrice, l'organisation indépendantiste avait voulu mettre au *clair plusieurs points délicats. Dans* les milieux bien informés, on s'accorde à reconnaître que le *F.L.N.C. pourrait ne pas en rester* là. Face à une action policière de grande ampleur, telle qu'elle paraît se *préparer*, le F.L.N.C. *serait tenté*, en guise de représailles, de recommencer ses actions en France continentale qu'il a *abandonnées depuis* le mois d'août dernier.

DOMINIQUE ANTONI.

Comment les séparatistes justifient l' « impôt révolutionnaire »

Le 27 décembre, pour la première fois, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a confirmé qu'il se livrait au racket qualifié d'*« impôt révolutionnaire »* (*le Monde* du 29 décembre). Nous publions ci-dessous ce communiqué du F.L.N.C. dans son intégralité :

« Devant l'utilisation de la « violence de droit commun » dans le but évident de discréditer nos actions politiques, la direction politico-militaire du Front a décidé de prendre un certain nombre de mesures conservatoires... Nous confirmons officiellement notre démarche dans le sens de la recherche d'un soutien à notre mouvement par la participation financière d'un certain nombre de Corses ayant des affaires importantes. Parallèlement, nous confirmons notre démarche d'un « impôt révolutionnaire » à un certain nombre de Français qui profitent grandement de la « colonisation et de ses bienfaits »... Pour ceux-là, cela implique en retour que nous leur laissons seulement un certain nombre de facilités pour quitter la Corse dans les meilleures conditions pour eux.

» Quant aux Français désireux de s'intégrer à notre lutte, une participation financière peut, entre autres, montrer leur volonté d'intégration. Mais cette intégration n'est envisageable que pour ceux dont les intérêts économiques ne sont pas en totale contradiction avec les intérêts collectifs de notre peuple. Les personnes correspondant à ces diverses catégories ont, depuis quelques jours, été averties de la parution de ce communiqué. Et un nouveau code d'authentification leur a été transmis. Celles qui n'ont pas été averties doivent comprendre qu'elles n'ont jamais eu affaire à nous... Nous leur demandons de le faire savoir et de ne plus payer.

» Il n'y a aucune comparaison possible entre notre démarche consistant à percevoir des soutiens financiers ou à prélever l'impôt révolutionnaire, démarche qui est politique, et le racket de droit commun qui a tendance à vouloir utiliser le terrain politique pour mieux se camoufler. Le racket procède uniquement d'intérêts particuliers relevant du banditisme de grand chemin et de pratiques mafiosi, alors que notre démarche privilégie l'intérêt national et collectif de notre peuple. Nous condamnons ce racket et nous ne le tolérerons jamais dans la Corse de demain.

» Par ailleurs, nous dénonçons la campagne de menaces téléphoniques ou autres à l'encontre d'apparentés corses ou de certains non-Corses intégrés. Cela ne peut être que le fait de provocateurs ou d'imbéciles. Nous rappelons aux nationalistes sincères désireux d'œuvrer contre le colonialisme que l'action isolée ne peut servir que les manipulations et les provocations en préparation. Elle sème le trouble et la confusion dans notre peuple et permet au colonialisme et à ses relais de discréditer notre action politique. Dans les mois à venir seront rendues effectives d'autres mesures conservatoires... »

Les principes bafoués

A mesure que s'accélère la spirale de la décomposition et de la violence en Corse, l'échec des politiques menées jusqu'à maintenant vis-à-vis d'un des territoires de la nation apparaît quasi total. Les trois principes républicains de base se trouvent déconsidérés : la solidarité, la loi — plus exactement les nouvelles lois du 2 mars et du 30 juillet 1982 — et l'ordre.

Les gouvernements d'avant le 10 mai 1981 avaient cru qu'on pourrait résoudre la question corse — c'est-à-dire, selon eux, les problèmes des Corses — comme on s'était attaqué aux handicaps économiques et géographiques de la Bretagne ou du Massif Central, par l'argent des subventions publiques : les chèques calmeraient les Corses. Et que de milliards, pas toujours mal employés d'ailleurs, ont été versés à l'agriculture, la viticulture, les transports, les ports et les aéroports, le tourisme et les zones industrielles ! On pourrait fort bien régler une affaire politique par des mesures d'aménagement du territoire. Point n'était besoin de mettre en branle une réforme institutionnelle. C'eût été dangereux car les autres régions, turbulentes ou plus sensées, en auraient pris de la graine.

On a vu les résultats de cette politique, partielle et inadaptée, des gros sous.

Il fallait s'attaquer au cœur du malaise, aux causes mêmes de la question corse et, pour concrétiser la spécificité de la situation de l'île et de sa culture, aborder sans ambages le terrain constitutionnel et politique.

Mais pas plus que la politique de la solidarité (poursuivie après mai 1981) celle de la loi n'a calmé tous les esprits en Corse. La loi nouvelle et les élus, c'est-à-dire ceux qui en sont les gardiens, se voient chaque jour bafoués, la première dans ses institutions, les seconds dans leur légitimité et leur balbutiante action. Toute cette réforme législative, toutes ces élections pendant l'été, toutes ces missions de magistrats pour que règne le droit, toutes ces réformes de structures, tout cela et tout cet argent pour le pitoyable résultat que l'on sait ! Une assemblée ridiculisée, presque impuissante, la majorité du peuple corse inquiète, les autres Français du continent exaspérés et prêts à lancer sans nuance : *« Eh bien ! qu'on la leur donne leur indépendance ; ils nous coûtent assez cher ! »*

L'ordre et la sécurité publics, le troisième principe républicain, subissent eux aussi la pire des vexations : une poignée de hors-la-loi font la loi. La police enregistre trop d'échecs, les services de renseignements sont impuissants à infiltrer le F.L.N.C. et ses mille métastases, le racket s'organise, l'Etat, en dépit des dénégations solennelles des plus hauts responsables, est incapable et comme honteux de sa faiblesse. Quelques dizaines d'irréductibles, que séduisent à la fois le rêve fou d'indépendance et l'assassinat, imposent à l'immense majorité ses méthodes, son endoctrinement et sa terreur.

F. GROSRICHARD.

M. Mitterrand refuse toute solution de compromis

(Suite de la première page.)

On peut aussi bien admettre que, en jouant la carte politique du statut particulier, le pouvoir a voulu marginaliser un mouvement dont le prestige devait beaucoup à la répression dont il était l'objet. De ce point de vue, il est peut-être hâtif de parler de l'échec de la politique corse de la gauche.

Avec l'élection au suffrage universel d'une assemblée de Corse dotée de pouvoirs « particuliers », s'est engagée, en fait, une course de vitesse avec les véritables vainqueurs du scrutin régional : les autonomistes de M. Edmond Simeoni. Ces derniers, comme d'autres forces politiques de gauche (socialistes, communistes et radicaux de gauche de la Corse-du-Sud) et de droite (les giscardiens proches de M. José Rossi), veulent jouer le jeu des nouveaux pouvoirs. L'objectif du F.L.N.C. — identique en cela, et en cela seulement, à celui du R.P.R. — est d'apporter la preuve que ce type de compromis institutionnel n'est pas viable.

En ce sens, *l'Humanité* n'a pas tort de relever que *« les tireurs Corses s'en prennent aux continentaux, mais ce sont les Corses qu'ils visent »*.

On ne saurait, non plus, perdre de vue la perspective des élections municipales. Les nationalistes, a expliqué le chef de l'Etat, en prônant l'abstention lors des élections régionales, *« n'ont pas été écoutés »*. Ils auraient donc échoué. C'est précisément ce que craint la C.C.N. (Consulta di i cumitati naziunalisti), qui se veut la vitrine légale du « mouvement révolutionnaire » et qui envisage d'être présente au scrutin du *mois de mars prochain* dans plusieurs villes. Les nationalistes cherchent donc à se concilier l'opinion *insulaire*, d'une part en intimidant les continentaux — car ils pensent que le mot d'ordre *« les Français dehors »*, que l'on peut *traduire* par « la Corse aux Corses », est populaire — et, d'autre part, en cherchant à s'insérer dans un débat politique à peine renaissant.

La perspective des élections municipales n'est pas absente, *non plus*, de l'émotion que suscite cette affaire en France continentale. L'opposition, qui, de longue date, a fait de la Corse une pomme de discorde avec la majorité, peut être tentée d'exploiter à son avantage la situation dans l'île. M. François Léotard, secrétaire général du P.R., a, sans nul doute, pris ce chemin (voir ci-dessous). *L'opposition* peut aussi considérer les dangers réels que recèle cette situation, et s'abstenir de jeter de l'huile sur le feu. *De ce* point de vue, l'actuel silence de M. Jacques Chirac est de bon augure. *Il* est vrai que le chef de l'Etat a fait droit à la demande du R.P.R. : la mission envoyée dans l'île par le mouvement chiraquien souhaitait une déclaration solennelle sur le caractère français de la Corse : c'est chose faite.

S'ajoute à la complexité de la question corse le fait que le pouvoir central autant que le nouveau pouvoir régional semblaient plutôt, jusqu'à présent, engagés dans une course de lenteur. Le premier tarde à définir les compétences de l'assemblée de Corse, le second tarde à s'affirmer.

En outre, les socialistes eux-mêmes ne sont pas indemnes de toute responsabilité : la démocratie a encore des progrès à faire dans l'île ; et les relais socialistes du pouvoir central n'ont guère apporté la preuve qu'ils œuvraient réellement au changement, c'est-à-dire à la fin du système des clans.

Le pouvoir peut toutefois être crédité d'avoir agi avec la plus extrême prudence. Il gagnera à ne pas s'en départir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

POUR L'UNION FRANÇAISE

C'est un peu après que les pieds-noirs rapatriés eurent défriché *la plaine orientale*, que les attentats ont commencé en Corse. C'est parce que les jeunes Corses *ne trouvaient plus au-delà* des mers des champs d'action pour exprimer leur surcroît de vitalité qu'ils le firent dans leur île. Pour que le calme revienne, M. Mitterrand ne pourrait-il pas « donner l'ordre » — puisqu'il affectionne maintenant cette expression — de replanter du maquis dans la plaine orientale à la place des vignes et des orangers, et de reconquérir la Cochinchine, le Congo, l'Oubangui-Chari, et... l'Algérie ? L'Empire, en somme.

ANDRÉ PASSERON.

Les réactions

M. ALFONSI : La Corse est terre de France et le restera

M. Prosper Alfonsi, président de l'Assemblée régionale de Corse (M.R.G.), a estimé, le 3 janvier, que *« les déclarations du président de la République avaient reçu en Corse un écho très favorable »*.

Parlant des récents attentats liés à la levée d'un « impôt révolutionnaire » par le F.L.N.C., M. Alfonsi a déclaré : *« Ils n'ont pas le droit, ces tenants de la violence, d'engager la Corse sur des voies de l'aventure (...). Ce faisant ils ne se mettent pas devant ce peuple corse, mais en dehors de ce peuple corse qui les désavoue, qui crie son indignation et qui ne les a jamais mandatés pour parler et agir en son nom. »*

« Le changement et le statut particulier n'ont pas de pire ennemi que cette violence (...) », a-t-il poursuivi. *Il faut bien qu'ils sachent que la Corse est terre de France, et, quoi qu'il advienne, elle le restera. Il faut aujourd'hui de toute urgence donner à la démocratie les moyens de se défendre car c'est bien la démocratie qu'on veut chasser de Corse. »*

● **LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (section d'Ajaccio)** : *« Après avoir utilisé la théorie de la « colonisation de peuplement » pour camoufler ses actions racistes, le F.L.N.C. déguise aujourd'hui ses opérations de racket sous l'appellation d'« impôt révolutionnaire ». Qui les dirigeants du F.L.N.C. croient-ils tromper par ce subterfuge ? S'ils avaient la moindre idée de la démocratie, ils sauraient que son principe premier est le consentement de l'impôt par le peuple (...)*

» Les dirigeants du F.L.N.C. se rendent-ils compte que les Corses en ont assez de ces crimes et de ces délits commis honteusement au nom du peuple corse ? Ne voient-ils pas toutes ces femmes et tous ces hommes, qui ont tant de fois manifesté pour la libération des prisonniers politiques attendre maintenant que la justice, dans le respect du droit, puisse enfin intervenir efficacement et libérer la Corse de cette plaie qui l'empêche de s'engager dans la voie du développement avec tous les citoyens respectueux de la démocratie ? »

● **LA FÉDÉRATION DE HAUTE-CORSE DU P.S. A RÉAGI** en déclarant que *« ceux qui prétendent par ces méthodes lutter pour l'indépendance de la Corse obéissent en fait à des motifs peu avouables qui sont : le racisme, le racket et la vénalité »*. Les socialistes corses, ajoutent : *« Qui peut croire encore que ce sont des Corses qui agissent avec ces méthodes venues d'ailleurs et prétendent défendre un peuple dont ils bafouent toutes les traditions ? »*

● **M. FRANÇOIS LÉOTARD, secrétaire général du parti républicain**, s'est déclaré, dans un communiqué publié dimanche 2 janvier à Paris, *« profondément bouleversé »* par l'attentat dont a été victime vendredi soir, à Corte, le docteur Jean-Paul Lafay : *« Devant l'escalade de la violence en Corse, déjà dénoncée (...) comme une déclaration de guerre contre la République, le parti républicain convoque le 6 janvier son bureau politique en réunion extraordinaire, afin d'examiner d'urgence la position que le parti doit prendre devant le danger qui menace l'intégrité de la République. »*

● **LE MOUVEMENT « LE RECOURS »** : *« Après son appel solennel lancé le 1er janvier 1983 au chef de l'Etat au sujet de l'inquiétante dégradation de la situation en Corse, la confédération du « Recours » enregistre avec satisfaction les réponses claires et précises apportées par le président de la République, confirmant notamment que dès lors que la communauté nationale était en cause il n'y avait pas de compromis possible. »*

M. Jacques Roseau, porte-parole du « Recours », considère *« que les 18 000 rapatriés installés dans l'île, solidaires de leurs compatriotes continentaux et de l'immense majorité de la population corse, seront rassérénés par la détermination du chef de l'Etat quant à l'application de l'ordre public, garant de leur sécurité quotidienne et de leur avenir en Corse. »* M. Jacques Roseau estime aussi que *« le pouvoir actuel est d'autant mieux placé pour assurer la loi républicaine qu'il a été aussi loin que possible par ses actes de clémence dans la voie démocratique, en sachant préserver l'expression de la personnalité de la Corse »*.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Dans *L'Humanité*, Bernard Frédérik écrit : *« La lutte « anticolonialiste » dont se prévalent les terroristes n'est qu'un prétexte. L'enjeu est autre. C'est la démocratie, c'est le socialisme, dont, sous l'influence des communistes, sur le continent et en Corse, les travailleurs pourraient plus massivement prendre conscience qu'il est* la *solution à la crise* (...).

» Que ce soit en tirant les ficelles — on connaît les liens entre le R.P.R., le SAC et les terroristes de Francia — ou en en utilisant, l'impact, la droite fait son profit du terrorisme corse.

» Le R.P.R. local a fait campagne, au nom de l'« unité nationale », contre l'élection de l'assemblée régionale et le statut particulier voté en février 1982. Il n'est pas fâché aujourd'hui de crier haut et fort que la décentralisation, la démocratie, n'ont rien réglé. Et toute la presse de droite de proclamer l'« échec » de la politique gouvernementale.

» C'est un défi. Il faut le relever. En mettant hors de nuire les plastiqueurs, sans glisser sur la pente de la répression de masse, comme à l'époque d'Aléria. Mais surtout en s'attaquant, rapidement, au mal corse, qui est une complication du mal français : le chômage, l'inflation, l'abandon culturel. Et il faut le faire avec *les Corses.*

C'est ainsi seulement que la démocratie triomphera des comploteurs de l'ombre. »

Xavier Marchetti indique dans *Le Figaro* : *« Les choses qui devaient être dites l'ont été. Encore que, sur l'affaire corse, on eût aimé moins d'autojustification d'une expérience de décentralisation hasardeuse et hâtive qui portait en germe le déchaînement des violences et des haines. La loi républicaine n'y sera rétablie que si l'on puise dans l'échec même d'une réforme mal venue assez de résolution pour accorder les actes aux paroles. »*

Pour Pierre Sainderichin dans *France-Soir* : *« Qu'il soit issu de la gauche ou de la droite, tout président de la République aurait dit, comme l'a fait François Mitterrand, que dès le moment où, en Corse, « la communauté nationale est en cause, il n'y a pas de compromis possible ». Ce constat a valeur d'ordre pour la police et d'incitation pour la justice, « afin que la sanction du crime » s'abatte sur les instigateurs et les auteurs des attentats. »*



POLICE

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ILOTAGE

Le garde-champêtre des villes

Développer l'ilotage : telle est une des principales recommandations de la commission des maires sur la sécurité, dans le rapport qu'elle a remis en décembre 1982 au premier ministre. En la matière, l'expérience la plus accomplie, parce que la plus ancienne – elle date de 1974 – est celle de Toulouse.

De notre envoyé spécial

Toulouse. – « *Boucher, je te salue !* » La pause était prévue, inévitable. Dans ce quartier-dortoir, les Pradettes, en bordure de l'université de Toulouse-Le Mirail, la vie collective n'a que deux rendez-vous : la boucherie et, à gauche de celle-ci, l'épicerie. Il y avait bien à droite un marchand de journaux, un « *lieu idéal pour discuter avec les gens, mais, hélas ! il a fermé* ». M. Jean-Marc Dame sacrifie donc au salut quotidien. Ce jour-là, pas de confidence de l'ami boucher, juste quelques mots d'un client, gitan et chef de famille nombreuse, qui préfère planter sa roulotte loin du campement réservé aux nomades. L'homme du voyage ne semble pas apprécier la promiscuité : « *Si on gêne, on ira ailleurs.* » M. Dame a l'air de comprendre : il est là pour ça...

Unique promeneur régulier de ce quartier sans repères, M. Dame voudrait en effet en être la vigie, l'œil et l'oreille tout à la fois, l'arbitre des différends ordinaires et le conseiller des petites désespérances. Du moins est-ce l'ambition de son métier : trente-quatre ans, pied-noir débarqué à Brive en 1962, ancien C.R.S. qui préféra l'équipe nationale de rugby tant qu'il accepta les servitudes amères du maintien de l'ordre, M. Dame est depuis 1979 gardien de la paix îlotier, en charge de l'îlot nº 50 de la ville de Toulouse, qui en compte cinquante-cinq.

Le voici donc, en ce morne après-midi d'hiver, tournant sur son territoire, seul, à pied et sans poste de radio : « *On l'a abandonné, cela nous rendait suspects, distants. Maintenant les gens nous invitent à téléphoner de chez eux.* » 8 heures-midi, 14 heures-18 heures, c'est l'horaire d'année scolaire, encadré de deux sorties d'école à surveiller – « *L'été, on s'adapte, les rues sont plus animées le soir : 13 heures-20 heures, 16 heures-23 h 30...* » La ronde solitaire ou l'essence du travail d'îlotier : être là, être vu, être abordable, écouter les doléances, connaître les querelles de voisinage, savoir « *ce qui cloche* ». Sans compter les causettes nécessaires ici et là. M. Dame fait en une bonne demi-heure le tour de son îlot. Il nous montre son tout-venant, en vrac : cette plaque d'égout disparue qu'il a fait remplacer rapidement en s'adressant directement à la mairie ; ce gardien d'immeuble auprès duquel il vérifie une rumeur, le séjour d'un homme en imperméable beige dans les caves ; cette route pour laquelle il veut obtenir un feu rouge « *en coordination avec le président de l'association des locataires des H.L.M.* » ; ces faux démarcheurs, petits escrocs à domicile dont on lui signale le passage ; ces dires de locataires acariâtres, prompts à dénoncer les tapages nocturnes de voisins, qu'il faut vérifier et démentir en douceur ; ces recoins d'un étage où traînent des deux-roues divers et à l'abandon, dont il relève scrupuleusement les références ; ces impacts de balles sur les vitres d'un centre socio-culturel en construction...

Arranger

La ronde ou la pêche à l'information, au détail révélateur, aux petits rouages qui grincent. Qui dit ronde, cependant, sous-entend quadrillage, surveillance... Ce fut à Toulouse une des craintes au début de l'îlotage ; la peur d'une répression plus sournoise, presque plus familière, domestique en somme. Ce n'est pas le point de vue de M. Dame ni du chef adjoint du service des îlotiers – quatre-vingt-sept fonctionnaires en tout, – le brigadier-chef André Rodriguez. « *Les îlotiers ont voulu abandonner en partie le côté répressif de la profession pour s'attacher à la prévention* », dit le texte qu'ils ont rédigé pour présenter leur mission. Aux îlotiers d' « *éviter les heurts qui se produisent inévitablement dans les grandes concentrations urbaines où la promiscuité est le facteur essentiel de l'agressivité générale (...) ; de faire en sorte que chacun respecte les limites au-delà desquelles il gêne son voisin, et cela par le contact et la discussion plutôt que par une répression aveugle* ».

M. Dame, comme la plupart de ses collègues, ne verbalise pas, ou rarement. Il essaie d'abord d'arranger, d'aider. Chaque fois qu'il a mené à bien quelque chose, il rédige une « fiche d'information » adressée au P.C. îlotier. A les feuilleter, on est surpris par le nombre de différends – y compris un vol d'un montant de 1 000 F – réglés à l'amiable sans procédure lourde ni engrenage judiciaire, parce que l'îlotier est connu de tous les protagonistes. Et la formule utilisée par les gardiens de la paix au début de ces fiches – « *J'ai été interpellé par M. X...* » – illustre un curieux renversement des rôles, où l'usager semble apostropher le policier. Foin d'angélisme toutefois : l'îlotier est une source d'information non négligeable pour les services de police judiciaire...

Mais la priorité reste bien la prévention, selon le commissaire divisionnaire Laurent, commissaire central de Toulouse et directeur départemental des polices urbaines. L'homme surprend. « *Partisan acharné des thèses de Badinter* », assure-t-il, il préfère la police-sentinelle à la police-soldat : « *L'îlotier, c'est le garde-champêtre du quartier.* » Il croit à ce travail dans les rues, en uniforme, auprès des gens, plus efficace à long terme, pense-t-il, que la multiplication d'unités spécialisées « *qui interviennent comme des patrouilles, un peu des commandos, déblaient le terrain comme à la guerre* ». Tandis que là, peut-être pourra-t-on prévoir l'incident, intervenir « avant ». Il plaide donc « *pour une police de la cité, une police étatique à caractère municipal* » qui puisse signaler aux élus municipaux « *tout ce qui touche à la voie publique et à l'intérêt de la population* ». Conception qui ne fait certes pas l'unanimité : « *Chez nous, certains disent que c'est un travail d'assistante sociale. Moi je prétends au contraire que c'est notre boulot : si on n'en est pas capable, on ne sera pas admis par la population. C'est cela être gardien de la paix : amener les gens à se tolérer les uns les autres.* »

Le projet plaît à M. Dame, « flic » heureux parce que valorisé et reconnu. Volontaire comme tous les gardiens-îlotiers, il est, dit-il, « *payé en retour* ». « *On a une réputation. Les gens, même si on ne leur a jamais parlé, nous connaissent. L'îlotier, on sait qu'il vous écoutera.* » Faire les sorties d'école, il est pour : « *Les enfants nous reconnaissent, nous remercient, voient le policier sous un autre jour et restent nos copains en grandissant.* » D'ailleurs, tous les mercredis, les îlotiers organisent des matches de football pour les jeunes. Certes, son îlot n'est pas un des plus difficiles : à Bagatelle, non loin de là, « *quartier des loyers les moins chers de Toulouse* », mosaïque de nationalités, ses collègues avouent un plus grand désarroi devant la misère, le vandalisme et le désespoir. Ils disent aussi leur échec à nouer le contact avec les éducateurs : « *Ils pensent qu'on va leur prendre leur place. Pourtant, il y a du travail pour deux : eux, ils s'occupent d'un cas jusqu'au bout ; nous, pas. On ne leur demande pas de collaborer mais au moins d'avoir des contacts avec nous : eux, ils pensent que, s'ils le font, les jeunes les prendront pour des donneurs.* »

M. Dame commente la visite : « *C'est très difficile un tel quartier. Mais si nous, la police, on ne vient pas rajouter d'autres ennuis, si on n'arrive pas en colonisateurs, si on traite ces gens comme on traite un Français, alors cela pourra marcher. Sinon, ils se révolteront.* »

EDWY PLENEL.

Dans le Val-d'Oise

« REPRÉSAILLES » CONTRE UN POLICIER

Un gardien de la paix parisien et son épouse ont été molestés à leur domicile de Persan (Val-d'Oise), le samedi 1er janvier, par cinq jeunes gens mécontents d'avoir vu, la veille, l'un de leurs camarades interpellé par ce policier. Le vendredi 31 décembre dans la soirée, ce fonctionnaire, qui est affecté à la préfecture de police de Paris, regagnait son domicile lorsqu'il surprit un mineur en train de briser les vitres d'un bâtiment de la sécurité sociale de Persan. Aussitôt, il interpellait le jeune vandale, et, peu après, ses collègues de Persan devaient, à leur tour, interpeller deux autres adolescents mineurs.

Le lendemain 1er janvier, cinq jeunes gens se présentaient au domicile du gardien de la paix en proférant menaces et injures, pour exercer des représailles. Sans utiliser son arme de service, le policier réussit à repousser sur le palier les importuns, mais, dans la bousculade, sa femme et lui devaient recevoir quelques coups ayant entraîné, pour chacun d'eux, une incapacité de travail de dix jours. Les auteurs de cette agression, tous mineurs, ont pu être identifiés et une enquête est en cours.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Claude Sigala porte plainte pour complot contre la sûreté de l'État

M. Claude Sigala, responsable du lieu de vie le Coral, à Aimargues (Gard), a porté plainte, vendredi 31 décembre, contre M. Michel Salzmann, juge d'instruction à Paris, et MM. Morin et Riou, commissaire principal et sous-commissaire principal de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme de la préfecture de police de Paris. Par l'intermédiaire de son avocat, Me Thierry Maleville, M. Claude Sigala, qui est incarcéré à la prison de la Santé pour « *attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans* » et « *excitation de mineurs à la débauche* », poursuit ces trois personnes pour « *coalition de fonctionnaires ayant pour objet un complot attentatoire à la sûreté de l'Etat* », « *subornation de témoins* », « *soustraction de pièces d'une procédure* » et « *usage d'un faux titre et d'une fausse qualité* ». D'autre part, M. Sigala a présenté une requête devant la chambre criminelle de la Cour de cassation pour que M. Salzmann soit dessaisi du dossier au profit de la chambre d'accusatio.

Enfin, Mes de Félice, Tubiana, Roux et Ottan, qui s'étaient jusque-là chargés de la défense du responsable du Coral, font savoir qu'ils se sont dessaisis du dossier.

● *Nominations de magistrats.* – Par décret du président de la République, sont nommés : procureur général près la cour d'appel de Grenoble, M. Guy de Bonnefoy des Aulnais, avocat général près la cour d'appel de Lyon ; procureur général près la cour d'appel de Metz, M. Mathieu Le Baut, procureur de la République à Nice ; procureur général près la cour d'appel de Reims, M. Jean Touzet, procureur de la République à Caen.

Tragique week-end sur les routes

Plus de cinquante morts et trois cents blessés, tel est le bilan provisoire – établi le 2 janvier dans la soirée – des accidents de route survenus pendant le week-end du 1er janvier.

Le plus grave accident s'est produit dimanche 2 janvier sur l'autoroute A 1 près de Péronne (Somme) : à la suite d'un carambolage d'une dizaine de véhicules, la voiture conduite par M. Francesco Porcheddu, vingt-quatre ans, a pris feu, et ses quatre passagers ont péri (son épouse, sa sœur et ses deux enfants).

Quatre jeunes gens ont d'autre part été tués le 1er janvier près de Chilleurs-aux-Bois (Loiret) dans une voiture qui s'est écrasée contre un arbre. Il s'agit de Denis Feuillet, vingt et un ans ; Philippe Georges, vingt-trois ans ; Sophie Georges, vingt ans ; et Laure Tivrier, vingt ans.

Une collision entre deux voitures à Gometz-la-Ville (Essonne) a provoqué la mort de trois gardiens de la paix qui allaient prendre leur service, le 1er janvier. Ce sont Jacques Couralet, vingt-neuf ans ; Jean-Paul Deville, quarante ans ; Michel Vallat, vingt-cinq ans. Dans l'Oise, un deuxième carambolage sur l'autoroute A 1, dimanche, où une quarantaine de véhicules ont été accidentés, n'a occasionné que des dégats matériels.

LES ÉVÉNEMENTS DE

LA VOIX DES ARMES

JANVIER

14. — ALBANIE : M. Adil Carcani est nommé premier ministre après le « suicide », le 18 décembre 1981, de Mehmet Shehu.

16. — GRANDE-BRETAGNE - VATICAN : Le Saint-Siège et la Grande-Bretagne décident d'établir de pleines relations diplomatiques.

19. — C.E.E. : M. Piet Dankert, socialiste néerlandais, élu président de l'Assemblée européenne, succède à Mme Simone Veil.

25. — ÉTHIOPIE : Lancement d'une grande offensive contre la rébellion en Erythrée.

26. — ITALIE : Le P.C. italien estime que le « modèle soviétique » est incapable de faire fonctionner « une véritable démocratie politique » après que la *Pravda* eut accusé, le 24, les communistes italiens d'apporter « une assistance active à l'impérialisme » en dénonçant les événements polonais.

26. — FINLANDE : M. Mauno Koïvisto, social-démocrate, est élu président de la République. M. Kalevi Sorsa, qui lui succède, le 17 février, comme premier ministre, forme un gouvernement de centre-gauche.

28. — ITALIE : Le général américain James Dozier, détenu par les Brigades rouges depuis le 17 décembre, est libéré par la police à Padoue.

FÉVRIER

3. — FRANCE-ALGÉRIE : La signature de l'accord franco-algérien sur le gaz inaugure « un nouveau type de coopération » entre les deux pays.

7. — COSTA-RICA : M. Luis-Alberto Monge, de tendance social-démocrate, remporte l'élection présidentielle. En mai, il succède à M. Rodrigo Carazo, d'orientation démocrate-chrétienne.

8. — IRAN : Le chef militaire des Moudjahidin et une dizaine de dirigeants de l'organisation sont tués par les forces de l'ordre à Téhéran.

12-19. — VATICAN : Jean-Paul II effectue en Afrique son premier voyage à l'étranger depuis l'attentat dont il a été victime en mai 1981.

18. — RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : Aux élections législatives, convoquées après la chute, le 27 janvier, du cabinet de M. Garret FitzGerald, le Fianna Fail (nationaliste) obtient 81 des 166 sièges contre 78 à la coalition sortante de centre gauche. M. Charles Haughey redevient premier ministre, le 9 mars, après huit mois d'opposition.

21. — C.E.E. : Réajustement de parités au sein du Système monétaire européen (S.M.E.) : le franc belge est dévalué de 8,5 % et la couronne danoise de 3 %.

23. — DANEMARK : Au nom de l'autonomie de leur province, 52 % des Grœnlandais demandent par référendum son retrait de la C.E.E.

26-27. — FRANCE-ITALIE : Visite officielle de M. Mitterrand à Rome.

MARS

3-4. — CENTRAFRIQUE : Échec d'une tentative de coup d'État des partisans de M. Ange Patasse. Ce dernier, d'abord réfugié à l'ambassade de France à Bangui, gagne le Togo le 13 avril.

6. — ÉGYPTE : Au procès des meurtriers de Sadate, cinq des vingt-quatre accusés sont condamnés à mort : ils sont exécutés le 15 avril.

12. — FRANCE-ÉTATS-UNIS : Visite-éclair de M. Mitterrand à M. Reagan à Washington.

23. — GUATEMALA : Une junte militaire, dirigée par le général Efrain Rios Montt, renverse le général Romeo Lucas auquel devait succéder le général Guevara, élu, le 7, président de la République.

24. — BANGLADESH : Le général Hussain Mohamed Ershad, chef d'état-major de l'armée, destitue le président Abdus Sattar, élu le 15 novembre 1981, et se proclame chef de l'État.

28. — EL SALVADOR : Les élections sont marquées par une participation élevée malgré les consignes de boycottage lancées par la guérilla. Les partis de droite remportent 36 des 60 sièges de l'Assemblée constituante. Les 24 autres sont obtenus par la démocratie chrétienne, parti de M. Napoléon Duarte, président de la junte au pouvoir soutenue par les États-Unis. Le 22 avril, le commandant Roberto d'Aubuisson, dirigeant de l'extrême droite, est élu président de l'Assemblée et, le 29 avril, M. Alvaro Magana, considéré comme politiquement « indépendant », est désigné par les députés pour être chef de l'État.

AVRIL

8. — IRAK-SYRIE : La Syrie ferme sa frontière avec l'Irak, puis, le 10, condamne l'oléoduc qui traverse son territoire pour acheminer le pétrole irakien vers la Méditerranée.

14-18. — FRANCE-JAPON : M. Mitterrand, effectuant au Japon la première visite officielle d'un président français, insiste pour que les échanges franco-japonais soient basés sur « l'égalité et la réciprocité ».

17. — CANADA : Malgré l'opposition du Québec, la nouvelle Constitution canadienne est proclamée par Élisabeth II, souveraine britannique qui demeure reine du Canada.

22-27. — FRANCE-CANADA : M. Pierre Mauroy, en voyage officiel au Canada, réaffirme la volonté de la France d'approfondir les « liens privilégiés » avec le Québec tout en développant la coopération avec Ottawa.

28-30. — FRANCE-DANEMARK : Visite officielle de M. Mitterrand au Danemark

MAI

4. — INDONÉSIE : Le Golkan, parti gouvernemental, remporte plus de 60 % des voix aux élections législatives, comme en 1971 et en 1977.

12-15. — VATICAN : Jean-Paul II se rend au Portugal : le 12, à Fatima, le pape échappe à un attentat.

16. — RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : Le parti révolutionnaire (social-démocrate), au pouvoir depuis 1978, remporte les élections générales. M. Salvador Jorge-Blanco, élu chef de l'État, entre en fonction le 16 août.

18. — C.E.E. : Le compromis sur les prix agricoles, adopté le 30 avril, est entériné malgré le veto britannique. La Grande-Bretagne décide cependant de l'appliquer et accepte, le 24, un allégement de sa contribution budgétaire pour 1982 inférieur à ce qu'elle exigeait.

19-26. — FRANCE - AFRIQUE : M. Mitterrand, pour son premier voyage en Afrique noire, se rend au Niger, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.

28/V - 2/VI. — VATICAN : Voyage de Jean-Paul II en Grande-Bretagne durant la guerre des Malouines. Se présentant en « messager de la paix », le pape se rendra également en Argentine les 11 et 12 juin.

30. — COLOMBIE : M. Bélisario Betancur (conservateur) est élu président de la République. Il succède, le 7 août, à M. Turbay Ayala (libéral).

30. — OTAN : L'Espagne devient le seizième membre de l'alliance atlantique.

JUIN

3. — ESPAGNE : Les deux principaux accusés du procès des putschistes de février 1981 sont condamnés à trente ans de prison. Les trente et un autres inculpés sont condamnés à des peines inférieures à celles requises par le procureur ou acquittés.

7. — TCHAD : Les forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré s'emparent sans coup férir de N'Djamena, la capitale tchadienne d'où le président Goukouni Oueddeï s'est enfui. Le 21 octobre, après la reconquête du sud du pays, achevée en septembre, M. Habré, officiellement investi président de la République, forme un gouvernement de large union.

11. — ILE MAURICE : Victoire de la coalition de gauche aux élections législatives : les travaillistes, qui gouvernaient l'île depuis vingt-trois ans, n'ont plus aucun siège. Le 15, M. Aneerood Jugnauth forme le gouvernement.

12. — C.E.E : Réajustement des parités au sein du Système monétaire européen (S.M.E.). : le franc français est dévalué de 5,75 % et la lire de 2,75 % ; le mark et le florin sont réévalués de 4,25 %.

13. — ARABIE SAOUDITE : Après le décès du roi Khaled, son frère, le prince Fahd, lui succède.

La guerre entre l'Irak et l'Iran

22-28 MARS. — Une vaste offensive iranienne se solde par une importante victoire sur les forces irakiennes : plus de 2 000 kilomètres carrés des territoires occupés depuis dix-huit mois sont reconquis.

24 MAI. — Grâce à l'« Opération Jérusalem » lancée le 29 avril, les troupes iraniennes libèrent Khorramchahr.

20-30 JUIN. — Les troupes irakiennes se retirent presque complètement du territoire iranien, sur ordre du président irakien Saddam Hussein.

13 JUILLET. — Les forces iraniennes pénètrent en territoire irakien, en direction du port de Bassorah, alors que, le 12, le Conseil de sécurité avait voté à l'unanimité une résolution demandant aux deux belligérants d'observer un cessez-le-feu. L'armée irakienne parvient à résister à cette offensive.

10 AOUT. — Le président Saddam Hussein renonce à accueillir le sommet des chefs d'Etat des pays non alignés, prévu pour septembre à Bagdad.

15 AOUT. — L'Irak décrète le blocus du principal terminal pétrolier de l'Iran, dans l'île de Kharg, au nord du Golfe.

26 OCTOBRE. — L'Irak accepte le tracé des frontières avec l'Iran défini par l'accord d'Alger de 1975. Téhéran, qui multiplie les offensives en territoire irakien sans réussir de percée décisive, refuse de négocier avec Bagdad « mis à genoux ». Plus de cent mille soldats des deux camps ont déjà été victimes de ce conflit.

(Dessin de KONK.)

LA DIPLOMATIE DES GRANDES PUISSANCES

JANVIER

4 - La Communauté européenne, après avoir condamné les « pressions » de l'U.R.S.S. « contre l'effort de renouveau en Pologne », proclame sa volonté de « concertation étroite » avec les Etats-Unis mais ne s'associe pas aux sanctions économiques prises le 29 décembre par Washington contre l'U.R.S.S.

MARS

12 - La conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe ajourne ses travaux jusqu'au 9 novembre. Depuis sa réouverture, le 9 février, les délégations des pays de l'Est ont protesté contre l'« obstruction systématique » des Occidentaux, qui exigeaient de pouvoir dénoncer la situation en Pologne.

16 - M. Brejnev annonce un moratoire unilatéral sur l'installation de missiles SS-20 dans la partie européenne de l'U.R.S.S.

24 - M. Brejnev lance à Tachkent une offre de négociations à la Chine et au Japon qui n'est reçue favorablement ni à Pékin ni à Tokyo.

JUIN

2-11 - Voyage de M. Reagan en Europe : il se rend successivement à Paris du 2 au 4, puis, après le sommet de Versailles, à Rome, le 7, à Londres, du 7 au 9, à Bonn, les 9 et 10, et à Berlin-Ouest, le 11. Plusieurs grandes manifestations sont organisées à cette occasion pour protester contre la course aux armements nucléaires : à Paris et à Rome, le 5, à Londres, le 6, et à Bonn, le 10. A New-York, le 12, 750 000 personnes manifestent.

4-6 - Au sommet de Versailles, qui se révélera un échec, les sept Etats occidentaux les plus industrialisés et la C.E.E conviennent de « limiter » les crédits à l'exportation accordés aux pays de l'Europe de l'Est et de « gérer avec prudence » leurs relations financières avec ces pays.

10 - Les seize chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres de l'OTAN, réunis à Bonn, réaffirment leur volonté de renforcer les capacités de défense de l'alliance tout en restant prêts à dialoguer avec l'Est.

10 - Les Etats-Unis rompent les négociations engagées avec la C.E.E. après le dépôt, par les sidérurgistes américains, le 11 janvier, de plaintes pour dumping ou subventions à l'exportation contre les producteurs européens d'acier : une procédure pour l'instauration de droits compensateurs est mise en œuvre. Le 24 juillet, les Dix confient à la Commission un « mandat exclusif » pour trouver avec le gouvernement américain un « accord d'ensemble » sur l'autolimitation des exportations européennes.

15 - M. Gromyko annonce, devant l'Assemblée générale de l'ONU réunie du 7 juin au 9 juillet en session spéciale sur le désarmement, que « l'U.R.S.S. s'engage à ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire ».

18 - M. Reagan annonce une extension de l'embargo sur l'exportation vers l'U.R.S.S. d'équipements destinés au gazoduc eurosibérien : cet embargo touche les filiales étrangères d'entreprises américaines et les sociétés étrangères travaillant sous licence américaine. Le conseil européen, réuni les 28 et 29 à Bruxelles, met en garde Washington contre les risques d'une guerre commerciale.

29 - Les négociations soviéto-américaines sur la réduction des armements stratégiques (START) s'ouvrent à Genève, où se tiennent depuis sept mois les pourparlers sur les euromissiles.

JUILLET

22 - L'hôtel Matignon annonce que les contrats conclus par des sociétés françaises pour la construction du gazoduc sibérien seront honorés. Londres, Bonn et Rome adoptent la même position. A partir de la fin août, plusieurs sociétés européennes, dont Creusot-Loire en France, sont sanctionnées par les Etats-Unis pour avoir enfreint l'embargo.

30 - Les autorités américaines décident de reconduire pour un an l'accord céréalier conclu en 1975 avec l'U.R.S.S. : suspendu en janvier 1980 après l'invasion de l'Afghanistan, il avait été prorogé pour un an en septembre 1981.

AOUT

17 - Pékin et Washington signent un accord prévoyant une réduction progressive des livraisons d'armes américaines à Taïwan.

OCTOBRE

4 - Reprise à Pékin des entretiens sino-soviétiques interrompus depuis janvier 1980.

9 - Le président Reagan retire à la Pologne la clause douanière de « la nation la plus favorisée » après la mise hors la loi de Solidarité dont M. Mitterrand affirme, le 11, que « cette intolérable régression du droit (...) tient moins aux circonstances qu'à la nature du système ».

21 - Une solution est trouvée au différend américano-européen sur les exportations d'acier des Dix vers les Etats-Unis : elles devront être réduites d'environ 9 % par rapport à 1981. Les sidérurgistes américains, qui avaient jugé insuffisant l'accord conclu le 6 août entre la Commission et Washington, retirent leurs plaintes déposées en janvier.

27 - M. Brejnev, dans un discours prononcé devant les cadres militaires, dénonce « l'offensive politique, idéologique et économique menée par les Etats-Unis contre le socialisme » et souligne l'« importance » d'une normalisation des relations avec la Chine.

NOVEMBRE

13 - M. Reagan, faisant état d'un « accord » entre Occidentaux sur les conditions du commerce Est-Ouest, lève l'embargo américain sur les équipements pétroliers et gaziers destinés à l'U.R.S.S. Le Quai d'Orsay précise, le 4, que la France « n'est pas partie » à l'accord annoncé.

15 - M. Andropov, prononçant l'éloge funèbre de Brejnev, à qui il a succédé, le 12, à la tête du parti, se déclare « prêt à une coopération honnête (...) avec tout Etat qui en manifestera le désir » mais promet à tout agresseur « une riposte foudroyante ».

22 - M. Reagan annonce que cent missiles intercontinentaux MX seront installés en 1986 dans le Wyoming. Tandis que l'U.R.S.S. menace de déployer des armes analogues, le Congrès américain refuse, le 19 décembre, de voter les crédits pour la production du MX.

DÉCEMBRE

7-17 - Premier voyage en Europe de M. Shultz, secrétaire d'Etat américain.

21 - M. Andropov, dans un discours prononcé pour le soixantième anniversaire de l'U.R.S.S., propose une diminution de 25 % des armements intercontinentaux des deux superpuissances et la réduction du nombre des missiles soviétiques en Europe au niveau de celui des fusées françaises et britanniques. En contrepartie, les Américains devraient renoncer au déploiement des euromissiles, prévu pour la fin de 1983, si les négociations de Genève n'aboutissent pas. Ces propositions sont rejetées à Washington, Paris et Londres.

30 - M. Andropov se déclare favorable à un « sommet bien préparé » avec le président Reagan.

LA QUESTION DU PROCHE-ORIENT

JANVIER

30/I-8/II - Le président égyptien Moubarak effectue sa première visite aux dirigeants occidentaux : il se rend à Rome, Paris, Washington, Londres, Bonn et Vienne. Aux Etats-Unis, il obtient la promesse d'une aide économique et militaire accrue.

MARS

3-5 - M. Mitterrand est le premier chef d'Etat européen à se rendre en Israël. Devant la Knesset, le 4, il se déclare favorable au principe d'un Etat palestinien.

18-30 - La destitution par les autorités israéliennes de trois maires palestiniens de Cisjordanie provoque une grève générale et de violentes manifestations dans les territoires occupés.

AVRIL

11 - Un « forcené » déclenche une fusillade sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Cette action suscite une grève générale d'une semaine et de violents incidents dans les territoires occupés.

21 - Au Liban, l'aviation israélienne bombarde des positions palestiniennes, près de Beyrouth, pour la première fois depuis la conclusion du cessez-le-feu du 24 juillet 1981.

25 - Israël restitue à l'Egypte la dernière partie du Sinaï. Une force multinationale de deux mille hommes est installée le long de la nouvelle frontière israélo-égyptienne.

JUIN

6 - L'armée israélienne envahit le Liban. Jérusalem affirme dans un premier temps qu'il s'agit d'une « opération limitée » contre les Palestiniens. Dès le 6, le Conseil de sécurité exige à l'unanimité le retrait « immédiat et inconditionnel » d'Israël. Mais, le 8, les Etats-Unis opposent leur veto à une autre résolution dans le même sens, en raison de la mission de M. Philip Habib, envoyé spécial américain arrivé le 7 au Proche-Orient.

15 - Tandis que Tyr et Saïda, au Sud-Liban, tombent aux mains de l'armée israélienne, après dix jours de violents combats avec les Palestiniens, Damas rejette un ultimatum de Jérusalem lui intimant de retirer ses troupes de Beyrouth. Depuis le 13, la capitale libanaise est encerclée après la jonction faite entre l'armée israélienne et les forces chrétiennes de M. Bechir Gemayel, qui contrôlent les accès par l'est.

26 - A l'ONU, Washington oppose son veto au Conseil de sécurité à une proposition française demandant la « neutralisation » de Beyrouth-Ouest sous le contrôle des Nations unies, et l'Assemblée générale « exige » qu'Israël se retire inconditionnellement du Liban, par 127 voix contre 2 (Etats-Unis et Israël).

JUILLET

3 - Près de cent mille personnes manifestent à Tel-Aviv en faveur de la paix. Le 17, une manifestation de soutien à la politique de M. Begin rassemble deux fois plus de participants.

4 - Le Conseil de sécurité demande à l'unanimité à Israël de desserrer l'étau de Beyrouth-Ouest par « respect du droit des populations civiles », alors que la capitale libanaise est très fréquemment bombardée par terre, air et mer et que les cessez-le-feu se succèdent sans résultat.

AOUT

12 - Un onzième cessez-le-feu est annoncé à Beyrouth-Ouest sous la pression des États-Unis. Il est respecté les jours suivants. Selon la police libanaise, près de 20 000 personnes ont été tuées au Liban depuis le 4 juin, dont le tiers à Beyrouth, où plus de 80 % des victimes sont des civils.

19 - Le gouvernement israélien accepte le plan Habib d'évacuation des combattants de Beyrouth auquel l'O.L.P. a donné son accord le 7. Le gouvernement libanais, qui a approuvé ce plan le 18, demande officiellement à la France, aux Etats-Unis et à l'Italie d'envoyer à Beyrouth les 2 200 hommes qui doivent constituer avec l'armée libanaise la force multinationale d'interposition. Le premier contingent, français, arrive le 21.

21/VIII-1/IX - Evacuation des 14 500 combattants retranchés dans Beyrouth-Ouest : plus de 9 000 membres de l'O.L.P. sont accueillis par plusieurs pays arabes, les 2 700 militaires syriens de la Force arabe de dissuasion se redéploient dans la Bekaa et au Nord-Liban, et les 2 630 soldats palestiniens de l'armée de libération de la Palestine, relevant du commandement syrien, gagnent la Syrie.

23 - M. Bechir Gemayel, chef des Forces libanaises (chrétiennes), est élu président de la République libanaise pour succéder le 23 septembre à M. Elias Sarkis.

SEPTEMBRE

1 - Le président Reagan présente de nouvelles propositions pour la paix au Proche-Orient, qui cherchent à « concilier les inquiétudes de Jérusalem et les droits légitimes des Palestiniens ». Ce plan est rejeté par Israël.

6-9 - Le douzième sommet arabe, « suspendu » en novembre 1981 en raison d'un désaccord sur le plan Fahd, se réunit à nouveau à Fès (Maroc). Il s'achève par l'adoption d'un plan de paix arabe en huit points, dont le septième est considéré comme une « reconnaissance implicite » d'Israël.

14 - Bechir Gemayel, président élu libanais, est tué dans l'explosion d'une permanence du parti phalangiste à Beyrouth. L'attentat n'est pas revendiqué.

15 - L'armée israélienne pénètre dans Beyrouth-Ouest, qui est entièrement conquise le 17. Le Conseil de sécurité condamne à l'unanimité, le 17, cette occupation.

15 - M. Yasser Arafat est reçu au Vatican par Jean-Paul II.

16-17 - Entre 1 000 et 1 500 civils palestiniens sont tués dans les camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth-Ouest, par certains miliciens phalangistes autorisés par les Israéliens à pénétrer dans les camps. Le Conseil de sécurité condamne à l'unanimité, le 19, ce « massacre criminel ». Le premier ministre libanais demande le retour de la force multinationale, qui a quitté Beyrouth entre le 10 et le 13.

21 - M. Amine Gemayel, frère aîné du président élu assassiné, est élu président du Liban au premier tour de scrutin par 77 voix et 3 bulletins blancs. Il entre en fonctions le 23.

24 - Arrivée à Beyrouth du premier contingent, français, de la force multinationale de sécurité, composée de 3 800 soldats des Etats-Unis, de France et d'Italie. Les Américains ne commencent à débarquer, le 29, que lorsque les Israéliens ont totalement évacué la capitale libanaise.

28 - En Israël, devant l'ampleur des protestations (plus de 250 000 personnes ont manifesté, le 25, à Tel-Aviv), le gouvernement accepte la création d'une commission d'enquête judiciaire sur les massacres de Beyrouth, après un premier refus, approuvé, le 22, par la Knesset. Le 24 novembre, cette commission avertit M. Begin et huit autres « témoins » que ses conclusions pourraient leur « porter préjudice ».

OCTOBRE

17-22 - M. Gemayel se rend aux États-Unis, en France, en Italie et au Vatican.

DÉCEMBRE

21-22 - Le roi Hussein de Jordanie est reçu à Washington par le président Reagan, qui le presse de s'associer au processus de Camp David, alors que des discussions sont engagées entre l'O.L.P. et Amman sur les modalités d'une future confédération jordano-palestinienne.

28 - Ouverture des négociations israélo-libanaises, qui ont lieu, en présence d'une délégation américaine, « participant actif », alternativement près de Beyrouth et au nord d'Israël.



1982 A L'ÉTRANGER

16-17. — FRANCE - AUTRICHE : Visite officielle de M. Mitterrand à Vienne.

22-24. — *FRANCE-ESPAGNE* : Visite officielle de M. Mitterrand à Madrid.

24/VI-2/VII. — ESPACE : Le colonel Jean-Loup Chrétien est le premier Français à participer à une mission spatiale : le Soyouz à bord duquel il s'envole avec deux cosmonautes soviétiques part rejoindre la station orbitale Saliout-7 où séjournent deux autres cosmonautes soviétiques, qui, en regagnant la terre le 10 décembre, établiront un nouveau record de durée dans l'espace avec deux cent onze jours en orbite.

25. — ÉTATS-UNIS : M. Alexander Haig se démet de ses fonctions de secrétaire d'État. M. George Shultz est désigné *pour le remplacer.*

JUILLET

1. — ARGENTINE : Le général Bignone, nommé président de la République après la défaite des Malouines, entre en fonctions. Il autorise l'activité politique des partis et promet de céder le pouvoir à un gouvernement constitutionnel en mars 1984.

4. — MEXIQUE : M. Miguel de la Madrid, candidat du parti au pouvoir depuis un demi-siècle, est élu président de la République pour succéder, le 1er décembre, à M. José Lopez Portillo.

5. — SOMALIE : L'incursion de *forces éthiopiennes est suivie*, à partir du 24, de livraisons de matériel militaire américain à la Somalie.

5-7. — FRANCE-ITALIE : Visite officielle à Paris de M. Alessandro Pertini, président de la République italienne.

7-9. — FRANCE - HONGRIE : M. Mitterrand effectue en Hongrie son premier voyage officiel dans un pays de l'Est.

9. — CAMBODGE : Un « gouvernement de coalition » antivietnamien présidé par le prince Sihanouk, assisté de M. Khieu Samphan, vice-président et ministre des affaires étrangères, et de M. Son Sann, premier ministre, est formé en « zone neutre libérée ».

9-10. — OPEP : Les pays producteurs de pétrole, membres de l'OPEP, ne parviennent pas à s'entendre pour reconduire les mesures de réduction concertée de production adoptées les 19 et 20 mars. *Le 20 décembre*, un nouveau désaccord est enregistré sur la fixation des quotas par pays.

11. — ESPAGNE : La Coupe du monde de football, commencée depuis le 13 juin, s'achève par la victoire de l'Italie qui bat en finale l'Allemagne fédérale, vainqueur en demi-finale de la France.

15. — *INDE : M. Giani Zail* Singh, fidèle de Mme Gandhi, est élu président de la République indienne.

20. — GRANDE-BRETAGNE : Onze personnes sont tuées et cinquante blessées lors de deux attentats commis par l'IRA à Londres.

29. — ITALIE : Une information judiciaire est ouverte contre Mgr Paul Marcinkus, « banquier » du Vatican, dans l'enquête sur la déconfiture du Banco Ambrosiano, marquée, le 19 juin, par le suicide, à Londres, du banquier Roberto Calvi.

30. — PANAMA : M. Aristides Royo, qui s'est démis de ses fonctions présidentielles, *officiellement* pour « raison de santé », est *remplacé par M. Ricardo de la* Espriella, vice-président.

AOUT

1. — KENYA : Echec d'une tentative de coup d'Etat menée par des éléments de l'armée de l'air.

5. — *O.U.A.* : Le sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine ne peut se réunir à Tripoli faute du quorum des deux tiers : pour protester contre l'admission, le 22 février, de la République arabe sahraouie démocratique, dix-neuf des cinquante Etats membres ont boycotté la conférence. Une nouvelle tentative est suivie d'un nouvel échec, le 25 novembre, après un désaccord sur la délégation devant représenter le Tchad.

7. — TURQUIE : L'Armée secrète arménienne (ASALA) revendique l'attentat commis par deux terroristes à l'aéroport d'Ankara : onze personnes ont été tuées *et soixante-trois blessées.*

26. — MONNAIES : La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis (le taux d'escompte américain, fixé à 10 %, a baissé de 2 % en un peu plus d'un mois) gagne l'Europe. Cette détente ne ralentit pas la hausse du dollar, qui, après avoir monté de près de 50 % en quatorze mois, a franchi à Paris, le 9, la barre des 7 F.

SEPTEMBRE

1. — MEXIQUE : Les banques privées, à l'exclusion des établissements étrangers, sont nationalisées, et un contrôle généralisé des changes est instauré pour faire face à la quasi-faillite financière du pays.

1-2. — *FRANCE-GRÈCE* : M. Mitterrand se rend en visite *officielle* à Athènes.

1-11. — CHINE : Douzième congrès du parti communiste chinois à Pékin. La réforme des statuts du parti est adoptée et le comité central largement renouvelé.

3. — ITALIE : Assassinat à Palerme du général Carlo Alberto Dalla Chiesa *et de sa femme. Il* était chargé de coordonner la lutte *contre la Mafia*, qui serait responsable de l'attentat.

6-9. — F.M.I. : A l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, à Toronto, les banquiers s'inquiètent d'une possible asphyxie du système financier international.

8. — PAYS-BAS : Aux élections législatives anticipées, une majorité de centre-droit se manifeste : M. Ruud Lubbers (chrétien-démocrate), forme, le 4 novembre, un gouvernement de coalition avec les libéraux conservateurs.

10. — DANEMARK : M. Poul Schlüter (conservateur) forme un *gouvernement minoritaire* de centre-droit après la démission, le 3, du cabinet social-démocrate minoritaire de M. Anker Joergensen. *Un programme d'austérité est* adopté par le Parlement le 16 octobre.

10. — ESPACE : Echec du premier *tir commercial de la fusée* européenne Ariane.

16. — IRAN : Exécution de Sadegh Ghotbzadeh, ancien ministre des affaires étrangères de la République islamique, arrêté en avril pour « complot ».

19. — SUÈDE : Aux élections législatives, les sociaux-démocrates obtiennent 166 des 349 sièges. Dès l'entrée en fonction, le 8 octobre, du gouvernement homogène social-démocrate formé par *M. Olof Palme, la couronne suédoise* est dévaluée de 16 % et une *politique d' « austérité offensive »* annoncée.

22-25. — *CHINE - GRANDE-BRETAGNE* : A l'occasion de la visite de Mme Thatcher en Chine, des conversations sont engagées à propos de l'avenir du statut de Hong-Kong.

OCTOBRE

1. — R.F.A. : M. Helmut Kohl, président de la C.D.U., devient chancelier d'Allemagne fédérale après le vote au Bundestag d'une « motion de défiance constructive » déposée par les chrétiens-démocrates et les libéraux. Le 17 septembre, la démission des *quatre ministres libéraux avait* provoqué l'éclatement de la coali*tion entre sociaux-démocrates et* libéraux, au pouvoir depuis 1969.

6-11. — FRANCE-AFRIQUE : M. Mitterrand rend visite à quatre États francophones (le Burundi, le Rwanda, le Zaïre, le Congo) et participe, les 8 et 9, à Kinshasa, au *neuvième sommet* franco-africain.

9. — *ITALIE* : Trois hommes mitraillent la foule qui sort d'une synagogue à Rome : un enfant de deux ans est tué et trente-six personnes sont blessées.

10. — BOLIVIE : La junte militaire remet ses pouvoirs à M. Hernan Siles Zuazo (gauche modérée), élu président de la République, le 5, par le Congrès, qui avait été dissous après le coup d'État du 17 juillet 1980.

LES PRIX NOBEL

11. — MÉDECINE : MM. Sune K. Bergstroëm, Bengt Ingemar Samuelsson (Suède) et John Robert Vane (Grande-Bretagne).

13. — PAIX : Mme Alva Myrdal (Suède) et M. Alfonso Garcia Roblès (Mexique).

18. — PHYSIQUE : M. Kenneth G. Wilson (Etats-Unis).

18. — CHIMIE : M. Aaron Klug (Grande-Bretagne).

20. — ÉCONOMIE : M. George Stigler (États-Unis).

21. — LITTÉRATURE : M. Gabriel Garcia Marquez (Colombie).

20. — IRLANDE DU NORD : *Les élections à l'assemblée provinciale*, prévues par le « plan Prior » *de dévolution progressive des pouvoirs*, sont favorables aux extrémistes des communautés protestante et catholique et sont suivies d'une nouvelle vague de terrorisme.

(Dessin de KONK.)

20. — SRI-LANKA : M. J.-R. Jayewardene (droite libérale) est réélu président de la République.

22. — *CUBA* : Le poète cubain Armando Valladares, libéré après vingt-deux ans de prison grâce à l'intervention de M. Mitterrand, arrive à *Paris*.

28. — ESPAGNE : Le parti socialiste (P.S.O.E.) remporte les élections législatives anticipées en obtenant 201 (+ 83) des 350 sièges. L'Alliance populaire (droite) remporte 105 sièges (+ 92), tandis que l'U.C.D., la *formation* centriste au pouvoir depuis juillet 1976, *ne conserve* que 11 de ses 149 sièges. Le 2 décembre, *M. Felipe Gonzalez est investi* chef du premier gouvernement socialiste de la *monarchie*.

31/X - 9/XI. — VATICAN : Voyage de Jean-Paul II en Espagne.

NOVEMBRE

2. — ÉTATS-UNIS : Aux élections « à mi-parcours », la poussée démocrate (gain nul au Sénat, de 26 sièges à la Chambre et de 8 postes de gouverneurs) est plus faible que prévu.

6. — *CAMEROUN* : M. Ahmadou Ahidjo, président du Cameroun depuis vingt-deux ans, cède volontairement le pouvoir à M. Paul Biya, premier ministre. M. Bello Bouba lui succède à la tête du gouvernement, légèrement remanié.

6. — ESPAGNE : M. Santiago *Carrillo, secrétaire général du* P.C. espagnol depuis 1960, remet sa *démission* après l'échec de son parti (5 sièges de députés au lieu de 21) aux élections du 28 octobre. Le 7, M. Gerardo Iglesias, un de ses « fidèles », lui succède.

7. — *HAUTE-VOLTA : Le colonel* Zaye Zerbo, chef de l'État voltaïque, *est renversé. Un Conseil* de salut du peuple est formé, présidé par le commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, qui devient chef de l'État.

7. — MADAGASCAR : *M. Didier* Ratsiraka est réélu président de la *République*.

7. — TURQUIE : 90,60 % des électeurs approuvent la nouvelle Constitution *qui prévoit la privation* de toute activité politique pour les anciens dirigeants de partis pendant dix ans et l'accession automatique à la présidence pour sept ans, avec *des pouvoirs* étendus, du général Evren, auteur du *coup d'État militaire du* 12 septembre 1980.

10. — U.R.S.S. : Mort de Leonid Brejnev. Son décès n'est annoncé que le 11 et, dès le 12, M. Iouri Andropov, ancien chef du K.G.B., est nommé secrétaire général du P.C. soviétique. Son successeur à la tête du présidium n'est pas désigné.

11. — MONNAIES : Le dollar établit un nouveau record historique à 7,31 F. Mais, tandis que le taux d'escompte américain continue de baisser (8,5 % le 14 décembre), la tendance s'inverse et, début décembre, la monnaie américaine revient en dessous de 7 F.

11-16. — ESPACE : La *navette* spatiale américaine Columbia, qui avait accompli avec succès, du 22 au 30 mars et du 27 juin au 4 juillet, *ses deux derniers vols* d'essai, effectue sa première mission commerciale : *deux satellites* de télécommunications civils sont *mis en orbite*.

15. — BRÉSIL : Aux élections générales, le parti gouvernemental conserve la majorité au Congrès de Brasilia et contrôle la majorité des États de la Fédération, mais l'opposition l'emporte dans les États industrialisés du Sud, en particulier à Rio et à Sao-Paulo.

24. — RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : Aux élections générales, les troisièmes en dix-huit mois, le Fianna Fail (nationaliste) du premier ministre, M. Charles Haughey, perd six sièges au profit du Fine Gael (centre droit) de M. Garrett FitzGerald, qui forme le 14 décembre un gouvernement de coalition avec les travaillistes.

24-30. — FRANCE-ÉGYPTE et INDE : M. Mitterrand se rend en Egypte et en Inde.

25. — ITALIE : Dans l'enquête sur la tentative d'assassinat contre le pape en mai 1981, l'arrestation, à Rome, d'un ressortissant bulgare suscite une polémique internationale sur l'hypothèse d'une « filière bulgare » et le rôle éventuel joué par le K.G.B. soviétique.

26. — JAPON : M. Yasuhiro Nakasone devient premier ministre. Il succède à M. Zenko Suzuki, démissionnaire depuis le 12 octobre.

30/XI - 4/XII. — AMÉRIQUE LATINE - ÉTATS-UNIS : Voyage de M. Reagan au Brésil, en Colombie, au Costa-Rica et au *Honduras*. Outre les *chefs d'Etat* de ces pays, il rencontre les prési*dents salvadorien et guatémaltèque.*

DÉCEMBRE

2. — ÉTATS-UNIS : Une équipe chirurgicale de Salt-Lake-City réussit à greffer un cœur artificiel sur un homme, M. Barney B. Clark.

5. — AFRIQUE DU SUD : L'écrivain sud-africain Breyten Breytenbach, libéré le 2 après sept ans de prison pour sa lutte *anti-apartheid*, *arrive* à Paris.

7. — ÉTATS-UNIS : Un condamné à mort est exécuté par injection intraveineuse, pour la première fois aux Etats-Unis.

8. — SURINAME : Le colonel Bouterse et les officiers les plus radicaux de l'armée reprennent la totalité du pouvoir. Une vingtaine d'opposants sont exécutés.

9. — LESOTHO : Un raid sud-africain contre des locaux du Congrès national africain (A.N.C.), à *Maseru, capitale du* Lesotho, provoque la mort de quarante-deux personnes.

10. — ONU : La convention des Nations unies sur le droit de la mer est signée par cent dix-neuf pays. Les États-Unis et la Grande-Bretagne, notamment, ont refusé de la signer.

16. — ARGENTINE : Une « marche pour la démocratie », rassemblant à Buenos-Aires plus de cent mille personnes, s'achève par des *affrontements entre manifestants* et forces de l'ordre qui font un *mort et plusieurs dizaines de* blessés.

16. — *ITALIE* : Le gouvernement de coalition formé par M. Amintore Fanfani, après la démission de M. Giovanni Spadolini le 11 novembre, obtient l'investiture des députés.

17. — R.F.A. : Le chancelier Kohl propose au président Carstens d'appeler à des élections générales le 6 mars 1983 après que, à sa demande, le Bundestag lui a « refusé » la confiance.

18. — PORTUGAL : Démission de M. Pinto Balsemao, premier ministre depuis deux ans d'un cabinet de coalition de centre droit. Aucune solution n'est trouvée à la crise gouvernementale avant la fin de l'année.

23. — MEXIQUE : Le F.M.I. accorde une aide de 3,9 milliards de *dollars au Mexique.*

30. — FINLANDE : A trois mois des élections législatives, le P.C. finlandais provoque une crise gouvernementale en refusant de voter au Parlement le budget de la défense. M. Kalevi Sorsa, premier ministre social-démocrate, *forme*, le 31, un nouveau cabinet de centre gauche sans les communistes.

LA POLOGNE DE M. JARUZELSKI

JANVIER

6 - Mgr Glemp, primat de Pologne, *affirme que les « déclarations de loyauté »* imposées, sous peine de licenciement, *aux fonctionnaires sont* « sans valeur », car « faites sous la pression ».

9 - Une entrevue a lieu entre *Mgr Glemp et le général Jaruzelski* pour la première fois depuis la proclamation de l'état de guerre.

12 - 1 056 personnes ont été relâchées sur les 5 906 qui, selon des chiffres officiels, ont été « internées » entre le 13 décembre et le 6 janvier. Des arrestations et des procès intentés à des militants de Solidarité se poursuivent.

26 - Un ordre d'internement, daté du 12 décembre, est remis à M. Lech Walesa, isolé en résidence surveillée depuis le 13 décembre 1981.

FÉVRIER

9 - Jean-Paul II apporte un soutien sans réserve à Solidarité, alors que Mgr Glemp, en visite à Rome, avait insisté, le 7, sur la nécessité de parvenir à un « accord » grâce au « dialogue » avec les autorités.

MARS

1-2 - Le général Jaruzelski obtient à Moscou un soutien politique et économique.

11 - *Le bureau politique du* POUP annonce qu'une épuration va être menée jusqu'à la fin juin dans le parti, l'administration, l'enseignement secondaire *et supérieur*, les milieux culturels et la presse. Le 19, l'Association des journalistes est dissoute.

AVRIL

28 - Un assouplissement de l'état de guerre est annoncé : le couvre-feu est levé à partir du 2 mai et mille prisonniers d'opinion, soit le tiers des internés, bénéficient d'une libération définitive ou conditionnelle. De nouvelles mesures d'assouplissement sont prises le 21 juillet et 1 227 autres personnes sont libérées.

MAI

1 et 3 - Des manifestations en faveur de Solidarité organisées à Varsovie, à Gdansk, à Szczecin et dans d'autres villes rassemblent plusieurs dizaines de milliers de personnes pour la première fois depuis le 13 décembre.

AOUT

31 - Malgré la multiplication des menaces des autorités et la mise en place d'un gigantesque dispositif policier, des dizaines de milliers de Polonais descendent dans la rue, dans au moins trente villes, pour le deuxième anniversaire des accords de Gdansk. Cinq *manifestants* sont tués *et quatre mille cinquante* personnes arrêtées. Les troubles se poursuivent les 1er, 2 et 3 septembre, en particulier à Lublin.

SEPTEMBRE

3 - Cinq dirigeants du KOR (comité d'autodéfense sociale), internés depuis le 13 décembre 1981, sont mis en état d'arrestation pour complot contre l'État.

OCTOBRE

8 - La Diète adopte une loi qui met hors la loi tous les syndicats existants, dont Solidarité.

11 - A Gdansk, les ouvriers des chantiers navals *se mettent* en grève et de violents affrontements ont lieu, les 11 et 12. Le 13, le travail reprend après que les autorités eurent décidé de militariser les chantiers.

26 - La Diète vote une loi sur le « parasitisme social » qui permet d'imposer un travail forcé aux syndicalistes licenciés.

NOVEMBRE

10 - *Échec de la grève générale* décidée par la direction clandestine de Solidarité. Mgr Glemp, qui *s'était* déclaré « opposé à cette initiative », avait rencontré, le 8, le général Jaruzelski, et la date du 18 juin 1983 avait été fixée pour le début du voyage du pape en Pologne.

14 - M. Lech Walesa, libéré après onze mois d'internement, regagne son domicile à Gdansk.

DÉCEMBRE

12 - Le général Jaruzelski annonce la « suspension » de l'état de guerre, qui sera effective le 31 décembre. Mais la junte militaire reste en place, et certaines des mesures d'exception décrétées le 13 décembre 1981 sont maintenues.

23 - Sept anciens dirigeants de Solidarité sont accusés de complot contre l'État et placés en état d'arrestation, tandis que tous les autres internés sont libérés. Aucune amnistie n'est prévue pour les quelque trois mille six cents prisonniers politiques inculpés ou condamnés depuis un an.

L'EQUIPÉE DES MALOUINES

AVRIL

2 - Cinq mille fusiliers marins argentins prennent possession de l'archipel *britannique des Falkland* (Malouines). Un différend avait éclaté avec Londres *après que, le 18 mars*, des récupérateurs de ferraille argentins eurent hissé le drapeau de leur pays dans l'archipel de Georgie du Sud, revendiqué comme les Falkland et les Sandwich du Sud, par Buenos-Aires.

3 - Le Conseil de sécurité vote la résolution britannique demandant le retrait des forces argentines.

5 - Alors qu'une grande partie de la flotte de guerre britannique commence un voyage de 14 000 kilomètres vers l'Atlantique sud, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, *se démet. Il est remplacé par* M. Francis Pym.

***6 - Le gouvernement britannique* annonce des sanctions contre l'Argentine, auxquelles s'associent, le 10, les dix pays de la C.E.E.**

8-19 - M. Haig, secrétaire d'Etat américain, se rend à plusieurs reprises à Londres et à Buenos-Aires pour une mission de bons offices. Après l'échec des négociations, qui achoppent sur les refus des deux parties de renoncer au principe de la souveraineté sur les îles, les Etats-Unis se rangent, le 30, du côté britannique.

12 - Une zone d'exclusion de *200 milles* autour des Malouines est imposée par les Britanniques à la marine argentine, puis étendue, le 30, à l'aviation.

25 - Les Britanniques reconquièrent l'archipel de Georgie du Sud, occupé, le 3, par les Argentins.

MAI

1 - Le bombardement par l'aviation britannique de l'aéroport de Port-Stanley, capitale des Malouines, marque le début des hostilités. Les jours suivants, plusieurs navires des deux camps sont coulés, et l'aviation argentine, bien qu'efficace, perd de nombreux appareils.

20 - M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, reconnaît l'échec de ses efforts en vue d'un règlement pacifique du conflit après deux semaines de consultations infructueuses.

21 - Les forces britanniques débarquent sur l'île Malouine orientale. Malgré plusieurs batailles aéronavales et terrestres, elles progressent vers *Port-Stanley*, totalement encerclé à partir du 2 juin.

JUIN

14 - Les troupes argentines des Malouines capitulent. Le général Galtieri, qui refuse de proclamer la fin des hostilités, est contraint, le 17, de renoncer à ses fonctions de chef de l'État argentin. *Le général Bignone* est désigné, le 22, pour lui succéder.

20 - *Malgré* l'opposition de Londres, la Communauté européenne lève les *sanctions économiques prises* contre l'Argentine.

SEPTEMBRE

14 - Londres et Buenos-Aires lèvent conjointement les sanctions financières édictées pendant le conflit, mais les sanctions commerciales restent en vigueur.

NOVEMBRE

4 - Une résolution appelant à une « solution pacifique au conflit de souveraineté » est présentée à l'Assemblée générale de l'ONU *par l'Argentine et dix-neuf pays latino-américains. Elle est votée par* quatre-vingt-dix pays (dont les États-Unis et l'U.R.S.S.), contre douze (dont la Grande-Bretagne) et cinquante-deux abstentions (dont les autres pays de la C.E.E., sauf la Grèce).

(Dessin de KONK.)

LES ÉVÉNEMENTS DE

Le socialisme et les faits

JANVIER

6 - M. Georges Séguy, qui réaffirme la position de la C.G.T. sur la Pologne, lance un avertissement aux contestataires cégétistes réunis au sein d'une « coordination syndicale pour Solidarité ».

8 - Le P.S. et le P.C.F. constatent « des différences et des divergences » dans leurs points de vue sur la Pologne, mais confirment l'union de leurs partis.

15 - L'opération de régularisation des immigrés clandestins prend fin : près de cent cinquante mille dossiers ont été déposés depuis le 31 août 1981.

16 - Le Conseil constitutionnel rejette plusieurs articles de la loi de nationalisation, votée en décembre *1981*, dont ceux relatifs aux conditions d'indemnisation des actionnaires. Le 26, le gouvernement engage sa responsabilité devant l'Assemblée nationale sur un nouveau texte, qui est considéré comme adopté, le 28, après le rejet d'une motion de censure déposée par l'opposition.

17 - Aux quatre élections législatives partielles, les candidats de l'opposition sont élus dès le premier tour.

21 - M. *Pierre Moinot* est élu à l'Académie française, au fauteuil de René Clair.

23 - La signature du contrat franco-soviétique portant sur la livraison annuelle, pendant vingt-cinq ans, à partir de 1984, de 8 milliards de mètres cubes de gaz, suscite une polémique sur l'opportunité de cet accord.

24 - M. Chirac est réélu président du R.P.R. aux assises de Toulouse avec 99,1 % des voix.

28 - M. Jacques de Bourbon-Busset, reçu à l'Académie française *par M. Michel Déon*, prononce l'éloge de Maurice Genevoix.

28 - La loi autorisant le gouvernement à promouvoir des réformes par ordonnances en Nouvelle-Calédonie est adoptée.

31 - M. Mauroy déclare qu'il voudrait accélérer le changement de manière que l'essentiel soit terminé pour le début de 1983.

LES ORDONNANCES SOCIALES

Dix-huit ordonnances sont prises par le gouvernement. Elles concernent :

— 13 JANVIER : *la durée du* travail (instauration de la semaine de trente-neuf heures et généralisation de la cinquième *semaine de congés payés)*.

— 13 et 20 JANVIER : les contrats de solidarité.

— 27 JANVIER : le travail temporaire, les contrats à durée déterminée, le temps de travail dans l'agriculture.

— 10 FÉVRIER : les contrats « emploi-investissement » dans le textile et l'habillement.

— 24 FÉVRIER : l'accès des dockers à la préretraite.

— 17 MARS : le temps de travail pour les marins.

— 25 MARS : la retraite à soixante ans, le cumul emploi-retraite, la retraite à cinquante-sept ans pour les fonctionnaires, le travail à temps partiel, la durée du travail dans les hôpitaux, la formation professionnelle des jeunes de seize à dix-huit ans, le chèque-vacances.

— 31 MARS : le travail à temps partiel dans la fonction publique, la cessation progressive d'activité des agents des collectivités locales.

FÉVRIER

1 - M. Mauroy achève en Haute-Normandie le « tour de France » commencé le 26 octobre 1981 *pour présenter la politique* du gouvernement contre le chômage.

3-7 - Vingt-quatrième congrès du P.C.F. à *Saint-Ouen* (Seine-Saint-Denis).

5 - Adoption de la loi portant statut particulier de la Corse.

10 - M. Mitterrand souligne que « pas un travailleur ne doit craindre pour son pouvoir d'achat à la *suite* de l'application des trente-neuf heures », après l'entrée en vigueur, le 1er, de l'ordonnance sur la réduction du temps de travail.

13 - La loi de nationalisation est promulguée après que le Conseil constitutionnel eut rejeté, le 11, le recours déposé par l'opposition contre le texte voté, le 5.

MARS

3 - La loi sur la décentralisation *est promulguée après que* le Conseil constitutionnel eut annulé, le 25 février, quelques « dispositions techniques » du texte *voté le 28 janvier.*

4 - Mort, à Marseille, de René Lucet, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône. Accompagnée d'une violente polémique politique, une information judiciaire est ouverte, le 25, sur son suicide. Une enquête financière aboutira à la découverte d'une vaste affaire de fausses factures et à l'inculpation, fin juin et début juillet, de fonctionnaires de la mairie de Marseille, d'entrepreneurs, d'un inspecteur des impôts à Nice, puis, le 22 septembre, du successeur de René Lucet à la tête de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône.

4 - Début du sixième recensement depuis 1945. Les premiers résultats indiqueront en juillet que la France compte 54 200 000 habitants, dont 4 224 000 étrangers.

9 - M. Mitterrand présente plusieurs grands projets d'architecture et d'urbanisme pour Paris et la province.

14 et 21 - Succès de l'opposition aux élections cantonales. Les 24 et 27, elle obtient 64 (+ 8) présidences de conseil général, la majorité n'en détenant désormais que 36 (– 8). Les présidents des *conseils généraux nouvellement* élus reçoivent des préfets l'exercice du pouvoir exécutif dans les départements, en application de la *décentralisation.*

23 - Plusieurs dizaines de milliers de paysans manifestent à Paris contre la politique agricole du gouvernement à l'appel de la F.N.S.E.A. et du C.N.J.A.

AVRIL

2 - M. Mauroy souligne, devant les députés, la nécessité d'inscrire le changement « dans le concret » et « dans la vie quotidienne » des Français.

2 - M. Giscard d'Estaing, qui a créé, le 2 février, le Conseil pour l'avenir de la France, entre au bureau politique de l'U.D.F.

3 - Le comité directeur du P.S. demande que le gouvernement soit doté « des moyens qui lui permettent d'exercer son autorité et d'accroître l'*efficacité de son* action ».

15 - Les préfets de région transmettent le pouvoir exécutif aux présidents des conseils régionaux.

20 - La loi créant un livret d'épargne populaire est votée.

MAI

3-4 - *M. Mitterrand*, qui se rend en Limousin pour son deuxième voyage officiel en province, lance, à Guéret et à Limoges, dès appels à l'unité nationale.

4 - M. Mauroy *fait diffuser une* déclaration qui met en garde contre la « dégradation du débat public », et accuse l'opposition de multiplier les « tentatives de déstabilisation ».

9 - M. Mauroy, parlant devant deux cent cinquante mille personnes venues au Bourget fêter le centenaire de l'école laïque, déclare que « la mise en œuvre progressive d'un véritable service public de l'éducation ne sera pas décrétée, mais négociée ». Cent mille personnes avaient participé, à Paris, le 24 avril, à un rassemblement de soutien à l'enseignement privé.

27 - M. André Laurens est désigné pour succéder, le 1er juillet, à *M. Jacques Fauvet à la direction* du *Monde*, après que M. Claude Julien eut dû renoncer.

29-31 - Le Centre des démocrates sociaux (*C.D.S.*), *réuni en* congrès à Versailles, élit M. Pierre Méhaignerie pour succéder à M. Jean Lecanuet à la présidence du parti.

JUIN

9 - Deuxième conférence de presse du président de la République.

10 - La loi Quilliot sur les rapports entre propriétaires et locataires est adoptée.

12-13 - Le congrès du parti républicain (P.R.), *réuni à Paris*, exprime sa fidélité inconditionnelle à M. Giscard d'Estaing.

13-18 - Au 41e congrès de la C.G.T., à *Lille, M. Henri* Krasucki succède à M. Georges Séguy comme secrétaire général.

18 - En Nouvelle-Calédonie, après l'adoption, le 15, d'une motion de censure, l'assemblée territoriale élit un nouveau conseil de gouvernement au sein duquel les indépendantistes, majoritaires, sont associés aux centristes.

20 - Une « *marche* pour la paix », organisée à Paris par le P.C.F. et la C.G.T., à l'appel de cent personnalités, communistes et non communistes, rassemble près de deux cent mille personnes.

23 - « L'Inflexible », sixième sous-marin nucléaire, est lancé à l'arsenal de Cherbourg.

29 - Le gouvernement est remanié : Mme Questiaux et M. Dreyfus le quittent. M. Bérégovoy *devient ministre* des affaires sociales et de la solidarité nationale. L'industrie est rattachée à M. Chevènement.

30 - *Un* projet de réforme du statut de Paris est présenté en conseil des ministres par M. Defferre. Après les très vives protestations de l'opposition unie, l'idée de découper Paris en vingt communes de plein exercice est remise en question.

30 - La loi d'orientation de la recherche et du développement technologique est adoptée.

30 - La suppression des tribunaux permanents des forces armées est votée.

JUILLET

8 - La loi sur l'audiovisuel est adoptée. L'annulation de quelques dispositions par le Conseil constitutionnel n'empêche pas la promulgation, le 30, du reste de la loi.

22 - Dix-huit radios privées parisiennes reçoivent un avis favorable de la commission consultative, ce qui devrait leur permettre d'obtenir une autorisation officielle d'émettre.

23 - La loi fixant les compétences de la région Corse est adoptée.

23 - La création d'un fonds spécial pour des grands travaux est votée.

27 - Le dernier « délit d'homosexualité » est définitivement supprimé du code par l'Assemblée nationale.

27 - Adoption de la première des quatre lois Auroux, relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise.

28 - La dissolution du SAC est décidée en conseil des ministres.

31 - Cinquante-trois personnes, dont quarante-six enfants, sont tuées dans un accident de la circulation sur l'autoroute-A 6, près de Beaune, en Côte-d'Or.

AOUT

8 - Les électeurs corses élisent les soixante et un membres de la première assemblée régionale désignée au suffrage universel direct. Tandis que la droite et la gauche sont en recul, les autonomistes, dont M. Edmond Siméoni, emportent sept sièges. Le 20, M. Prosper Alfonsi (M.R.G.) est élu président de l'Assemblée corse avec 23 voix au troisième tour de scrutin.

22 - Nomination des neuf membres de la *Haute Autorité audiovisuelle* chargée de veiller à l'indépendance de la radio-télévision. Présidée par Mme Michèle Cotta, elle est officiellement mise en place, le 31, par M. Mitterrand.

31 - L'écrivain d'origine roumaine Virgil Tanase, disparu depuis le 20 mai, révèle au cours d'une conférence de presse que son prétendu enlèvement avait été organisé par la D.S.T. pour faire échouer une tentative d'assassinat ordonnée par M. Ceausescu. M. Mitterrand, tenu au courant depuis le début, avait annulé le 27 juillet sa visite en Roumanie prévue pour septembre.

SEPTEMBRE

1 - M. Chirac affirme à Nouméa que « l'expérience socialiste ne durera pas deux ans » et évoque l'éventualité d'élections législatives anticipées.

3 - M. Barre dénonce « l'échec cinglant » du gouvernement.

13 - A l'appel du Syndicat national des petites et moyennes industries (*S.N.P.M.I.*), *quinze mille* personnes se rassemblent à Paris pour protester contre la politique économique et sociale.

16 - M. Giscard d'Estaing lance, à la télévision, un appel aux « déçus du socialisme ».

17 - La Haute Autorité de l'audiovisuel désigne les présidents des sociétés de radio et de télévision.

25 - Tandis que M. François Léotard est *élu secrétaire général* du P.R., M. Poniatowski déclare que « la France est gouvernée par une association de charlots » et qualifie M. Mitterrand de « super-charlot ».

26 - M. Chirac estime que « la gauche *n'est plus synonyme* de progrès social ».

27 - M. Mitterrand lance, à Figeac (Lot), un appel aux Français pour qu'ils retrouvent « le grand élan des moments forts de leur histoire »

27 - Les évêques français publient une déclaration sur la conjoncture

QUAND JE PENSE QU'ON ETAIT ANTISOCIALISTES !

INDEMNISATIONS

KONK

(Dessin de KONK.)

VIOLENCES, SÉCURITÉ, LIBERTÉS

JANVIER

18 - L'assassinat à Paris du lieutenant-colonel Charles R. Ray, attaché militaire adjoint des États-Unis, est revendiqué par des « Fractions armées révolutionnaires libanaises », inconnues jusqu'alors.

FEVRIER

19 - Le F.L.N.C., mouvement indépendantiste corse, qui a revendiqué ving-cinq attentats commis dans l'île dans la nuit du 11 au 12 (un légionnaire a été tué et deux autres grièvement blessés par balles) et dix-sept attentats commis à Paris dans la nuit du 16 au 17, annonce une nouvelle « trêve militaire ». Celle-ci ne sera guère respectée.

MARS

5 - Un ultimatum adressé par le terroriste Carlos au gouvernement français et exigeant la libération de deux terroristes, Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, arrêtés en février, est publié par la presse. Ils sont condamnés, le 22 avril, à quatre et cinq ans de prison.

29 - Une bombe explose dans le train Paris-Toulouse, le Capitole. Cinq passagers *sont* tués et *vingt-sept* blessés.

AVRIL

3 - Yaakov Barsimantov, deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël, est tué à Paris avec la même arme que Charles Ray, le 18 janvier. L'assassinat est également revendiqué par les Fractions armées révolutionnaires libanaises.

7 - Le projet d'abrogation de la loi « *sécurité et liberté* » *n'est pas* présenté, comme prévu, en conseil des ministres. Cet ajournement, qui serait dû aux « problèmes de terrorisme et de sécurité », suscite des *protestations à gauche et des félicitations* ironiques à droite.

21 - M. Mauroy fait approuver par le conseil des ministres un projet de loi qui autorise les contrôles d'identité « de toute personne (...) dans des lieux déterminés » et si la « menace » est « immédiate ». Du 15 au 19, un différend avait opposé M. Defferre à M. Badinter *sur* ce sujet. *Le* texte adopté ainsi que le projet de loi abrogeant la loi « sécurité et liberté » sera voté, le 24 juillet, en première lecture, par l'Assemblée nationale.

22 - Une voiture piégée explose rue Marbeuf, à Paris. Une passante est tuée et une soixantaine de personnes sont blessées. L'attentat, qui visait *les locaux* d'un hebdomadaire pro-irakien, est attribué aux services secrets syriens. Alors que le gouvernement s'engage à « lutter contre ce terrorisme international venu de l'extérieur », un « conseil de guerre » est créé. Il se réunit pour la première fois le 23, sous la présidence de M. Mitterrand.

JUILLET

21 - Une quinzaine de consommateurs d'un café de la place Saint-Michel, à Paris, sont légèrement blessés par l'explosion d'une bombe cachée dans une poubelle. Cet attentat est revendiqué par le groupe terroriste arménien Orly, ainsi qu'un autre, commis le 24, également contre un café du quartier Latin.

23 - Fadl Dani, directeur adjoint du bureau *de l'O.L.P., est assassiné* à Paris.

AOUT

9 - Deux hommes armés de pistolets mitrailleurs tirent dans le restaurant juif Goldenberg, rue des Rosiers, à Paris. Six personnes sont tuées et vingt-deux autres blessées. Cet attentat aurait été commis par des terroristes palestiniens du groupe dissident d'Abou Nidal. Le jour même, M. Mauroy se rend sur place et *M. Mitterrand* assiste à un *office* dans une synagogue du quartier.

11 - Une camionnette piégé explose devant des locaux de l'ambassade d'Irak à Paris. Cet attentat, qui fait cinq blessés légers, est revendiqué par un mouvement chiite irakien lié aux autorités iraniennes.

17 - M. Mitterrand présente à la télévision un dispositif de *lutte* contre le terrorisme, mais écarte tout recours à des législations *d'exception*. Approuvé le 18 par le conseil des ministres, ce plan prévoit notamment la mise en place d'un fichier central contre le terrorisme et d'un contrôle plus sévère de la délivrance des visas. Un secrétariat d'État à la sécurité *publique, relevant du ministre de l'in*térieur, est confié à M. Joseph Franceschi, jusque-là secrétaire d'État aux personnes âgées.

18 - La dissolution d'Action directe est décidée en conseil des ministres. L'un de ses chefs, Jean-Marc Rouillan, avait revendiqué la veille dans *Libération*, au nom de ce groupe, trois attentats commis à Paris les semaines précédentes contre des « objectifs sionistes ».

19 - Les locaux de l'hebdomadaire *Minute* sont gravement endommagés par un attentat revendiqué par Action directe.

21 - Deux artificiers sont tués, avenue de La Bourdonnais, à Paris, par l'explosion *d'un colis piégé* destiné à faire sauter la voiture de M. Roderick Grant, attaché commercial à l'ambassade des États-Unis. Cet attentat est revendiqué par les Fractions armées révolutionnaires libanaises.

24 - Le F.L.N.C., qui a revendiqué une centaine d'attentats commis en Corse dans la nuit du 19 au 20, annonce officiellement la « reprise de la lutte armée ».

25 - M. Christian Prouteau, chef du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (*G.I.G.N.*), est nommé conseiller technique à l'Élysée, chargé d'une « mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme ».

28 - *Le G.I.G.N. arrête à Vincennes* trois Irlandais. L'Élysée fait état d' « arrestations importantes opérées dans les milieux du terrorisme international », importance que l'enquête de la police ne paraît pas confirmer.

SEPTEMBRE

17 - La voiture d'un diplomate israélien explose devant le lycée Carnot, rue Cardinet, à Paris. Cinquante et une personnes sont blessées par ce nouvel *attentat revendiqué* par *les* Fractions armées révolutionnaires libanaises. M. Chirac est reçu, le 21, par M. Mitterrand, à qui il avait demandé audience pour s'entretenir avec lui de la sécurité des Parisiens.

OCTOBRE

12 - Arrestation de Frédéric Oriach, considéré par les policiers comme un des dirigeants du groupe terroriste Action directe.

24 - *M. Franceschi annonce l'exten*sion du régime des visas de séjour pour les étrangers.

NOVEMBRE

10 - M. Badinter annonce une nouvelle politique de l'extradition, qui sera accordée pour des délits politiques commis par des moyens « inacceptables ».

27 - Alors qu'il apparaît que le nombre des détenus augmente, M. Badinter regrette « la constance du recours à la détention provisoire ».

30 - La création d'un fichier antiterroriste informatisé *est* autorisée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

DÉCEMBRE

28 - Sept nouveaux attentats en Corse portent à environ huit cents leur nombre pour 1982. *Près de la moitié* ont été officiellement revendiqués par le F.L.N.C.

LES PERSONNALITÉS DISPARUES

JANVIER

19 - Léopold Trepper, ancien chef du réseau d'espionnage soviétique l'Orchestre rouge, émigré en Israël.

22 - Eduardo Frei, ancien président du Chili.

25 - Michel Souslov, considéré comme le *numéro deux du régime* soviétique.

FÉVRIER

17 - Thelonious Monk, pianiste et compositeur de jazz américain.

17 - Lee Strasberg, acteur américain, fondateur de l'Actor's Studio.

MARS

3 - Georges Pérec, écrivain.

29 - Walter Hallstein, un des « pères » de l'Europe.

AVRIL

15 - Louis de Guiringaud, ancien ministre des affaires étrangères, s'est donné la mort.

MAI

3 - Mohamed Seddik Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères : son avion est abattu au-dessus de l'Iran.

22 - Georges Gosnat, député du Val-de-Marne, trésorier du P.C.F.

29 - Romy Schneider, comédienne.

JUIN

10 - Rainier Werner Fassbinder, cinéaste allemand.

13 - *roi* Khaled d'Arabie Saoudite.

29 - Henry King, cinéaste américain.

JUILLET

4 - Antonio Guzman, président de la République Dominicaine, se serait donné la mort.

16 - Patrick Dewaere, comédien, s'est donné la mort.

18 - Roman Jakobson, linguiste américain.

AOUT

12 - Henry Fonda, comédien américain.

21 - roi Sobhuza II du Swaziland.

29 - *Ingrid Bergman, comédienne.*

29 : Nahum Goldmann, fondateur du Congrès juif mondial.

SEPTEMBRE

1 : Wladislaw Goumlka, dirigeant de la Pologne de 1945 à 1948 et de 1956 à 1970.

10 - Albert Soboul, historien.

14 - Bechir Gemayel, président élu libanais.

14 - princesse Grace de Monaco, après un accident de voiture.

15 - Christian Ferras, violoniste.

OCTOBRE

4 - Général Ahmed Hassan el Bakr, président de l'Irak de 1968 à 1979.

4 - Glenn Gould, pianiste canadien.

11 - Jean Effel, dessinateur.

14 - Charles Samaran, historien.

17 - Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France.

18 - Pierre Mendès France.

NOVEMBRE

1 - King Vidor, cinéaste américain.

5 - Jacques Tati, cinéaste français.

10 - Leonid Brejnev.

10 - Elio Petri, cinéaste italien.

21 - Pierre Gaxotte, historien, de l'Académie française.

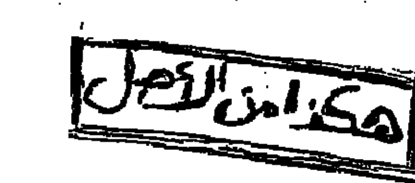
DÉCEMBRE

15 - Clara Malraux, écrivain.

20 - Arthur Rubinstein, pianiste.

24 - Louis Aragon, poète et romancier.





1982 EN FRANCE

BANQUE DE FRANCE 200 — A.N.P.E. — COURAGE !

(Dessin de PLANTU.)

économique et sociale qui appelle à inventer « de nouveaux modes de vie ».

30 – Journée nationale de protestation des professions libérales et des professions de santé : cinquante mille personnes manifestent à Paris.

OCTOBRE

1 – La loi instituant des offices d'intervention agricole est adoptée.

5 – Le document d'orientation du IXe Plan est approuvé en conseil des ministres.

5 – La deuxième des quatre lois Auroux, relative au développement des institutions représentatives du personnel, est votée. Un de ses articles est annulé, le 22, par le Conseil constitutionnel. Le 15, la loi sur la négociation collective est également approuvée.

12 – Journée d'action des artisans et commerçants : trente mille à quarante mille personnes manifestent à Paris.

13 – M. Chirac affirme être la cible d'une « campagne organisée et orchestrée » après que lui-même ou la municipalité de Paris eurent été mis en cause par des enquêtes de presse.

13 – La loi tendant à supprimer, d'ici à la fin de 1986, le secteur privé dans les hôpitaux publics est approuvée.

14-30 – M. Marchais se rend en Chine et en Corée du Nord. Le 17, il précise que la décision du P.C.F. de participer au gouvernement « ne sera pas reconsidérée » après les élections municipales.

18 – Mort de Pierre Mendès France. Un hommage lui est rendu, le 27, en présence de M. Mitterrand, dans la cour d'honneur du Palais-Bourbon.

21 – Les militants socialistes parisiens préfèrent M. Paul Quilès à M. Georges Sarre pour être candidat du P.S. à la mairie de Paris.

NOVEMBRE

3 – L'équipement de la France en réseaux câblés de télécommunication est décidé en conseil des ministres.

20 – La réforme de la loi électorale municipale est promulguée. Après son adoption définitive, le 21 octobre, le Conseil constitutionnel a annulé, le 18, un article imposant un « quota » de candidats par sexe.

24 – La loi visant à effacer les dernières séquelles de la guerre d'Algérie est considérée comme définitivement adoptée. Après que les députés socialistes eurent exclu, le 22 octobre, les officiers généraux du bénéfice de la loi, le Sénat, socialistes compris, a rétabli, le 17, l'article litigieux, et M. Mauroy a engagé devant l'Assemblée, le 23, la responsabilité de son gouvernement.

24 – Rejet de la motion de censure sur la politique de défense, déposée par l'opposition, après l'annulation, en octobre, de 16,6 milliards de francs de crédits votés au titre du budget de la défense pour 1982.

27-28 – M. Giscard d'Estaing reprend en main l'U.D.F., réunie en congrès à Pontoise. Les débats sont placés sous le signe de l'unité de l'opposition après que, le 24, MM. Chirac et Giscard d'Estaing eurent déjeuné ensemble pour la première fois depuis janvier 1980.

DÉCEMBRE

1 – Augmentation du SMIC de 3,3 %. Le relèvement de 14,2 % pour l'année représente un gain de pouvoir d'achat de 3,2 %.

2 – La loi sur la décentralisation dans les DOM, qui prévoyait l'élection d'une assemblée unique, est rejetée par le Conseil constitutionnel. Le gouvernement présente, le 8, un projet visant à créer une assemblée régionale élue à la proportionnelle dans chacun des DOM. Cette loi est définitivement votée, le 22.

8 – Troisième remaniement du gouvernement après le départ de M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération. Il est remplacé par M. Christian Nucci et M. Daniel Benoist est chargé des personnes âgées.

8 – Les élections prud'homales sont marquées, dans le collège salariés, par un net recul de la C.G.T. et une progression de la C.G.C. et de la C.F.T.C. par rapport à 1979. Dans le collège employeurs, le S.N.P.M.I. passe de 2 % à 14,68 %.

14 – Le C.N.P.F. réunit vingt mille patrons à Villepinte pour les « états généraux de l'entreprise ».

17 – Les deux lois relatives à l'organisation administrative et électorale de Paris, de Marseille et de Lyon sont votées. Elles prévoient, tout en préservant l'unité des communes, la création de conseils et de maires d'arrondissement. Egalement en application de la décentralisation, la loi sur le transfert de compétences aux collectivités locales est adoptée.

18 – La quatrième loi Auroux, relative aux comités d'hygiène et de sécurité, est adoptée.

20 – M. Savary présente ses propositions pour l'unification du système éducatif. Elles sont accueillies de façon très réservée par les responsables de l'enseignement catholique.

20 – La loi prévoyant le remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale est votée.

20 – La loi élargissant les conditions d'accès à l'Ecole nationale d'administration est adoptée.

21 – La Haute Autorité accorde l'autorisation officielle d'émettre à dix-sept radios locales de province.

23 – Le P.C. et le P.S. signent un accord pour les élections municipales de mars 1983 qui prévoit onze « primaires ».

24 – Mort de Louis Aragon. Un hommage solennel lui est rendu, le 28, devant le siège du P.C.F. à Paris.

31 – M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, propose « quatre objectifs prioritaires pour 1983 » : la formation professionnelle des jeunes, l'aide à la famille, la solidarité et le soutien aux entreprises, objectif qui « commande tous les autres ».

Chronologie établie par PHILIPPE BOUCHER et EDOUARD MASUREL

LA POLITIQUE DE RIGUEUR

JANVIER

6 – M. Delors invite les commerçants à participer à une « trêve des prix » pendant trois mois afin de ralentir la hausse du coût de la vie, qui a atteint 14 % en 1981.

MARS

10 – A propos du budget 1983, M. Fabius met en garde le gouvernement contre les dangers d'un déficit excessif, et M. Mitterrand souligne que la priorité accordée à l'emploi impose le réexamen, voire la remise en cause, de certaines dépenses.

25 – Pour tenter de s'opposer à la spéculation contre le franc, qui bat des records à la baisse par rapport au dollar et au mark, le contrôle des changes est resserré après que, le 23, le taux d'intervention de la Banque de France eut été porté à 18 %.

AVRIL

16 – M. Mauroy annonce des mesures pour réduire les charges des entreprises. Le P.C. proteste contre ces « cadeaux au patronat ».

MAI

12 – La première loi de finances rectificative pour 1982 est adoptée en conseil des ministres. Malgré 11,9 milliards de dépenses nouvelles, ce collectif n'accroît pas le déficit budgétaire. Il prévoit des allégements de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, ainsi que 3 milliards de subvention à des groupes nationalisés. Le taux de la T.V.A pour certains produits alimentaires passe de 7 % à 5,5 %, tandis que le taux normal est porté de 17,6 % à 18,6 %. La loi sera définitivement votée le 18 juin.

21 – Après l'annonce d'une forte hausse de prix (1,2 %) en avril, M. Mauroy estime qu'il faut « modérer davantage l'évolution des revenus et des salaires » et parle, le 28, de « changer de vitesse ».

JUIN

9 – M. Mitterrand définit, à l'occasion de la seconde conférence de presse de son septennat, les grands axes de la « deuxième phase » du changement.

13 – Des « mesures d'accompagnement » sont annoncées après la dévaluation, la veille, du franc : pour obtenir que le rythme de l'inflation, qui atteint 14,3 %, soit inférieur à 10 % à la fin de l'année, un blocage des prix et des salaires, SMIC excepté, va être instauré jusqu'au 31 octobre ; le déficit du budget, en 1983 comme en 1982, sera limité à 3 % du P.I.B. et les budgets sociaux (Sécurité sociale, UNEDIC) vont être rééquilibrés. Les 19-20, le P.C. comme le P.S. décident d'approuver la « rigueur » mais soulignent qu'elle ne doit pas contrevenir à l'impératif de « justice sociale ». M. Marchais estime, à Ajaccio, le 22, que le blocage des salaires est « injuste » et « pas du tout nécessaire économiquement ».

23 – M. Mauroy obtient la « confiance » des députés sur sa politique économique par 329 voix contre 157. La motion de censure, défendue, au nom du R.P.R., par M. Chirac, recueille d'autre part 157 voix.

JUILLET

15 – M. Mauroy, recevant les partenaires sociaux à Matignon, les incite à négocier pour 1982-1983 des accords de salaires en renonçant à l'indexation sur les prix.

20 – La loi sur le blocage des prix et des salaires est définitivement adoptée. A l'Assemblée nationale, M. Mauroy a engagé par trois fois la responsabilité de son gouvernement et les motions de censure déposées par l'opposition ont recueilli, le 28 juin, puis les 12 et 20 juillet, 138, 146, puis 155 voix pour une majorité requise de 245 voix.

21 – Un plan qui prévoit 10 milliards de francs d'économies pour assurer l'équilibre financier de la Sécurité sociale pour 1982 est adopté en conseil des ministres.

SEPTEMBRE

1 – Le projet de budget pour 1983 est adopté en conseil des ministres. Il prévoit une augmentation des dépenses de l'État de 11,8 % contre 27,7 % dans le budget présenté en 1982. Le déficit devrait être limité à 118 milliards de francs.

5 – M. Mauroy justifie, à Europe 1, la nécessité d'un « assainissement » de dix-huit mois destiné à « rétablir les équilibres » avant « la phase d'accomplissement pour atteindre les objectifs du septennat ».

15 – Pour défendre le franc, le Trésor demande l'ouverture pour dix ans d'une ligne de crédit international de 4 milliards de dollars auprès de banques étrangères.

15 – Les modalités d'application de l'impôt sur la fortune sont assouplies : l'outil de travail est exonéré jusqu'en 1985.

29 – M. Bérégovoy présente le plan destiné à assurer l'équilibre de la Sécurité sociale jusqu'à la fin de 1983, sans augmentation des cotisations salariales ou patronales. Il est prévu d'instituer à partir d'avril 1983 un forfait journalier à l'hôpital, ainsi que des « vignettes » sur le tabac et l'alcool. Les dispositions législatives de ce programme sont définitivement votées le 18 décembre.

OCTOBRE

20 – Le conseil des ministres décide des mesures administratives pour stimuler les exportations et freiner l'augmentation des importations, en particulier celles de magnétoscopes japonais, alors que le déficit du commerce extérieur s'élève à 73,5 milliards de francs pour les neuf premiers mois de 1982, contre 51 milliards pour l'ensemble de l'année 1981.

23 – Quatre arrêtés fixent les modalités de sortie du blocage des prix qui prend fin le 1er novembre, tandis que des accords de régulation ou des engagements de lutte contre l'inflation commencent à être conclus entre les professions et l'administration. Les prix n'ont augmenté, pendant les quatre mois de blocage, que de 1,5 % au total.

NOVEMBRE

4 – M. Mauroy annonce plusieurs mesures tendant à alléger les charges des entreprises, dont le transfert, d'ici à 1988, du financement des allocations familiales des entreprises vers les ménages.

16 – M. Mitterrand lance un appel à la « mobilisation industrielle » devant les participants aux journées de politique industrielle réunies à Paris. le chef de l'État avait, le 6, souligné l'« urgence » d'une relance de l'investissement.

20-21 – Devant le comité directeur du P.S., M. Mauroy répond aux critiques de certains socialistes contre la politique économique et sociale du gouvernement et déclare : « Unis, nous réussirons ; divisés, nous échouerons. »

22 – La convention sur les traitements dans la fonction publique, qui prévoit une clause de sauvegarde pour garantir le maintien du pouvoir d'achat en 1983, est ratifiée. Dans le secteur privé, les négociations sur la sortie du blocage des salaires ont abouti, au 30 novembre, à trente-neuf accords nationaux de branches touchant plus de 2 millions (sur 13,5 millions) de salariés. La plupart remettent en cause l'indexation des salaires sur les prix.

24 – Après la dénonciation par le patronat de la convention de l'UNEDIC, le gouvernement décide, par décret, environ 10,5 milliards de francs d'économies pour assurer l'équilibre financier de l'assurance-chômage jusqu'à la fin de 1983. D'autre part, les cotisations patronales et salariales à l'UNEDIC ont été relevées, le 1er novembre. Enfin, une loi a été définitivement votée, le 21 octobre, qui oblige les salariés du secteur public à acquitter du 1er novembre 1982 au 31 décembre 1984 une contribution de solidarité égale à 1 % de leur rémunération.

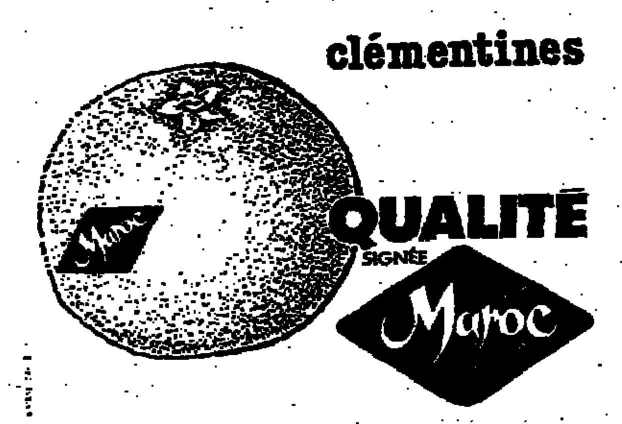
30 – L'État lance son quatrième emprunt de 10 milliards de francs de l'année, pour financer en partie le déficit budgétaire.

DÉCEMBRE

19 – M. Delors évoque l'hypothèse d'« un nouveau tour de vis sur le plan du budget et de la politique monétaire », au cas où la désinflation ne serait pas assez rapide. En novembre, les prix ont augmenté de 1 % mais le chômage a diminué de 0,7 %.

20 – La loi visant à encourager l'épargne longue et à l'orienter vers l'industrie est votée.

22 – Pour mieux défendre le franc, la France obtient un soutien financier de l'Arabie Saoudite, dont le montant, non divulgué, est d'au moins 2 milliards de dollars.



SPORTS

SPORTS MÉCANIQUES

LE CINQUIÈME RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR

Une aventure de 10 000 kilomètres sans journée de repos

Partis samedi 1er janvier de la place de la Concorde, à Paris, les concurrents du cinquième rallye Paris-Dakar-Alger devraient arriver, le 20 janvier, dans la capitale du Sénégal après avoir parcouru dix-sept étapes longues, au total, de 9 984 kilomètres. De l'avis de ceux qui ont fait en partie sa reconnaissance, le parcours est le plus difficile que M. Thierry Sabine, l'organisateur, ait jamais mis sur pied. Il n'y aura pas de jours de repos cette année ; en revanche, une étape de 2 290 kilomètres entre Agadès (Niger) et Korhogo (Côte-d'Ivoire) sera entrecoupée de neutralisations à Niamey (Niger) et à Léo (Haute-Volta).

L'assistance médicale sera assurée par une équipe de douze médecins bénévoles dirigée par le docteur Hubert Lasnier, anesthésiste-réanimateur à l'hôpital de la Pitié à Paris. Elle suivra le rallye à bord de huit voitures et d'un camion qui transportera le matériel de radiographie, d'analyse et de congélation ; il pourra servir de salle d'opération de première urgence. Le docteur Lasnier suivra le rallye à bord d'un hélicoptère équipé du matériel médical de première nécessité.

Grands favoris, le Belge Jacky Ickx et l'acteur français Claude Brasseur, au volant d'une Mercedes 280 GE, frappés l'an dernier d'une pénalisation de cinq heures pour avoir manqué un contrôle, alors qu'ils étaient en tête du rallye ; les frères Bernard et Claude Marreau, premiers en 1982 à bord d'une Renault 20 turbo. Ils conduisent une Renault 18 dotée d'un moteur atmosphérique de ... R 30.

Dans la catégorie des motos, deux écuries vont se disputer les premières places : Honda avec l'Orléanais Cyril Neveu, vainqueur en 1982, Philippe Vassard, Bernard Rigoni, Patrick Drobecq et Gilles Desheulles ; Yamaha avec Michel Mérel, Serge Bacon, Ludovic Loue et Jean-Paul Mingels. Ils pilotent les nouvelles 600 TT dont les modèles seront commercialisés dans quelques semaines. Après son échec de l'an dernier, BMW revient en force avec Hubert Auriol, vainqueur en 1981, Georges Fenouil, Raymond Loizeaux et Herbert Schek.

Les choses sérieuses commencent, mardi 4 janvier, avec l'étape Alger-Touggourt de 733 kilomètres.

Les défis de M. Thierry Sabine

Pas facile à cerner, M. Thierry Sabine, patron de Thierry Sabine Organisation (T.S.O.) et organisateur du Paris-Alger-Dakar. Que d'encre *n'a-t-il pas fait couler, que de commentaires n'a-t-il pas suscités après les drames qui, en 1982, ont marqué deux de ses organisations.*

Un mort et plusieurs dizaines de blessés parmi les spectateurs de l'Enduro du Touquet, trois morts lors du Paris-Dakar : le motard néerlandais Bert Oosterhuis, victime d'une chute mortelle le lendemain d'une journée où il était déjà tombé une dizaine de fois, la journaliste du *Point* Ursula Zentsch, tuée sur le coup à bord d'un camion de ravitaillement d'essence qui avait fait plusieurs tonneaux, enfin un petit Malien qui jouait sur la route. Sans omettre la disparition, pendant quelques jours, de M. Mark Thatcher, fils de Mme Margaret Thatcher, *premier ministre britannique*, et de Mme Anne-Charlotte Vernay, qui furent retrouvés par un *gendarme algérien.*

Un bilan trop lourd pour qu'on puisse aujourd'hui l'oublier, même si, *lors des précédentes organisations,* aucun accident mortel n'avait été enregistré. *Paris-Dakar était relégué* au rang du simple fait divers.

Sérieusement critiqué par *le Nouvel Observateur* pour avoir laissé repartir le motard néerlandais, M. Sabine avait cru bon de répondre : *« Vous avez vu Paris-Dakar, grand film d'aventures en cinémascope, au travers d'un trou de serrure. Connaissez-vous un organisateur qui aille border ses concurrents ? (...) Vous ne saurez jamais ce que nous avons fait pour le concurrent néerlandais, pour votre consœur, ni même pour cet enfant malien. »* Fallait-il vraiment le souligner en de telles circonstances. Peu importe ce qui a été fait. C'était bien le moins, de toute façon...

L'« affaire » algérienne

Plus tard, à froid, M. Sabine dira : *« Les accidents, je les vis plus difficilement que n'importe qui. »*

Critiqué également parce que son rallye est un défi à la misère des pays *traversés, M. Sabine a dû composer,* cete fois, avec l'Algérie, passage obligé de l'épreuve. *Si les autorités* algériennes et T.S.O. ont déclaré qu' *« aucune tractation financière n'avait eu lieu entre les deux parties »,* tel n'était pas en tout cas l'avis du quotidien *El Moudjahid* : *« Si l'Algérie doit servir d'immense plate-forme publicitaire, autant exiger des promoteurs de rallyes la contrepartie de leur passage. »*

Même réation de l'hebdomadaire *Algérie Actualité*, qui indique : *« L'Agence nationale d'édition et de publicité retrouve son monopole sur la publicité ; la radiodiffusion-télévision algérienne coproduit le film sur le rallye ; la société algérienne d'assurance, les douanes, la Sonatrach ont désormais leur mot à dire. Les intérêts de l'Algérie sont ainsi préservés. »*

A trente-trois ans, M. Sabine a toujours l'air d'un jeune homme. Cheveux mi-longs, regard romantique, éternel foulard blanc autour du cou, il dégage — même ses adversaires le reconnaissent — le charme de la séduction. Il est aujourd'hui l'homme qui fait rêver des milliers de *« fous de l'aventure », de l'ouvrier chômeur, qui parle avec humour de son commanditaire, les ASSEDIC, aux professionnels des rallyes, financés par les firmes automobiles ou motocyclistes les plus huppées. Il est aussi l'homme qui se plaît souvent à souffler le froid et le chaud. Un rien provocateur. Gagne-t-il de l'argent ? Oui, beaucoup. Il tient à garder cette image. C'est plus facile, dit-il, pour monter des coups. Plus sérieusement, il indique aussi que T.S.O. est une petite entreprise — sept personnes à temps complet, de soixante-dix à cent personnes pendant le rallye, dont une partie de bénévoles — qui lui permet de vivre.*

La révélation

Fils d'un stomatologiste de Boulogne (Pas-de-Calais), il a fait partie, en 1964, de l'équipe de France junior d'équitation et il s'est classé, en 1970, troisième au championnat de France des rallyes. S'il s'intéresse au *monde du spectacle en lançant le* groupe « Il était une fois », sa passion reste l'automobile. On peut être *touche-à-tout et rêver d'atteindre un* objectif : le sien est d'organiser ses propres épreuves d'autos et de motos.

Paris-Dakar, M. Sabine en a eu la révélation en 1976. Deux ans après avoir mis sur pied le premier Enduro du Touquet et imaginé la Croisière verte, véritable clin d'œil aux écologistes. Concurrent du rallye Abidjan-Nice, il se perd au Niger, à une cinquantaine de kilomètres *d'une montagne culminant à* 1 000 mètres. Il en tente vainement l'escalade pour retrouver la trace de la piste. *En panne d'essence,* sans eau ni vivres, il ressent, pour la première fois, que *« la mort est proche »*. M. Sabine raconte : *« Pendant trois journées, j'ai tourné en rond ; le matin du quatrième jour, j'ai jeté en l'air une petite main de Fatima que je portais autour du cou. Je me suis assis là où elle est retombée dans le sable. C'était là que j'attendrais les secours ou... la mort. »*

Dieu soit loué ! Les secours sont *arrivés. Paris-Dakar était né. C'était* une promesse, mais aussi une idée de génie. Le 1er janvier, l'actualité est en sommeil et les activités sportives au point mort, autos et camions. Lui y travaille malgré l'hostilité de M. Jean-Marie Balestre, le président de la Fédération internationale du sport automobile. Le rallye est aujourd'hui une épreuve officielle. Même le vénérable Rallye de Monte-Carlo a dû être déplacé pour ne pas subir la concurrence du Paris-Dakar.

M. Sabine n'est jamais à court d'idées. Son projet d'organiser un *Paris-Lima-Rio à travers le Pérou*, la Bolivie, le Paraguay et le Brésil ne verra peut-être pas le jour cette année comme prévu. Mais pour 1984 c'est une certitude. En France, il ne faut jamais avoir raison avant tout le monde, aime-t-il à répéter.

GILLES MARTINEAU.

UN CAMIONNEUR DANS LA COURSE

Pour la défense du « bahut »

Georges Groine, quarante-huit ans, en est à son quatrième Paris-Dakar. Ce transporteur auvergnat, également concessionnaire Mescedes à Annecy et à Chambéry, a un titre à défendre. L'année dernière, il s'était imposé dans la catégorie des camions.

Il relève le défi avec un « monstre » de 19 tonnes développant un peu plus de 400 CV et pouvant atteindre 150 kilomètres-heures. Pourtant, en 1982, il n'avait eu qu'à se féliciter d'avoir opté pour un véhicule plus léger. « Je n'aime pas la facilité, *explique-t-il*, recommencer dans les mêmes conditions ne m'intéressait pas. Je vais essayer de prouver qu'on peut aussi gagner avec du gros matériel. »

Le luisant joujou, bariolé des couleurs des commanditaires, est un mercedes 19.36, destiné aux travaux publics. Il bénéficie de perfectionnements techniques, qui passeront ainsi au banc d'essai avant leur commercialisation sur les modèles publics. C'est ce qui lui fait dire : « Le rallye rapporte nécessairement davantage à la marque qu'à moi-même. »

Pour Georges Groine, le « Paris-Dakar » est devenu une parenthèse annuelle exaltante dans sa vie de chef d'entreprise. Et cela pour plusieurs raisons, dont l'une est très intime : « Cette aventure est un décapant retour sur soi. Mon statut de patron s'efface complètement. Mes coéquipiers ne se gênent pas pour énoncer des avis contraires au mien. Et puis il y a la confrontation avec le désert, son immensité en particulier, dont je ne me lasserai jamais. C'est difficilement explicable, mais on se passionne pour le désert et tout cet horizon à l'infini. »

Georges Groine se retrouve aussi pendant trois semaines dans la peau du routier qu'il fut avant sa réussite sociale : « Je me faisais mes 100 000 kilomètres par an. Le rallye est une occasion en quelque sorte unique de reprendre le volant et de retrouver des sensations perdues. Ca vit, un bahut, vous savez... »

On lui devine des entrailles de père devant l'imposante mécanique pour l'instant en sommeil, mais qu'il lui tarde de voir se cabrer : « Rouler aussi vite qu'une voiture et tout ça installé à 2 mètres du sol, c'est fomidable ! » *Tout en tapotant l'étincelant phare buffle, Georges Groine rêve au splendide bahut américain dont on verra quelques exemplaires à l'occasion des Vingt-Quatre Heures du Mans réservées aux camions en mars prochain :* « Je suis dans le coup là-bas aussi. En fait, comme ici, il s'agit pour moi de participer à rehausser l'image de marque du camion et du transport routier », *explique ce camionneur militant.*

LLIBERT TARRAGO.

RÉSULTATS

Rugby

COUPE DES PROVINCES

A Brive :

Limousin-Auvergne-Ile-de-France bat Périgord-Agenais-Côte d'Argent-Charente-Poitou 15 à 12.

A Perpignan :

Languedoc-Roussillon bat Pyrénées 30 à 19.

Patinage de vitesse

CHAMPIONNATS DE FRANCE A *GRENOBLE*

Hans Van Helden a aisément conservé son titre de champion de France en établissant un nouveau record national aux points (170,864). Il devance Marc Vernier (179,811) et Jean-Noël Fagot (180,161). Son épouse, Marie-France Van Helden, a obtenu le titre féminin en établissant un nouveau record national (197,699 points).

Sports mécaniques

RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR

Classements après les deux épreuves spéciales disputées en France

Autos : 1. Lartigue-Destaillats (Range-Rover), 14 min. 47 sec. ; 2. Jean-Claude Briavoine-Deliaire (Lada-Niva), à 1 sec. ; 3. Trossat-E. Briavoine (Lada-Niva), à 10 sec. ; 4. Metge-Gillot (Range-Rover), à 56 sec. ; 5. Ickx-Brasseur (Mercedes 280-GE), à 1 min. 1 sec., etc.

Motos : 1. Bacou (Yamana XT-600), 13 min. 20 sec. ; 2. Drobecq (Honda XR-600), à 4 sec. ; 3. Joineau (Suzuki DR-500), à 10 sec. ; 4. Mérel (Yamana XT-600), à 12 sec. ; 5. Vassard (Honda XR-600), à 23 sec., etc.

Camions : 1. Groine-De Saulieu-Malferiol (Mercedes 19.36), 21 min. 54 sec. ; 2. Rosvall-Almqvist (Volvo C-3), à 24 sec. ; 3. Henriksson-Bernhardsson (Volvo C-3), à 1 min. 36 sec., etc.

DES DROITS DE PARTICIPATION ÉLEVÉS

Ouvert aux amateurs et aux professionnels, le rallye Paris-Dakar est une épreuve qui n'est pas accessible à toutes les bourses. Les droits de participation notamment y sont élevés et ne prennent pas en compte les différents services assurés pendant vingt jours par les organisateurs : 7 500 F pour une moto, 15 000 F pour une automobile, 22 000 F pour un camion. A ces chiffres, il faut ajouter le prix de la traversée Sète-Alger pour les concurrents et leur véhicule, le prix du retour à partir de Dakar et les frais d'essence. Enfin 3 500 F pour la nourriture et pour une assurance rapatriement.

Les concurrents qui n'auraient pas accepté au départ la publicité d'Europe 1, du *Point* et d'Africatours, agence de voyages qui est chargée d'assurer les repas, auraient dû payer des droits de participation deux fois plus élevés, soit 30 000 F pour une automobile et 44 000 F pour un camion. Des prix propres à décourager les tentatives d'indépendance.

Ces prix ne tiennent pas compte du coût du véhicule, de sa préparation, de l'assistance dont les concurrents auront besoin pendant le rallye. Les frères Marreau estimaient, l'an dernier, que leur Renault-20 turbo n'avait pas de prix, compte tenu du temps qu'ils avaient dû passer pour l'améliorer.

Une moto ne coûte pas moins de 50 000 F, une automobile rarement moins de 150 000 F ; quant aux camions, leur prix n'est jamais inférieur à 500 000 F.

Selon M. Thierry Sabine, le budget du rallye, qui était, en 1982, de 5 millions de francs, s'élève cette année à près de 7 millions. — G. M.

ÉDITION

UN DÉCRET TRÈS ATTENDU

Le décret qui punit d'amende les infractions à la loi sur le prix du livre est enfin paru au *Journal officiel* du 1er janvier. Celui-ci vise les *grandes sociétés de distribution* et, en particulier, les Centres Leclerc, qui continuent à pratiquer, sur les prix des livres, des rabais plus importants que les 5 % autorisés par la loi. Des libraires avaient intenté des procès aux Centres Leclerc devant les tribunaux de commerce et les avaient gagnés. Cela n'avait pas empêché les Centres Leclerc de pratiquer toujours le discount. Désormais, l'amende comptée pour chaque ouvrage en infraction devrait avoir un effet dissuasif.

***Le décret qui complète la loi* du 10 août 1981, élaboré par les services des ministres de la justice et de la culture, devait paraître en juillet dernier. Mais, sur intervention des services de l'économie et de la consommation, Matignon, craignant que ce décret paraissant en période de blocage des prix fût mal compris, en avait différé la publication...**

Ces six mois de répit ont été mis à profit par d'autres distributeurs et libraires pour réintroduire le discount. Ces violations répétées menaçaient la crédibilité de la loi voulue par le président de la République et, à terme, celle de la politique du livre menée par le ministère de la culture. Pourtant, la « loi Lang » aurait dû satisfaire les plus timorés des économistes : après un premier trimestre d'application qui connut une forte hausse due à la suppression du discount, l'indice des prix du livre n'a cessé d'être inférieur à celui du coût de la vie. — B.A.

CARNET

Naissances

— Pierre DELASPRE et Silvia STEFFEN ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélien Robert

à Genève, le 27 décembre 1982, 21, rue Tranchin.

— M. Olivier GOHIN et Mme, née Catherine Frasez, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Guillaume.

Paris, le 18 décembre 1982.

— M. Daniel HIRSCH et Mme, née Odile Levi, Judith et Sarah font part de la naissance de

David,

le 28 décembre 1982.
196 Webster Road,
Scarsdale (N.-Y.) 10583 U.S.A.

— Josette et Jean VINEY,
Carmelle et Lambert MAYER
sont heureux d'annoncer la naissance, le 22 décembre, à Paris, de leur petite-fille

Magali,

fille d'Anne et Philippe Viney et nièce de Charles, France et Julie Mayer.
M. et Mme Jean Viney,
8, rue La Fontaine, 75016 Paris.
M. et Mme Lambert Mayer,
333 East 56 th Street,
New-York.
M. et Mme Philippe Viney,
279, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Décès

— Mme Michel Ardisson,
Mme Yvonne Deyber,
M. et Mme François Ardisson
et leur fils,
M. et Mme Alain Charpentier
et leur fils,
Mlle Anne Ardisson,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 30 décembre 1982, à l'âge de cinquante-huit ans, de leur époux, fils, père et grand-père,

Michel ARDISSON,
ancien élève de l'ENA
(promotion Union française),
ancien sous-préfet,
inspecteur général de la jeunesse, des sports et des loisirs,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Robert-Schuman,
75007 Paris.

— *M. et Mme Philippe Bauchard* et leurs enfants,
M. et Mme Denis Bauchard et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles BAUCHARD,
contrôleur général des armées,
survenu en son domicile, le 30 décembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation a eu lieu à Blois dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le mercredi 5 janvier 1983, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, avenue Bosquet, 75007 Paris.

[Né le 3 septembre 1891 à Saumur (Maine-et-Loire), le contrôleur général des armées Charles Bauchard était ancien élève de Saint-Cyr, où il était entré en 1912. Engagé volontaire en 1911, il fait la guerre de 1914-1918 avec les grades de lieutenant et de capitaine. En 1933, il devient contrôleur adjoint des armées. Il termine sa carrière avec le grade de contrôleur général de première classe, qu'il obtient en 1947, juste après avoir occupé la fonction de directeur adjoint du contrôle et du budget au secrétariat d'Etat à la défense nationale. Deux ans plus tard, il est chef du groupe de contrôle du service de santé et du service social, puis, en 1950, chef du groupe de contrôle des territoires occupés. Après avoir, en 1953, assuré la liaison avec la commission des finances de l'Assemblée nationale, il devient rapporteur particulier auprès de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques et conseiller d'Etat en service extraordinaire, puis, en 1956, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères de l'époque.]

— Le docteur Gérard Berthelot et Mme,
Mlle Josette Gervaise,
Mme Yolande Gervaise,
font part du décès de

Mme veuve Guy GERVAISE,
née Elia Clainville Bloncourt,
survenu le 15 décembre 1982.

— Christiane Godiveau-Delacroix,
Pierre et Catherine Colonna, née Godiveau,
leurs enfants Fabien et Marianne,
Les familles Godiveau, Colonna, Baudouin, Direz,
ont la douleur de faire part du décès de

Roland GODIVEAU,
ex-rédacteur en chef
de l'O.R.T.F.,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 5 janvier 1983, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

— Mme Antoine Hascher et ses trois fils, Dominique, Thierry et Xavier, ont le regret de faire part de la mort de leur époux et père,

Antoine J. HASCHER,

décédé le 28 décembre 1982, dans sa quatre-vingtième année, à Sevran (Seine-Saint-Denis).

L'inhumation a lieu le 3 janvier 1983 à Mulhouse-Dornach, dans le caveau de famille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Jean Lamey,
M., *Mme Pierre Lamey et leur fille,*
M. Frédéric Lamey,
Mlle Sylvie Lamey,
Mme veuve François Lamey et sa fille,
Mme veuve Raymond Claoué,
M., Mme P.-G. Morton et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Jean LAMEY,
née Marie-Claire Claoué,
à l'âge de cinquante et un ans, le 1er janvier 1983.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité à Commensacq (Landes).
Une messe sera célébrée ultérieurement.

— M. et Mme Martial Solal et leur fille,
M. Patrick Michonze,
ont le regret *de faire part du décès de*

Grégoire MICHONZE,
artiste peintre,

survenu à Paris le 29 décembre 1982.
L'inhumation aura lieu le mardi 4 janvier 1983 au cimetière de Jailly-sur-Sarce (Aube), à 15 heures.

— *M. et Mme Michel Secrétain,*
M. et Mme Philippe Secrétain
et leur fils,
Les familles Carré et Tortoni,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger SECRÉTAIN,
homme de lettres,
journaliste,
ancien maire d'Orléans,
ancien député,
président-directeur général honoraire
de la « République du Centre »,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu le 30 décembre 1982 dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 31 décembre 1982.
1, *rue de la Cartaudière,*
45750 Saint-Pryve-Saint-Mesmin.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Pierre TAFFOUREAU,

survenu à Paris le 26 décembre 1982.
La levée du corps aura lieu le mercredi 5 janvier 1983, à 10 h 30, à l'Institut médico-légal.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

Remerciements

— M. et Mme Jacques Becquaert
et leurs enfants,
Le personnel du restaurant Lucas-Carton,
très sensibles aux marques de sympathie que vous avez bien voulu leur témoigner lors du décès de

Mme Alexandre ALLÉGRIER,
née Andrée Carton,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous prient d'accepter leurs très sincères remerciements.

Avis de messes

— *Anciens des chantiers de la jeunesse française (délégation d'Ile-de-France).* Une messe à la mémoire du

général de La PORTE du THEIL,
ancien commissaire général,

Et de tous les disparus des chantiers, sera célébrée par le Père Dixneuf, ancien du groupement 5, en la crypte de la chapelle des Missions étrangères, 128, *rue du Bac, à Paris-7e, le samedi* 8 janvier, à 15 heures.

— Une messe sera célébrée le samedi 8 janvier, à 17 heures, à Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du maréchal de Lattre de Tassigny et à celle de ses *soldats* morts pour la France ou disparus.

— D'autre part, le mardi 11 janvier, à 17 heures, une gerbe sera déposée au monument de la place du Maréchal-de-Lattre (au bas de l'avenue Foch) ; à 18 h 30, la flamme sera ravivée à l'Arc de triomphe.

Enfin, à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), un service sera célébré le dimanche 16 janvier, à 10 heures.



Le Monde

politique

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT

M. François Mitterrand plaide pour une « voie médiane » gage de « l'harmonie du corps social »

Expliquer. Expliquer encore pour convaincre enfin les Français que le gouvernement fait ce qui est en son pouvoir pour sortir de la crise ; pour convaincre les chefs d'entreprise qu'ils seront aidés s'ils sont solidaires ; pour convaincre les jeunes chômeurs que leur sort est désormais prioritaire. Telle est la tâche que s'est assignée le président de la République. Quarante-huit heures après avoir fixé au gouvernement les quatre priorités pour 1983, M. François Mitterrand a donc lui-même, dans un entretien en direct dans le journal d'Antenne 2, explicité le choix de celles-ci.

Comme son prédécesseur, l'actuel président de la République est à la recherche d'un mode de communication direct avec les Français, *« sans médiateur et sans interprète »*. A l'inverse de son prédécesseur, M. Mitterrand use peu de la télévision. Trop peu, disent les socialistes. Mais le chef de l'État considère qu'être omniprésent contribue à « user » la fonction présidentielle. Depuis son accession à l'Élysée, entre deux conférences de presse, il n'est donc apparu longuement que deux fois pour deux interviews, à TF 1 (le 9 décembre 1981, et, sous la pression des événements, le 17 août 1982, au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers). De ce point de vue, il n'était pas inutile qu'il réapparaisse. Il l'a fait deux fois en quarante-huit heures, souhaitant intervenir de nouveau pour répondre directement aux questions des Français. Pourquoi ? Parce qu'il juge que le gouvernement (et donc le premier ministre) « vend » mal son action. Il a donc, en quelque sorte, donné la leçon à celui-ci, montrant comment la politique de la gauche peut être présentée de façon convaincante et rassurante.

Il n'est sans doute pas le meilleur moyen de convaincre que d'être soi-même. M. Mitterrand n'est *d'ailleurs à l'aise que lorsqu'il parvient à oublier* l'environnement technique d'une émission de télévision. De ce point de vue, la « causerie au coin du feu », diffusée pendant une heure en direct de la bergerie landaise de Latche, a constitué un cadre idéal. M. Mitterrand s'est sans doute montré tel qu'il est lorsque ses visiteurs ne sont pas des adeptes du *« socialisme à la française »* ; il a fait preuve d'une passion de convaincre communicative, qui n'excluait pas l'autocritique : *« Tous les pays cherchent leur voie »*, a-t-il dit, avant d'expliquer : *« Nous avons patiné... »*

Au reste il ne fut guère question du socialisme à la française — leitmotiv de l'émission du 9 décembre 1981 et mot d'ordre du P.C.F. — mais plutôt d'une *« voie médiane »* susceptible de *« restituer l'harmonie au corps social français »*. On ne saurait mieux résumer le propos du chef de l'Etat, qui était de rassurer les patrons comme les chômeurs et les parents des élèves des écoles catholiques. Il s'agissait, en somme, de présenter une politique de gauche — l' « axe » de celle-ci reste la justice sociale — avec le langage de la voie moyenne, du juste milieu ; bref, du centre. Au centre se trouvent en effet ces catégories hésitantes qui n'appartiennent à aucun de ces blocs attachés —*perinde ac cadaver* — soit à la gauche, soit à la droite, qui ont sans doute quitté l'une sans avoir pour autant rallié l'autre. Ainsi M. Mitterrand s'efforce de compenser, par la parole, les effets d'une politique qui inquiète, avec des mots d'ordre — la pacification, la volonté de dialogue — seuls suceptibles de susciter le rassemblement qu'il appelle de ses vœux.

Sachant, *et rappelant*, que la *priorité* est désormais à l'entreprise, et la lutte contre l'inflation, le chef de l'Etat n'a de cesse de montrer que la lutte contre le chômage n'est pas sacrifiée : d'où l'*« effort colossal »* qu'il propose afin qu'à chaque jeune de dix-huit à vingt-cinq ans soit garanti soit un emploi, soit une formation. Convaincre les chefs d'entreprise qu'ils doivent participer à l'œuvre amorcée le 10 mai 1981, et rassurer dans le même temps les travailleurs et la base sociale de la gauche : tel est bien l'impératif du pouvoir s'il veut tout à la fois réussir le redressement économique et limiter les dégâts lors des prochaines élections municipales. Dans cette dernière *perspective* — qu'il n'a pas explicitement abordée — le président de la République a sollicité l'indulgence des Français pour un gouvernement qui, ayant *« pris la crise de plein fouet »*, a en mains une économie *« dans le creux »* d'une formidable mutation technologique, et qui est à peine à pied d'œuvre. Bref, il nous a demandé un répit.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Mitterrand évoque les lieux, décrit sa maison de Latche (*« On devrait dire Soustons »*, souligne-t-il, du nom de la commune où se trouve la bergerie) et vante la forêt qui l'environne.

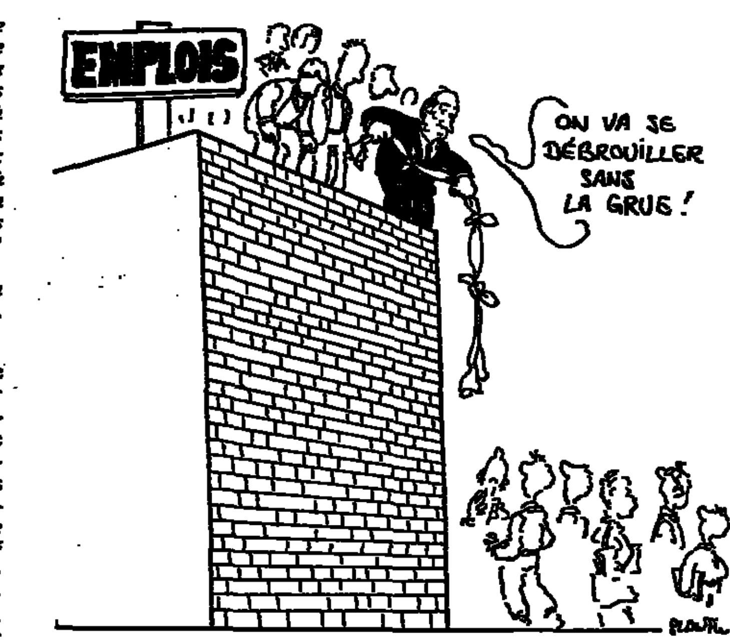
Après la diffusion de la correspondance d'un envoyé spécial d'Antenne 2 en Corse, le chef de l'Etat rappelle que les troubles existent dans l'île depuis plusieurs années. *« En vérité, la Corse est française depuis bientôt deux cents quinze ans*, dit-il ; *combien de Corses ont illustré la pensée française ; combien ont assuré la direction de la France ; et, surtout, combien d'entre eux l'ont-ils fidèlement, intelligemment servie (...). C'est une histoire mêlée, où les liens sont profonds. Il se trouve qu'un certain nombre de personnes, très minoritaires, pensent autrement. Lorsque je suis devenu responsable des affaires du pays, j'ai jugé qu'il fallait s'attaquer immédiatement à ce problème. »*

Le chef de l'Etat évoque l'adoption, par le Parlement, du statut particulier de l'île et poursuit :

« J'ai voulu tenir compte d'un élément fondamental, trop longtemps négligé : la personnalité corse était étouffée (...). J'ai demandé que cette personnalité puisse être reconnue dans les institutions — dans les institutions françaises. C'est ainsi que nous sommes passés au stade de l'exercice de la démocratie. Après tout, que veulent les Corses ? Ils ont eu l'occasion de le dire. Les partis politiques se sont opposés. Il y a même eu des partis qui se réclament de l'autonomie de la Corse. Ceux qui se réclament de l'indépendance, par la violence, sont restés à ce moment-là cois. Ils n'ont pas pris part à l'élection. Ils ont recommandé l'abstention. Ils n'ont pas réussi. Ils n'ont pas été écoutés.

» La preuve est faite : l'exercice de la démocratie doit maintenant s'effectuer dans les institutions reconnues par la nation tout entière. Tout ce qui devait être fait pour que la personnalité de la Corse puisse s'affirmer dans le cadre de la nation française a été fait. Aujourd'hui, les responsabilités sont grandes à l'échelon régional. Il reste que les attentats se multiplient. Je ne peux que redire : à partir du moment où la communauté nationale est en cause, il n'y a pas de compromis possible. Comment peut-on agir ? En appliquant la loi républicaine. La loi républicaine, c'est la sanction du crime, dans le respect du droit. Je n'ai pas autre chose à dire. »

M. Mitterrand commente ensuite un reportage consacré à un chômeur âgé de trente ans, sans emploi depuis un an. Le président souligne que *« l'amertume et la colère »* exprimées par ce dernier sont justifiées *« non pas tellement contre un gouvernement qui a pris la crise de plein fouet; mais contre une société qui n'a pas été capable de s'organiser autrement »*. *« Il faut expliquer »*, souligne-t-il. Il discerne deux causes profondes de ce *« désastre »* : l'inadaptation de la société industrielle à l'arrivée de techniques nouvelles ; la dispersion des centres de production et le *« surgissement »* de nouveaux pays concurrents. Il indique qu'il y a, dans les pays industrialisés, trente-quatre millions de chômeurs.



(Dessin de PLANTU)

La formation des jeunes : « Un effort colossal »

« D'abord, on a pansé les plaies », dit-il, avec les contrats de solidarité, la formation des jeunes de seize à dix-huit ans et la mise sur pied de nombreux plans sectoriels (machine-outil, textile, etc.). Tout cela, indique-t-il, *« a permis de panser la plaie, mais pas de la guérir »*. *« Pour guérir, il y a deux réponses : la production, la formation »*, précise-t-il avant d'insister sur l'un des objectifs prioritaires qu'il a énoncés lors de son message de vœux au pays, le 31 décembre : la formation des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans,

« Effort colossal, mais effort nécessaire ; et qui est tout à fait possible, dit-il, *car, si les jeunes disposent d'une formation adaptée aux besoins de la société moderne, ils trouveront du travail. On aperçoit déjà un décalage entre la masse des demandeurs d'emploi et des demandes d'emploi qui ne sont pas satisfaites. »* M. Mitterrand précise que cet effort de formation implique que certains chômeurs *« apprennent autre chose »*, afin que cet autre chose *« débouche sur un contrat de travail »*. Le chef de l'Etat indique qu'il a reçu une lettre de la conférence des grandes écoles, selon laquelle les élèves des grandes écoles sont prêts à *« se mettre à la disposition de la formation professionnelle »*.

Interrogé sur le niveau de la protection accordée aux chômeurs et aux plus défavorisés, M. Mitterrand répond : *« Quand je pense qu'il y a des gens et des formations politiques qui se sont plaints de ce que l'on a appelé l'appel à la consommation populaire, alors que cela consistait à aider les personnes âgées, les handicapés !... Je veillerai à ce qu'on n'aggrave pas cette situation déjà désastreuse. Je pense qu'il faut examiner le problème du chômage avec plus de scrupules et plus de sérieux ; savoir exactement ce que peuvent devenir chacun de ceux qui se trouvent frappés par ce mal. Donc je ne veux pas détruire ces avantages. »*

M. Mitterrand justifie ensuite la mise en cause de la garantie de ressources par la généralisation de la retraite à soixante ans. Il souligne que la gauche s'est trouvée *« devant un drame qui a dépassé la capacité d'un gouvernement en six mois ou en un an »*, et qu'elle a dû *« tout reprendre à la base »*, *« tout faire à la fois »*. *« Si ce jeune chômeur disait, après le 10 mai 1981 : ça y est, c'est fini ; demain je vais trouver du travail, bien entendu, il ne pouvait pas être satisfait*, souligne le chef de l'Etat ; *mais cette espérance n'est pas évanouie : tout sera fait pour qu'il retrouve ce travail. Pas un jeune sans formation professionnelle. »*

M. Mitterrand ajoute : *« Si nous modifions, et nous nous y attaquons, notre système de production ; si nous faisons une meilleure répartition des ressources ; si, comme nous avons commencé de le faire, nous modernisons des secteurs productifs ; si nous considérons qu'il n'y a pas de secteur condamné, mais qu'il y a des entreprises condamnées à l'intérieur de ces secteurs et qu'il faut donc renforcer ce qui a des chances d'être fort demain ; si, et nous nous y attaquons, nous améliorons notre commerce extérieur ; si nous amenons, et nous nous y attaquons, davantage d'investissements en France ; si nous fabriquons en France, et nous allons le faire, ce que l'on consomme en France : tout cela nous fera sortir de la crise. »*

Le chômage : « sur la crête... »

M. Mitterrand souligne ensuite que la France, qui est selon lui le pays industriel *« qui a le plus freiné la progression du chômage »* n'a pas abandonné la lutte pour l'emploi. *« Nous sommes sur la crête »*, dit-il ; il faut d'une part *« éviter qu'un excès de consommation fasse arriver en avalanche des importations massives... »* et d'autre part éviter *« la secession »*. *« Tous les pays cherchent leur voie »*, affirme-t-il. Le chef de l'État évoque à ce moment la politique américaine, et la responsablilité des États-Unis dans le développement de la crise mondiale. Il précise : *« J'aperçois certains signes positifs : un début de croissance au États-Unis ; un début de concertation des pays industriels, à la demande de la France ; j'observe que le dollar baisse, et que les taux d'intérêts ont baissé, et je pense qu'un peu d'oxygène va venir de ce côté-là. J'aimerais bien qu'un peu d'oxygène vienne aussi du côté de l'Europe. »*

La tentation dirigiste

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, il conviendra de préserver celui de *« ceux qui ont déjà trop peu pour vivre ou tout juste assez. »* *« Tous ceux qui ont plus devront faire un effort supplémentaire. »* Aux yeux du président de la République, *« la continuité de la politique française, c'est une plus juste répartition ; c'est une plus grande justice sociale »*. *« Nous ne sommes pas maîtres des données économiques mondiales »*, ajoute-t-il ; *« nous ne pensons pas à nous seuls déterminer le courant »*. M. Mitterrand plaide ensuite pour une meilleure répartition des ressources entre la consommation et l'épargne. Il justifie les mesures douanières prises pour freiner les importations des magnétoscopes et explique que tous les pays industriels protègent certains secteurs d'activité. Il affirme : *« Je ne suis absolument pas partisan de mesures protectionnistes ; mais il faut absolument que les Dix de la Communauté mettent tout sur la table et disent : voilà comment je protège. Et quand on aura fait le compte de toutes les protections, moi je suis prêt à renoncer aux miennes. »*

Le chef de l'État aborde le *« grand débat »* qui se déroule avec les chefs d'entreprise. Il souligne que chacun (l'État comme les entreprises), *« a sa part de responsabilités »*. *« Il y a une tentation dirigiste française, très antérieure à l'époque où les socialistes ont gouverné la France. »*, précise-t-il, avant de rappeler que la part du prélèvement global s'est accrue fortement pendant le spetennat de M. Giscard d'Estaing (de 36,3 % à 42,8 % de la production intérieure). Cette part est aujourd'hui de 44,6 %, car *« Nous sommes encore dans ce mouvement, mais il faut que ça s'arrête »* pour éviter *l« 'asphyxie »*.

M. Mitterrand réaffirme la nécessité d'alléger le poids des charges sociales et rappelle qu'il a demandé un nouveau mode de financement des allocations familiales. *« J'ai toujours été partisan de la liberté d'initiative (...) et de l'esprit d'entreprise*, indique-t-il ; *et je veux mettre en place une société d'économie mixte ; je veux que le secteur libre puisse, en harmonie avec le secteur public, se développer. Il faut que les chefs d'entreprise sachent que nous sommes, nous devons, être solidaires pour reconstruire une production capable de supporter la concurrence (...). »*

Évoquant les luttes entre classes sociales, le chef de l'État affirme qu'il *« n'est pas du tout pour entretenir cette guerre »* et qu'il souhaite au contraire trouver *« une voie médiane qui permette de restituer l'harmonie au corps social français »*. *« Il ne faut pas non plus que le développement de l'entreprise se fasse au détriment du travailleur »*, ajoute-t-il, avant de juger que les chefs d'entreprise sont de plus en plus nombreux à admettre de *« diffuser les responsabilités »* et qui acceptent en effet les lois sociales (les lois Auroux) qui ont été votées, *« qui ne sont pas plus avancées que les lois allemandes ou suédoises »*.

Interrogé sur les propositions faites par M. Andropov relatives à la réduction des armements stratégiques, M. Mitterrand répond que, si elle souhaite le succès de la négociation de Genève, la France n'est pas partie à celle-ci. Il souligne que la France ne peut se permettre *« la moindre soustraction »* dans sa force de dissuasion. *« Quant à penser que la France pourrait réduire, si peu que ce fût, son armement actuel, ce n'est pas la peine de rêver »*, dit-t-il. En ce qui concerne les relations avec l'U.R.S.S., M. Mitterrand rappelle que celles-ci *« ont connu un certain fléchissement au sommet »*, du fait des événements d'Afghanistan et de Pologne, révélant un *« certain comportement qui rendait moins utile »* une rencontre au sommet. *« On discutera sûrement*, ajoute le chef de l'État ; *le plus tôt serait le mieux ; mais alors cela supposerait des dispositions nouvelles sur un certain nombre de points majeurs. »*

Jusqu'à mon dernier souffle...

Le président de la République commente ensuite un reportage consacré à l'usage, par un enfant, d'un ordinateur individuel. (Cinq cents ordinateurs individuels ont été commandés à une entreprise française par le département de la Nièvre.) Puis il évoque la querelle de l'enseignement privé. Il précise, à ce sujet, que l'École doit pouvoir s'adapter aux nouvelles pédagogies induites,notamment par l'usage de l'ordinateur. Il se prononce pour un enseignement *« pluraliste »*, *« décentralisé »* et *« privé »*. *« Est-ce que cet enseignement pluraliste, décentralisé et privé doit entrer dans un vaste secteur d'enseignement public ? »*, demande-t-il. *« Tel est le souhait de ceux qui gouvernent. »*

M. Mitterrand souligne qu'un processus d'intégration s'est enclenché dès la loi Debré de 1959 et affirme que l'enseignement public, *« injustement décrié »*, craint de manquer de crédits, tandis que l'enseignement privé redoute d'être *« étouffé »*. *« La tentative du gouvernement, qui est une tentative sérieuse*, dit-il, *est précisément de mettre ensemble les représentants de ces deux formes d'enseignement pour leur dire : pourquoi ne continueriez-vous pas dans cette voie d'un vaste secteur dans lequel il y aurait des « établissements d'intérêt public »*, *où chacun pourra choisir la forme de sa préférence, en particulier en matière spirituelle. Au fond, nous sommes pour l'ouverture du dialogue. » Moi, ma philosophie personnelle profonde, qui sera la mienne jusqu'à mon dernier souffle, c'est le respect des consciences. Je ne veux aucune contrainte, surtout dans un domaine de cette importance.*

» Il faudra peut-être prendre un jour les enfants à témoin. (...) Dans le problème de l'enseignement, ils auront leur mot à dire. » M. Mitterrand considère que les enfants sont davantage capables de comprendre la société moderne. Il souhaite que l'école conserve *« le sens de la vie »*. *« Quoiqu'il advienne des structures de l'éducation nationale, ce fond qui nous est commun, je vous le garantis, sera préservé »*, conclut-il.

Le chef de l'État explique enfin qu'il souhaite que les Français eux-mêmes, *« sans médiateur et sans interprète »*, lui posent des questions afin qu'il leur réponde directement.

Entrée d'une nouvelle promotion à l'Ecole nationale d'administration

Le *Journal officiel* du 31 décembre publie la liste des candidats admis comme élèves à l'ENA à compter du 1er janvier 1983.

● **Premier concours externe** (voie d'administration générale).

Autranu ..ndré, Bamberger Manuel, Baptiste Eric, Barre Véronique, Basseres Jean, Bergue Michel, Bonnafont Jérôme, Caron Olivier, Chavanat Bruno, Chevallier Fabienne, Costa de Beauregard Olivier, Couderc Pierre, Darragon Eve, Deaudon Isabelle, Debasch Roland, Deperne Hervé, Deruy Laurent, Descoings Richard, Devauchelle Anne, Dieuleveux Thierry, Dubertrand Roland, Duchon-Doris Jean-Christophe, Etienne Francis, Fries Fabrice, Frydman Patrick, Gaymard Hervé, Guyot d'Asnières de Salins Antoine, Helvin Fabienne, d'Hinnin Dominique, Jossa Edward, Kaspi Philippe, Lambron Marc, Le Brun Jean-Baptiste, de Leusse Jean-Frédéric, Lisch Laurence, Lombard de Buffières de Rambuteau Patrice, Magnier Michel, Mas Florence, Mongin François, Neraud Frédéric, Peny François, Perrier Anne, Poncet Christian, de Romanet de Beaune Augustin, Romatet Stéphane, Rueff Sylvie, Samaran Pascal, Sauzey Philippe, Seban Catherine, Strauss Marc, Tenzer Nicolas, Todorov Pierre, Tournier Jacques, Vestur Hélène, Wagner Marc-André, Wyss Jean-Paul.

● **Deuxième concours externe** (voie économique).

Alleman Brice, Antoine Isabelle, Appia David, Archer Jean-Yves, Asselineau François, Barry Simon, Bergen Patrice, Bernard Hélène, Berthier Emmanuel, Berthier Jean-François, Best Thierry, Chantepy Christophe, David de Beubiain Hervé, Delorme Jacques, Delsol Bruno, Dubosq Christian, Ferrary Olivier, Fiatte Etienne, de Fontaine Vive Curtaz Philippe, Giscard d'Estaing Antoine, Honorat Edmond, Hulot Jean-Claude, Lavenir Frédéric, Legeai Alain, Maître Daniel, Medvedowsky Alexandre, Nguyen-Cong-Duc Philippe, Pimor Philippe-Xavier, Senemaud François, Tedesco Jean-Olivier.

● **Premier concours interne.**

Armaignac Marie-Christine, Arroucau Jean-Pierre, Bernet Eric, Cadel Marc, Camet Françoise, Canneva Hervé, Casanova Alain, Collet Olivier, Combles de Nayves Dominique de, Cornec Martine, Couchoud Pierre-Yves, Defoort-Boutot Philippe, Deleuil Gilbert, Delpey Vincent, Descheemaeker Françoise, Dughera Jacques, Duraffourg Michel, Fialon Guy, Floremne Tristan, Giffard Alain, Gissler Eric, Gras Catherine, Horrut Alain, Huchet Bernard, Jalabert Marie-Christine, Janvier Guy, Jarniou Françoise, Leleu Thierry, Letrot Janie, Levaye Patrick, Levionnois Alain, Mallet Jean-Claude, Marette Jean-Jacques, Meaux Marie-Line, Moreno Jean-Claude, Mulsant Guillaume, Nigretto Christine, Normand Nicolas, Picard Marie, Rapoport Jacques, Riquer Philippe, Simoni Marie-Louise, Strzoda Patrick, Texier Jean-François, de Voyer d'Argenson Jean-Denis, Wathelet Jean-Claude.

● **Deuxième concours interne.**

Bonët Jérôme, Broute Jean-François, Chatignoux Philippe, Dubois Alain, Fitoussi Bernard, Fuzeau Michel, Gilles Michel, Girelli Caroline, Gruchet Dominique, Huon de Kermadec Dorothée, Lacambre Dominique, Marty Yves, Merlin-Desmartis Marie, Naves Jean, Pericard Benoît, Rocca Pierre, Sekely Jean-Pierre, Treutenaere Michel.

Le camion-grue fantôme :

T.D.F. ENQUÊTE

Le lieu-dit Latche étant situé dans une cuvette, un camion-grue sur lequel devait être hissée une *antenne parabolique placée* à 43 mètres de haut pour servir de relais à la retransmission avait été prévu par Télédiffusion de France (T.D.F.), responsable technique de l'opération. Un camion-tour fort utile, puisque, unique en France et appartenant à une entreprise de transports de la région parisienne, est régulièrement loué par T.D.F. pour des opérations difficiles, comme certaines retransmissions du Tour de France.

Samedi, alors que tout le monde *cherchait le camion fantôme, et que* Pierre Lescure, à l'antenne, mettait gentiment le retard sur le compte du brouillard, ce camion se trouvait à Nancy, loué par une société de jardinage pour l'élagage des peupliers ! Un «banal» quiproquo des chauffeurs sur le programme d'utilisation du véhicule serait à l'origine de l'«affaire»...

C'est donc un autre camion, loué près de Bayonne, qui a permis, dimanche, la retransmission de l'émission. Des relais avaient, cependant, été acheminés par avion-cargo, loué par Antenne 2, pour servir cette fois de doublure... en cas d'ennui.

Le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a demandé, ce lundi matin 3 janvier, deux rapports (pour 16 heures le même jour) à M. Maurice Rémy, président de T.D.F. et à M. Pierre Desgraupes, P.-D.G. d'Antenne 2. La direction de T.D.F. a confié à l'inspection générale de l'établissement le soin de déterminer *« les responsabilités et les raisons précises »* de cet incident. Elle se refusait, ce lundi matin, à donner la moindre information.

هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

LES MARCHÉS FINANCIERS EN 1982

Le sursaut

Les marchés financiers mondiaux, qui avaient fini par fléchir en 1981 sous le poids de la crise, du chômage, de la récession et des taux démentiels, ont eu, en 1982, un très vigoureux sursaut. Ce sursaut s'est produit essentiellement au deuxième semestre de l'année, sur l'amorce, *enfin*, d'un processus de baisse des taux d'intérêt *et* l'anticipation, *extrêmement* spéculative, d'une reprise des économies en 1982. Cela a notamment été le cas pour la Bourse de New-York, qui a enregistré, à partir du mois d'août, la remontée la plus spectaculaire de son histoire, *battant son record de transactions*, tandis que le fameux indice Dow Jones se hissait, en valeur nominale il est vrai, au plus haut niveau jamais atteint. Son exemple a été *suivi, plus tardivement*, par Amsterdam et Francfort, tandis qu'à Londres, où le non moins fameux indice du « Financial Times » battait, également, son record, la hausse se développait aussi bien par la suite de l'effet Thatcher (la confiance dans la politique de la « Dame de fer ») *que de l'anticipation précédemment* évoquée.

Les seuls marchés à ne pas participer à la fête ont été Hongkong, en très forte chute sur la crainte d'un rattachement à la Chine à la fin du siècle, Milan, victime des incertitudes italiennes, et Paris, où l'indice moyen des cours n'a guère varié.

L'année avait pourtant bien commencé à Paris, avec une hausse de 20 % en janvier-février, sur l'espoir d'une reprise de l'économie, la faveur du marché *se portant sur l'alimentation*, la distribution, les travaux publics, et même la mécanique. Après une période de flottement, et, *tout* de même, la joyeuse surprise d'un relèvement notable de l'indemnisation des titres des sociétés nationalisées après l'arrêt du Conseil constitutionnel, la Bourse de Paris recevait un véritable coup de poing avec le blocage des prix industriels et commerciaux, décrété au lendemain de la dévaluation du 12 juin 1982. En y ajoutant la limitation à 8 % de la progression des *dividendes en 1983*, on réunissait là les *éléments* d'un cocktail *fort peu goûté par* les boursiers et les investisseurs institutionnels. Au cours du second semestre et, surtout, des derniers mois de l'année, des appréhensions se faisaient jour sur la conjoncture en 1983, *réputée, par avance, plutôt* sombre. *Quant aux* mesures législatives en faveur de l'épargne, prises pour moraliser et améliorer les dispositions de la loi Monory de 1978, si elles étaient très appréciées dans leur principe, elles excitaient quelques craintes quant aux réactions des épargnants devant certaines *modalités*, plus contraignantes qu'auparavant. La baisse de plus de 20 % des souscriptions aux Sicav Monory en témoignait en fin d'année. Les intermédiaires se *sont consolés avec un véritable « boom » sur les* émissions et les transactions en obligations, qui ont représenté le plus clair de l'activité de la Bourse de Paris en 1982.

Dossier établi par
FRANÇOIS RENARD
ANDRÉ DESSOT et SERGE MARTI

Paris : l'équilibre

A l'heure des bilans, la Bourse de Paris présente tout au plus *un solde équilibré*. A l'actif, une indemnisation des actionnaires de sociétés nationalisées plus favorable qu'elle ne l'escomptait *et* une réforme en profondeur des circuits de l'épargne aboutissant à la création d'un produit financier *« grand public »* destiné à remplacer l'ancien système des *« 5 000 F Monory »*. Au passif, outre un environnement économique toujours aussi maussade, la seconde dévaluation du franc (depuis l'entrée à l'Elysée de M. Mitterrand), intervenue à la mi-juin, accompagnée d'un blocage des prix industriels et d'une *limitation de la distribution* des dividendes, à l'exception des sociétés qui décident d'augmenter leur capi*tal d'un minimum de 10 %.*

Au compte de pertes et profits, la distribution et les valeurs de consommation en général, qui avaient donné une impulsion décisive à la cote à la fin 1981, font les frais d'une restriction du pouvoir d'achat qui apparaît inévitable, tandis que le bâtiment, numéro un du *« hit-parade »* l'année dernière, voit ses ambitions singulièrement réduites au bénéfice des banques – du moins celles qui sont encore cotées – et de l'agro-alimentaire, au second rang des *« favorites »* du *palais Brongniart. L'industrie lourde* (pétrole, métallurgie, automobile) est restée dans *« le rouge »*, alors que le matériel *électrique opérait un* remarquable redressement.

En raison de ce comportement très disparate, la chasse aux occasions a été largement *pratiquée en* 1982, ce que ne reflètent pas les différents indices boursiers. A 101 à la fin décembre, l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC) *établit* un graphique *explicite* : encéphalogramme plat. Cet indice ne tenant pas compte des coupons *encaissés, il* convient de faire également intervenir l'indicateur de tendance de la Bourse de Paris, qui, lui, *affiche une hausse de* près de 20 %. La vérité se trouve sans doute à mi-distance de ces deux baromètres, *ainsi que le reflètent les indices de* l'Agefi, autre source d'information pour les professionnels, qui expliquent cette disparité *entre les différents* indicateurs par le poids des secteurs qu'ils recensent et la composition de leur *échantillon* de valeurs.

Au-delà de ces élucubrations mathématiques, il apparaît claire*ment que la Bourse de Paris est pas*sée cette année par deux phases : une rapide ascension pendant les deux *premiers mois et un ton sou*tenu jusqu'à la fin mai, un brusque retournement de situation à la mi-*juin après l'annonce du plan d'*austérité gouvernemental et une morosité générale ensuite, que n'ont pas su dissiper l'approche des fêtes de la Saint-Sylvestre et les souscriptions aux Sicav Monory.

Succédant au millésime 1981, qui restera *comme un des plus mauvais* crus dans les annales de la Bourse, avec une baisse des cours de 17,6 %, l'année 1982 avait démarré sur un ton maussade jusqu'à ce que le Conseil d'Etat décide, à la fin janvier, de renvoyer au gouvernement sa copie *« nationalisation »* assortie de la mention *« peut mieux faire »*. *En clair*, il était demandé aux pouvoirs publics de relever la barre d'indemnisation pour les actionnaires *de sociétés nationalisées*, ce qu'ils acceptaient effectivement de faire.

Du coup, les boursiers se précipitaient sur les titres de sociétés *« nationalisables »*, dont la cotation avait été suspendue du 18 janvier au 16 février 1982 pour être reprise *ultérieurement sous la forme de* droits à titre indemnitaire (D.T.I.), en attendant leur radiation définitive *de la cote, prononcée le 13 avril*. En l'espace de deux mois (janvier et février), les cours des actions françaises avaient progressé de plus de 20 % en moyenne sur un marché virtuellement coupé en deux : d'un côté, l'ensemble de la cote, qui n'était pas concernée par le programme de nationalisations ; de l'autre, une trentaine de D.T.I., qui monopolisaient l'attention des inves*tisseurs tant privés qu'institution*nels, tout contents d'engranger un titre qui allait bientôt se tranformer *en obligation assortie d'un taux* d'intérêt de 16,50 % par an.

L'engouement restait de mise jusqu'au mois de mai, et l'indice CAC *atteignait alors son plus haut* niveau de l'année (aux environs de 112 à la mi-mai sur la base d'un indice *révisé après la disparition des* sociétés nationalisées). Mais, au lendemain de la dévaluation du franc français, le 12 juin, l'annonce du blocage des revenus et de son corollaire, le gel des prix industriels, accompagné *d'une sévère limitation* de la rémunération des actionnaires, allait sonner la retraite. En une semaine, les valeurs françaises perdaient plus de 8 % et l'indice CAC se mettait aussitôt la tête sous l'eau, à savoir en deçà du seuil des 100 points, un niveau qu'il allait avoir toutes les peines du monde à retrouver au second semestre de l'année.

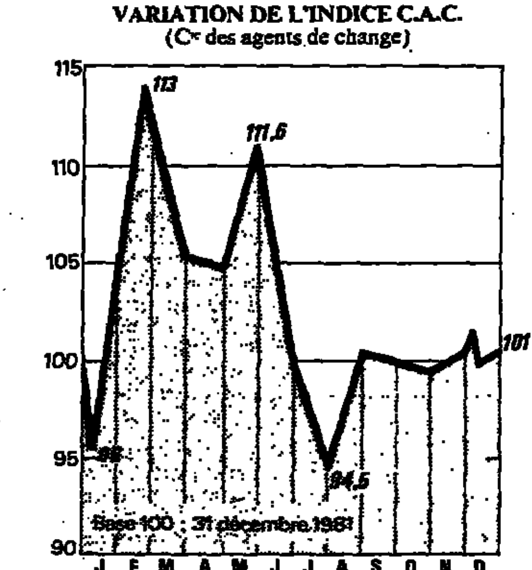
Dans le même temps, le marché parisien tournait sur lui-même pour se mettre à nouveau face aux valeurs étrangères, à tel point que celles-ci représentaient certains *jours l'équivalent du chiffre* d'affaires réalisé sur les actions françaises quand elles ne dépassaient pas carrément ce montant, une performance que confirment les indices de l'INSEE (4 % d'augmentation en moyenne pour l'année 1982 sur l'ensemble des actions françaises contre une hausse de 37 % pour les titres étrangers).

Parallèlement, la cote subissait un profond bouleversement, et le déséquilibre constaté depuis plusieurs mois entre actions et obligations, au bénéfice de ces dernières, s'aggravait rapidement sur le marché obligataire avec une capitalisation évaluée à 700 milliards de francs (*contre à peine plus de 200 milliards* pour les actions) et celui-ci réalisait à la fin décembre, à lui seul, les trois quarts de l'activité rue Vivienne. La création d'un *« second marché »* au cours du premier trimestre 1983 devrait, en principe, contribuer à *resserrer l'écart* entre ces deux catégories de valeurs mobilières.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS
(Institut national de la statistique)

COMPARTIMENTS	31 déc. 1981	Plus haut 1982	Plus bas 1982	24 déc. 1982	Diff. en %
Indices généraux de base 100 en 1949					
Valeurs françaises à revenu variable	773,4	869,0	731,2	806	+ 4,21
Valeurs étrangères	1 716,2	2 347,4	1 736,9	2 347,4	+ 36,77
Base 100 : 15 janvier 1972					
Valeurs françaises à revenu variable	114,5	125,4	106,9	116,3	+ 1,57
Valeurs étrangères	235,7	312,5	235	317,6	+ 34,74
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice des valeurs françaises à revenu variable (base 100 au 31-12-1981)	100	112,4	95,8	104,2	+ 4,2
Pétroles-Énergie	100	99,8	69,6	77,2	– 22,8
Métallurgie	100	123,6	76,8	77,5	– 22,5
Chimie	100	115,6	96,7	99,6	– 0,4
Bâtim., mat. construc., trav. publics	100	113,7	98,3	102	+ 2,0
Constructions mécaniques	100	115,6	95,4	96,2	– 3,8
Matériel électrique	100	131,4	99,0	116,6	+ 16,6
Automobile et accessoires	100	121,0	84,1	84,9	– 15,1
Industrie de consom. non alimentaire	100	127,0	99,1	117,0	+ 17,0
Agro-alimentaire	100	122,6	100,4	120,8	+ 20,8
Distribution	100	117,6	92,7	93	– 7
Transports	100	116,6	97,7	115,9	+ 15,9
Services	100	116	97,6	116	+ 16
Assurances	100	112,5	97,1	106,9	+ 6,9
Banques	100	131,1	99	130,4	+ 30,4
Immobilier et foncier	100	115,8	97,5	115	+ 15
Investissement et portefeuille	100	112,2	99,5	105,8	+ 5,8
Base 100 : 26 décembre 1980					
Valeurs françaises à revenu fixe	93,3	98,7	93,1	98,7	+ 5,78
Emprunts d'Etat	94,2	99,6	93,9	99,6	+ 5,73
Emprunts garantis et assimilés	93,7	100,1	93,2	98,8	+ 5,44
Sociétés	92,0	98,3	92,1	98,3	+ 6,84
Base 100 : 31 décembre 1972					
Emprunts garantis et assimilés	83,5	87,4	83,2	88	+ 5,38
Sociétés	88,7	94,8	88,8	94,8	+ 6,87
Compagnie des agents de change **Base 100 : 31 décembre 1981**					
Indice général	100	111,6	93,9	100,4	+ 0,4
Produits de base	100	106,4	74,9	80	– 20
Construction	100	116,1	88,1	98,9	– 1,1
Biens d'équipement	100	119,8	96,6	100,8	+ 0,8
Biens de consommation durables	100	122,2	91,3	99,5	– 0,5
Biens de consommation non durables	100	128,8	94,9	108,2	+ 8,2
Biens de consommation alimentaires	100	121,4	94,9	118	+ 18
Services	100	111,5	94,4	97,6	– 24
Sociétés financières	100	119,8	95,7	117,4	+ 17,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	100	105,5	90,9	92	– 8
Valeurs industrielles	100	112,4	90,5	97,4	– 2,6
Bourses régionales					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	126,8	106,5	95,5	103,9	+ 3,9

VARIATION DE L'INDICE C.A.C.
(Cie des agents de change)



L'année des obligations

A tous points de vue, l'année 1982 aura été celle des obligations, qui ont battu deux records, celui des *émissions* et *celui des transactions*. De telles performances ont de quoi réjouir bien des gens : nos gouvernants d'abord, qui, comme les précédents, et cela depuis *1979, veulent privilégier* l'épargne longue par rapport à l'épargne courte. A cet effet, ils ont pris soin de maintenir un *niveau* de taux élevé sur le marché obligataire, très supérieur à celui de l'inflation, de façon à procurer aux souscripteurs un intérêt réel, positif et non *plus négatif, même après le prélè*vement fiscal libératoire de 25 %. Certes, ces taux ont un peu fléchi, en liaison avec la détente générale observée dans le monde *entier, mais leur rythme de diminu*tion a été inférieur à celui de l'inflation, revenu en deux ans de 14 % *à un peu moins* de 10 %. En 1982, en effet, le taux nominal des emprunts d'État, qui avait culminé à 16,75 % à l'automne 1982, est revenu à 15,30 % en fin *d'année ; celui du secteur public se* trouvant ramené de 17,50 % à 15,70 %.

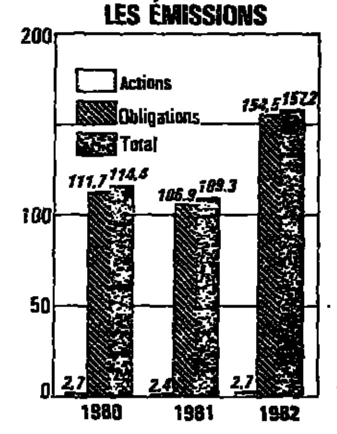
Quant à la clientèle, outre les souscriptions directes des particuliers, dont la part a fréquemment atteint ou même dépassé 50 % du montant des émissions, elle s'est *gonflée avec l'apparition* des fonds communs et des sicav de trésorerie, mis en place pour tourner, légalement, la *sévère limitation* de la rémunération des dépôts à terme décrétée au début de septembre 1981. Ces fonds communs, une bonne centaine, et les *24 sicav de trésorerie, investis*, la plupart du temps, en obligations à moins d'un an, avaient collecté, en fin d'année, respectivement 5 et 11 milliards de francs.

Deux records

L'année 1982 aura enregistré un bond de 44 % pour les émissions d'obligations avec *154,4 milliards de francs, contre* 106,9 milliards de francs en 1981 et 111,7 milliards de francs en 1980, année au cours de laquelle un premier bond de 70 % avait été *effectué par rapport aux 65,5 mil*liards de francs de 1979. Le montant des emprunts d'État a augmenté de 62 % (40 milliards de francs contre 25 milliards de *francs), mais sa part du* montant total ne s'est guère élevée : 25,9 % au lieu de 23,3 %. Les grands emprunteurs ont été les établissements publics, notam*ment E.D.F., plus de 11 milliards* de francs, et les banques, en particulier le Crédit agricole (12 milliards de francs) pour tourner, légalement, l'encadrement du crédit. La *part des émissions à taux* variable, qui avait triplé en 1981, avec 19 % du total, s'est encore gonflée (22 %), mais, très forte en début d'année, elle a vivement flé*chi au second semestre*, en raison de la baisse des rendements, qui a nettement privilégié les émissions à taux fixe.

Il *convient de signaler l'appari*tion de nouvelles formules destinées à séduire les souscripteurs, essentiellement les investisseurs institutionnels : emprunts à *« fenêtres », avec des options de* remboursement anticipé au gré du porteur et de l'émetteur, à « bons de souscription » pour les années suivantes, et à « taux révisable » *au cours de la vie de l'emprunt*. Signalons, enfin, que la masse obligataire s'est grossie de 40 milliards de francs environ d'obligations émises pour l'indemnisation des titres des sociétés nationali*sées, dépassant les 700 milliards* de francs.

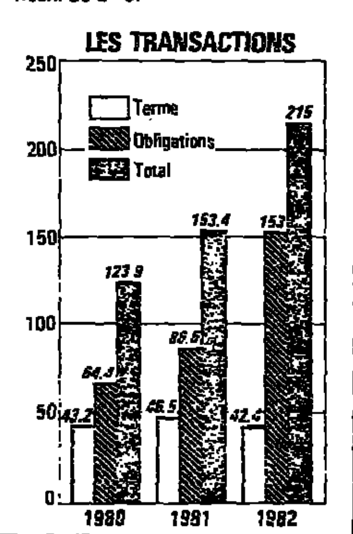
LES ÉMISSIONS



Les émissions d'actions dans le *public sont encore restées faibles*, 2,7 milliards de francs, au même niveau pratiquement que les années précédentes, avec quelques opérations notables, *Alsthom-Atlantique (365 millions* de francs), Club Méditerranée (300 millions de francs), Lyonnaise des Eaux (217 millions de francs).

Dans les échanges en Bourse, les obligations ont, là encore, battu des records à 153 milliards de francs (+ 77 %), leur part pas*sant de 56 % à 71 % sur un total* de 215 milliards de francs environ (+ 40 %). Les transactions sur les actions ont diminué de 7 %, à 62 milliards de francs environ, et *celles sur le marché à terme ont* fléchi de 9 %.

LES TRANSACTIONS



MARCHÉ DE PARIS

LA CHUTE DE L'INDUSTRIE LOURDE

La disparition de vingt-huit sociétés nationalisées

LA Bourse de Paris a subi en 1982 un important bouleversement de sa cote officielle après la disparition de toutes les sociétés industrielles et bancaires nationalisées, créant ainsi un vide que n'ont pu combler ni la promotion sur le marché « à terme » d'une vingtaine de valeurs du « comptant » ni les trop rares admissions sur le marché officiel intervenues au cours des derniers mois.

Dans un premier temps, vingt-huit actions (et obligations convertibles selon les cas) étaient radiées de la cote en avril 1982, ce qui représentait alors une amputation d'environ 16 milliards de francs de capitalisation boursière, laquelle chutait de 13 % pour se retrouver aux alentours de 200 milliards de francs (1)

Pour compenser en partie cette « perte sèche » sur le marché « à terme », là où sont négociées les principales sociétés du marché, les autorités boursières décidaient que douze valeurs françaises précédemment inscrites « au comptant » feraient leur entrée le 5 avril sur le marché « à terme » : Compagnie générale de géophysique, Bongrain, Euromarché, Promodès, Immeubles de la plaine Monceau, Omnium financier de Paris, Cedis, Damart-Serviposte, Merlin Gérin, Compagnie parisienne de réescompte, Francarep et Amrep.

Un mois après, le 17 mai 1982, suivant la même procédure, la « bande des douze », comme on devait les surnommer en Bourse, accueillait cinq autres valeurs françaises sur le marché « à terme » (Fichet Bauche, Générale Biscuit, Intertechnique, S.F.I.M. et Nordon), trois sociétés japonaises (Ito-Yakado, Matsushita et T.D.K. Electronics) et deux mines d'or sud-africaines (President Steyn et Vaal Reefs).

Enfin, le 8 juillet dernier, ce fut au tour de l'Agence Havas d'abandonner le comptant pour le marché à terme.

Côté introductions en Bourse proprement dites, la moisson a été particulièrement maigre cette année, puisque la cote n'a reçu le renfort que d'une seule et unique société française, Epéda-Bertrand Faure, admise le 25 mai 1982 sur le marché officiel, un score aussi peu encourageant que celui de l'année précédente (une seule introduction en Bourse de société française était intervenue, celle de la Compagnie générale de géophysique) le 22 octobre 1981 (2).

Dans le même temps, deux valeurs étrangères, l'américaine Allegheny International et la chaîne hôtelière de Hongkong, Far East Hotels (sur le « hors cote » pour cette dernière) venaient renforcer le marché parisien respectivement les 10 juin et 7 juillet 1982. Cet exemple était suivi, le 10 novembre dernier, par la firme nippone Toray.

Le cas d'Eurocom, introduite à la cote officielle le 28 octobre dernier est un peu à part dans la mesure où cette filiale publicitaire de l'Agence Havas doit surtout son apparition à l'opération de fusion réalisée avec la société Goulet S.A., dont les actions étaient déjà inscrites sur le marché parisien.

Enfin, il faut signaler le cas de plusieurs sociétés dont la candidature a été acceptée au « compartiment spécial » du marché hors-cote dans la perspective du « second marché », qui devrait normalement ouvrir ses portes au premier trimestre 1983. Il s'agit de Merlin Immobilier, H.D.P. (Holding Delorme Pignard), Le matériel electronique, Crométal, Multi Média Beaujon, O.G.F. (Omnium de gestion et de financement, holding des Pompes funèbres générales), la S.F.E.C. (Société française d'extrusion et de calendrage), I.P.O. (Institut de participation de l'Ouest), Compagnie métallurgique et minière et A.G.P. (R.D.).

(1) *Parmi les vingt-huit sociétés concernées figuraient cinq groupes industriels (C.G.E., P.U.K., Saint-Gobain, Thomson-Brandt et Rhône-Poulenc) deux compagnies financières (Suez et Paribas) et vingt et une banques (Crédit Lyonnais, B.N.P., Société Générale, Crédit du Nord, C.C.F., C.I.C., Lyonnaise de dépôts, Société nancéienne Varin-Bernier, Banque Worms, Banque Scalbert Dupont, Crédit industriel d'Alsace-Lorraine, Crédit industriel de l'Ouest, Marseillaise de*

MINES D'OR

Beaucoup mieux que le métal

APRÈS une année noire marquée par une baisse de 24 %, les mines d'or sont revenues en 1982 sur le devant de la scène. Ce fut même un véritable retour en force. Les valeurs aurifères *ont non seulement réussi à combler* tout le retard pris, mais à se hisser à 37 % au-dessus de leurs niveaux du 31 décembre 1980. Mieux : leur *hausse en l'espace de douze mois* a été sept fois supérieure (+ 84 %) à celle de l'or métal (+ 12 %), atteignant même 210 % par rapport au *point le plus bas de l'année*. C'est un exploit si l'on songe qu'en outre, les mines d'or étaient parties avec un lourd handicap, leur écart vis-à-vis du métal jaune ayant dépassé 23 % au départ pour avoisiner 39 % à mi-parcours. Ce « come back » est surtout imputable aux perspectives d'avenir. Le bilan annuel des mines d'or ne présente en effet aucune amélioration réelle sur le précédent. Même spectaculaire, le redressement opéré après un premier semestre désastreux n'a eu pour seul effet que de rétablir l'équilibre. Certes, entre le 30 juin et le 31 décembre, les bénéfices d'exploitation ont à peu près doublé en moyenne, principalement en raison de l'important effet de levier exercé par la reprise des cours de l'or sur les résultats des compagnies supportant des coûts d'exploitation élevés (les plus nombreuses), mais, calculées sur douze mois, les marges bénéficiaires n'ont dans l'ensemble pas beaucoup varié. Phénomène assez curieux dans la mesure où les compagnies ont en moyenne encaissé 380 dollars par once d'or vendue, prix inférieur de 17,7 % à celui perçu l'année précédente (462 dollars). Le paradoxe, toutefois, n'est qu'apparent. Payées en dollars, les mines sud-africaines ont profité une fois encore de la nouvelle dépréciation du rand (– 15 % *environ) si bien que leurs recettes* ont assez peu diminué, atteignant 8 milliards de rands (– 2,4 %) pour une production qui, malgré une *diminution initiale, a pu*, grâce au rattrapage effectué durant le second semestre et à une teneur plus élevée en or du minerai traité, se situer légèrement *au-dessus du seuil de 1981* (660 tonnes contre 650 tonnes). Cependant, si au niveau de l'exploitation les résultats sont jugés corrects, *les bénéfices nets des compagnies se* sont quand même contractés, leur montant global revenant à 2,81 milliards de rands (– 6,3 %). La raison *en est que les investissements ont un* peu diminué en 1982 (1,1 milliard de rands contre 1,2 milliard). De ce fait, les firmes exploitantes n'ont pas *pu tirer pleinement profit des allège*ments fiscaux accordés dans ce cadre et leur charge fiscale s'est légèrement accrue. En outre, les revenus *que leur ont procuré les participa*tions détenues dans les secteurs autres que l'or ont diminué. Ceci expliquant cela, malgré les relèvements de dividendes consentis après de sérieuses minorations, les actionnaires mis à la portion congrue en 1981 ont encore *vu fondre leur rémunération* (1,3 milliard de rands contre 1,6 milliard).

Il faut donc renoncer à trouver dans l'analyse d'un tel bilan l'explication de la remontée fulgurante des mines d'or, qui, sur la base de l'indice « Financial Times », se situent à 10 % seulement en dessous de leur plus haut niveau historique (558,9 le 22 septembre 1980). En réalité, plus que la reprise de l'or elle-même, ce sont la baisse des taux d'intérêt et les perspectives d'une nouvelle détente accompagnées de pronostics assez optimistes sur le métal jaune, qui ont avivé la spéculation.

Selon les calculs effectués par différents spécialistes et fondées sur divers prix de l'or (450 dollars l'once, 500 dollars, etc.), des rendements de 12 %, voire de 15 % ou plus, sont escomptés.

Le phénomène d'anticipation a d'autant plus joué que la décrue tant attendue du dollar s'est produite en *fin d'année.*

	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
Amgold (1)	550	916	340	916
Anglo-American	86,50	134	56,50	134
Buffelsfontein	251	480	179,90	477
De Beers	45,40	49,40	23	50
Driefontein	162,90	273,50	109,50	271
Free State	213	415	110	409
Gencor	121,30	180	84	180
Goldfields	61,50	69	42,50	65
Harmony	83,60	180	51,40	175
President Brand	*240*	*410*	148	*400*
Randfontein	389	1 013	270	1 007
St Helena	217	399	151	383
Western Deep	215	477	135	478
Western Holdings	295,70	433	174	433

L'OR

Le redécollage

MALGRÉ ses caprices, le dollar n'aura pas réussi en 1982, comme il l'avait fait l'année précédente, à éclipser complètement l'or de la scène mondiale. Certes, le métal jaune n'a pas retrouvé tous ses éclats d'un passé récent. Mais son évolution, très contrastée notons-le bien, peut être globalement jugée satisfaisante avec un gain de 14 % d'une année sur l'autre.

La performance est d'autant plus méritoire que, durant les six premiers mois, l'or avait été mis à très rude épreuve, ajoutant 25 % de baisse encore à une perte déjà lourde en *1981 (30 %) et* ceci en dépit des tensions apparues sur la scène internationale (conflit des Malouines, reprise des hostilités entre l'Irak et l'Iran, rumeurs démenties d'une pénétration des troupes soviétiques au Pakistan).

Il fallut attendre la fin juin pour assister au véritable redécollage de l'or, tout de suite après une chute à son plus bas niveau de l'année *(296,75 dollars l'once), et un retour* à celui de juillet 1979.

Entre cette date et le début septembre, le *prix de l'once d'or, à la* faveur d'une forte décrue des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en raison des craintes suscitées par les craque*ments du système bancaire* international, devaient monter de 64,5 % pour atteindre 488,50 dollars.

A partir du 20 septembre, les prix du métal entraient dans une phase de consolidation et jusqu'à la fin de l'année devaient osciller entre 400 et 460 dollars. Les spécialistes, qui avaient prédit en 1981 une remontée de la pente, avaient vu juste. Mais on reste encore bien éloigné des niveaux *« hystériques » atteints en* janvier 1980 (850 dollars l'once le 21). Les retrouvera-t-il un jour ? La prudence à cet égard est de rigueur, *d'autant* que les mouvements de stocks (90 000 tonnes à l'échelon mondial dont 50 000 tonnes détenues par les particuliers) sont imprévisibles et faussent toutes les prévisions utilisant comme seuls paramètres la production (1 250 tonnes/an), l'offre et la demande. Pour *1983*, presque tous les pronostics vont dans le sens de la hausse, les spécialistes faisant valoir que l'or, dans le contexte actuel de crise et de faillites, a retrouvé son caractère de refuge. Tout dépendra, bien sûr, de la façon dont évoluera l'économie mondiale sur un plan général et de l'ampleur des bouleversements qu'entraînera inévitablement son adaptation à la récession et aux conditions nouvelles créées par la révolution technologique et sociale. Le bureau des mines de Johannesbourg estime qu'à long terme la barre des 850 dollars l'once sera franchie à nouveau mais que pour *1983* il ne faut guère tabler sur des cours très supérieurs à 450/500 dollars l'once.

A Paris, anesthésié par la levée de l'anonymat sur les transactions décidée le 1er octobre 1981, le marché de l'or s'est borné à suivre les indications parvenues de l'étranger. Le lingot, collant aux prix fixés à Londres, a évolué entre 62 460 F et 99 950 F, et le napoléon entre 579 F et 709,90 F.

A propos de la pièce française de 20 F, fin septembre, le 23 très exactement et pour la première fois de-

ASSURANCES

Médiocre

L'ASSURANCE est en crise : la fréquence des sinistres a augmenté, que ce soit en incendies ou en vols, et la plupart des branches, à l'exception de l'assurance-vie, sont devenues déficitaires. En outre, une concurrence effrénée a contribué à dégrader encore les marges. Enfin, les revenus financiers des compagnies, encore assez abondants en 1981, ont commencé à se dégrader du fait de la détente des taux d'intérêt et de la morosité de la Bourse. Les perspectives ne sont donc pas très riantes dans ce secteur, dont la progression moyenne, 7 % environ, a été inférieure au rythme d'inflation.

Valeurs	Fin 1981	Plus haut	Plus bas	Fin 1982
Comindus	307	385	288	335
Concorde	258	279	233	272
France S.A.	475	580	400	430
GAN	705	735	645	735
G.R. Victoire	268	410	235	380
Le Monde S.A.	302	280	131	170
Patr. part.	530	770	505	600
Prov. IARD	187	180	121	170
Réass. Fr.	300	390	275	302
Secours	335	346	245	275
SPEG	155	153	98	100

Attribution gratuite. Cours du droit : 94 F.

Les plus importantes variations de cours de l'année (en %) (cours au 29 décembre 1982)

VALEURS FRANÇAISES - MARCHÉ A TERME

EN HAUSSE		EN BAISSE	
Essilor	+ 102,5	Générale Fonderie	– 75,4
Cetelem	+ 88,4	Usinor	– 68,9
Hachette	+ 78,9	Métal. Nav. Dunkerque	– 50,4
P.L.M.	+ 75,6	Saulnes Garcy	– 49,7
Radiotechnique	+ 74	S.C.O.A.	– 49,6
Presses Cité	+ 72,6	Métal	– 41,3
Machines Bull	+ 69,3	Saunier Duval	– 39,1
B.C.T.	+ 66,1	Alspi	– 35,6
Cie Bancaire	+ 55,1	C.E.M.	– 34,2
Maisons Phénix	+ 52,2	Poclain	– 30,6

VALEURS FRANÇAISES - MARCHÉ AU COMPTANT

EN HAUSSE		EN BAISSE	
Gonfreville	+ 180,6	Constr. Méc. Provence	– 82,9
Lucia	+ 153,7	Fond. Agache Willot	– 82,4
Gérance Arm. Holding	+ 117,4	Ernault Somua	– 81,3
Pathé Cinévog	+ 104,9	Sacilor	– 81,2
Ecco	+ 98,5	S.D.E.C.C. eau chaude	– 79,3
Hydro-Energie	+ 96,6	Kléber-Colombes	– 71,7
Réunion Française	+ 92,6	Usines Chaussous	– 69,2
Prouvost	+ 87	Rodefortaise	– 69,1
Kinta	+ 86,7	Forges Gueugnon	– 61,3
Radar	+ 76,8	Arbel	– 60,6

VALEURS ÉTRANGÈRES - MARCHÉ A TERME

EN HAUSSE		EN BAISSE	

BANQUES

Une remontée spectaculaire

EN très vif repli en 1981 (– 22 %) en raison des nationalisations et de la hausse des taux d'intérêt, qui pénalisait les établissements de crédit spécialisé, tributaires du marché pour leurs ressources, *le compartiment* des banques a effectué une remontée spectaculaire en 1982 (+ 30 %), emportant le ruban rouge des hausses. Motif : l'évolution inverse de l'anné précédente en ce qui concerne l'évolution des taux, en baisse sensible. Rappelons qu'à la suite des nationalisations ce secteur ne comprend plus que des établissements de crédit spécialisé à la consommation, à la construction et à l'équipement, ou des Sicomi.

	fin 1981	Plus haut	Plus bas	fin 1982
Bail Inv.	260 00	396	245	390
Bancaire (Cie)	161 80	254 90	155	252
B.C.T.	77 50	130	76	132
CETELEM	138	268	133	241
C.F.D.E.	43	78	42	58
Créd. Fonc. F.	313	416	305	400
Crédit Nat.	278	350	270	313
LOCINDUS	322	505	308	460
Par. Réesc.	322	363 70	243 50	345
Prétabail	440	640	411 50	640
U.C.B.	130	146	102	137

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

Hésitant

DANS ce compartiment un *peu fourre-tout (on y trouve* des transports, de la mécanique et de l'immobilier), la Compagnie du Midi défend ses positions, *tandis que Schneider cède du terrain.* A signaler la tenue *satisfaisante de La Hénin, riche de son mil*liard de francs d'indemnités pour la nationalisation de ses banques et de la vente de ses intérêts dans Coge*fimo.*

Valeurs	Fin 1981	Plus haut	Plus bas	Fin 1982
Chargeurs réunis	179 70	235	153	153,50
La Hénin	315	390	300	345
C.G.I.P.	158	199	150	206
Marine Wendel	41	54	40	47
Midi	640	735	595	642
Eurafrance	292	387	275	335
Navig. Mixte (1)	160	183	125	133,50
Révillon	549	620	438	540
Schneider	87 50	162	78	82

(1) Attribution gratuite : 1 pour 10. Cours du droit : 145.

PETROLES

La déprime

AVEC un repli de près de 24 % cette année, ce secteur figure en tête des compartiments les plus déprimés à la Bourse de Paris, confirmant ainsi sa contre-performance de 1981 lorsque les valeurs pétrolières avaient déjà chuté de 36 %.

Visiblement, la nouvelle formule de calcul des prix pétroliers élaborée par les pouvoirs publics, et qui prend désormais en compte aussi bien l'évolution des cours sur les marchés européens et le marché « spot » de Rotterdam que les fluctuations des cours du dollar, n'a eu aucun effet stimulant sur les cours de ces actions. Qu'ils s'agisse d'Elf-Aquitaine (– 30 % pour l'ensemble de l'année 1982), de la Française des pétroles B.P. (– 22,6 %), de la Compagnie française de raffinage (– 22 %), de Sogerap (– 21 %), ou encore d'Esso (– 13 %), tous ces titres figurent parmi les quelque trente plus forts écarts en baisse relevés au fil des secteurs

Valeurs	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
Application des gaz	170	175,50	130	154
Elf-Aquitaine	151	164	92	104
Esso	194	224	154	170
Omn. Fin. Paris	780	796	653	749
Franç. des pétroles	198	141,50	95	119,50
Pétroles B.P.	50,50	63	34	36
Raffin. (Franç. des)	97	112	71,30	75
SOGERAP	377	411	252	275
Elf-Gabon	1 125	1 243	865	859
Exxon	210	271	202	246
Petrofina	710	843	628	790
Royal Dutch	232,50	320	209,90	291

VALEURS A REVENU FIXE

Une belle année

POUR une belle année, 1982 a été une belle année ! Si en 1981 Waterloo avait succédé à Trafalgar en raison de la nouvelle ascension des taux d'émission et des rendements, l'exercice sous revue a permis au cours des obligations de se raffermir très nettement, remontant de 7 % à 10 % en moyenne. La raison ? La décrue des taux, certes assez lente, mais suffisante pour stimuler la souscription et redonner un peu de baume au cœur des détenteurs d'émissions anciennes à des taux plus bas, dramatiquement décotées.

Au rayon des titres indexés, le grand triomphateur a été l'emprunt 7 % 1973, qui a progressé de 34 %, après avoir, il est vrai, fléchi de 31 % l'année précédente. Il n'a fait que suivre la remontée du lingot (+ 34 % également). En revanche, l'emprunt 4 1/2 % 1973, indexé sur le napoléon, a souffert de la désaffection qui a frappé les pièces après la levée de l'anonymat sur les transactions en octobre 1981. En cours d'année, il a même perdu jusqu'à 25 %, pour terminer à 2,5 % en dessous de son cours au début de l'année.

Valeurs	Fin 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
4 1/2 % 1973	1 972	2 018	1 590	1 932
7 % 1973	6 845	9 193	5 499	9 167
C.N.E. 3 %	2 860	3 288	2 580	3 125
8,80 % 1977	91,80	103	91,30	102
9,80 % 1978	77,90	82,85	77,30	81
9 % 1979	73,10	80	73	80
10,80 % 1979	78,70	85	78	85
12 % 1980	89,70	93,85	88	94
13,80 % 1980	92,80	97,40	91,40	98
16,75 % 1981	102,50	105,60	101	105
16,20 % 1982	–	103,70	92,20	104
15,75 % 1982	–	102,15	102,31	104

METALLURGIE - MINES

Le poids de la crise

AVEC le pétrole, ce secteur a été le plus touché par la crise, notamment celle qui ravage actuellement la sidérurgie... Après une forte montée en début d'année, Creusot-Loire a été éprouvé en fin d'année. Ne parlons pas de Sacilor et Usinor, dont la valeur boursière tend vers zéro.

Vallourec et ses tubes tirent à peu près leur épingle du jeu. Quant à Imétal, l'accumulation spectaculaire des déficits de ses filiales, Le Nickel et Penarroya, demande un traitement de choc et une nouvelle injection de capitaux après celle effectuée en cours d'année par le groupe pétrolier Elf-Erap.

Valeurs	31-12	Plus	Plus	31-12

MATERIEL ELECTRIQUE

La promesse de l'avenir

MALGRÉ une *conjoncture* désespérément maussade, le matériel électrique a effectué un bon parcours en 1982, parvenant à se classer dans le peloton de tête. Le *phénomène classique* de l'anticipation a joué. Dans toutes les branches industrielles faisant appel à ses services, la fée Électricité est appelée à développer ses interventions. *En quête de placements* prometteurs, devenus assez rares à l'heure actuelle, la Bourse a été séduite par ses charmes. Presque toutes les valeurs du compartiment *ont manifesté* de bonnes dispositions. Quatre, toutefois, ont fait exception à la règle : la Compagnie Électro-mécanique, qui, épuisée par des pertes à répétition, devait passer sous le contrôle d'Alsthom-Atlantique ; Thomson-C.S.F., lourdement déficitaire ; Crouzet, appauvri par la perte de la SFENA, et la Télémécanique, dont la convalescence traîne *en longueur*.

Deux nouveaux venus ont fait une entrée remarquée sur le marché à terme : Intertechnique, entreprise réalisant 700 millions de chiffres d'affaires, dont 48 % dans l'aéronautique, 44,4 % dans l'informatique et l'instrumentation, et 7,6 % dans la *télémesure et les systèmes* ; Merlin-Gérin (plus de 4 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'appareillage haute et basse *tension pour le* transport et la distribution d'énergie électrique).

L'action Matra, dont la cotation avait *été* suspendue le 9 septembre 1981, n'a repris que le 5 avril. Comme prévu, l'État a pris le contrôle du groupe à 51 %. Mais l'affaire a traîné, *en raison de l'opposition* des actionnaires privés du groupe, qui, mécontents de l'indemnisation, menaçaient de ne pas remettre leurs titres en échange. Au lieu des 1 125 F proposés, ils demandaient 2 800 F. Un terrain d'entente a finalement été trouvé à 1 800 F.

Ultime événement de l'année : le dénouement de l'affaire Machines Bull, groupe appelé à passer entièrement sous le contrôle de l'État. Les pouvoirs publics ont décidé à la mi-*décembre d'indemniser les petits* actionnaires (29 % du capital), qui recevront une obligation convertible Machines Bull (à émettre) de 500 F nominal et portant intérêt de 12 %, soit 42 F, pour dix titres qui, quelques semaines auparavant, valaient *encore 25 F l'unité*.

	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
Alsthom-Atlantique (1)	119 70	192 90	119 50	138 60
C.E.M.	41 80	48 80	26	27 40
CIT-Alcatel	680 00	961	650	810
Crouzet	185 80	241	136	151
Intertechnique (2)	750	1 188	815	854
Legrand	1 385	1 710	1 370	1 519
Machines Bull	25 90	44	25	43 10
Matra (3)	1 395	1 794	1 193	1 250
Merlin-Gérin (4)	442	676	451	565
Moteur Leroy-Somer	390	563	318	368 80
Moulinex	60 50	72 80	49	65
P.M. Labinal (5)	151 50	228 90	142	205
Radiotechnique	196	374 50	189	333
S.E.B.	170 80	261 50	161 70	222
Signaux (6)	371	516	295	431
Téléméc. Electrique	878	1 162	668	766
Thomson-C.S.F.	180 20	260	118	149 50
T.R.T.	795	1 280	780	1 135

(1) Emission à 120 F (2 pour 5). Droit : 10 F.
(2) Emission à 480 F (1 pour 7). Droit : 70 F.
(3) Reprise des cotations de 5 avril 1982.
(4) Emission à 440 F (1 pour 4). Droit : 40 F.
(5) Elévation du nominal de 65 F à 100 F. Emission à 150 F (1 pour 4). Droit : 10 F.
(6) Elévation du nominal de 50 F à 100 F.

SERVICES

Un bon élève

D*E tous les compartiments*, celui des services est le seul à présenter un bilan boursier quasiment parfait avec une seule valeur en baisse. Presque tous les éléments *le composant sont, il est vrai*, de bonne qualité. Club Méditerranée connaît une activité toujours très soutenue et veut introduire ses actions à Francfort. Cotée depuis le 8 juillet *à terme*, Havas est devenu le numéro un français de la communication. Europe n° 1, dont la Centrale d'Etudes Marcel Dassault a pris 25 % du capital – devenant ainsi *son second* plus gros actionnaire après la SOFIRAD – est en bonne santé. Comme la Générale des Eaux, qui a élargi son champ d'action aux Etats-Unis en rachetant un distributeur d'eau potable de la *région de Chicago* (Hinckley Schmidt Water).

Par prévoyance et pour assurer sa sécurité, la Lyonnaise des eaux a augmenté son capital. Le produit de cette opération servira à financer en partie sa prise de participation dans US General Water Work. En prévision d'un « boom », Publicis s'est diversifié dans la « vidéo ». Seul BIS, en raison des mauvais résultats de certaines filiales, notamment l'US Wells Management, table sur des résultats soit nuls, soit déficitaires de 20 %. L'année a été marquée par le dur combat que se sont livré Novotel et Sodexho pour prendre *le contrôle* de J. Borel. Après la défection d'un allié de Sodexho et une bataille d'O.P.A., Novotel a finalement remporté le combat détenant maintenant 84 % de J. Borel.

	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
Havas	329	409	291	403
Bis	165	240	122	176,50
Club Méditerranée (1)	487	636	465	511
Eaux (Générale des)	282	353	268	349
Europe n° 1	625	637	420	593
J. Borel	119	185 50	115	144,50
Lyonnaise des Eaux (2)	382	468	347	410,20
Publicis	475	570	430	560

(1) Emission à 400 F (1 pour 5). Droit de souscription : 40 F.
(2) Elévation du nominal de 150 à 200 F. Emission à 250 F (1 pour 3). Droit : 30 F.

CONSTRUCTIONS MECANIQUES

Morosité

L'ANNÉE 1982 n'a guère été favorable aux constructions mécaniques, frappées de plein fouet par la crise nationale et mondiale. Le matériel de travaux publics (Poclain) est littéralement *sinistré*, de même que l'industrie du chauffage (Générale de Fonderie). Matra a souffert de *ses filiales*, malgré un gonflement des commandes en matériel militaire et Manurhin attend les effets d'une restructuration douloureuse. Les seuls rescapés sont les affaires d'électromécanique, comme Sagem, favorite de 1982, et Moulinex dont le redressement s'af*firme*.

Valeurs	Fin 1981	Plus haut	Plus bas	Fin 1982
Av. M. Dassault	525	550	388	427
Crouzet	186	241	136	151
Dietrich	370	420	295	302
Facom	467	625	460	580
Fives-Lille	122 50	170	119	142
Gén. Fonderie	72 70	100	14 80	19
Intertechnique	750	1 188	815	854
Manurhin	314	459	223	236
Moulinex	60	72 80	49	65
Poclain	139	220	75	92
Sagem	775	1 140	755	990

IMMOBILIER ET FONCIER

Le redressement

TRÈS éprouvé en 1981 par les *événements* politiques, le *secteur* s'est sensiblement redressé en 1982 grâce à une meilleure appréciation de la valeur des patrimoines fonciers, le choc de la loi Quilliot s'atténuant quelque peu.

Valeurs	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
Cofimeg	116	138	106	131
Créd. Fonc. Imm.	156	224	152	205
Silic	280	323	255	307
Simco	163	204	158	185

CHIMIE

Sous le signe de l'austérité

LA chimie a réalisé un score à peu près nul en 1982. La raison en est simple : le compartiment est désormais composé à hauteur de 40 % environ de valeurs *appartenant à l'industrie pharmaceutique*, et l'an dernier les firmes de cette branche ont été mises à la portion congrue avec une hausse unique de leurs tarifs de 3 % le 15 février. Qui plus est : nombre d'entre elles ont été contraintes par les pouvoirs publics d'abaisser les prix de certains médicaments à la diffusion jugée galopante, enregis*trant ainsi un sérieux manque* à gagner. Ainsi, après avoir connu une forte expansion, la SANOFI (Groupe Elf-Aquitaine) est entrée dans une phase de développement réduit en matière de résultats, les pressions de toute sorte subies par le groupe lui ayant coûté quarante millions de francs.

Appauvie par la sortie de Rhône-Poulenc, son dernier mammouth, la chimie n'en a pas moins été réenrichie par l'arrivée de trois transfuges de l'ancien compartiment des « Divers ». Deux sont de taille respectable, et bien considérés en Bourse : L'Oréal, dont les résultats se sont encore améliorés avec une branche pharmaceutique devenue rentable, et l'Air liquide, qui souffre un peu du net ralentissement de sa croissance. Le troisième est d'un poids plus léger : Arjomari, dont la situation s'améliore grâce à la réorganisation opérée. Le groupe va s'engager dans un plan d'investissement à trois ans pour développer de nouveaux produits.

L'année a été également marquée *par l'entrée de l'État français dans* le capital de Roussel-Uclaf. Après de longues, dures et laborieuses né*gociations, le groupe allemand* Hœchst est parvenu à faire valoir son point de vue. La firme pharmaceutique du boulevard des *Invalides* a échappé à la nationalisation. Seulement 40 % de son capital sont passés dans les mains de la puissance publique, Hœchst conservant le contrôle de l'affaire avec un peu plus de 54 % des titres, non sans avoir cédé quelques postes-clés à de hauts fonctionnaires.

La bourse n'a, semble-t-il, guère tenu compte des perspectives d'avenir de Mérieux (lancement d'un nouveau vaccin anti-polio, projet d'installation d'une usine de vaccins à Delhi).

Le dernier de la classe a été Nobel-Bozel. Devant l'impossibilité de renflouer ce groupe démuni de logique industrielle, le C.C.F. a jeté l'éponge et a décidé d'engager des *négociations pour une vente* par appartement. Le président, M. Claude-Alain Sarre, n'a pas voulu voir cela et a démisionné, pour être remplacé par M. Daniel Lebard.

	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
Arjomari	96 10	134	90	130
L'Air Liquide	460	512	416	401 20
Institut Mérieux	712	905	645	689
L'Oréal	741	1 029	710	971
Nobel-Bozel	19	25 20	11	13 20
Roussel-Uclaf	220	333	201	231
Sanofi	307	367	200	239

BATIMENT

La pause

RUBAN bleu en 1981 avec une hausse de 35,6 % pour l'ensemble du compartiment, les *valeurs du bâtiment et* des travaux publics sont rentrées dans le rang cette année avec une progression d'à peine 2 % et les titres de sociétés bien ancrées à l'exportation (*Bouygues, Dumez...*), *qui avaient* pour habitude de « tirer » l'ensemble du secteur, se sont faits très discrets depuis le début de l'année sous les voûtes du palais Brongniart.

Résultat, depuis le 1er janvier, Bouygues a tout de même gagné 13 %, l'Auxiliaire d'entreprise près de 23 %, mais Dumez progressait péniblement de 3,5 %, tandis que Lafarge Coppée perdait environ 17 % et G.T.M.-Entrepose 14 %. Seule ou presque, Maisons Phénix a *fait* preuve d'un véritable dynamisme en s'adjugeant plus de 50 % en douze mois face à un marché de *la maison individuelle au moins* aussi morose que celui de l'immobilier, lequel a encore dû avaler des *couleuvres pour la seconde année* consécutive.

	Fin 1982	Plus haut	Plus bas	Fin 1982
Auxiliaire d'Entreprises	726	970	719	863
Bouygues (1)	944	1 219	580	742
Ciments français	156	171	113	150
Colas	261	265	182	185 50
Dumez (2)	1 272	1 565	975	1 050
Générale d'Entreprises	253	417	244	286
Grands Travaux Marseille	430	556	302	359
Lafarge	289	288	181	243
Maisons Phénix	235	398	217	353 50
Poliet	325	425	270	286
S.C.R.E.G.	112	135	98	104 10
Spie-Batignolles	140	217	140	162

(1) Attribution gratuite : (2 pour 5). Cours du droit : 300 F.
(2) Attribution gratuite : (1 pour 5). Cours du droit : 230 F.

AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES

Un retournement discret

MIS au piquet trois années durant, le compartiment « automobiles et acces*soires » est parvenu de justesse en* 1982 à se retourner. Après avoir passé près de neuf mois encore à plier l'échine sous le poids de la crise, l'industrie de l'automobile a commencé, en liaison avec le Salon, à voir poindre la lumière au bout du *tunnel. Il reste que pour les* constructeurs l'année, sur un plan financier, sera encore désastreuse : plus de 1 milliard de francs de déficit pour la régie Renault et environ 2 *milliards pour* le groupe P.S.A. (Peugeot, Citroën, Talbot).

Les pneumaticiens n'ont pas été mieux lotis et ont encore accusé de lourdes pertes. Ainsi le déficit de Michelin devrait être du même ordre de grandeur qu'en 1981 (*290 millions de francs) et il atteindra* au moins 115 millions pour Kléber, qui en neuf ans aura ainsi perdu 846 millions de francs Pour le moins, la Bourse paraît avoir quand même pris en compte certaines perspectives de redressement, notamment pour la firme de Clermont-Ferrand mais aussi pour les *fabricants d'équipements*. Ces derniers, Jaeger (groupe Matra) et Valeo en particulier, après leur plongeon de 1981, dégageront malgré l'impact du blocage des prix de *meilleurs résultats*, recueillant en cela les premiers fruits de leur dur effort de rationalisation et de restructuration.

Notons à cet égard qu'ils ont été les seuls avec Michelin à *améliorer* quelque peu leurs scores boursiers et à contribuer au rééquilibrage du *compartiment*. Ajoutons que, à partir du début de l'été, le marché de Motobécane a été très agité. Une seule certitude : la Société centrale d'études Marcel Dassault a ramené sa participation de 43 % à 11 %. Mais l'on ignore toujours l'identité du mystérieux *acheteur. La rumeur* cite la famille Noblet, fondatrice du groupe. Mais aucun début de preuve n'a pu être fourni.

	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
Motobécane	40	49 90	11 55	14 95
Européenne d'accumulateurs	69 40	75	21 30	36
Jaeger (1)	73	115	70	76
Kléber	27 90	29 05	7 35	8 15
Michelin	620	836	576	636
Obligat. Michelin	545	590	545	580
Peugeot	163 20	194 80	108 50	116 30
Valeo	171	249	167,50	197

(1) Emission à 100 F (9 pour 10). Droit : 7,50 F.

INDUSTRIE DE CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

Sur le devant de la scène

CE nouveau compartiment « *fourre-tout* » *a fait des* étincelles. Il s'est classé second mais aurait tout aussi bien pu être premier en raison des perspectives de placement offert. Les nombreuses sociétés qui y figurent, ont, après les revers souvent sérieux subis en 1981, commencé à recueillir les fruits de leurs efforts de restructuration et de rationalisation.

Lourdement déficitaire l'année précédente, Hachette, sauf incident *de parcours, devrait rentrer dans* l'ère des bénéfices. Aux portes de la faillite, Sommer se porte également *beaucoup mieux* et Prouvost de même que D.M.C. approchent de la convalescence. Essilor a dépassé le seuil du milliard de francs de chiffre d'affaires et, après la pause de 1981, a *enregistré une solide reprise de sa* croissance. Les comptes de Skis Rossignol pour l'exercice 82-83 de*vraient* être équilibrés après ses malheurs précédents : le groupe s'est renforcé sur son axe principal d'activité et sa branche « *raquettes* » est devenue bénéficiaire. Il pourrait reprendre le service de son dividende interrompu l'année précédente.

Les investisseurs ont été séduits par ces bonnes nouvelles mais ils n'ont pas été mécontents non plus d'apprendre que, malgré une conjoncture souvent contraire, Presses de la *Cité parviendrait à* maintenir ses résultats en francs constants et que Bic, devenu le nu*méro un mondial de la planche à* voile, avait plutôt bien réussi à louvoyer entre les écueils.

En revanche, avant de parier sur *Roudière et Agache Willot*, la spéculation attend manifestement les premiers résultats tangibles des investissements, en cours pour le premier, à venir pour le second, qui se propose de quintupler en *1983* ses dépenses en immobilisations nouvelles.

	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
André Roudière	130	129	58 30	59 70
D.M.C.	25 20	42 80	24 90	29 40
Agache-Willot (fonc. et fin.)	86 50	43 20	28 60	67
Prouvost	20	42	20	35
Sommer	140	166	114 20	145
Didot-Bottin	260	349	260	265
Hachette (1)	380	710	370	675
Presses de la Cité (2)	495	809	472	745
Bic	395	555	380	400
Comptoir Lyon Alemand	160	156 80	124 20	149 50
Essilor	360	804	350	723
Skis Rossignol (3)	478	705	470	635

(1) Elévation du nominal de 50 F à 100 F.
(2) Attribution gratuite (1 pour 6).
(3) Emission à 500 F (1 pour 4). Droit de souscription : 40 F.

AGRO-ALIMENTAIRE

En bonne place

AU second rang parmi les « favorites » de 1981 avec un score de 31.6 %, le secteur agro-alimentaire, élagué de quelques valeurs de distribution, a récidivé *cette année avec une hausse voisine* de 21 %, en n'acceptant de se laisser dépasser que par le secteur bancaire.

A quelques exceptions près (Lesieur, *Saint-Louis Bouchon, notamment*), toutes les valeurs ont progressé et certains titres ont réalisé de très belles performances : Béghin-Say (+ 19 %), Bongrain, nouvelle*ment venue sur le marché à terme* de la Bourse de Paris (plus de 30 %), B.S.N. Gervais-Danone (+ 25 % environ), Pernod-Ricard (plus 26 %), ou encore la Source *Perrier* (+ 33 %), *en dépit de l'in*tention prêtée à son président, M. Gustave Leven, de céder tout ou partie de sa société.

La palme revient à Moët-*Hennessy avec une hausse de 48 %* en près de douze mois, un score que *n'expliquent pas seulement les* succès remportés sur les marchés extérieurs par la firme de M. Alain Chavalier, témoin la timide progression de Martell (+ 4.5 %), qui a *pourtant également franchi depuis* fort longtemps les limites étroites de l'Hexagone.

Après avoir enregistré en 1981 un bond de 76 % de son bénéfice net consolidé, Moët-Hennessy s'attend *encore à de bons résultats pour* l'exercice en cours, sans compter les dividendes que le groupe devrait retirer à brève échéance du processus de diversification récemment engagé. *Déjà bien implanté dans le* champagne, le cognac, et les parfums, la société va en effet se lancer dans la culture des roses, et l'accord qu'elle vient de passer en ce sens avec *la société familiale Delbard* S.A., premier pépiniériste français, va permettre aux deux partenaires *de devenir les premiers producteurs* mondiaux de rosiers.

Valeurs	Fin 1981	Plus haut	Plus bas	Fin 1982
Béghin-Say	189	240	187	217
Biscuit (Gén.)	400	479	324	450
Bongrain	792	1 075	906	1 035
B.S.N. : G.D.	1 192	1 570	1 160	1 487
Lesieur	815	960	694	818
Martell	709	875	654	683
Moët-Hennessy	555	846	542	828
Mumm	331	362	279	330
Olida	204	238	142	155
Pernod-Ricard	290	406	272	365
Perrier	149	229	144	206
Saint-Louis B.	170	192	120	156
Vve Clicquot	1 050	1 299	870	1 220
Nestlé	11 700	15 670	11 520	16 490

GRANDS MAGASINS

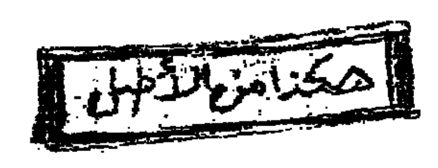
La désillusion

MALGRÉ une reprise d'automne, les grands magasins sont redescendus en *1982 du podium sur lequel ils* étaient remontés l'année précédente. Mais faut-il s'en étonner ? Après un bon départ, le temps de la désillusion est rapidement venu, avec le blocage des prix, l'impossibilité de répercuter la hausse de la T.V.A., les nouvelles charges sociales (cinquième semaine de congés payés, les trente-neuf heures), mais aussi en raison du recul de la consommation, lié à la baisse du pouvoir d'achat. Presque toutes les sociétés du secteur, y compris les succursales, ont enregistré un recul de leur activité. La plupart se sont aperçues dès l'été qu'elles n'avaient plus réellement les *moyens de rééditer leur perfor*mance de 1981. Le pronostic s'est vérifié. A quelques exceptions près, les résultats de la distribution n'ont *pas été brillants. Globalement*, ils seront inférieurs à ceux dégagés en 1981, pour une activité en volume accrue du seul taux de l'inflation. Un peu en marge de la conjoncture, la vente par correspondance s'est néanmoins distinguée une fois encore, sans répondre, toutefois, aux espoirs placés en elle. Seule, La Redoute table sur des bénéfices accrus de 15 % à 20 %.

L'événement de l'année a été l'entrée le 5 avril sur le marché à terme de *Damart Serviposte*.

Revillon, qui est passé sous le contrôle à 69.50 % du groupe Cora, *a racheté 33 % du capital de* Radar.

Valeurs	31-12 1981	Plus haut	Plus bas	31-12 1982
B.H.V.	122 40	141	95	110
Bon Marché	82 40	74 80	91 50	78
Carrefour	1 570	1 742	1 249	1 310
Casino	1 273	1 360	1 006	1 070
C.F.A.O.	559	637	466 50	451
Damart	1 000	988	700	785
Darty	750	952	725	761
Galeries Lafayette	106	228 10	97 10	142
Nouvelles Galeries	79 60	109	69 10	69 50
Paris-France	100	188	93	120
Promodès	1 132	1 480	994	1 030
Printemps	117 40	179	111	115 20
Redoute (La)	794	1 075	756	882
S.C.O.A.	46	47 50	21 40	23 90
U.I.S.	260	389 90	258 50	380 50
Viniprix	695	950	680	830
CEDIS	785	910	543	578



BOURSES ÉTRANGÈRES

L'ÉLAN DU MARCHÉ AMÉRICAIN

NEW-YORK

La pluie des records

AU plus fort de la crise économique qui continue à secouer les Etats-Unis, Wall Street aura connu en 1982 une de ses années les plus fastes, si l'on en juge par la pluie de records en tout genre qui s'est abattue sur le marché new-yorkais, où l'indice Dow Jones a *atteint à la fin décembre son plus* haut niveau historique, à 1 070,54 points. Au total, la première des places mondiales, qui avait pourtant perdu plus de 7 % au cours du seul premier semestre, aura finalement gagné 21 %, alors qu'elle avait chuté d'un peu plus de 9 % en 1981.

L'année avait pourtant bien mal démarré et le marché ne pouvait se départir d'un certain pessimisme en prenant connaissance des prévisions formulées par l'un des oracles les plus écoutés de Wall Street, M. Henry Kaufman. L'expert de la firme Salomon Brothers estimait en effet qu'il ne fallait s'attendre à aucune détente sur les taux d'intérêt et, à quelques nuances près, ce diagnostic allait s'avérer tout au long du premier trimestre 1982.

De fait, le « prime rate » — le taux de base bancaire américain — évoluait prudemment entre 15,75 % et 17 %, et il fallut attendre le début du mois d'avril pour que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, tombé précédemment jusqu'au niveau de 800 (alors qu'il s'inscrivait aux alentours de 880 au début janvier) amorçât un timide redressement. Cette velléité de reprise était intervenue alors que le président Reagan acceptait, du bout des lèvres, quelques concessions en matière de finances publiques, un sujet qui continuait à empoisonner l'atmosphère au « Big Board », l'enceinte de la Bourse de New-York, en raison des escarmouches auxquelles se livraient le Congrès et l'équipe présidentielle à propos des déficits budgétaires fédéraux pour les années 1982 et 1983.

Gagné par la langueur et placé sous le poids de perspectives économiques peu favorables, Wall Street allait battre en retraite jusqu'à tomber à 768 en termes d'indice Dow Jones le 18 juin, marquant ainsi une chute de 23 % environ (236 points) *par rapport au plus haut niveau at*teint le 27 avril 1981 (1 024 points), un écart que les adversaires du président Reagan s'empressaient de convertir en indice de la perte de crédibilité à mettre au passif du chef de l'exécutif.

Il fallut attendre le mois de juillet pour que le marché retrouvât un peu d'allant après que le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, eut donné le signe de la désescalade des taux d'intérêt en abaissant à deux reprises le taux d'escompte pour le ramener à 11 %, entraînant aussitôt une baisse du « prime rate » à 15 %.

L'heure de la reprise

Pour quelques fins observateurs, l'heure de la reprise avait sonné, mais ce n'est que le 17 août que la communauté financière en prenait véritablement conscience en contemplant l'envolée du Dow Jones, qui enregistrait ce jour-là sa plus forte hausse historique (38,81 points) à l'issue d'une séance dont l'activité (132,8 millions d'actions) constituait également un record.

Que s'était-il passé pour que Wall Street décidât soudain de tourner le dos à la morosité ? Tout simple*ment, M. Kaufman, l'oracle de Wall* Street venait de changer d'avis... Celui qui croyait dur comme fer que la baisse des taux n'était pas pour sitôt estimait tout à coup que, en raison de la récession, le Fed devrait bientôt desserrer le carcan monétaire, entraînant une détente des taux d'intérêt. Ce postulat publiquement affirmé devait entraîner une vague d'achats, tandis qu'un certain nombre de banques de premier rang abaissaient leur taux de base bancaire de 14 % à 13 1/2 % pour donner l'exemple.

La semaine suivante, l'euphorie qui s'était emparée du « Big Board » allait faire tomber deux nouveaux records : celui des titres échangés en une seule séance (137,3 millions d'actions) et celui des transactions hebdomadaires (550,3 millions de titres), permettant au célèbre Dow Jones de se hisser à 900 points, pour retrouver ainsi son plus haut niveau depuis un an.

Insensible à l'évolution catastro*phique du chômage (10 % de la po*pulation active), le marché new-yorkais enregistrait avec la plus vive satisfaction, le 5 octobre, le projet de la Réserve fédérale de laisser provisoirement la masse monétaire fluctuer légèrement au-dessus des objectifs qui lui avaient été précédemment assignés afin d'insuffler un peu d'oxygène à une économie bien mal en point. Il n'en fallait pas plus pour que Wall Street renoue avec son comportement de la mi-août, et le Dow Jones mettait à son actif près de 100 points au cours de la pemière semaine d'octobre, remportant au passage le nouveau record des échanges quotidiens (147 millions d'actions).

A l'issue d'un courant d'achats très important, l'indice se retrouvait largement au-dessus des 1 000 à la fin octobre, tandis que le Fed abaissait son taux d'escompte de 10 % à 9 1/2 %. Au lendemain des élections américaines *(mid term)*, le 3 novembre, l'indice Dow Jones était ensuite propulsé à 1 065,49, pulvérisant, une fois de plus, le record des échanges en une seule séance (149,35 millions d'actions), et le mouvement allait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année au fur et à mesure que se généralisait la baisse des taux d'intérêt et abstraction faite de quelques prises de bénéfices bien compréhensibles.

A la fin décembre, le lundi 27 très exactement, le Dow Jones inscrivait un record historique à 1 070,54 points alors que le taux d'escompte américain se trouvait au niveau de 8 1/2 % et que la Chase Manhattan donnait un nouveau coup de pouce à la baisse des taux, à quelques jours de la nouvelle année, en ramenant son « prime rate » de 11 1/2 % à 11 %.

Tout en s'affirmant inquiets au vu d'autres éléments, notamment la dégradation de la balance commerciale des Etats-Unis, les familiers de Wall Street persistaient à croire que la vigueur du marché new-yorkais était indubitablement le signe annonciateur d'une reprise économique outre-Atlantique, même si elle doit avoir un peu de retard sur le calendrier prévu : le premier semestre 1983.

	Fin 1981	Fin 1982
Alcoa	25 1/2	31 3/4
A.T.T.	58 7/8	59 5/8
Boeing	22 3/8	33 1/2
Chase Man. Bank	53 1/2	50
Du Pont de Nem.	37 1/2	35 7/8
Eastman Kodak	71 1/8	85 5/8
Exxon	31 1/8	29 3/4
Ford	16 3/4	38 7/8
General Electric	57 5/8	95 5/8
General Foods	31 3/4	40
General Motors	38 5/8	62
Goodyear	18 7/8	36
I.B.M.	56 7/8	96 1/8
I.T.T.	29 3/4	30 5/8
Mobil Oil	24 1/4	25 1/4
Pfizer	53 1/4	68 3/8
Schlumberger	55 3/4	46
Texaco	33	30 3/4
U.A.L. Inc	16 5/8	33 3/4
Union Carbide	51 1/2	53
U.S. Steel	29 7/8	20 5/8
Westinghouse	25 1/2	38 7/8
Xerox Corp.	40 3/4	37 1/2

LONDRES

Coup de chapeau à la « Dame de fer »

AVEC une hausse de 11 %, le London Stock Exchange est arrivé en 1982 en cinquième place au palmarès des Bourses mondiales.

Ce n'est pas sans raison qu'une *telle performance a pu être accom*plie. Si le mérite en revient à Wall Street, qui a fait office de courroie d'entraînement, la personne et la politique du premier ministre britannique, pour une fois, n'ont pas été étrangères à ce sursaut. Pour tout dire, la politique économique de Mme Margaret Thatcher a fait un véritable « tabac » à l'automne, dopant littéralement le marché déjà mis en excellente condition par les effluves de hausse venues d'outre-Atlantique. On a seulement regretté autour du « Board » londonien que « Maggy » ait tant tardé à prendre des mesures pour revivifier un peu l'industrie britannique. Rigueur budgétaire oblige. D'autre part, durant la première partie de l'année de nombreux problèmes avaient surgi, qui retinrent toute l'attention de la « Dame de fer » (conflits sociaux en cascade, conflit inattendu aux Malouines). Incertain sur l'avenir, le marché londonien avait-il quand même des raisons de rester confiant ? On peut l'imaginer. En tout cas, ce n'est pas de ressort dont il a manqué, même si, en fin de parcours, son essoufflement a été évident.

Dès la fin du mois de janvier, il mettait à profit l'hostilité manifestée par les mineurs à l'ordre de grève lancée par les syndicats pour s'approcher une première fois de son plus haut niveau historique, atteint en avril 1981. Ébranlé ensuite par le second budget d'austérité, il n'en fit pas moins preuve d'une assez remarquable résistance. Une résistance au demeurant, qui faillit bien s'écrouler sous le coup de l'agression argentine (2 % de baisse le 5 avril), mais fut ranimée par la décision de Londres d'en découdre à tout prix. L'honneur étant sauf, le London Stock Exchange se reprit donc très vite. Sans doute la victoire finale de la Royal Navy début juillet fut-elle un peu ternie par l'aggravation de la situation au *Liban. Ceci expliquant cela*, le premier semestre devait se solder par une hausse limitée à 2,5 %. Dans un environnement aussi troublé et toujours aussi menaçant à tous égards, ce score, qui plaçait quand même Londres au cinquième rang, était, somme toute, honorable.

Le marché de Londres aurait sans doute pu s'en tenir là. Mais avec la décrue des taux outre-Atlantique et le réveil de Wall Street, il se sentit soudain pousser des ailes. Nul ne doutait un seul instant que toute reprise de l'expansion en Grande-Bretagne fût liée au redémarrage de l'économie américaine, le bouillonnement du New-York Stock Exchange mit celui de Londres en effervescence avec le mini-budget, sorti début novembre, ce fut presque l'extase. Ne comportait-il pas, pour les seize mois à venir un allégement de plus d'un milliard de livres sur les charges sociales supportées par les entreprises ? Résultat de cette bonne nouvelle : le 12 novembre l'indice des industrielles atteignait la cote 637,4, la plus élevée de toute son histoire. Par la suite, les regains de tension observés sur le front des taux et le maintien de la livre sterling à un niveau jugé encore trop élevé par les exportateurs, ralentirent un peu l'ardeur des opérateurs calmée d'autre part par les vacillements de Wall Street, et l'année s'acheva sur une note irrégulière.

Mais avec la promesse gouvernementale de poursuivre sa politique de désescalade des taux et les prévisions corrélatives d'une retraite accélérée de l'inflation jointes aux perspectives d'une reprise de l'expansion, les analystes conservent bon espoir que le marché londonien n'a pas encore dit son dernier mot, ni donné encore vraiment toute la mesure de son dynamisme. L'an passé, les banques et les assurances ont été *délaissées et les pétroles, frappées* d'indifférence, ont plus ou moins stagné. L'échec de la dénationalisation de Britoil témoigne du désintérêt dont-ils ont souffert. En attendant, l'année écoulée a vu tomber un autre record, celui de l'activité avec près de 270 milliards de livres de transactions (+ 42 %).

	Fin 1981	Fin 1982
Beecham	220	338
Bowater	222	154
Brit. Petroleum	316	298
Charter	255	231
Courtaulds	75	74
De Beers (*)	6 90	6,25
Dunlop	66	46
Free State Geduld*	31 1/4	52 1/8
Glaxo	424	1248
Gt. Univ. Stores	428	593
Imp. Chemical	292	350
Shell	400	416
Unilever	607	770
Vickers	155	86
War Loan	26 5/8	34 1/2

(*) En dollars

TOKYO

La remise en question

APRÈS dix années d'un vedettariat tapageur, Tokyo a cédé sa couronne en 1982 pour réintégrer le peloton à l'intérieur duquel, de surcroît, il n'a guère brillé. De fait, de numéro un au hit-parade de 1981, le Kabuto-Cho, malgré un sprint final, s'est retrouvé assez loin en arrière avec les retardataires. Tout s'est passé comme si le marché nippon s'était mis en roue libre.

Simple incident de parcours ou malaise plus profond ? Les initiatives des investisseurs, nationaux et étrangers, ont été pendant de longs mois fortement inhibées par la cherté du loyer de l'argent. Les soucis arrivant rarement seuls, l'offensive menée par l'industrie japonaise sur les marchés internationaux s'est heurtée, pour la première fois, à une résistance accrue et presque organisée des pays clients. Elle s'est donc ralentie dans l'équipement électronique et l'automobile, notamment, obligeant les entreprises à réorienter une partie de leur production sur un marché intérieur qui s'est rapidement révélé incapable d'en absorber les excédents. Les résultats des entreprises s'en sont ressentis, et, par ricochet, la Bourse en a souffert, comme elle a souffert aussi, assez paradoxalement, de la faiblesse persistante du yen. Paradoxalement, car la sous-évaluation de la monnaie nippone aurait dû favoriser les exportations japonaises et rendre du même coup attrayantes nombre de valeurs à Tokyo. Or c'est l'inverse qui s'est produit. Les prix trop avantageux des marchandises nippones ont provoqué à nouveau une levée de boucliers, poussant les pays occidentaux au protectionnisme et les investisseurs étrangers à se défaire des actions du pays du Soleil-Levant. L'essentiel étant d'éviter l'établissement de quotas, voire de contingentements, la dépréciation de la monnaie nationale est apparue rapidement au Kabuto-Cho comme un mal sournois et ravageur, de nature, au surplus, à renchérir les importations de produits alimentaires et de matières premières.

Pour la Bourse de Tokyo, 1982 a donc *été* l'année de la remise en question sous le signe d'un yen ma*lade, en panne de traitement.* M. Suzuki, le précédent premier ministre, a bien tenté de remédier à cette carence en annonçant un train de mesures propres à relancer la machine économique et surtout à éviter un dérapage. Mais ces mesures se sont révélées bien timides, en tout cas insuffisantes pour permettre d'atteindre l'objectif de croissance du P.N.B. qui avait été fixé (+ 5,2 %). En fait, l'accroissement ne sera que de 3,4 %.

De tout cela, le Kabuto-Cho en a ressenti de l'amertume. Mais son moral n'a quand même pas été profondément atteint. Le remplacement de M. Suzuki par M. Nakazone, partisan d'une stratégie des capitaux, comme autrefois M. Tanaka, l'a rassuré un peu. La reprise enregistrée fin novembre n'a pas d'autre explication que la levée de l'incertitude politique. Il reste que la tâche du nouveau chef du gouvernement nippon sera rude. Les solutions pour mettre au point les remèdes dont le yen et l'économie japonaise ont besoin pour se revigorer ne sont pas évidentes. Le tout est de croire une fois encore au miracle. Ce que font les spécialistes de la firme Nikko Securities. Jusqu'à présent, les faits leur ont donné raison. Le yen s'est raffermi, et le Kabuto-Cho, avec le retour des investisseurs étrangers, s'est retrouvé en fin d'année un peu au-dessus du niveau atteint un an plus tôt. Mais de là à anticiper une véritable reprise tous azimuts, il y a un gouffre que bien des analystes et bien des investisseurs ne se hasardent pas encore à franchir.

	Fin 1981	Fin 1982
Akaï	—	285
Bridgestone	431	489
Canon	964	1 240
Fuji Bank	490	580
Honda Motors	797	1 040
Matsushita Electric	614	1 420
Mitsubishi Heavy	257	232
Sony Corp	3 870	3 570
Toyota Motors	1 000	1 130

FRANCFORT

Sursaut de dernière minute

LES espoirs que beaucoup avaient fondés sur la Bourse *de Francfort se sont matéria*lisés en 1982.

Le marché allemand est arrivé à la quatrième place, à une encolure seulement de Londres. Mais les parieurs ont eu chaud.

Ce n'est qu'à la toute dernière minute, sur des achats assez massifs de l'étranger, qu'il est parvenu à rejoindre l'échappée, n'ayant pas vraiment réussi auparavant à se dégager du peloton. D'entrée de jeu, il avait pourtant manifesté d'excellentes dispositions, qui l'avaient conduit à *progresser de 8 % environ en l'es*pace des trois premiers mois. Les opérateurs, il est vrai, n'avaient d'oreilles que pour les bonnes nouvelles : développement des exportations, ralentissement de la hausse des prix à la consommation et à la production, résultats d'entreprises meilleurs que prévu, prévisions généralement optimistes. L'Institut pour l'information et la recherche économique de Munich (IFO) avait pour sa part estimé que la situation était bien meilleure qu'on ne le pré*tendait et même qu'une reprise était* imminente. De son côté, la firme de placement DEGAB, filiale de la Deutsche Bank, avait pronostiqué une augmentation moyenne de 10 % des bénéfices des entreprises et solennellement affirmé que les Allemands étaient en train de redécouvrir les charmes des placements en actions. Las ! Il fallut bientôt déchanter avec le retour des signes annonciateurs de crise. La faillite du géant de la construction électrique A.E.G. fit l'effet d'une bombe et, en quête de placements rémunérateurs, les investisseurs de l'OPEP, qui avaient fait les beaux jours du printemps de Francfort, désertèrent les lieux, trouvant que le dollar avait bien davantage d'attraits. Ce qui devait arriver arriva : le marché reperdit toute son avance. La sous-évaluation du deutschemark jusqu'au rajustement monétaire du 12 juin provoqua bien quelques petites vagues d'achats, mais cela ne suffit pas. Il fallut attendre la mi-août pour que la tendance se renverse à nouveau — en liaison d'abord avec les événements historiques de Wall Street, puis avec les événements politiques qui devaient amener les chrétiens-démocrates et leur chef, M. Helmut Kohl, au pouvoir, enfin avec l'espoir anticipé d'une baisse des taux d'intérêt *rendue ef*fective par la Bundesbank le 22 octobre. Bref, le terrain perdu fut regagné. Toutefois l'évolution des cours fut jusqu'au début décembre beaucoup plus contrastée, le marché appréhendant les difficultés que la nouvelle équipe gouvernementale, privée d'une véritable majorité, allait rencontrer pour se maintenir en place. De plus, la perspective d'élections anticipées le 6 mars 1983 allait geler bien des initiatives. Ce n'est qu'en décembre, sur le raffermissement en raison de l'affaiblissement rapide du dollar et des rumeurs de réévaluation dans le S.M.E., que l'intérêt des investissements étrangers s'est soudain très fortement avivé pour les valeurs allemandes dont l'indice s'est élevé à son plus haut niveau depuis juillet 1981. Quant à l'activité, cette dernière ne s'est guère étoffée sur le marché des actions avec, globalement, 17,4 milliards de deutschemarks d'échanges (+ 4,2 %). En revanche, les transactions sur le marché obligataire ont *plus que doublé (47 milliards de* deutschemarks contre 23 milliards), un phénomène que Paris connaît bien.

	Fin 1981	Fin 1982
A.E.G.	44	28,40
B.A.S.F.	136 10	121,90
Bayer	115	114
Commerzbank	128 10	139,10
Deutschebank	262 50	274
Hoechst	120 50	112,90
Karstadt	186	201
Mannesmann	151	144,60
Siemens	204	259,80
Volkswagen	132	146,80

	31-XII-81	28-XII-82	
STOCKHOLM	612,94	889,69	+44,5%
NEW YORK	875	1058,87	+21%
AMSTERDAM	84,50	101,10	+19%
FRANCFORT	675,90	761,50	+12,7%
LONDRES	530,40	589,80	+11,3%
ZURICH	291,60	316,70	+8,6%
TOKYO	570,31	593,73	+4,1%
MILAN	82,28	79,12	−3,9%
HONG KONG	1405,82	780,90	−44%

%
+22
+20
+18
+16
+14
+12
+10
+8
+6
+4
+2
0
−2
−4
−6
−8
−10
−12
1065,49
637,40
LONDRES
583,29
TOKYO
NEW YORK
618,70
776,92
511,52
J F M A M J J A S O N D
1982

Le « jeudi noir » de Hongkong

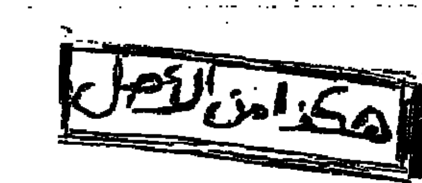
AVEC un écart de cinquante-trois ans sur le « krach » de Wall Street, la Bourse de Hongkong aura connu également son « jeudi noir ». Le 12 août 1982 — c'était effectivement un jeudi, — le marché a en effet perdu 100 points en une seule séance et l'indice le plus représentatif de cette place, le Hang Seng, a brutalement chuté à 966,36, perdant au total près de 200 points en une semaine.

Les mauvais résultats semestriels des entreprises cotées en bourse expliquent en partie la mauvaise performance de la Bourse de Hongkong, qui avait déjà baissé de près de 20 % en 1981, mais la raison essentielle de cet effondrement des cours *réside dans les multiples* interrogations que suscite l'avenir de la colonie britannique.

Celui-ci reste suspendu à un bail signé avec les autorités chinoises et dont l'expiration a été fixée en 1997. Il reste donc quinze années pour renégocier les conditions d'existence de Hongkong *mais l'incertitude qui* en résulte alimente les tensions dans la communauté et l'épisode du 12 août en constitue un nouvel *exemple. Ce jour-là, les mi*lieux financiers apprenaient que la Banque de Chine, la banque officielle de la République populaire voisine, venait d'acheter pour 1 milliard de dollars H.K. (soit un peu plus de 160 millions de dollars) un emplacement destiné à accueillir son nouveau siège social. Compte tenu de l'emplacement du terrain et du prix convenu, les observateurs en ont conclu qu'il s'agissait d'une véritable braderie préfigurant une *« liquidation »* progressive de la colonie.

En dépit de la visite qu'elle a effectuée à Hongkong au début du mois d'octobre, Mme Margaret Thatcher, le premier ministre britannique, n'a pas réussi à redonner confiance à la communauté financière et la débandade s'est poursuivie. Sur le marché des changes, le dollar de Hongkong est retombé à son plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale et l'indice boursier Hang Seng se retrouvait en fin d'année aux alentours de 750 alors qu'il s'inscrivait à 1 400 avant l'été 1982.





Le Monde

culture

THÉATRE

« LA BELLE AU BOIS DORMANT » contée par Frédéric Magnin

Ainsi commence le conteur : « *Ma maison avait des murs d'eau, couleur de la mer quand elle ne sait pas encore si elle va se calmer ou éclater en tempête.* » Il va évoquer la Belle au bois dormant.

Promenant avec la souplesse d'un chat son histoire à travers un trajet semé d'objets, tendu de voiles (ceux-là mêmes de la fable). Le contenu opère les métamorphoses. La princesse, poupée de la taille d'un enfant, cire muette et comme absente, soudain se mue en minuscule marionnette à fil ou en silhouette d'ombre grimpant l'escalier de la tour où l'attend la quenouille fatale.

L'espace joue de même : broderies anglaises, toiles plastiques froissées et déchiquetées, phono et jeannette, disent le palais, les arbres, les toiles d'araignée, la fête et le temps gelé, le rideau magique tiré sur les mystères du sommeil et de la mort. Frédéric Magnin quitte la scène sur la pointe des pieds, revient de même tirer d'un gros livre oublié le supplément terrible de l'histoire de la Belle, le départ du prince, la haine de l'ogresse belle-mère, la faim, la solitude. Le terrible rejoint le tendre. Le conteur a promené son rêve, il n'explique rien et s'éloigne.

BERNARD RAFFALI.

★ Renseignements : Centre d'action culturelle de Marne-la-Vallée. Tél. : 005-64-87.

Labiche-Feydeau, au Théâtre Fontaine

A chaque fois qu'on voit du Labiche, on redécouvre son génie du trait juste, simple, moins outrancier que dépouillé de tout ce qui l'habille — y compris la morale, — isolé. Le héros de *Mon Isménie* est une sorte d'Arnolphe monstrueusement bête ; un père abusif — et il n'est que ça. Il passe son temps à renvoyer les prétendants de sa fille. Pour la garder, il est prêt à tous les mensonges. Il se voit contraint de la céder à un clerc de notaire parisien, pas plus fin que lui, mais mieux habitué aux mensonges. Labiche n'étant pas intéressé par les drames de l'inceste, il fait jouer le ressort comique du vilain barbon cocu, et ça marche tout seul.

Feydeau est plus compliqué : ses personnages n'ont aucune logique, c'est l'enchaînement des situations qui les entraîne. Un enchaînement complètement aberrant, comme une maison bâtie avec une couche de bois, une de briques, une de béton. Il faut que les acteurs se débrouillent avec ça, ce n'est pas donné à tous, pas à ceux qui, après *Mon Isménie*, jouent au théâtre Fontaine *Gibier de potence* — une histoire de jaloux, de coquette, de gigolo, de bijou perdu — dans le plus pur style des matinées classiques à l'ancienne.

C. G.

★ Théâtre Fontaine, 18 h 30.

■ Le comédien britannique Dick Emery est mort le 2 janvier à Londres, au Kings College Hospital où il avait dû entrer le jour de Noël pour une infection pulmonaire. Il était âgé de soixante trois ans.

[Enfant de la balle, né à Londres en 1920, Dick Emery commence sa carrière à l'âge de trois semaines, en suivant ses parents des artistes de music-hall en tournée. Plus tard, il est attiré par l'opéra, mais il revient rapidement vers les variétés. Pendant la guerre, il sert dans la Royal Air France, puis dans les années 50 travaille à la radio, à la télévision dans les émissions de Michael Bentine, enfin dans son propre show dont le succès dure huit ans. Au début des années 70 il devient une vedette en Australie et atteint le sommet de sa gloire en Grande-Bretagne, en 1978.]

■ Le marchand d'art milanais Ettore Gianferrari a trouvé la mort le 31 décembre au volant de sa voiture, près de Brescia. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Connu pour avoir exposé dans sa galerie les artistes italiens de la nouvelle génération, il l'était également pour sa perspicacité à dépister les œuvres de faussaires.

■ Le musée de Saint-Maur accueille la première biennale de l'estampe. Yves Brayer en est l'invité d'honneur. Des œuvres de Delacroix, Daumier, Pissarro, Maillol, Dufy, Picasso, Giacometti, Calder, Buffet sont également présentées.

★ Musée de Saint-Maur, 5 ter, avenue du Bac, Saint-Maur (Val-de-Marne). Tél. 283-41-42. Jusqu'au 23 janvier.

JAZZ

UNE ÉTUDE DE GUY-CLAUDE BALMIR

Chant et poésie populaires des noirs américains

Par son travail considérable, Guy-Claude Balmir vient de prendre place parmi les bons sourciers de la poésie et du chant afro-américains. L'ouvrage cite abondamment les études souvent anciennes des sociologues et des musicologues dont les œuvres ne sauraient être ignorées sans dommage, pour la compréhension du jazz notamment, mais aussi pour la connaissance des genres divers qui l'ont précédé, ou, de façon relativement autonome, accompagné. L'auteur forme le vœu que son essai « *puisse contribuer à relever le diplôme universitaire couronnant le troisième cycle littéraire de son statut de peau d'âne* ». Il ne fait aucun doute que ce sera effectivement le cas, tant le livre, par l'étendue de son propos, par son effort impressionnant de synthèse, par l'importance et l'opportunité culturelle du sujet choisi, dépasse le pensum ordinaire.

Première question : que reste-t-il de l'Afrique mère dans les manifestations esthétiques des noirs de l'Amérique du Nord, et comment, dans un monde nouveau, se sont effectués le passage et la transposition de coutumes séculaires ? La rétention, d'abord, tient aux « motors habits » dont parle Herskovits, à cette mémoire motrice qu'en termes bergsoniens Roger Bastide distingue de la mémoire imageante. Même si le tambour fut tenu pour capable de transmettre des messages suspects et fut donc interdit dès le dix-septième siécle par les planteurs, les rythmes anciens se conservèrent dans le frappement des mains, dans le mouvement des pieds, dans les techniques du corps et de la voix.

Les dieux de la rivière

Le jeu d'antiphonation africain, lui, s'est coulé dans les moules du « responsorial » ; dans l'antienne que lui offrait l'église blanche. Le couple solo-répons s'est nourri des formules des psautiers et des hymnaires. L'expressionnisme noir, on s'en doute, n'a pas tiré grand-chose des rites rigoristes (épiscopalien, presbytérien) et s'est à peine un peu moins mal servi de ceux du catholicisme louisianais. Il s'est, en revanche, retrouvé dans les rites wesleyens, dits méthodistes, et surtout dans les rites baptistes, avec leur manifestation plus laxiste et plus extravertie de la foi, et leur sacrement par immersion, qui n'était pas sans rappeler les cérémonies aquatiques d'avant l'esclavage et le culte des dieux de rivières chez les Yoruba ou les Ashanti.

Le monde du spiritual se donne à nous comme un ensemble très riche de pratiques vocales. On peut le diviser, comme nous y invite Weldon Johnson, en quatre espèces, qui vont du solo-répons strict à la forme chorale, en passant par deux degrés intermédiaires où l'antiphonie s'atténue. Mais on peut en discerner aussi des étapes multiples : sermon rythmé, puis psalmodie (ou « moaning »), puis chant rythmé, et « ring shout », enfin, qui mène à la transe et où, comme l'écrit Marshall Stearns, « *tout ce qui encombre le rythme disparait, tandis que la mélodie s'amenuise, l'harmonie s'écarte, les mots deviennent inintelligibles et que l'exécution tout entière fait machine arrière en direction de la danse africaine du cercle* ». Dans cette transe de possession l'homme se dit habité par le Saint-Esprit. Au Brésil c'est par les santos, à Cuba par les orichas, en Haïti par le loa.

Patrique religieuse, mais pas seulement cela. On ne peut défendre la thèse de Norman White selon laquelle le spiritual exclut une médiation de la condition terrestre. Tout milite pour l'idée inverse. Les réunions religieuses des noirs ont structuré leur vie sociale, resserré des liens de fraternité, parfois contribué à l'évasion individuelle réelle hors des Territoires, et même à la rebellion collective. Qui ne voit que les thèmes des Écritures sont invoqués en raison de leur similitude avec ceux de la quotidienneté nègre ? Le spiritual porte un masque, c'est un langage codé. Moïse, c'est Harriet Tubman, et l'apocalypse, un jour de simple justice. Les protagonistes de l'Histoire ne s'y sont pas trompés : « *We'll soon be free* » fut interdit par les maîtres au début de la guerre civile et « *We shall overcome* » descendit dans la rue, au cours des années 50 et, portée par le mouvement pour les droits.

Le sacré et le profane sont liés dans les faits, même si, conceptuellement, on peut, et on doit, les considérer comme opposés. En dépit des emprunts réciproques, il est vrai que nous changeons d'espace quand nous quittons le spiritual pour le work song, qui stimule, aide le geste et combat la monotonie de la peine. C'est le chant perpétuel des terres du Sud, le « slave song » où revit l'antiphonation une fois encore, « rowing song », chant des rameurs, « sea shanty », chant de bord, « pick song », « hammer song », chant des piocheurs, des marteleurs, « chain-gang song », chant des bagnards, des forçats. Il faut se souvenir de ce texte de John et Alan Lomax, véritable témoignage de chasseurs d'images et de sons : « *Autour des épaules des chanteurs, les pioches font tournoyer les arcs-en-ciel... Les hommes poussent un grognement tandis que les pics mordent ensemble la pierre... L'acier s'enfonce dans le roc et toute l'équipe hurle si fort la dernière phrase que la colline en renvoie la rumeur* ».

La ruse et la force

Plus modeste dans sa forme est le « holler », cri d'appel des ouvriers campagnards ou parole criée des vendeurs de rue. On retrouvera ses chevrotements et ses mutations brusques dans la hauteur, au sein du blues que Metfessel et Seashore, et, à leur suite, Odum et Johnson, en 1926, ont ingénieusement soumis à l'analyse phonophotographique. Plus élaborée est la ballade, d'origine écossaise et anglaise, que les Africains ont négrifiée et dont Paul Oliver suggère qu'elle a pu jouer un rôle dans la genèse du blues, ce qui se discute. Cette genèse, du reste, garde aujourd'hui encore une grande part de mystère. L'explication des « blue notes » par l'incapacité africaine d'entendre correctement les demi-tons de notre gamme, pour séduisante qu'elle soit, n'est plus guère défendue. Elle suppose, chez Borneman et chez Richard Waterman, qu'il y ait eu, à l'origine, une gamme pentatonique en Afrique, et une seule. Or il est fort probable qu'il en existait plusieurs et qu'elles se partageaient le terrain avec d'autres, hexatoniques, heptatoniques. C'est un point sur lequel un théoricien comme Jacques Hess aime à insister. Balmir, qui n'évoque pas ces ojections, semble garder de la tendresse pour l'hypothèse du grand Borneman.

L'accord se fait plus facilement sur la fonction des paroles dans ce blues. Avec le spiritual — tout au moins en première apparence — c'est la force de Dieu qui sauve, avec le blues, c'est la force et la ruse de l'homme. A une certaine sagesse stoïcienne devant la maladie et la mort se mêle la superstition, la forfanterie machiste, et même le préjugé de couleur qui dispose, en hiérarchie, le café-au-lait, le chocolat (ou marron, ou capre) et enfin le noir de jais. Les jeunes générations, comme on les comprend, n'assument plus cette philosophie. Mais il serait injuste d'oublier tout de même qu'on entendit aussi parler, dans le blues, de l'amour vrai, de la lutte contre la détresse, de l'invitation au voyage, et de l'espoir au bout du chemin.

Du spiritual au blues, en passant par beaucoup d'autres genres — dont les « douzaines » et les « toasts » — c'est l'essentiel de la culture populaire orale du noir américain que le livre de Balmir recueille et résume, livre remarquable, que chacun doit lire, assuré-

LUCIEN MALSON.

★ G.-C. Balmir : *Du chant au poème*, Éd. Payot, 376 pages, 125 F.

ARTS

DESTRUCTION PRESQUE TOTALE DU PALAIS ARCHIÉPISCOPAL DE GRENADE

Le palais de l'archevêque de Grenade en Espagne a été presque entièrement détruit le 31 décembre par un incendie dont on ignore l'origine. Le feu s'est déclaré tôt dans la matinée et il a fallu plusieurs heures pour maîtriser les flammes qui s'étaient propagées par les plafonds et le toit en bois de l'édifice.

Le palais, construit au seizième siècle et très restauré au dix-neuvième siècle, renfermait de nombreuses œuvres d'art, des documents historiques, des livres, que les pompiers ont essayé de sauver avant que les étages du bâtiment ne s'effondrent. Plusieurs tableaux de Valdés Leal (1622-1690), d'Alfonso Cano (1601-1667) et d'autres peintres de l'école andalouse ont été détruits.

CINÉMA

CLAUDE AUTANT-LARA par Freddy Buache

Les convictions de l'auteur

Le premier ouvrage d'ensemble sur Claude Autant-Lara — cinéaste français qui lutta avec acharnement pour s'imposer, fut célèbre, puis contesté et, en définitive, mal connu, bien qu'il n'ait jamais cessé d'élever la voix pour défendre son métier, ses droits à la création, devrait être un événement. Il y avait toute une révision historique à faire sur l'homme et ses idées, sa vie professionnelle, ses conceptions du cinéma et de la culture française. Freddy Buache, directeur de la cinémathèque suisse, qui connaît bien Autant-Lara, s'y est essayé, à la va vite malheureusement.

Son livre est une traversée au pas de course d'un itinéraire jalonné par de grandes œuvres mais aussi par des travaux de commande, exécutés par le cinéaste pour avoir les moyens de s'exprimer librement face aux producteurs et censeurs. On y trouve, certes, des renseignements essentiels, mais il manque la voix d'Autant-Lara, ses passions, ses enthousiasmes et ses colères.

Freddy Buache analyse les films — ou plutôt les commente à partir de leurs sujets, pas toujours bien exposés, — en fonction de ses propres convictions, ce qui nous vaut des « couplets » à la rhétorique vieillotte, sur la lutte des classes, l'affreuse morale bourgeoise, les méfaits du capitalisme, de l'armée, de la religion catholique et autres bêtes noires d'une génération de « libertaires » restés fidèles à leur jeunesse.

Cependant, l'importance de Claude Autant-Lara est ici reconnue, au moins dans ses grandes lignes. Et, après tout, un historien ou un critique français n'avait qu'à s'y intéresser et à convaincre un éditeur. Buache, à la Cinémathèque suisse, était sans doute mieux placé pour écrire ce livre — utile — et le faire publier, mais on attendait de lui beaucoup mieux.

JACQUES SICLIER.

★ Éditions l'Age d'Homme (Lausanne), collection « Cinéma vivant ». 190 pages, 68 F.

DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS

« Ciné-Critiques »...

Les joueurs de guitare ne sont plus les seuls, depuis quelques mois, à venir animer les files d'attente devant les cinémas, lorsque le film, d'une manière ou d'une autre, est d'importance. Brandissant une revue en noir et blanc, de jeunes camelots promettent que l'on y découvrira tout ce que l'on veut savoir sans oser le demander, sur l'histoire que l'on s'apprête à regarder, sa genèse, ses auteurs, ses acteurs, ses commantateurs (1).

Vieux réflexe : on se méfie de cette publicité, d'autant plus ardente que le harangueur prélève quelques sous sur la vente de son numéro. Et puis, n'a-t-on pas sous la main le magazine *Actua-Ciné*, offert gratuitement dans les salles ? Eh bien ! on a tort ; *Ciné-Critiques* mérite les 10 francs requis.

« *Indépendante, sélective et informative* », la revue *Ciné-Critiques* se présente comme un dossier consacré à une seule œuvre. Depuis sa création, dix films ont ainsi été étudiés, de *Coup de torchon* à *E.T.*, en passant par *Fitzcarraldo* et *la Truite*. Les 7 et 12 janvier, ce sera le tour du *Danton* de Wajda puis de *Moonlighting*, d'un autre Polonais, Skolimowsky.

Les deux meilleurs numéros ont peut-être été *la Nuit de San Lorenzo* et *Yol*. Dans le premier, outre les traditionnelles fiches, artistique et technique, on a lu une biofilmographie sur les frères Taviani et plusieurs entretiens, notamment avec Joris Ivens, qui a travaillé avec les deux Italiens en 1960. Suivaient de brèves études cinéphiliques, une rencontre avec deux Toscans qui avaient onze ans en 1944, des repères historiques fournis, et deux critiques parues dans la presse quotidienne.

Yol appelait un autre traitement et l'on a eu droit à une description de la production de ce film en particulier, du cinéma turc en général. Nil Yalter, présidente de l'Amicale franco-turque à Paris, parlait de la condition des femmes, et une enquête décrivait la situation politique en Turquie.

...« Générique »

C'est un tout autre type de réflexion et de lecture que propose *Générique*, bimensuel qui se présente comme « La Lettre du cinéma français », imprimé sur un grand format recto-verso. Le comité de rédaction comprend notamment Dominique Païni, inventif exploitant du Studio 43 à Paris, et l'on trouve de multiples informations sur les entrées, la distribution, la vie des films du tournage à la sortie.

Bien décidé à défendre un cinéma d'auteur, *Générique* a par exemple étudié les conditions de sortie d'*Une chambre en ville*, la situation du film pour enfants, et sait toujours de façon limpide faire parler les chiffres.
— Cl. D.

★ *Ciné-Critiques* : trois à cinq numéros par mois. 10 F. 14, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

★ *Générique* : lettre bimensuelle. 5 F. 19, rue de Sévigné. 75004 Paris.

(1) La revue est également en vente dans certaines librairies.

« MORA », de Léon Desclozeaux

L'arme de l'objectif

Photographe de la violence, genre baroudeur au cynisme fatigué et néanmoins tendre, Mora (Philippe Léotard) se trouvera embarqué dans l'univers qu'il croyait tenir en respect au bout de son objectif. Face à une société de tueurs anonymes (un État d'Amérique du Sud, probablement), ses amis se révèlent en effet engagés dans une lutte clandestine très obscure. Au centre du film, les clichés compromettants d'un assassinat.

On ne voit pas très bien où Léon Desclozeaux a voulu en venir. A une théorie de l'engagement, peut-être. A vrai dire, ce ne sont pas les dialogues pauvrets, où des terroristes de feuilleton télévisé plaident pour leur idéal, qui incitent à réfléchir plus avant. L'action étant elle-même trop réduite pour qu'on ait le plaisir d'un suspense classique, on sort de là perplexe.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

PETITES NOUVELLES

■ C'est Ken Russel qui mettra en scène, au mois de février, la création française des *Soldats* de Zimmermann à l'Opéra de Lyon. Il fera ses débuts à Bayreuth en 1985 pour une nouvelle production de *Tannhäuser*.

■ Hans Zender a été nommé directeur musical de l'Opéra et chef de la Philharmonie de Hambourg. Son prédécesseur à l'Opéra, Christoph von Dohnanyi, remplacera Lorin Maazel à la tête de l'Orchestre de Cleveland.

■ Pour aider ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens financiers de faire de la musique par leurs propres moyens, le Fédération musicale populaire, en collaboration avec la délégation régionale de l'Ile-de-France, propose aujourd'hui des ateliers de pratique musicale en entreprise. Le premier vient de s'ouvrir à l'Aérospatiale-S.N.I.A.S, à Châtillon. (Renseignements : Hervé Desabre, Fédération musicale populaire, 67, rue d'Amsterdam, 75008 Paris ; tél. 874-48-98.)

■ Le Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux organise jusqu'au 15 janvier une exposition sur « l'art du cinéma d'animation ». Réalisée avec la collaboration du Musée des beaux-arts de Montréal et de la Cinémathèque québécoise de Montréal, cette manifestation rassemble une abondante documentation, huit cents objets, planches originales, extraits de films.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

BEAUBOURG (277-12-35), Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films BPI : à 15 h, 17 h, 20 h : Cinéma D.W. Griffith.

Les autres salles

ARCADE (700-87-38), 20 h 30 : Et pourtant la rivière coule dans le canal.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉÂTRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 45 : Famille Fenouillard dare-dare.
THÉÂTRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 + sam., 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud -Le Mac-Amour.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉÂTRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

Le music-hall

NOUVEAU CHAPITEAU - PORTE DE PANTIN (758-27-43) : H. Salvador.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, J. Norman, D. Barenboïm, J. Dupouy (Brahms, Wagner).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 30 : Hal Singer.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), 20 h 30 : R. Guérin.
PETIT-OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Tonolo, A. Jean-Marie, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.

Les festivals

FESTIVAL D'ART SACRE
(277-92-26)

EGLISE ST-LOUIS-EN-L'ILE, le 23 à 21 h : Chœurs de la Philharmonie tchèque de Prague, dir. J. Veselka. Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant (Janacek, Szymanowski).

En région parisienne

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), le 31, à 20 h 30 : Nuit du jazz. Espace Carole (898-01-01), les 29, 30, 31, 2, à 14 h 30 : Molière en jazz.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 31, à 20 h 30 : Potiche.
NANTERRE, Centre G.-Brassens (725-36-32) (d. soir et le 31), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Que diable nous chantez-vous là ! (Dernière le 2.)
POISSY, C.A.C. (074-70-18), le 29 à 20 h 30 : Comment disait-elle ?
VERSAILLES, TH. Montansier (950-71-18), le 29 à 21 h : Potiche ; le 31, à 21 h : l'Idiote.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (dim. soir, lun., mar.), 21 h, mat. dim., 15 h : Intimité.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
LUNDI 3 JANVIER

21 h, avant-première : « Moonlighting », de J. Skolimowski

BEAUBOURG (278-35-57)
LUNDI 3 JANVIER

15 h, « la Charrette fantôme », de V. Sjostrom ; 17 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « Sujet à controverses », de L. Brocka ; 19 h 15 : « le Maître, la Maîtresse et l'Esclave », de A. Alvi.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

Lundi 3 janvier

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 8e (770-33-88) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).
LA COLLÉGIENNE PREND DES VACANCES (It.) (**) (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).
DINER (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (364-51-98).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 7e (380-30-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES FILMS NOUVEAUX

MORA, film français de Léon Desclozeaux. Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Murats, 16e (651-99-75).
MUTANT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
NE SOIS PAS TRISTE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
NEW-YORK 42e RUE (A) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TELL ME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VÉRITABLE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-90-91).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

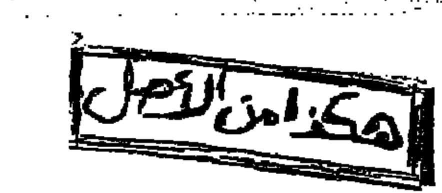
Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., vf.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINÉMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-60-34).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A.,v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A, v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SUJET OU LE SECRÉTAIRE AUX 1 001 TIROIRS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Images, 18e (522-47-94).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 50 + Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 17 h 30.
CALIGULA (**) (A, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 35.
CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10.
LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
EASY RIDER (*) (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.s., 20 h. : Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'EXORCISTE (**) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), t.l.j., 0 h 15 + Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.
HAMMETT (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (**) (Pol., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 30.
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 5.
MEAN STREET (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.
MÉDÉE (It. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) 12 h. et 20 h 40.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.
LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.
RAGTIME (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 35.
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 30.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40, 17 h 20.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30, 0 h 15.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h. + Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.
TOMMY (Ang., v.o.) (*) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 30.
TOUTE UNE NUIT (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.





COMMUNICATION

Lundi 3 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : les Poneys sauvages.
D'après le roman de M. Déon, réal. Robert Mazoyer ; avec J. Weber, M. Duchaussoy, Y. Beneyton.
Cinq personnages fraîchement sortis de l'université de Cambridge traversent l'histoire de 1938 à 1969. L'un d'entre eux meurt tandis que les autres rencontrent une femme fatale. Un beau roman transformé en roman-photo.

22 h 10 Variétés : Ella Fitzgerald.
Réal. B. Lion.
Filmée au Sporting de Monte-Carlo, la grande dame du jazz chante quelques merveilleux morceaux dont, bien sûr, « Summertime ».

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Musiques au cœur : Arthur Rubinstein ou l'art d'interpréter sa vie.
Un hommage au pianiste décédé à l'âge de quatre-vingt-quinze ans le 20 décembre.

21 h 50 Théâtre pour demain : Avez-vous entendu la mer ?
De S. Montigny, réal. J. Hubert. Avec A. Sinigalia et G. Cattand.
Un écrivain s'enferme dans un hôtel au bord de la mer pour achever son livre et oublier un amour mal vécu.

22 h 20 Document : Terres d'inventaire.
L'inventaire est passé à Cucuron, un document de l'I.N.A., réal. J. Baronnet et B. Tournois.
Cette troisième émission de la série Terres d'inventaire montre comment à Cucuron, petit village du Luberon, le passage de l'Inventaire a suscité des vocations d'historiens et de chercheurs chez les habitants : la géographie fouillée d'une cité.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Un grand seigneur (les Bons Vivants).
Film français de G. Grangier et G. Lautner (1965), avec B. Blier, D. Davray, F. Villard, A. Parisy, L. de Funès, M. Darc. (N. rediff.)
Le patron d'un bordel, contraint de fermer après le vote de la loi inspirée par Marthe Richard, fait cadeau de la lanterne de l'établissement à sa pensionnaire préférée. Cette lanterne sera, plus tard, volée. Trois sketches semés de plaisanteries salaces. Ce vaudeville grivois a déjà été diffusé sur FR 3 le 3 mars 1980, sous son premier titre (les Bons Vivants).

22 h 5 Journal.

22 h 35 Musi-Club.
Les ballets Kirov de Leningrad.

FRANCE-CULTURE

20 h, Sur les rives de la Plotinitza, de W. Hildesheimer, adapt. M. Jeanvoine. Avec T. Bilis, J.-P. Coquelin, M. Game...

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : les rois mages, par C. Mettra.

22 h 30, Nuits magnétiques : Sans images.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au château de Ville-d'Avray, le 15 novembre 1981) : œuvres de Boulez, Clostre, Stravinsky, Ohana, Messiaen, Ballif, Ibarrondo, Meier et Jolivet, par J. Di Donato, J. Vandeville, J. Horreaux et J.-M. Trehard.

22 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; 0 h 5, Un Italien à Paris.

Mardi 4 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 10 TF 1 vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Suspense.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Feuilleton (l'Île fantastique) ; dossiers, littérature, variétés...
Une fois par mois dorénavant, la première séquence sera consacrée à la médecine douce (à la santé par les plantes). Thème général : fleurs et jardins.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météo.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Hormones, ça continue...

20 h 35 Théâtre : Le mal court.
De J. Audiberti. Création des « Spectacles d'aujourd'hui », enregistrée avec la participation du ministère de la culture, mise en scène de G. Vitaly, réal. J.-R. Cadet avec A.-M. Philipe, J.-C. Arnaud.
Alarica, princesse de Courtelande, doit épouser le roi d'Occident. Un imposteur se fait passer pour lui. Une comédie à rebondissements multiples.

22 h 25 Ballet : la Boutique fantasque.
Par le Ballet-Théâtre de Nancy, musique d'O. Respighi d'après Rossini, chorégraphie de L. Masside, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine-Metz sous la direction de J. Mercier avec A. Charpentier, J.-C. Giorgini, J.-P. Dekler, A. Gorki, M. Bahiri...
Le Ballet-Théâtre de Nancy, qui s'est spécialisé dans les chorégraphies des ballets russes, a recréé celle de Léonide Masside en utilisant les décors et les costumes qui avaient été commandés spécialement à André Derain à sa création en 1919.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La poésie dans votre vie.
15 h 5 Série : Super Jaimie.
15 h 50 Reprise : Jean Sablon.
(diffusé le 26 décembre à 21 h 40).
16 h 45 Entre vous.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Mors aux dents.
Film français de L. Heynemann (1979), avec J. Dutronc, M. Piccoli, M. Galabru, C. Gérard, N. Garcia, J. Sereys.

22 h 25 Débat : Qu'est-ce qui fait courir les turfistes ?
Avec comme invités : MM. L. Romanet, secrétaire général de la Fédération nationale des sociétés de courses ; Fr. Crespin, secrétaire général du P.M.U. ; R. Le Doussal, contrôleur général de la police nationale et sous-directeur des courses et des jeux ; A. Ayache, directeur du « Meilleur », O. Sharif, L. Zitrone, etc.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Les murs ont des oreilles.
Film français de J. Girault (1974), avec L. Velle, M. Sarcey, C. Nobel, E. Dessablet, I. Gautier, J. Marin.
22 h 10 Journal.
22 h 15 Hommage à Aragon : Aragon d'hier et d'aujourd'hui.
Itinéraire d'un poète et questions sur un militant.
23 h 10 Parole donnée : les enfants de la lutte.
Emission de C. Otzenberger et D. Karlin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : le Centre international de la communication.
8 h, Les chemins de la connaissance : la ville et les pouvoirs à l'âge classique ; à 8 h 32, rituel du corps dans la peinture chinoise ; à 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, La matinée des autres : les Druzes ; les Kurripakos d'Amazonie.
10 h 45, Étranger mon ami : Un, personne et cent mille, de L. Pirandello.
11 h 2, Musique : La trompette, par J.L. Cavalier (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora, avec J. Kelen
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « Hautefaye. L'année terrible », de G. Marbeck.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier (Nelson Pereira) ; à 15 h 30, les films de fêtes à la télévision ; à 15 h 50, un regard japonais sur la communauté tzigane manouche ; à 16 h 10, l'actualité étrangère ; à 16 h 30, le tour du monde en 30 minutes ; à 17 h, regards d'aujourd'hui sur l'art.
18 h 30, Feuilleton : Dracula.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (morphogenèse et stabilité des structures).

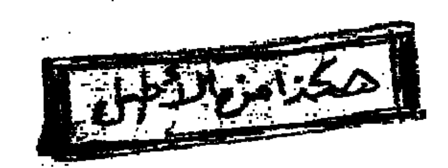
FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Vivaldi, Rossini, Weber, Tchaïkovsky, Grieg, Smetana.
8 h 7, Le Bongolama 8-9.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Hummel, Xenakis, Purcell, Bloch, Cavalli, Bartok.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : « La Veuve joyeuse », de Lehar.
14 h 4, Boîte à musique.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Émissions d'auteurs : Chevalier de Saint-Georges.
17 h 5, Repères contemporains : Ballif, Xenakis.
17 h 30, Les intégrales : la musique de chambre de J.S. Bach.
18 h 30, Studio-Concert : (en direct du Studio 106) œuvres de Berio, Gaussin, Hasquenoph, Tessier, Levinas ; par l'Atelier de musique de Ville-d'Avray.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : Debussy.
20 h 30, Concert : (donné le 5 novembre 1982 à la salle Pleyel à Paris) récital de chant E. Ameling, accompagné par D. Baldwin, piano ; œuvres de Schubert.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h 5, Jazz-Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 3 JANVIER

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Directeur du personnel — Paris

Un important organisme bancaire privé, employant près de 500 personnes et connaissant un développement constant, crée le poste de directeur du personnel. Celui-ci assumera véritablement l'ensemble des responsabilités de la fonction : conception de la politique du personnel et son application, relations sociales, recrutement, gestion des carrières, formation, administration. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 33 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (droit, gestion, sciences humaines,...) et disposant d'une solide expérience de la fonction dans une entreprise comparable (banque, établissement financier, assurances, société de services). La rémunération correspond réellement au niveau de responsabilités de cette fonction. Le poste est situé à Paris. Ecrire à J.A. DENNINGER. Réf. A/2267M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

AGENCE PARIS C.A. 3.500.000 F

B.E.T. BATIMENT

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER

recherche

SON DIRECTEUR

Ayant fait la preuve de sa compétence et de son dynamisme, capable de développer le chiffre d'affaires hors groupe.

Écrire sous nº T 037508 M à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

COTE ATLANTIQUE

L'entreprise fabrique des biens de consommation familiale, et a une forte notoriété nationale.

Elle recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

Il animera en prise directe la cellule marketing, le responsable des ventes aux centrales, le réseau-terrain, l'administration commerciale.
Il rapportera au PDG sans intermédiaire.
Agé de 45 ans environ, interlocuteur familier de la grande distribution, il aura à son actif, quelle que soit sa formation supérieure possible, un cursus d'opérationnel indiscuté.
En échange d'une parfaite discrétion, *prière d'adresser un CV très complet*, avec photo, références, fourchette de rémunération à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 sous référence 55807.

Créer une filiale au Moyen-Orient

DIRECTEUR GENERAL

Cette Société très dynamique (275 Millions de C.A. 800 personnes) est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de matériel électrique.
Leader dans son domaine, elle connaît une expansion considérable grâce à une politique active de filialisation. La récente création d'une filiale en ARABIE SAOUDITE l'amène à en rechercher le Directeur Général.
Responsable à part entière de la gestion et de l'organisation de la société, le titulaire du poste devra dans un premier temps prendre en main la totalité du projet et le mener à bien (construction de l'unité) avant d'exercer les responsabilités liées traditionnellement à la fonction.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste à haute responsabilité un fort tempérament (minimum 32 ans) doté d'une formation supérieure technique ou commerciale et possédant une solide expérience en gestion; il a de préférence exercé des responsabilités dans un contexte similaire.

La pratique de la langue anglaise est impérative.
Le poste est basé à Riyad en Arabie Saoudite.
Les conditions offertes et les perspectives de l'entreprise sont susceptibles d'intéresser une personnalité de valeur.

Pour informations complémentaires, écrire sous réf. M 5670 B. à :

EGOR CARRIERES INTERNATIONALES
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL MADRID

Afrique Occidentale francophone

Disposant d'une formation de base bien fondée en matière commerciale ainsi que technique, vous avez aussi des connaissances concernant l'emploi des machines utilisées pour l'exploitation forestière et dans les scieries. D'autre part, vous êtes intéressé à trouver une tâche à être remplie d'une façon très indépendante, demandant des grandes qualités d'organisateur et le don d'une excellente capacité de direction. Votre âge idéal se trouverait entre la fin de la trentaine et le début de la quarantaine. Tout ceci étant donné, vous aurez satisfait à des conditions préalables très importantes pour pouvoir assumer, en qualité de

Directeur Général
Exploitation Forestière

l'ensemble des fonctions de direction et de gestion responsables dans notre entreprise d'extraction et transformation de bois (sciages et grumes), avec ses scieries annexes, totalisant un nombre de 400 membres du personnel environ. Étant un personnage entrepreneur, vous serez capable de continuer à mener ces établissements, orientés à l'exportation et existant déjà depuis des dizaines d'années, par la voie de la technique moderne et d'une organisation progressive.

Les pouvoirs, la rémunération et la dotation qui vous attendent sont attrayants à tout point de vue, tandis que vous disposerez, comme collaborateurs, d'un nombre de cadres du deuxième échelon assez qualifiés et déjà sur place.

Veuillez vous mettre en rapport, par écrit, avec nos conseillers pour des affaires de personnel (leur envoyant un curriculum *vitae résumé, les copies de vos certificats, une photo d'identité* et quelques lignes manuscrites, indiquant en même temps la date où vous seriez disponible pour débuter), ceux-ci vous garantissant l'observation d'une discrétion absolue vis-à-vis des tiers que vous leur auriez indiqués. Référence: D 1245/27.

KLAUS WITTEMANN GMBH
Conseillers en matière de personnel
Postfach 106, D-8918 Dießen



Directeur du personnel et des relations sociales — 300.000 F

Région ouest - Cette société industrielle de très grande notoriété (1.200 personnes), filiale d'un groupe international, se situe au tout premier plan de sa profession tant par ses produits, ses résultats que par sa politique sociale, *généralement* considérée comme l'une des plus avancées. Elle recherche en prévision de la retraite du titulaire actuel, son directeur du personnel et des relations sociales qui, rattaché au directeur général et en sa qualité de membre du comité de direction, aura à élaborer et mettre en œuvre une politique sociale permettant à la société d'atteindre ses objectifs de développement. Son action se déroulera principalement dans le domaine des relations avec les organisations syndicales, dans les disciplines de la politique sociale (embau*che, formation, rémunération, communication, évaluation, développement des* personnes...), dans l'assistance aux responsables d'unités et dans les relations avec les organismes patronaux et professionnels. Ce poste, basé dans une grande métropole de l'ouest, convient à un candidat âgé de 40 ans minimum, de formation supérieure et qui, grâce à une quinzaine d'années d'expérience dans la gestion du personnel et des relations sociales peut aujourd'hui s'affirmer comme un véritable spécialiste capable de promouvoir et d'appliquer une politique sociale d'envergure. *La pratique de la langue anglaise serait* un atout supplémentaire. La rémunération annuelle, fonction des compétences acquises sera de l'ordre de 300.000 francs. Ecrire à J.B. FOURNIER. Réf. A/1160M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Nous sommes une importante société d'import-export installée au Niger et recherchons pour notre siège social :

UN DIRECTEUR FINANCIER

Qui sera appelé à animer et contrôler les services financier et comptable de la société et ses filiales implantées au Bénin, Togo, Mali.

Le candidat que nous recherchons devra justifier d'une solide formation supérieure comptable et financière.

Cette fonction sera confiée à un candidat de 30/40 ans, titulaire d'un D.E.C.S. ou équivalent, ayant une réussite prouvée dans une direction financière et une *expérience de l'Afrique.*

La rémunération et avantages sont motivants (condition d'expatrie, logement, congés deux mois/an, etc...) pour un homme de valeur.

Nous vous remercions par avance de nous écrire avec C.V. manuscrit détaillé, rémunération actuelle, photo, à :

SOCIÉTÉ AMAR TALEB NIGER
B.P. 11 739. NIAMEY (NIGER).



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

SOCIETE FRANCAISE D'OPERATIONS OFFSHORE
recherche pour ses activités en rapide développement en Europe, Moyen Orient et Asie du Sud Est

CHEFS DE BASES

Expérience offshore nécessaire.

- Commandants
- Chefs Mécaniciens
- Officiers Mécaniciens.

Envoyer CV + photo sous référence 2208 à :

PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

URGENT

Société spécialisée dans assistance technique en Afrique francophone

recherche

pour contrat à durée indéterminée à compter de janvier 1983

UN AGRO-ÉCONOMISTE

CONFIRMÉ

Minimum cinq ans d'expérience, en particulier dans domaines programmation, évaluation, suivi de projets. Agro G.R. serait particulièrement apprécié.

Adresser C.V. détaillé
s/nº T 037.545 M à
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Golfe arabique sur plates-formes off-shore opérateurs chefs de quart

Plusieurs postes sont proposés à des opérateurs confirmés ayant déjà encadré des équipes d'opérateurs et aide-opérateurs en milieu pétrolier : gas-lift et/ou production.

Le travail est difficile, dans un environnement international où l'anglais, l'arabe et le français sont indifféremment pratiqués, mais les conditions offertes particulièrement avantageuses.

Après un mois de travail en quart de douze heures, logé, nourri, il est accordé un mois de récupération dans le pays d'origine, les voyages entièrement payés. Un salaire très élevé, net d'impôts avec un contrat à durée indéterminée.

Les candidatures sont à adresser sous réf 1.4. à la Société SIASS. Une lettre manuscrite accompagnée d'une photo précisant l'âge, la formation, l'expérience professionnelle, les connaissances linguistiques, la situation familiale et les raisons de l'intérêt *pour ces postes.*

SIASS
28, rue Bayard 75 008 PARIS

Société Française dynamique filiale d'un groupe important

recherche
pour chantier en Irak

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

SPÉCIALISTE BÉTON ARMÉ — BATIMENT

CONDITIONS REQUISES :
- solides connaissances techniques ;
- bilingue français/anglais ;
- dynamique ;
- homme de terrain ;

pour diriger une centaine de personnes.

Salaire motivant.
Déplacements avec avantages liés à l'expatriation.

Adresser C.V., photo, salaire et prétentions à :
SOMECO S.A. (service du personnel).
59, rue Pierre-Brossolette.
78360 MONTESSON.

BANQUE PRIVÉE PARISIENNE

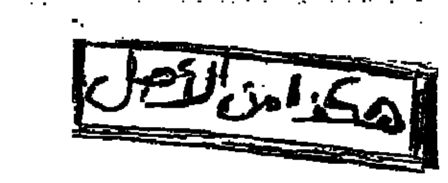
recherche

pour filiale AFRIQUE FRANCOPHONE

CADRE ADMINISTRATIF COMPTABLE CLASSE V

Capable assurer responsabilité d'un département.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE Nº 037.561 M.,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Entreprise T.P.
à vocation internationale
filiale grand groupe industriel français
recherche

pour chantier Arabie Saoudite

1 INGENIEUR MECANICIEN haut niveau

Arts et Metiers, INSA ou similaire
responsable matériel terrestre et maritime
anglais indispensable

pour chantiers étrangers
après formation courte durée
en métropole

2 INGENIEURS MECANICIENS debutants

Arts et Metiers, INSA ou similaire
anglais indispensable

pour Siège Social en banlieue Sud

1 ACHETEUR

réf. T.P. appréciée
ayant connaissances transports intern.
expérience souhaitée 5/10 ans
missions ponctuelles à l'étranger
anglais indispensable

Prière d'écrire avec C.V., photo et prét. (en précisant le poste choisi) sous réf. 55487 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex01, qui transmettra

---

Chef d'entreprise avant 30 ans

COLAS

INGENIEURS DÉBUTANTS
Ponts - Mines - Centrale - E.S.T.P - A et M

Notre position au premier rang du B.T.P et la large décentralisation de notre structure d'exploitation, nous permettent de vous offrir un avenir d'entrepreneur au sein de notre Groupe.

Après une solide formation sur le terrain, nous vous proposons de prendre l'entière responsabilité (commerciale, technique, humaine, administrative) de la gestion d'une unité d'exploitation en France ou à l'étranger selon votre choix (nous avons 100 Centres ou Agences de Travaux en métropole et sommes implantés dans 42 pays).

- 80% des ingénieurs que nous recrutons sont débutants et choisissent pour la plupart de faire carrière chez nous. C'est pourquoi, l'intégration, la formation, nous savons ce que cela veut dire.
- La décentralisation de notre Groupe en fait une fédération d'entreprises à taille humaine où les hommes se connaissent. Votre place chez nous, vous la trouverez au sein d'une équipe de travail constituée et solide.
- Chaque Centre ou Agence s'intègre à son environnement physique, économique et humain : participer à la vie d'une région, être en prise directe avec ses habitants, c'est une autre satisfaction qu'apporte notre métier.

Ces principes qui font notre spécificité valent pour la France comme pour l'étranger, où vous pouvez partir en famille avec une couverture sociale complète et bien-sûr tous les avantages classiques.

Faisons le point : si vous vous reconnaissez comme un homme de terrain, d'action, de contact, et si vous êtes mobile géographiquement, alors vous avez de bonnes raisons de penser que vous réaliserez votre projet d'entrepreneur chez nous.

Notre recrutement est permanent, vous pouvez nous contacter quelle que soit votre date de disponibilité. Transmettez votre dossier de candidature (lettre, C.V., et photo) au Service du Recrutement - 39, rue du Colisée 75008 PARIS -

nous parions sur votre esprit d'initiative

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
cherche
DOCUMENTALISTE

Très expérimenté. Lieu de travail Afrique de l'Ouest.
Contrat 2 ou 3 ans au moins.
Dix ans d'expérience en microfilmage et banque de données.
Poste requiert formation du personnel.
Adresser C.V. et prétentions s/nº 0.586 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POUR AFFECTATION EN GUYANE, SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE EN AQUACULTURE recherche

1 INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL HYDRAULIQUE

POUR :
- Conception dossiers techniques terrassements et hydrauliques.
- Suivi chantiers.
- Maintenance installations secteur agro-industriel.

Minimum 5 ans expérience dans domaines similaires.
Anglais indispensable.
espagnol souhaité.
Libre immédiatement ou très court délai.

Envoyer C.V. et prétentions à FRANCE-AQUACULTURE 10, rue de Chaillot, 75116 Paris.

DOM-TOM

PATRON HAUT SALAIRE

300 000F

+ logement + voiture +intéressement.
Pour diriger usine avec partie agricole et partie commerciale.
Nous recherchons un Gestionnaire rigoureux, de bon sens et attentif au profit.
Possibilité de contrat de 3/5 ans avec réinsertion en Métropole en fin de contrat.

Adresser lettre manus. C.V. sous réf. 55325
Contesse Publicité
20 av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01

COMPTABLE AUDIT
pour AFRIQUE 3 à 4 mois.
Tél. : 236-23-45.

emplois régionaux



Nous sommes l'une des plus importantes sociétés françaises spécialisées dans la préfabrication, le montage de la tuyauterie industrielle et la chaudronnerie. Dans le cadre de notre développement et de la diversification de notre activité, nous recherchons :

INGENIEUR CHANTIER CHARGE D'AFFAIRES

Nous avons réalisé des équipements en tuyauterie pour de nombreuses raffineries, complexe chimique, centrales d'énergies, dans une vingtaine de pays à travers le monde.

Nous souhaitons rencontrer un candidat, ingénieur de formation, possédant une expérience réussie dans notre domaine d'activité. Il aura à prendre en charge l'ensemble des problèmes (techniques, administratifs, humains, commerciaux), liés à la réalisation d'un important chantier dans le sud de la France. Ce poste évolutif devra permettre à un candidat performant de poursuivre sa carrière vers de plus grandes responsabilités, notamment dans une activité à l'étranger.

Les qualités de GESTIONNAIRE et d'ANIMATEUR, seront déterminantes dans le choix final de ce nouveau collaborateur.
La pratique de l'anglais sera appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous la Réf. 82114 à notre conseil :



CONSEIL en Recrutement et en Gestion de Personnel
45 Cours Aristide Briand - 69300 CALUIRE - (7) 808.99.90

---

cadre du personnel



IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES P.L.C., 5e groupe chimique mondial, recherche pour son établissement de **FOS SUR MER** (usine à feu continu, 160 personnes, 330 M.F. de CA) un cadre du personnel débutant, diplômé d'études supérieures, motivé par la fonction personnel, bonnes connaissances en anglais, pour prendre progressivement en charge le fonctionnement courant du service (3 personnes) et participer aux activités générales de la fonction.

Evolution professionnelle possible dans d'autres établissements du groupe.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 14027 M à A Coffin - Sema-Sélection : 5, rue Saint-Hermentaire 13008 MARSEILLE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



TURBOMECA

recherche pour la Direction Production de son usine de Tarnos (près de Bayonne). 1500 personnes, un

Responsable lancement/ordonnancement

Le candidat, de formation AM, INSA ou équivalent, devra justifier d'une expérience en gestion de production d'au moins 5 ans dans les fabrications de moyennes séries répétitives et avoir de solides connaissances en informatique de gestion.

Le poste, placé sous l'autorité directe du Directeur de Production, implique l'encadrement d'une équipe de 30 personnes.

La mission consistera en autres à :
- préparer les objectifs à réaliser et en contrôler les résultats.
- passer, en relation avec le Service Achats, les commandes de matières brutes.
- lancer des opérations d'éxécution en atelier et en contrôler le suivi.

Adresser candidature, lettre manuscrite, CV et prétentions à la Direction du Personnel, TURBOMECA, Bordes 64320 Bizanos.

média-system

IBM IBM IBM IBM IBM

USINE DE BOIGNY – ORLÉANS
Recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
PHYSICO-CHIMISTES ÉLECTROMÉCANICIENS

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.

Dans leur spécialité, ils auront pour mission d'assurer le support technique d'une ligne de fabrication.

Ces postes peuvent évoluer vers des fonctions industrielles différentes et permettre un développement de carrière intéressant. Une bonne connaissance de **l'anglais** est indispensable.

Adresser candidature, avec curriculum vitae détaillé à : Compagnie IBM France, M. LABRIET - Usine de Boigny-sur-Bionne, 45808 St-Jean de Braye Cedex.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

MERLIN GERIN

15 000 personnes, 35 filiales en France et dans le monde - chiffre d'affaire 82 : environ 5 milliards, en progression de plus de 30 %, réalisé pour près de 50 % à l'exportation.

Nous renforçons nos équipes de gestion et recherchons pour nos filiales à REIMS, LIBOURNE, ROUEN et GRENOBLE des

CONTROLEURS de GESTION

Leur mission :
- établir les budgets et les plans, en suivre la réalisation et en tirer différents indicateurs de gestion
- coordonner l'ensemble des problèmes administratifs de la filiale
- mettre en place des procédures de gestion plus rapides et plus fiables en relation avec les services centraux de l'entreprise.

Leur profil :
- formation supérieure type ESC
- première expérience acquise de préférence en PME

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. MTM 204 A à MERLIN GERIN Service CGE 38050 GRENOBLE Cedex

MG



Jeune ingénieur chef de production — **Région lyonnaise**

Constructions métalliques - Cette société de 200 personnes conçoit, fabrique et commercialise une gamme de matériels destinés au bâtiment et à l'industrie. Afin de compléter son équipe de direction, elle crée le poste de chef de production. Sous l'autorité du directeur technique de la société, il sera chargé de diriger et de coordonner les activités des services planning, méthodes, outillage, entretien et fabrication (soit 120 personnes environ). Ingénieur de formation (AM, ECAM, ICAM...), il devra en outre justifier d'une première expérience professionnelle de cinq ans, au cours de laquelle il aura acquis une bonne connaissance de l'entreprise et de ses structures. Homme de terrain, il aura en outre personnellement assumé des responsabilités diverses au sein d'une direction de production ou en tant qu'adjoint d'une direction d'usine de taille moyenne. Il aura vécu cette première expérience de préférence dans un secteur similaire (charpente métallique, travail du tube, etc...). Un esprit créatif, le goût du concret, le sens du commandement et du contact humain sont nécessaires pour réussir à ce poste. La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience professionnelle du candidat retenu. De réelles possibilités d'évolution existent au sein de la société. Ecrire à Ph. BONNEFOY.
Réf. A/3692M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE
Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Sur le terrain comme à la planche Ingénieur projeteur - Chef de projet

A un ingénieur mécanicien, homme de bureau d'études, nous proposons l'alternance du travail à la planche avec les essais concrets sur le terrain ainsi que l'animation d'une équipe de techniciens. Construisant et commercialisant des matériels hautement mécanisés de récolte agricole, tous nos collaborateurs sont concernés par une activité vivante, créatrice, dont le perfectionnement technologique se fait au rythme des saisons : vous saurez pour les protos et les études de pré-séries vous impliquer sur le terrain tant en France qu'à l'occasion à l'étranger où nous gagnons une place de leader mondial.

Conception de produits nouveaux et amélioration, voire mutations des gammes et analyse de la valeur : voici le travail en équipe qui vous sera confié dans le cadre d'une activité en forte expansion. Vous maîtrisez la R.D.M., la mécano-soudure, la tôlerie, particulièrement l'hydraulique et les asservissements. Mais surtout vous ressentez viscéralement le goût du terroir et aimez vous intégrer en milieu rural. Vous en connaissez la liberté et les contraintes, le pragmatisme et les exigences.

Titulaire d'une première expérience ou débutant rôdé par de bons stages d'applications, venez-nous rejoindre près des vignobles du Val de Loire. Si vous êtes intéressé par ce poste écrivez sous référence 831 LM à notre conseil, le Cabinet CLEAS, qui étudiera avec vous votre candidature.

CLEAS

6 Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.

Chef du département approvisionnement

Une entreprise commerciale en expansion de 20 % par an (en moyenne) depuis 5 ans pratique une politique de qualité et de service à la clientèle qui lui a valu sa réputation. Elle cherche son Chef du Département Approvisionnement. Animant une équipe de gestionnaires compétents, *il est responsable* des prévisions de vente, du budget d'achat, de l'optimisation du niveau des stocks, du contrôle des commandes. Il conçoit les améliorations à apporter aux procédures et traitements informatiques. Ce poste intéresse un cadre de formation supérieure ou ayant une expérience confirmée de la fonction et désireux d'intégrer une entreprise dynamique et bien gérée.
Rémunération en rapport avec le niveau du poste. *Perspective d'évolution. Résidence Besançon,* (ville universitaire).
Merci d'adresser lettre man. et C.V. à M.J. FOURNIAT ss référence 23650M, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

Gestion de production automatisée

200 000 F

Notre société, entreprise française fortement exportatrice, fabricant du matériel électrique en grandes et moyennes séries de manière intégrée, offre à un ingénieur grande école ou universitaire (niveau 3e cycle) compétent en informatique de gestion de production, de prendre en charge les services ordonnancement, lancement, gestion des stocks de la société, et d'assurer la responsabilité du projet de gestion de production automatisée. Un ingénieur dynamique, ayant le goût des contacts, quelques années d'expérience de la gestion de production peut réussir et évoluer dans cette entreprise importante mais à taille humaine basée à Strasbourg.
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. à M.J. FOURNIAT, sous la référence 23642/M. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE Cedex.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

telesystemes

Systémes de Télécommunications et d'Informatique recherche pour sa filiale bordelaise

CIREL SYSTEMES

des

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour le Grand Sud Ouest

De formation supérieure, ils ont à leur actif une expérience probante de 3 à 5 ans de la vente auprès des PME, *idéalement dans le domaine du service.*
En outre, la connaissance du milieu agro-alimentaire (viticulture, céréales...) serait également très appréciée pour ces opportunités à saisir rapidement.
Voilà qui constituerait les meilleurs atouts pour accélérer le développement de notre filiale.
Merci d'écrire avec CV, photo, prétentions en précisant vos délais de disponibilité à
Corinne Maskowycz, réf. M - Direction du Personnel - TELESYSTEMES, 115 rue du Bac - 75007 Paris

LA TRADITION D'AVANT GARDE



telesystemes

Dessein

Contrôleur de gestion et paradoxes...

Au fond, votre métier est assez paradoxal... Il est dit «fonctionnel», pourtant il faut y faire preuve de ce que l'on appelle l'autorité naturelle. On vous imagine froid, austère, impénétrable ; mais vous savez que souplesse et empathie sont soeurs de votre efficacité. On vous croit enfermé dans un bureau, vous passez 50 % de votre temps sur le terrain.

C'est parce que vous avez une conception concrète et opérationnelle de votre fonction que vous nous intéressez, vous qui avez complété votre formation HEC, ESSEC, ESC... par le DECS et qui venez de vivre 3 à 6 ans en entreprise. Notre groupe, dont l'activité relève du second-oeuvre du bâtiment et dont le siège est à Lyon, rassemble 2 000 personnes. Nos structures sont complexes - 14 unités de production, 17 filiales - et la gestion de l'ensemble est fortement décentralisée.

Vous aurez beaucoup à faire, tant au niveau du siège qu'en relation avec les différentes sociétés du groupe. Rattaché au directeur administratif et financier, vous prendrez en charge l'établissement des budgets et leur suivi, la rédaction d'un code des procédures, des missions d'audit, d'organisation, de conseil aux filiales, etc... Un intérêt supplémentaire : il s'agit d'une création de poste. Merci d'écrire sous référence 825.839M, aux consultants du cabinet SIRCA, à qui nous avons confié la première étape de ce recrutement. Les entretiens auront lieu à Paris et à Lyon.



Sirca

64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Recrutement Normandie HF

De formation supérieure (Maîtrise de Psychologie appréciée) vous êtes débutant ou avez une première expérience du recrutement et de la fonction Personnel en entreprise. Vous recherchez un poste formateur, évolutif.

Vous prendrez progressivement en charge le recrutement du personnel ainsi que le suivi. En position de conseil, vous travaillerez en liaison étroite avec tous les services du Siège (effectif : 600 personnes).

Notre Société conduit depuis de nombreuses années une politique sociale imaginative et rigoureuse, dans le cadre d'une forte croissance. Elle offre à un candidat de bon niveau la possibilité de développer ses compétences dans un environnement stimulant.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 10203 M à François CORNEVIN



EQUIPES ET ENTREPRISES

33, rue Vivienne 75002 PARIS

COGEMA
Compagnie Générale des Matières Nucléaires (Groupe C.E.A.)

recherche pour son établissement industriel (2.200 personnes) situé à MARCOULE (Gard)

CHEF COMPTABLE

CHARGÉ D'ASSURER :
- la coordination d'une équipe de 25 personnes ;
- la bonne marche de l'ensemble de la comptabilité de l'établissement (comptabilité générale et analytique) ;
- la supervision du service trésorerie et de la facturation client.

Assistera le responsable financier pour l'élaboration du budget, des bilans...

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des candidats ayant le profil :
- E.S.C.A.E., option comptabilité ou diplôme équivalent ;
- 5 ans d'expérience en milieu de production à environnement informatisé.

Si le poste proposé est de nature à vous intéresser, envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions à : COGEMA, B.P. 170, 30205 Bagnols-sur-Cèze Cedex.

SICLI

recherche pour son activité MATÉRIEL BLINDÉ

1) UN CADRE ADMINISTRATIF & COMPTABLE

avec expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire.

En contact avec la Direction Générale, il aura en charge un service administratif et comptable et la Gestion du Personnel. Des connaissances en Informatique de gestion seront appréciées.

2) UN TECHNICIEN CONTROLE QUALITÉ

Diplôme au niveau B.T.S.-I.U.T. avec une expérience de 5 ans.

Il sera :
- avant *tout* un *HOMME D'ATELIER*, avec une formation mécanique et une connaissance particulière en assemblage, mécano-soudure, serrurerie et peinture ;
- plus particulièrement chargé de la gestion des problèmes QUALITÉ ;
- rattaché à la Direction de l'usine.

3) UN TECHNICIEN « MÉTHODES »

(âge minimum : 30 ans).

Pour création gamme de fabrication, amélioration des circuits et postes de travail, implantation.
Ce poste nécessite une solide expérience en atelier tôlerie, mécano-soudure et peinture.

Envoyer C.V. et prétentions à :
M. CROUAN, B.P. 43,
18200 SAINT-AMAND-MONTROND.

CONTROLEUR DE GESTION Finistère

Un groupe à vocation agricole et agro-alimentaire très actif (CA consolidé 5 milliards) dont l'effectif est supérieur à 2.000 personnes et les activités réparties sur *les quatre départements bretons au travers* de plusieurs filiales, recherche son futur Contrôleur de Gestion.
Agé d'environ 35 ans, le cadre recherché sera responsable pour l'ensemble du groupe de la conception du système de gestion, de la mise en oeuvre *de la gestion prévisionnelle*, du contrôle de la gestion et de l'activité économique générale.
Formation de gestionnaire (HEC, ESSEC, IEP, INSEAD...) ou d'ingénieur AGRO/AGRI complétée par de bonnes connaissances en gestion financière et en informatique. Expérience indispensable de la fonction dans un groupe important, de préférence agro-alimentaire.

Adresser CV détaillé sous réf. 232/01M à:



22, rue St-Augustin 75002 Paris.

MAIRIE DE TOURS (Indre-et-Loire)

organise Concours sur Titres (plus éventuell. épreuves) pour le recrutement d'un

RESPONSABLE POUR SON SERVICE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI

Conditions :
être titulaire maîtrise de Sciences économ. ou diplôme *d'école nationale de commerce,* ou formations équivalentes.

Pour tous rens. complémentaires, dépôt de candid., s'adr. à la MAIRIE DE TOURS, Direction du personnel, 37032 TOURS Cédex. Tél. : (16-47) 61-81-24, poste 625, jusqu'au 15 janvier 1983, dernier délai.

LA VILLE D'AMIENS

recrute

POUR SA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Possédant environ 5 ans d'expérience dans une équipe *d'études d'urbanisme, capable* d'assurer un poste de responsabilité dans la conduite *d'études* portant sur l'habitat, les équipements d'accompagnement et l'action foncière.

Adresser candidatures et C.V. avant le 20 janvier 1983 à :
MAIRIE D'AMIENS
B.P. 2.720
80027 AMIENS CEDEX.

Devenez MONITEUR (TRICE) Auto-Ecole. Cours par correspondance.
Ecrire 7, rue Juliette-Récamier 69007 LYON. Tél. : 16 (7) 824-71-38. Ecole privée.

LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS

recherche
Un(e) infirmier(e) *aide-anesthésiste diplômé(e)* d'Etat
Adr. candidature à :
M. le Directeur général du centre hospitalier régional d'Orléans, B.P. 2.439, 45032 ORLÉANS Cedex.

Aix-en-Provence, S.S.C.I. spécialisée sur systèmes temps réel recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Connaissances souhaitées :
- HP 1000.
- HP 2250.
- HP 6942.

Anglais indispensable.
Adresser C.V. avec photo et prestations à :
S.B.S., N7, Pont de Bayeux, 13590 MEYREUIL.

Chambre régionale d'agriculture Poitou-Charentes rech. JEUNE DIPLOMÉ MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES Connaissant parfaitement l'agriculture. Pour poste chargé d'études économiques.

Adr. C.V. et photo à C.R.A. Poitou-Charentes, 234 bis, rue du Fg-du-Pont-Neuf, 86034 Poitiers Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LIMOGES recherche

CHEF COMPTABLE

HOMME ou FEMME
Niveau DECS

Ecrire avec C.V., photo et prét. à nº 55.281 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Leader dans notre branche SPORTSWEAR
Homme, Femme, Enfant.
- Différentes usines réparties sur le territoire français.
- Regroupent 1.000 personnes.
- Chiffre d'affaires en constant développement assumé par 13 hommes sur le terrain.
- Nous recherchons leur :

CHEF DES VENTES

Il devra connaître le produit et justifier d'une connaissance parfaite de la distribution.

SI VOUS PENSEZ ÊTRE CET HOMME

Ecrivez sous réf. nº 8.464 à :

7, place Antonin-Poncet – 69288 LYON CEDEX 02.

Nous venons de signer un contrat de solidarité et devons remplacer notre

CHEF COMPTABLE

Notre activité :
Fabrication et distribution de vêtements sportswear.

Notre groupe :
1.000 personnes réparties dans différentes unités.

Nous avons besoin d'un homme jeune et compétent pouvant assumer le contrôle de l'ensemble des services comptables.

Voulez-vous écrire sous référence 8.463 à

7, place Antonin-Poncet, 69288 LYON CEDEX 02.

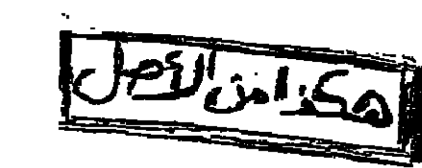
snie Société Nantaise d'informatique et d'études

Conseil et assistance en informatique, recherche

INGÉNIEURS

même débutants, formation grande école. Libres rapidement.

Envoyer C.V. + photo + prétentions, à S.N.I.E., bd des Patureaux, Cedex 94, 44470 Sainte-Luce-s/Loire.





PARTICIPEZ ACTIVEMENT A LA REUSSITE D'UN PROJET

Dans le cadre de l'expansion de son nouveau département PRODUITS LOGICIELS nous recherchons :

4 INGENIEURS CONFIRMES EN LOGICIEL

Pour intervenir sur le **logiciel de TELECOMMUNICATIONS** des terminaux multi-fonctions et sur le **logiciel BANCAIRE.**

Dans les domaines suivants : • Architecture de réseaux • SNA • Terminaux compatibles • Produits clés en mains, connectés sur de grands réseaux • Support.

De cette participation active, au sein d'une équipe de 4 à 5 personnes naîtra la réussite du projet : ces ingénieurs pourront utiliser et enrichir leurs connaissances en informatique temps réel et microprocesseurs.

Une réelle perspective d'évolution est assurée aux candidats de valeur.

Lieu de travail : MASSY à 5 minutes de la gare RER.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 9627 M à Michèle CORBINEAU, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY.

PHILIPS

recherche

un ingénieur assistant chef de produits

Pour assister sur le plan technique le Chef de Produits «auto-radio».
Ce jeune ingénieur aura le goût des contacts humains. Anglais indispensable.



Poste à Paris comportant quelques déplacements.
Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous No 538 au Département du Personnel
50, avenue Montaigne
75008 PARIS

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ÉRIA - ÉCA AUTOMATION)

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(630 personnes - C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale

dans le cadre de l'expansion de son activité SYSTEMES DE COMMUNICATION

recherche des :

INGENIEURS INFORMATICIENS CONFIRMES

- ayant au moins 6 ans d'expérience professionnelle,

Postes à pourvoir : avant vente
suivi d'affaires
conduite de projets

Domaines : télécommunications,
réseaux de données
télématique
microinformatique

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2012 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 St Cloud Cedex



Responsable de publicité — 170.000 F

Un groupe européen en pleine expansion, spécialisé dans l'édition d'ouvrages professionnels (vendus par correspondance) recherche pour sa filiale française (20 personnes) basée à Paris un responsable de publicité. En liaison hiérarchique avec le directeur général de la société française et fonctionnelle avec le directeur du service publicité de la maison-mère, il prendra en charge l'ensemble de la conception et de la réalisation des moyens publicitaires : analyse des cibles, création et rédaction de nombreux mailings, supervision et contrôle de la fabrication, développement de nouveaux types de techniques publicitaires, gestion du budget... Cette proposition s'adresse à un jeune candidat diplômé d'études supérieures (marketing ou publicité), ayant acquis une bonne expérience de la fonction en agence ou chez un annonceur, doté d'une réelle aisance rédactionnelle et bien évidemment des qualités de créativité et de rigueur inhérentes à une telle activité. La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est vivement souhaitée. La rémunération annuelle de l'ordre de 170.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. De réelles perspectives d'évolution peuvent être offertes à un candidat de valeur. Ecrire à Christine CHABAUD. Réf. A/2330M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

L'ORGANISATION ?

Nous en avons une conception a la fois traditionnelle dans notre rigueur d'approche mais aussi resolument progressiste dans les prolongements vers l'informatique ou la bureautique qui naissent de nos interventions.

QUI SOMMES NOUS ?



IOSP, filiale "Informatique et Organisation" du Groupe Compagnie Generale des Eaux.

Le développement rapide de nos prestations tant internes au Groupe qu'externes, nous conduit a rechercher des :

ingénieurs en organisation
DEBUTANTS ET CONFIRMES

Le profil requis est celui de candidats de formation Grande Ecole (Scientifique ou de Gestion), debutants ou ayant une experience de quelques annees acquise au sein d'un Cabinet d'Organisation.

Les projets qui vous seront confies sont de haut niveau.

Si vous souhaitez lier votre developpement de carriere a notre propre courbe de progression, Ecrivez sans tarder sous references 12.10/IO/465 et 12.09/OC/464 a notre Conseil, ADEQUATION 62/64 av. E. Zola, 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

GROUPE DE PRESSE AUDIO-VISUELLE

recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
« Contact de très haut niveau »

UN INGÉNIEUR CONSEIL EN GESTION DE STOCK

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Disponibilité immédiate, très haut salaire + intéressement.

Nous vous remercions de contacter Monsieur HAMMADI au 270-27-20 poste 425.

CADRE DE FORMATION

Filiale d'un important groupe français en expansion, la Société commercialise des matériels de TELECOMMUNICATION de technologie moderne.
Elle lance sur le marché une nouvelle gamme de produits distribués sur toute la France par un réseau d'installateurs.
Le responsable recherché sera chargé de la mise en oeuvre des méthodes et des moyens pédagogiques. Il aura pour mission de former du personnel commercial et technique, avec ultérieurement des possibilités d'évolution.
Le poste est destiné à un jeune cadre diplômé d'enseignement supérieur ouvert aux problèmes techniques et attiré par la formation. Formation niveau INGENIEUR ou ESC. Expérience souhaitée de la vente de biens d'équipement.
Adresser CV détaillé sous réf. 222/42M à:

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

Ingénieur ENSI ou équivalent

Vous serez chargé de missions ponctuelles ou d'ordre général pour nos différents points de vente et entrepôts.
Nous attendons beaucoup de votre savoir-faire pour intervenir efficacement lorsque des problèmes d'ordre électrique, thermique et frigorifique se présenteront.
Et, ce, aussi bien au niveau de la création que de la maintenance de nos installations techniques.

Une bonne connaissance générale du bâtiment est souhaitable. Ce poste basé à PARIS, convient parfaitement à un homme jeune bénéficiant d'une expérience réussie.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo, CV et prétentions) sous référence ING à Mme AMAR PRISUNIC BP 351 09 - 75426 PARIS CEDEX 09.

prisunic

---

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Pour son service Sales Administration

Gestionnaires de produits

- Ils (elles) sont le point focal pour tout nouveau produit entre usines et points de vente.
- Ils (elles) éditent les procédures et diffusent les informations nécessaires au traitement des commandes.
- Ils (elles) collaborent étroitement dans le domaine de la formation interne.

Une des activités principales est la mise en place de structures, d'élaboration et d'édition de procédures, de systèmes de communication, de management reporting.
La volonté de communiquer efficacement est essentielle pour l'obtention de résultats dans cette activité.

Un DUT ou Maîtrise de gestion + une expérience professionnelle, des connaissances de l'informatique et l'anglais sont indispensables.
Nous vous remercions d'envoyer votre CV sous réf M 21 à Beat Schindler, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
2 rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Evry Cédex.

LES EDITIONS FERNAND NATHAN
recherchent

cadre comptable

niveau DECS - 30 - 35 ans
expérience confirmée

cadre comptable

Pour contrôle comptabilité filiales haut niveau — DECS complet + certificat supérieur de révision.
Expérience indispensable.
Primes - 13ème mois - Restaurant d'entreprise.

Adresser CV lettre manuscrite et prétentions à J.B. BOUTRY
9, rue Méchain - 75014 PARIS

---

vous êtes jeune diplômé(e)

Vous êtes attiré(e) par la gestion et le commerce de expérience dans grande distribution. Vous avez eu une première ces domaines.

la samaritaine

vous offre dans ses magasins périphériques des postes de

chef des services administratifs

Responsable des Services assurant la gestion administrative et commerciale d'un magasin, vous participez de façon active, dans le cadre d'une fonction dynamique, aux moyens à mettre en place ainsi qu'au suivi des tableaux de bord fixant les objectifs à atteindre.

Une évolution vers des postes à responsabilités plus importantes est possible pour des candidats de valeur.

Envoyer votre candidature manuscrite et une photo à Robert GORET, Services des Affaires Sociales 19, rue de la Monnaie - 75001 PARIS.



VÉLIZY 2 - ROSNY 2 - CERGY - 4 TEMPS

HAVAS CONTACT

AGENT DE CHANGE

recherche un

SPÉCIALISTE OBLIGATIONS

Quelques années d'expérience.

Bonne connaissance de la clientèle institutionnelle.

Env. C.V. + photo + prétent. à B. DE COMPIÈGNE S.A.
92, rue de Richelieu, 75002 Paris.
Discrétion assurée.

Ville de Chanteloup-les-Vignes (78) recrute, pour seconder le secrétaire général
UN ATTACHÉ
Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire.

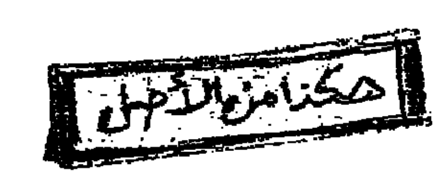
Nous recrutons
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
confirmé HP 3000
Cobol Fortran pour application de gestion dans grand groupe serv. et développ. informatiques, 78-80, av. Gallieni, Tour Gallieni 1, 93174 BAGNOLET Cedex. Tél : 360-13-54, 360-13-55, 360-13-56.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE LUXE
Chaîne de 100 magasins franchisés, expansion internationale rapide (notamment aux U.S.A.)
Siège PARIS, recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION
ET RESPONSABLE TRÉSORERIE

Expérience 5 ans dans cabinet audit américain, D.E.C.S. complet + connaissances informatique souhaitées.
Diplôme enseignement supérieur.
ESSEC - E.S.C.P. - H.E.C. ou M.B.A.
Université américaine.
Anglais courant, notions allemand.

Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite s/nº T 037.543 M à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.





recrute

pour ses services d'études et développements de systèmes de télécommunications comprenant 400 ingénieurs et 350 techniciens

INGENIEURS DEBUTANTS(ES) ET CONFIRMES(ES)

Plusieurs postes sont à pourvoir dans les domaines de : circuits logiques et analogiques, microprocesseurs, composants à haut niveau d'intégration, techniques d'équipements (technologies hybrides, ensembles mécaniques, etc...).

Ecrire avec CV et prétentions à : Direction du Personnel
251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

La filiale d'un important Groupe spécialisée dans la distribution de produits pétroliers recherche un

CHEF DES VENTES 160.000 F +

pour prendre en charge et développer son activité **"carburants"**. Pour cela, il est responsable de la promotion du produit auprès d'une clientèle de stations-service et assure en tant que spécialiste la formation des autres vendeurs. Ce poste convient à un professionnel des carburants : il a une première *expérience réussie de la distribution de carburants et souhaite* aujourd'hui la valoriser dans un groupe en expansion. Il possède une formation commerciale supérieure (ESSEC, ESCP) et, si possible, une expérience de l'encadrement. La réussite à ce poste offre une réelle évolution de carrière.

Merci d'adresser votre candidature C.V., lettre manuscrite, sous référence 3817 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra

Bouillon de culture pour un jeune et brillant pharmacien

C'est *en* effet un poste particulièrement formateur qu'offre ce laboratoire pharmaceutique, filiale d'un important groupe international, situé à 100 kms à l'ouest de Paris.

En tant qu'adjoint au patron du département contrôle et mise au point analytique, il sera associé à l'animation et à la gestion des laboratoires chimique, physique, bactériologique, physiologique (30 personnes), interviendra dans tous les problèmes d'assurance de qualité, en amont, en cours et en aval du processus de production. Il travaillera sur la quasi totalité des formes pharmaceutiques, abordera des techniques variées, utilisera des équipements hautement sophistiqués, dialoguera avec les micro-ordinateurs, conversera avec les chercheurs anglo-saxons...

Nous le voyons aux alentours de la trentaine, d'esprit curieux et rigoureux. Motivations et potentiel primeront sur l'expérience. *Ouvert, réaliste, c'est un homme de contact qui a le sens de l'équipe. Il sera parfaitement* à son aise dans le groupe si son anglais est opérationnel ou tout au moins rapidement perfectible. Ecrivez à SIRCA sous réf. 365 844M qui vous garantit une totale confidentialité. Merci de joindre CV, photo et rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

TITN Société d'engineering en informatique, filiale **THOMSON-CSF Informatique**,

souhaite développer et promouvoir les produits issus de ses études dans les domaines : informatique distribuée, *terminaux spécialisés*, systèmes de micro-processeurs, analyse d'images, etc.

Deux postes sont créés à la récente **DIRECTION MARKETING ET PRODUITS.**

Responsable marketing

Il doit analyser les opportunités de produits pour préparer les décisions de la Direction Générale. Il suit le développement du produit et met en place sa commercialisation.

Responsable industriel

Il est chargé de la coordination technique et industrielle du développement des produits conçus dans les groupes d'études de la société. Une bonne expérience en conception mécanique et packaging de produits informatiques sera très appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence CG à **T.I.T.N.** - Zone Industrielle de la Vigne aux Loups - Rue Denis-Papin - 91380 CHILLY-MAZARIN.

TRANSAC **Alcatel**

INFORMATIQUE REPARTIE AUTOMATISATION BANCAIRE

Nous recherchons un professionnel de l'informatique et/ou de l'électronique, désireux de communiquer son savoir-faire

ANIMATEUR DE FORMATION

Ingénieur Système

connaissant bien les systèmes d'exploitation dans un environnement multi-tâches, multi-programmation.

Rattaché à notre DIRECTION APRES-VENTE, il sera associé à la création, au développement et à la maintenance de nos programmes de formation chez notre client et à l'intérieur de la Compagnie.

Anglais souhaité.

Lieu de travail : MASSY à 5 minutes de la gare R.E.R.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 9623 M à Michèle CORBINEAU, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY

Notre Société, spécialiste mondial du Commerce International et de la fertification des échanges de produits du sol et de matières premières recrute pour son Siège à PARIS CHATELET

assistant au directeur de la comptabilité

Il intervient dans la réalisation des travaux comptables, veille à la bonne gestion de la comptabilité générale et prépare sous sa responsabilité tous les documents fiscaux jusqu'au bilan.

Diplômé ESC, notre candidat dispose si possible d'une courte expérience professionnelle.

Son intérêt prononcé pour la comptabilité, la fiscalité et l'informatique, sa bonne connaissance de l'anglais constitue des atouts positifs pour son recrutement. Ouvertures possibles vers une carrière à l'étranger au sens large.

La SGS FRANCE Division du Personnel attend votre CV+ prétentions
16, rue du Louvre Paris 1er

Société des Automates Programmables S.M.C.

1er Fabricant Français
offre des opportunités de carrière à de jeunes

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET ELECTROMECANICIENS

qui accepteraient de débuter leur vie professionnelle dans la vente

Après une période de formation de 3 à 6 mois à Paris et en Province, *ils deviendront*

INGENIEURS COMMERCIAUX REGIONAUX

Postes à pourvoir à Paris et en Province

La croissance de la Société leur garantit une évolution en rapport avec leur ambition.

Pour faire acte de candidature, adressez lettre manuscrite + CV + photo et prétentions à Mme LE GUET
Directeur du Personnel
AUTOMATES PROGRAMMABLES SMC
Z.I. de Melou - BP. 73 - 81103 CASTRES

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(ingénieurs ou gestion)

Vous recherchez une première (ou 2e) expérience professionnelle réellement formatrice et pourtant bien rémunérée, dans une activité intéressante et ouverte sur l'avenir...

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe

INFORMATIQUE (50 personnes)

- *spécialisée* en MARKETING DIRECT ;
- équipée de moyens importants ;
- exportatrice de services à l'étranger (U.S.A., G.B., JAPON...) ;
- aujourd'hui à la veille de projets ambitieux.

Une spécialisation informatique sera appréciée mais non indispensable, car nous assurerons si nécessaire une

FORMATION COMPLÉMENTAIRE

La connaissance de l'anglais sera un avantage.

Ecrire sous référence M.C.D. à Sté PROPART
Tour Franklin, Cedex 11, 92081 PARIS La Défense.

TITN Société d'engineering en informatique et filiale **THOMSON-CSF Informatique** **recherche pour son service recrutement**

Psychologue HF

spécialisé dans le recrutement d'ingénieurs dans les domaines informatique et électronique.

Lieu de travail : **Proche banlieue Sud.**

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence ADM/01 à **TITN** - 5, rue Gustave-Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (ingénieur, DEA, maîtrise, Miage, Sciences Eco...) avec option informatique ou organisation, nous vous offrons un poste d'

analyste

pour participer à la mise en place de systèmes informatiques de gestion (*comptabilité, marketing, gestion des contrats*, traitement de textes...) pour des Agents Généraux d'assurances.

Travail varié (formation, analyse de besoins, organisation, études diverses) et vivant (déplacements courts en province avec base Paris La Défense).



Nous sommes la Direction Informatique d'un important groupe d'assurances.
Adressez lettre, C.V., prétentions sous réf. M 202 à : *GIE, Direction du Personnel, Tour Franklin,* 92081 Paris La Défense Cedex 11.
Discrétion assurée.

RESPONSABLE INFORMATIQUE

UNE PROMOTION POUR UN CHEF DE PROJET CONFIRME

Nous sommes - à Paris - une entreprise de distribution tournée vers le secteur de l'automobile.
Notre informatique doit accompagner notre forte progression annuelle. Nous avons besoin, avec vous, d'analyser ce que nous avons déjà réalisé et de lui apporter les améliorations les plus efficaces.

Concepteur, réalisateur, homme de contact, vous nous aiderez à aller plus loin : mettre sur pied un véritable plan informatique que nous appliquerons avec souplesse et détermination.

Technicien et homme de prévision, vous déterminerez nos besoins en hommes et en matériel.

Notre matériel ? Un NCR 9020, 14 écrans.

30 ans - DEA - MIAGE - INSA ou équivalent, vous avez 7 ans *d'expérience et déjà réalisé des projets d'organisation de* longue haleine.

Frank Meneroud - COPERS - 1, rue Moncey - 75009 Paris attend votre candidature, sous réf 6545, (joignez une photo et indiquez votre rémunération actuelle).

COPERS

POUR DÉVELOPPER D'IMPORTANTS PROJETS D'INFORMATIQUE DISTRIBUÉE
matériels : IBM 4341 DOS/VSE CICS
CII-HB : MINI 6
Service informatique - Quartier Opéra
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

TRÈS EXPÉRIMENTÉ

De formation supérieure type MIAGE.
Ses compétences en analyses-programmations et son habitude des relations utilisateurs lui permettent d'encadrer, sous la responsabilité du chef de projets, une petite équipe de réalisation.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérience d'une ou deux années souhaitée. Formation supérieure type DUT. Aptitude de contacts utilisateurs.

Adr. C.V. et prét à M. REGAZZACCI
3, rue Taitbout 75009 PARIS

TITN Société d'engineering et de systèmes informatiques, filiale **THOMSON-CSF Informatique** plus de 500 personnes dont 300 Ingénieurs

recherche pour plusieurs projets de télécommunications réseaux locaux et systèmes de messagerie sur mini-calculateurs et micro-processeurs.

Ingénieurs logiciels confirmés

- spécialistes **télécommunications,**
- minimum 4 ans d'expérience,
- bonnes connaissances des modèles d'architecture de réseaux et des normes **C.C.I.T.T.,**
- connaissances systèmes bureautiques ou commutation de messages appréciées.

Adressez sous référence PID, C.V. et prétentions à **T.I.T.N.** - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA PA



TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche un

INGENIEUR METALLURGIE
soudage des métaux

(2 à 3 ans d'expérience)

Il travaillera au sein d'une équipe au traitement des problèmes liés aux MATERIAUX (Métalliques ou Composites) dans leur utilisation et comportement en MILIEUX AGRESSIFS (Fatigue, Corrosion, etc...).

Le candidat recherché est ingénieur INSA, ENSI ou équivalent.
De très bonnes bases en mesures physico-chimiques et en métallurgie sont nécessaires. Une formation complémentaire en Soudage et Contrôle non destructif est indispensable.

Le poste proposé est basé à Paris avec des missions à l'étranger. L'anglais courant est obligatoire. La carrière ultérieure pourra comprendre des affectations à l'étranger. Une réelle disponibilité, à terme, pour l'expatriation est donc requise.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser une lettre manuscrite + CV + photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
Tour Vendôme - 204, Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne Billancourt cedex, sous la référence 3 MO 01



Division Conseil et Réalisations

SLIGOS (1800 personnes - 400 millions C.A.) a le désir de transmettre son expérience et son savoir-faire en informatique à travers des séminaires et des stages de formation destinés, tant aux Directeurs Généraux, qu'aux spécialistes et utilisateurs de tous niveaux :
- initiation à l'informatique,
- méthodologie de planification, de conception et de réalisation de projet,
- techniques et nouvelles applications, bureautique, télématique, monétique, télésurveillance, réseaux-vidéotex, microprocesseurs.

Dans le cadre du développement rapide de son département formation, SLIGOS recherche un

Ingénieur ou universitaire

Désireux de concevoir et d'animer des actions de formation mettant en œuvre des techniques pédagogiques avancées.

Ce poste peut convenir, soit à un candidat ayant une expérience de formateur acquise chez un constructeur, une S.S.C.I., une entreprise ou à l'université, soit à un informaticien ayant le désir d'étendre son activité au domaine de la formation. Nous attachons autant d'importance à la motivation, à la créativité, au potentiel intellectuel et à l'aptitude, à l'expression orale et écrite, qu'à l'expérience. Complément de formation assurée.
Lieu de travail : PUTEAUX.
Nous avons demandé à Mme CLÈRE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73622/M à Mme CLÈRE, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Publivel



COMSIP ENTREPRISE

IMPORTANTE SOCIETE
d'ENTREPRISE ELECTRIQUE
spécialisée dans l'étude et la réalisation d'installations industrielles en France et à l'étranger
recherche

RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATIVE du PERSONNEL

Il aura la responsabilité du personnel des chantiers (France et Etranger) et sera chargé en particulier des contrats de travail, de la paye, des relations avec le service informatique, des relations avec les Organismes Sociaux (URSSAF, Caisses de Retraites, etc...) et de la gestion du personnel expatrié. Agé de 30 ans environ, le candidat devra avoir une formation supérieure et une expérience de quelques années dans un poste similaire. Connaissances Convention Collective TP. appréciées.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Service du Personnel et Relations Sociales - BP 305 à RUEIL MALMAISON (92506)



VOTRE EXPERIENCE CHEZ UN CONSTRUCTEUR OU UNE SSCI VOUS PERMET DE PILOTER AVEC SUCCES LE DEVELOPPEMENT DE LOGICIEL

Dans le cadre de l'expansion de son nouveau département PRODUITS LOGICIELS
nous recherchons :

3 CHEFS DE PROJETS

Pour intervenir sur le **logiciel de TELECOMMUNICATIONS** des terminaux multi-fonctions, et sur le **logiciel BANCAIRE.**
Dans les domaines suivants :
● Architecture de réseaux ● SNA ● Produits clés en mains, connectés sur de grands réseaux.
A partir du plan d'étude défini par le marketing, ils prendront la responsabilité du produit qu'ils devront livrer au service support. Ils assureront également la maintenance du produit pendant sa période de garantie.
Lieu de travail : MASSY à 5 minutes de la gare RER.
Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 9615 M à Michèle CORBINEAU, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY.

AEROPORT DE PARIS

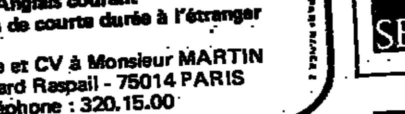
recherche
pour son Service chargé des études d'équipements d'aviation civile à ORLY

INGENIEUR DIPLOME
ELECTRONICIEN

Cet ingénieur possédant de préférence une formation ENAC sera chargé d'études et de coordination technique. A ce titre il devra :
- réaliser de petites études techniques,
- rédiger et dépouiller des appels d'offres,
- participer éventuellement à la mise en oeuvre sur le terrain.

▪ Anglais courant
▪ Déplacements de courte durée à l'étranger

Adresser lettre et CV à Monsieur MARTIN
291 boulevard Raspail - 75014 PARIS
Téléphone : 320.15.00





Une mission de création pour un comptable unique

Il s'agit d'un cabinet d'architecture en très fort développement. La comptabilité générale jusqu'ici simplement assurée, ne constitue plus l'outil de gestion suffisant alors qu'on occupe 30 collaborateurs, que l'on fait 11 millions de francs d'honoraires et que l'on a d'autres projets ambitieux...

Nous recherchons donc un jeune comptable, de formation DECS qui aura acquis en cabinet la pratique de la comptabilité informatisée et peut-être l'expérience d'une clientèle libérale. Maître de ses techniques et capable d'autonomie, il se verra confier la totalité des fonctions comptable, fiscale et administrative, la mission de créer en particulier la comptabilité analytique, la gestion de trésorerie, le tableau de bord et la mise en place d'un système informatisé.

Ce poste est à pourvoir à Paris.

Nous remercions les personnes intéressées de bien vouloir nous adresser leur candidature sous référence CC 173M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

BANQUE PRIVÉE (8e)

recherche pour

SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

GRADE CLASSE III

Expérience bancaire 5 ans minimum
Rémunération 100.000 F brut annuel
Poste évolutif

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo à O.C.B.F., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra, sous la référence 9.400 F.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FROMAGÈRE

recherche pour son siège parisien

CHEF DE PRODUIT CONFIRMÉ

pour la gestion de marques nationales

– il (elle) aura en charge d'importants budgets de publicité et de promotion, contrôlera la qualité et la rentabilité des produits qui lui seront confiés.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure commerciale, ayant 2 à 3 ans d'expérience des produits de grande consommation, capables de s'intégrer rapidement dans une équipe et d'assurer des contacts suivis avec la force de vente.

Adresser candidature et prétentions à SPEDIC, 10, quai Paul-Doumer, 92402 Courbevoie Cedex, sous référ. 611, qui transmettra.
Discrétion assurée.

FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique
et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et degagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 56061 à CONTESSE PUBLICITÉ
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

RTC

La Radiotechnique Compelec
Composants Electroniques
recherche un

CHEF DE PROJET EN ORGANISATION

De formation Grande Ecole
(ECP par exemple)
il aura au moins 5 ans d'expérience en organisation et en informatique
Autonome il animera un groupe de travail
Analyste fonctionnel il aura à mener à bien tous travaux de synthèse.

Une bonne maitrise de l'anglais sera appréciée.

Ecrire avec C.V. à RTC
La Radiotechnique Compelec
Service du Personnel
130, avenue Ledru-Rollin
75540 Paris Cedex 11

Association pluridisciplinaire
excellente image de marque

recherche DEUX

FORMATEURS-CONSEILS

Capables d'assumer la responsabilité de stages de management et d'interventions proches du terrain.

Formation supérieure en Sciences humaines, grande expérience et maîtrise exigées.

– Rémunération de haut niveau.
– Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. à J.L.N.T.
29, rue Tronchet, Paris-8e, qui transmettra
ou appeler au 268-13-90 entre 9 et 18 heures.



FRANCE s.a.

recherche pour sa Division Automobiles

1 chef de région

● Activité commerciale.
● Poste à pourvoir dans la Région Parisienne.
● Expérience obligatoire d'au moins 5 ans dans un poste similaire.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
VOLVO France S.A. - Direction du Personnel
49, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

amp

answare
Société d'ingénierie Informatique
recherche dans le cadre de son expansion.

2 technico commerciaux

capables de prospecter, de développer des affaires et de gérer du personnel.

Le sens du contact et des responsabilités est indispensable. Une expérience informatique est souhaitable ainsi qu'une formation d'ingénieur.

Adresser C.V. détaillé, délai de disponibilité et prétentions sous réf. U1/17 à Yolande VILLARS - **ANSWARE** - 135 rue de la Pompe - 75116 Paris.

GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72 rue Gambetta 95400 VILLIERS-LE-BEL
Constructeur international d'appareils de laboratoire
recherche

ACHETEUR
INGENIEUR OU EQUIVALENT

Mini 3 ans dans fonction achat.
Connaissance composants électroniques.
Envoyer CV et pretentions.

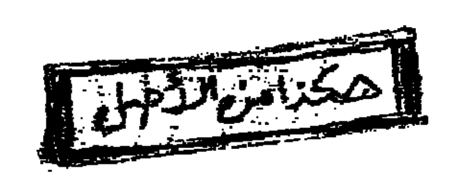
FILIALE DE DISTRIBUTION
D'UN IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé d'une grande école supérieure de gestion ou de commerce.
Il assistera la Direction Générale, dans la mise en œuvre de la procédure budgétaire, l'établissement des situations de trésorerie, l'organisation administrative et informatique.
Une courte expérience est souhaitable mais non obligatoire.
Une bonne connaissance de l'informatique est indispensable.
Une formation financière et juridique sera un atout supplémentaire.
Ce poste évolutif ne pourra être confié qu'à un gestionnaire.

Envoyer C.V. détaillé + photo + prétentions par lettre manuscrite sous n° T 037.570 M.,
RÉGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS

TRT

Télécommunications
Radioélectriques et
Téléphoniques

UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANCAISES D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Debutants ou ayant une première expérience.

I/ Pour renforcer ses équipes projets-systèmes et support produits télécom-marine.
Les candidats auront de préférence accompli leurs obligations militaires dans la marine. Ils participeront à des projets de «systèmes de communications bateaux» soit au niveau de la définition des propositions et suivi d'affaires, soit au niveau de l'installation et du support.
Une bonne maitrise de la langue anglaise est demandée ainsi qu'une certaine disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger.

II/ pour participer dans les laboratoires de son centre technique à l'étude et au développement de matériels de télécommunications en particulier dans les domaines suivants :
— systèmes de transmission par FAISCEAUX HERTZIENS
— application «matériel» dans des systèmes tels que réseaux de transmission de données et TELEMATIQUE
— équipements de radiocommunication et de traitement du signal
— systèmes optroniques (optique instrumentale, électronique, mécanique).

Adresser C.V. à TRT - 5, Avenue Réaumur
92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

DORET/ORDEX S.A.
Groupe DENNISON

Entreprise française de premier plan sur le marché des fournitures de bureau et du matériel de classement recherche un

Jeune responsable informatique

Sa mission :
- Gérer, dans le cadre d'un budget, une informatique répartie (siège + usines), constituée par un réseau d'ordinateurs (3 IBM 34) et par une trentaine d'écrans ; suivre et faire évoluer des applications interactives assurant l'automatisation des données commerciales, comptables, production, stocks et personnel.
- Animer et coordonner une équipe d'analystes programmeurs (6 personnes) qui assure le développement et la maintenance des systèmes.
- Analyser avec les utilisateurs les besoins actuels et futurs, établir les cahiers des charges des développements.
- Faire évoluer l'informatique du groupe tant sur le plan matériel que logiciel.

Son profil :
- Ingénieur informaticien diplômé, le candidat aura acquis une expérience de 3 à 5 ans dans un environnement « moyenne entreprise », avec une responsabilité projets ou organisation.
- Ayant de bonnes connaissances des techniques informatiques et de gestion, il devra pouvoir jouer un rôle clé dans l'entreprise dont le taux d'expansion constant suppose un large développement informatique.

Si vous êtes concerné par cette offre, merci d'adresser votre dossier sous réf. PM/1 à notre Conseil **INFRAPLAN** - 83, bd Raspail - 75006 PARIS qui traitera chaque candidature en toute confidentialité.

MÉDIA PA

BANQUE PRIVÉE
Paris 8e

recherche pour sa
DIRECTION
DE L'ORGANISATION
ET DE L'INFORMATIQUE

ANALYSTE

Le poste :
sous l'autorité d'un responsable de secteur d'études (4 à 6 analystes), assurer indifféremment la conception de systèmes informatiques et la mise en œuvre de nouvelles procédures administratives.

Le candidat :
– formation supérieure (diplôme d'Ingénieur, de Grande École Commerciale ou MIAGE),
– expérience de 2 à 3 ans, acquise de préférence dans le secteur bancaire,
– si possible connaissance du matériel IBM et de l'utilisation des logiciels DOS-VSE, CICS, VSAM, DL/1.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et prétentions, sous réf. 8486, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

INFORIA

ÉTUDE ET RÉALISATION EN INFORMATIQUE INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEURS LOGICIELS

Grandes Ecoles. Débutants. Maîtrise informatique. 1 an d'expérience.

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Génie logiciel.
Radio téléphonie.
Commutation et logiciel.
Système d'armement.

Rémunération brute annuelle : de 100.000 F à 220.000 F

Tour Gallieni 2
93170 BAGNOLET
Tél. : 360-37-80/81.

solitaire

recherche pour son Siège Social LEVALLOIS

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Il animera une équipe d'une quinzaine de personnes et sera chargé de la tenue et du contrôle de toute la comptabilité des filiales françaises et étrangères de leur consolidation et prendra en charge tous les problèmes fiscaux.

Familiarisé avec l'informatique, il participera à la modernisation des méthodes comptables du Groupe qui dispose d'un outil informatique performant.

Le candidat âgé de 30 ans minimum aura une formation supérieure + DECS et une expérience de 3 à 5 ans acquise dans un Cabinet d'Expertise Comptable et dans un Groupe de Sociétés.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SOLITAIRE - Direction des Relations Sociales, 3, rue Jules Guesde - 92305 LEVALLOIS.

RTC

La Radiotechnique-Compelec
Composants Electroniques
recherche pour
ses Services Commerciaux
INGENIEURS Débutants ou Confirmés
diplômés d'Ecoles spécialisées
en Electronique

- *Si vous êtes attiré :*
  - par les techniques avancées de l'électronique et particulièrement des circuits intégrés
  - par les négociations commerciales - l'établissement de contrats et le suivi des clients
- *Si votre anglais est suffisant*
- *Si la variété et la multiplicité des relations professionnelles vous intéressent.*

RTC se chargera de votre formation complémentaire.

Ecrire avec C.V.
RTC La Radiotechnique-Compelec
Service du Personnel
130, avenue Ledru-Rollin
75540 PARIS CEDEX 11.

ROTHMANS
INTERNATIONAL FRANCE

filiale française (effectif : 100 personnes environ) d'un important groupe international de fabrication et distribution de grandes marques de cigarettes : PETER STUYVESANT, ROTHMANS, DUNHILL, CRAVEN...
recherche son

chef comptable et administratif

rattaché au Directeur Administratif et Financier, ce cadre dirigera un service comptabilité comprenant actuellement 4 personnes et sera responsable de la comptabilité générale et analytique de 2 sociétés, de la trésorerie, ainsi que de divers problèmes administratifs (assurances - achats - services généraux).

Ce poste qui est évolutif, conviendrait à un candidat d'une trentaine d'années, formation DECS, ayant environ 5 ans d'expérience dans une société à vocation commerciale, habitué à une comptabilité informatisée et ayant de bonnes connaissances en anglais.

Adresser lettre, C.V. détaillé et prétentions de salaire à : *ROTHMANS INTERNATIONAL FRANCE - Service du Personnel*
10, rue Hamelin - 75116 PARIS

Publicités Réunies

GROUPE DE PRESSE
recherche

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

pour classement,
dactylographie souhaitée
Écrire à S.G.P.,
13, av. de l'Opéra, Paris (1er).

VILLE de ST-DENIS (93200)
recherche

RÉDACTEUR COMMUNAL

(Reçu concours)
ou secrétaire administratif
(minimum BAC.)

Envoyer candidature + C.V. à M. le Maire.

SEITU
recherche
un chef de projet
micro-électronique
formation grande école,
3 à 6 ans d'expérience
Un ingénieur d'étude
micro-électronique
formation Grande École, débutant.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à Catherine Corbet, SEITU, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris.

AUDIT COMMISSARIAT AUX COMPTES SOCIÉTÉ, recherche

RÉVISEUR

2 années d'expérience de cabinet d'expertise comptable E.S.C., I.U.T., B.T.S.
Ecrire avec C.V. et prétentions à SEEC-REYDEL-BLANCHOT et Cie, 100, rue Lafayette, 75010 PARIS.

VILLE DE GARCHES

Hauts-de-Seine
recrute
pour son centre culturel

● UN ANIMATEUR

Pour secteur enfance-jeunesse, possédant solides connaissances en projection 16 mm.

● UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

possédant C.A.F.B. option « discothèque »

Adr. cand. avec C.V. et ph. à :
MAIRIE DE GARCHES
2, av. du Maréchal-Leclerc
92380 GARCHES.

INGÉNIEUR CONSEIL
recherche

MANDATAIRE

introduit dans milieu banquaire, industrie aéronautique, naval, féroviaire, électronique, équipement industriel pour visite clientèle.
Ecr. s/nº 0593, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE SÈVRES
(92) 22.000 habitants
RECRUTE
pour janvier 1983
1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(2 ans au minimum d'expér. FORTRAN exigée).
Connaissances du milieu communal et matériel SEMS (Solar, Mitra, etc.) appréc.

Adr. candidature et curric. vitae détaillé à M. le Maire, HOTEL DE VILLE, 92310 SÈVRES.

Ecole Saint-Michel, Saint-Mandé, privé sous contrat, rech. prof. math., exp. 2d T.C. 374-79-52.

Ville de Chanteloup-les-Vignes (78) recrute pour seconder le secrétaire général
UN ATTACHÉ
Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire.

Service Départemental d'Assainissement (D.D.E.)
Région Parisienne
recherche

UN INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

pour conception et suivi d'ouvrages complexes, définition de règles de gestion passive et automatisée.
(Etudes de longue durée, minimum 3 ans.)
Esprit d'équipe souhaité.

Tél. : 528-90-20 (poste 320).

ERIN

recherche
pour réalisation de logiciel en informatique industrielle
(mini et micro ordinateurs)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

— Option : informatique, automatique, électronique.
— Débutants à 3 ans d'expérience.
Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec C.V. à AXIAL PUB., sous la réf. 1.429, au 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui tr.

ORGANISATION
DE CONSOMMATEURS

recherche

ASSISTANT(E)

ÉTUDES CONSOMMATION

Chargé(e) d'études économiques juridiques, techniques, recherche et organisation documentaire.
Horaires souples, 13e mois.
Poste à pourvoir immédiatement

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel,
F.N.C.C.
27/33, quai Le-Gallo,
92100 BOULOGNE.

CAISSE RÉGIONALE
D'ASSURANCE MALADIE
D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son
CENTRE INFORMATIQUE
implanté à Paris (19e)

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

ayant une expérience de plusieurs années dans la réalisation de logiciels de base, le développement de projets dans un environnement temps réel et bases de données si possible sous GCOS 64.

PROGRAMMEUR SYSTÈME

ayant plusieurs années d'expérience du système d'exploitation GCOS 64.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

ayant de préférence plusieurs années d'expérience dans le développement d'application TP et/ou BATCH.

Adresser curric. vitae, rémunération actuelle et prétentions à M. le CHEF DU PERSONNEL,
17/19, rue de Flandre,
75935 PARIS Cedex 19.

Important gestionnaire
de logements sociaux
recherche
pour service maintenance
technique

CADRE TECHNIQUE

chargé de :

Suivre l'exécution des budgets d'entretien, grosses réparations et améliorations ;
— préparer budgets ;
— assurer suivi technique, dossiers contentieux.

Ce poste nécessite
une expérience de l'entreprise (études, suivi et réception des travaux tous corps d'Etat) et des connaissances dans le domaine de l'assurance construction.

Poste réservé en contrat de solidarité.
Seront retenus en priorité jeunes moins de 28 ans, femmes chefs de famille et chomeurs indemnisés.

Adr. C.V. et prétentions au LOGEMENT FRANÇAIS
12, rue Paul-Baudry, PARIS-8e.

POUR IMPORTANTE SOCIÉTÉ

INGÉNIEURS INFORMATICIENS OU ÉLECTRONICIENS

EXPÉRIENCE 1 A 8 ANS
Expérience micro Hard/Soft.

SALAIRE MOTIVANT

Téléphonez pour R.-V à INTER-COMPUTER au : 808-50-00.

POUR IMPORTANTES SOCIÉTÉS

INGÉNIEURS INFORMATICIENS OU ÉLECTRONICIENS

Expér. temps réel/assembleur.
Expérience 1 à 8 ans

SALAIRES MOTIVANTS

Téléph. pour R.-V. à INTER-COMPUTER au : 808-50-00.

SECRÉTAIRE RÉDACTION

Expérience journalisme indispensable. Connaissance économique très souhaitable. Maîtrise parfaite anglais écrit parlé.

Libre rapidement.
Disponibilité pour déplacements éventuels.

Ecrire avec C.V., photos sous réf. 8.357 PARFRANCE,
4, rue Robert-Estienne,
75008 PARIS.

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE, PRODUITS ET RÉACTIFS DE LABORATOIRE
Vous êtes jeune diplômé scientifique et vous aimez la vente

Nous vous offrons le poste de

DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Paris et région parisienne
● Formation chimie/biologie ;
● BTS/DUT + quelques années d'expér. laboratoire ou niv. ingénieur débutant ;
● voiture personnelle – frais remboursés. Salaire 90.000/100.000 F par an incluant prime de 15 % sur objectifs.

Envoyez C.V., photo et prétentions à O.S.I., 141, rue de Javel, 75739 PARIS Cedex 15.

LINGRUTA SANGLAR

recrute

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Hommes de terrain dynamiques. Expérience bâtiment second œuvre exigée.
Fixe + prime objectif.
Frais de déplacement sur justificatifs.
Secteur : région Paris, Nord Ouest, Sud-Ouest.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétention à :
LINSCRUSTA SANGLAR
53, avenue Carnot
69250 NEUVILLE-S-SAONE
Réponse à toute candidature.

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Dynamiques et ambitieux.
— Goût du contact haut niv.
— Très bonne présentation.
— Sens des responsabilités.
Pour r.-v., 500-24-03, p. 209.

ASSOCIATION PARIS
recherche

COLLABORATRICE

pour secrétariat administration, expér. animation mil. assoc.

Ecrire sous le nº T 037500 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CABINET D'ÉTUDES
EN COMMUNICATION
ET NOUVELLES
TECHNOLOGIES A PARIS

cherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Maîtrise gestion, Sciences Eco., Sciences sociales
Pour s'intégrer à une équipe existante.
Mener des entretiens sur le terrain.
Faire analyse et synthèse des résultats.
Voiture souhaitée.
Contrat de 5 mois avec possibilité d'engagement définitif.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite
sous nº T037513 M
Régie Presse
85 bis rue Réaumur, PARIS-2e.

ENTREPRISE DE PRESSE
CENTRE DE PARIS
recrute
JOURNALISTES
Spécialistes des questions économiques et de l'information sur les Sociétés.

Adresser candidature avec réf. à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
recherche

PERSONNE EXPÉRIMENTÉ(E)

pour rédaction et mise à jour d'annuaires économiques

Ecrire à S.G.P.,
13, av. de l'Opéra, Paris (1er).

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES (30 personnes) située à PARIS-7e
recherche

RÉVISEURS

pr miss. PARIS + PROVINCE.
— Diplômés de l'enseign. supérieur ayant acquis en cabinet une expérience pratique de la révision et du commissariat aux comptes de 2 ans min.

COMPTABLES

CONFIRMÉS (EES)
Tenue et surveillance
PARIS ET PROVINCE
— Le poste conviendrait à un candidat de 30 ans min. ayant acquis en cabinet une expérience similaire de suivi de dossiers clientèles.

Env. C.V. man. et photo, à no 55.988 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 en préc. le poste ch.

PARKER PEN FRANCE

recherche

UN ANALYSTE

— Formation : bac + 4 + formation spécialisée en informatique et en gestion ;
— Expérience : 2 ans préférence HP 3000.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à PARKER, service du personnel, 56, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de 8.000 à 10.000 F

Nous leur offrons :

— Une formation complète ;
— une activité prenante ;
— un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo nº 2.630 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire 75011 PARIS.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études ;
— SOIT la preuve de leur personnalité.

secrétaires

RECHERCHONS
POUR ÉCOLE A PARIS

SECRÉTAIRE

pouvant assurer réception des parents à mi-temps, 8 h 30/12 h 30, du lundi au vendredi, du 4 janvier au 30 juin.
Ecrire sous le nº T 037.575 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Mutualité agricole rech.

SECRÉTAIRE

MÉDICALE temporaire, 1 an à mi-temps. Technicité et expér. antérieurs souhaitées.
Ecrire avec C.V., photo et prét. à F.M.A., service du Personnel, 29, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e.

Plate-forme d'associations rech.
STÉNODACTYLO
mi-temps (cinq après-midi par semaine). Écrire (C.V., prétent.) à COLINAT c/o Média et Vie sociale, 39, rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

représentation offres

Editeur de renommée cherche

REPRÉSENTANT

pour Paris et banlieue
pour visiter clientèle
libraires, grandes surfaces, grands magasins exclusivement, possédant voiture, salaire motivant + frais, statut V.R.P.

Envoyer C.V. à Monsieur Philippe LEMESLE
19, rue des Plantes, 75014 PARIS, ou prendre r.-v. 540-98-15, poste 245.

DEMANDES D'EMPLOIS

● H., 38 ans, format. supér. ;
● Expérience P.D.G., P.M.E., 50 pers., secteur biens professionnels ;
● Expérience 6 ans, P.D.G., 8 ans, direct. Cial ;
● Anglais courant écrit, parlé.
Recherche Dtion P.M.E. ou chef de service grosse Sté.
Ecr. s/nº 7.476 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre 43 ans, esc. (fin compt.) anglais ; très expérimenté compta-française, anglo-saxonne. Finances, fiscalité, reporting, contrôle gest., cherche Paris direct.-financière, poste contrôle-P.M.E. ou adjoint dans société importante, libre de suite. Tél. : 797-05-06.

J.F., 40 ans, dynamique, esprit clair, bonne présentation, sachant lire et écrire. Exp. presse, édition et travail en Ville Nouvelle. Ch. situation plein temps. Eventuel rel. publ.
Ecrire sous le nº T037.577 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE direction ETS secteur social diplômes + Ref étudie propositions.
Ecr. s/nº 7.464, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Anglais, 45 ans, lic., 9 langues europ., not. arabe, 20 ans exp. vente papiers Europe/Orient, recherche emploi export Paris. Ecr. s/nº 572, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 24 a., BTS comm. intern., motivé, exp. Afrique, ch. emploi étranger. Lib. imm. Ecr. Reclzac, 4, av. Bellevue, 31500 Toulouse.

ÉCONOMISTE, 33 ans, spéc. anal. éco., fin projets, 10 ans exp. P.V.D., ch. poste permanent ou missions durée indéter. Ecr. s/nº 0661, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 31 ans, 10 ans expérience, très bonne présentation, cherche situation stable secrétaire collaboratrice commerciale marketing, Paris. Libre de suite. Ecrire à Mme BOIVIN Joëlle, 9, rue de Richepanse, 75008 Paris.

EXPORT

à mi-temps/missions ponctuelles, 35 ans, expér., trilingue.
Ecrire sous le nº 037534 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F., 43 a., cadre DECS en cours cherche emploi stable Paris, assist. dir. fin. ou similaire. Bonne expér. chef compt. PME, utilis. info. Libre 1/1/1983.
Ecrire sous le nº 9.828,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée : *MIGRATIONS* (LM),
3, rue Montyon,
75429 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF 1 et 3, RUE POLIVEAU

CONSTRUCTION GRAND LUXE
3, 4, 5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts les jours 14-19 h sauf mercredi et dimanche.

PANTHÉON, 5 p., 354-42-70
TERRASSE, VUE.

6e arrdt

RASPAIL, étage élevé, stand. 3 récept. + 3 chambres. BON ÉTAT. 633-29-17.

7e arrdt

DUROC, 125 m², magnifique séj. avec cheminée, 2 chbres, imm. p. de taille, ascenseur. GARBI. 567-22-88.

14e arrdt

PLAISANCE, 150 m², 354-95-10.
TERRASSE 100 m².

17e arrdt

45, AV. VILLIERS

Mº MALESHERBES, DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 PIÈCES et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITATION Visite lundi, mardi, 13 h/18 h.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris rech. URGENT APPT
180 à 220 m²
16e, 8e, 7e. Tél. 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

Près ST-AUGUSTIN, magnif. 3 P., tt cft ds imm. Bon stand. avec séc. Cuis., w.-c., s. de bns. Chff., chbre de bonne. 6.000 F. 806-23-48.

EXCEPTIONNEL

50, RUE DE BOURGOGNE
mise en location de quelques appartements de prestige sur cour d'honneur et jardin (du studio au 5 p.). Parkings en sous-sol.

Prestations de qualité
Loyers élevés
Sérieuses références exigées.

Vis. sur pl. mardi 4 et mercredi 5, de 14 h 30 à 16 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTEMENTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX
LOCAT. ou ACH. **562-78-99**

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. DU STUDIO AU 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASS. 281-10-20.

bureaux

Locations

66, CHAMPS-ÉLYSÉES

BUREAUX MEUBLÉS, parking.

DOMICILIATION 600 F
SECRÉTARIAT-SERVICES
B.E.B. Tél. : 723-50-00.

VOTRE BUREAU
OU DEPUIS 150 F/MOIS :
1 DOMICILIATION + SERVICES
SARL artisans. 296-36-74.

DOMICILIATION-8e

R.M.-R.C. 220/330 MOIS
PERMANENCE TEL.
TELEX-SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES
AGECO. 294-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ)
DÉPART. ASSUR. 560-43-57.

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

PARIS CENTRE PROP
direct. burx meublés gd stand. ts serv. Tél. : 245-72-72.

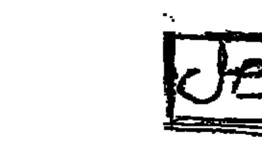
VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50

viagers

15e, Convention, 2 p., tt cft. 7e ét., sec., occupé, femme 76 ans. Px : 230.000 F sans rente. CRUZ, 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.



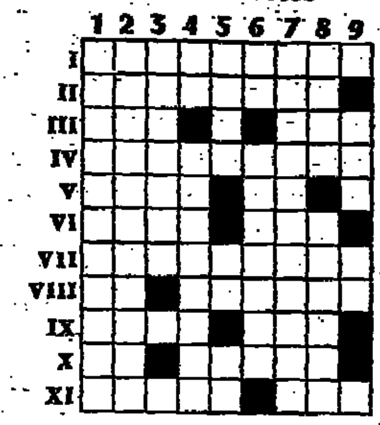




INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3355



HORIZONTALEMENT

I. L'objet d'une lettre de rupture qui fait perdre toute dignité. – II. Exemplaire ou instructif. – III. Innocent ou châtié. Abréviation. – IV. Ne peut donc dire mot sans maudire. – V. Pondeur à la plume verte. Petit patron. – VI. Mis aux arrêts. Possessif. – VII. Fautes de conduite qui nous sortent rarement de l'ornière. – VIII. Note. De quoi se débarrasser ou se prendre les cheveux (pluriel). – IX. Division d'une addition. Moyen d'arroser. – X. Négation. Un peu de « grêle ». – XI. Leur régime était royal. Il est un peu gênant d'en parler.

VERTICALEMENT

1. Permet de laisser quelque chose derrière soi. – 2. Participent à l'éveil d'enfants. – 3. Généralement élevé dans un milieu fermé. – 4. Fait sécher les « fillettes ». S'accompagne presque toujours d'une réparation. – 5. Avant Bel-Abbès. Possessif. Le cœur d'Elsa. – 6. Possessif. Permet de ne laisser derrière soi que des ardoises réglées. – 7. Légèreté qui peut peser lourd. – 8. Faire des déductions. Vole de ses propres ailes. – 9. Son croisement était dangereux. Voisines de classe.

Solution du problème nº 3354

Horizontalement

I. Blanchisserie. – II. Rugueuse. Tunnel. – III. Ose. Pieu. – IV. Ut. Inaperçu. – V. Irascible. Arias. – VI. Lens. Er. Ablette. – VII. Titre. Na. Sec. VIII. Acier. Vitres. Ha ! – IX. Requête. Avares. – X. Dru. Pot. Nous. – XI. Tarot. Flirt. Ri. – XII. Païen. Pianos. – XIII. Air. Émincés. Cet. – XIV. Pneumatique. Rue. – XV. Assiette. Remise.

Verticalement

1. Brouillard. Papa ! – 2. Lustre. Certains. – 3. Age. Antiquaires. – 4. Nu. Essien. Ré. Ui. – 5. Cep. Tréponème. – 6. Huilier. Tôt. Mat. – 7. Ise. Brevet. Pitt. – 8. Seuil. Finie. – 9. Néant. Lacq. – 10. Etna. Baratineur. – 11. Ru. Pal. EV. Rosée. – 12. Intéressants. – 13. En. Rite. Ro. Cri. – 14. Catcheur. Eus. – 15. Blouse. Assistée.

GUY BROUTY.

ENTRAIDE

POUR LES AVEUGLES ET LES MAL-VOYANTS

La nouvelle édition de l'*Annuaire des associations, établissements et organisations pour les aveugles et les mal-voyants* vient de sortir. Publié par l'Union centrale des associations d'aveugles et typhlophiles (U.C.A.A.T.), 9, rue Mayet, à Paris-6ᵉ, ce petit volume regroupe les caractéristiques et les coordonnées de services utiles tant pour la vie professionnelle et sociale des intéressés que pour leurs études ou leurs loisirs.

Cherchez une bibliothèque sonore ou braille, une maison de repos, de retraite, un centre de formation de chiens-guides, un magasin spécialisé, etc., vous en trouvez les références sans problème grâce aux diverses tables, tant pour les grandes villes que, dans chaque département, par commune.

Instrument de référence unique, cet annuaire est indispensable pour tous ceux qui, à des titres divers, ont à conseiller des aveugles et des mal-voyants.

★ Un volume de 190 pages disponible aux Auxiliaires des aveugles, 19 rue du Général-Bertrand, 75007 Paris (métro Duroc) au prix de 49 F (franco : 59 F), 98 F pour deux exemplaires (franco : 113 F). Bien préciser : U.C.A.A.T. Annuaire des aveugles, en joignant votre règlement au C.C.P. nº 16127 26 U Paris.

TROISIÈME AGE

La pension de réversion

(suite)

La petite histoire de la pension de reversoin n'a pas encore fini d'être écrite. Les conditions d'attribution de cette pension au conjoint d'un assuré social retraité ou en activité décédé sont encore très, trop, variables.

En 1978, pour s'aligner sur la nouvelle législation du divorce qui supprimait les notions de sanction et d'échec dans le couple, les parlementaires ont instauré le partage de cette pension de réversion. Tous les ex-conjointes, veuves et divorcées, mais non remariées, ont droit, en fonction de la durée de leur mariage, à une fraction de la pension du défunt (1). Auparavant, seule la dernière épouse percevait la pension de réversion et, dans son intégralité. L'injustice frappait alors les femmes d'un certain âge quasimment « répudiées » par leur mari après vingt ou trente ans de mariage. Ces « laissées pour comptes » n'avaient alors aucun droit sur une pension qu'elle avait, cependant, contribué à constituer durant la période de vie commune.

Lorsque, en 1978, le principe du partage fut admis, il souleva le tollé de maris, amenés à divorcer, par exemple, à la suite de l'inconduite de leur femme qui n'avait pas attendu leur retour du front ou de captivité pour « refaire leur vie ». L'injustice, disaient-ils, changeait de camp et frappait alors la seconde épouse obligée de partager avec « l'indigne » cette pension pourtant destinée à récompenser son affection et ses attentions pour un mari vieillissant. Injustice d'autant plus grande que la seconde union se révélait être, la plupart du temps, plus courte que la précédente. Et si l'une ou l'autre des titulaires venait à décéder, sa part de pension ne profitait – par la négative – qu'à l'assurance-vieillesse qui voyait ainsi s'alléger sa ligne « dépenses ».

Le législateur a donc contrevenu à un principe sacro-saint en matière de pension et supprimé la notion de liquidation « à titre définitif ». C'est-à-dire que, depuis le 1ᵉʳ décembre 1982, les pensions de réversion liquidées après cette date pourront être révisées pour que la part accordée à la veuve ou à l'ex-conjointe divorcée profite à la survivante, lors du décès de l'une d'elle.

Comme, généralement, l'assuré se remarie avec une femme plus jeune que lui, le scénario se déroulera le plus souvent en trois actes. Au décès, par exemple, de M.D.... à soixante-deux ans, sa veuve trop jeune, 50 ans, ne touchera rien. Par contre sa première femme, ex-Mᵐᵉ D..., de sa génération, aura droit à une part de la pension de réversion. Les droits de la jeune veuve seront conservés jusqu'à ses cinquante-cinq ans, âge auquel elle percevra sa part. L'ex-Mᵐᵉ D... étant plus âgée, on peut supposer qu'elle décédera la première. Alors, Mᵐᵉ Veuve D... récupérera la totalité de la pension.

Dans cette affaire, la date du décès du conjoint assuré social importe peu. Seule compte la date de liquidation de la pension de réversion – totalement ou en partie – pour que ses titulaires puissent bénéficier de cette nouvelle législation. Ainsi, pour toute fraction de pension liquidée avant le 1ᵉʳ décembre 1982, c'est l'ancien processus qui sera suivi.

Le mécanisme de cette répartition révisable en cas de décès paraît relativement simple ; son application est plus complexe. Si les deux femmes perçoivent leur pension de réversion, l'administration, au décès de l'une d'elle, en sera avisée et pourra transférer sa part sur le compte de la survivante. Pas de problème. Mais, si la jeune veuve, par exemple, décède avant d'avoir demandé le bénéfice de cette pension, comment la caisse en sera-t-elle avertie pour faire bénéficier immédiatement l'autre titulaire de cet événement ? (2).

Gageons, que sans l'avoir voulu, les parlementaires vont resserrer des liens familiaux souvent plus que distendus par une séparation. Toutes les épouses d'un assuré vont avoir un intérêt tout particulier à se tenir régulièrement informées du destin des unes et des autres.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Nous avons choisi de parler de veuve plutôt que de veuf car les statistiques vont en ce sens, mais ce partage s'applique aux deux époux.

(2) Pour tous renseignements s'adresser soit à la caisse régionale d'assurance-maladie – soit à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, 110-112, rue de Flandres, 75019 Paris. Tél. : 203-96-57.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 5 JANVIER

« De Carthage à Kairouan », 13 h 30, Petit Palais, Mˡˡᵉ Zujovic.

« Musée de Montmartre », 15 heures, 12, rue Cortot, Mᵐᵉ Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mᵐᵉ Duhesme.

« Musée des monuments français », 15 heures, Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mᵐᵉ Garnier-Ahlberg.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central, M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Palais de justice », 15 heures, 4, boulevard du Palais (Approche de l'Art.

« Fantin-Latour », 15 h 15, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Fantin-Latour », 18 heures, Grand Palais (M. Bouchard).

« Franz Hals et les caravagesques hollandais », 12 h 30, Musée du Louvre (Mᵐᵉ Caneri).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mᵐᵉ Hager).

« Autour de Maubert », 14 h 30, façade de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris pittoresque et insolite).

« La Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

15 heures : 71, rue de la Pompe, Mᵐᵉ Saint-Girons : « Van Gogh.

20 h 30 : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Les fonctions de l'esprit » (Psycho-Santé).

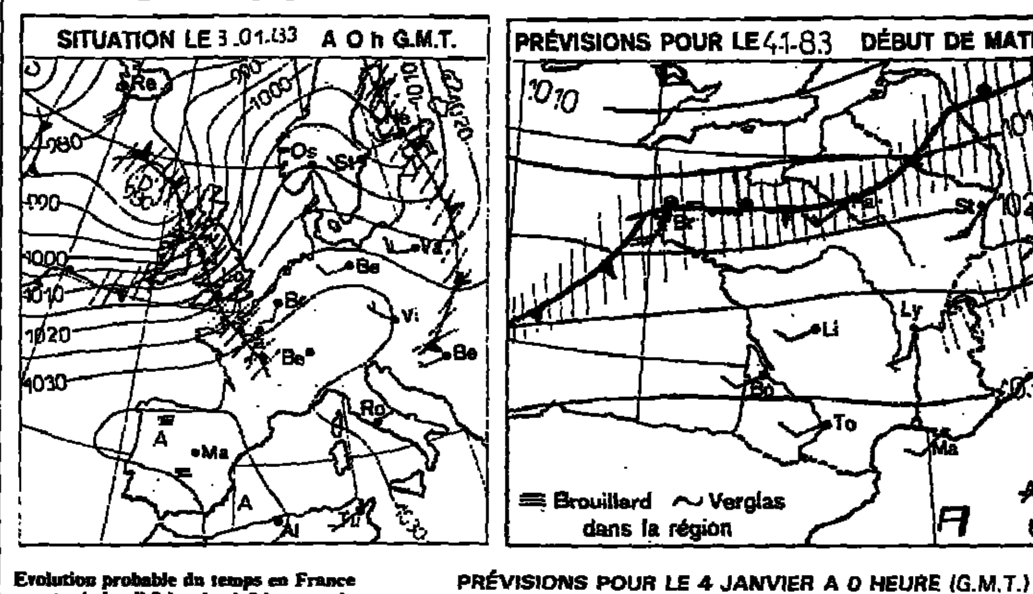
IL N'Y A PLUS DE SAISONS

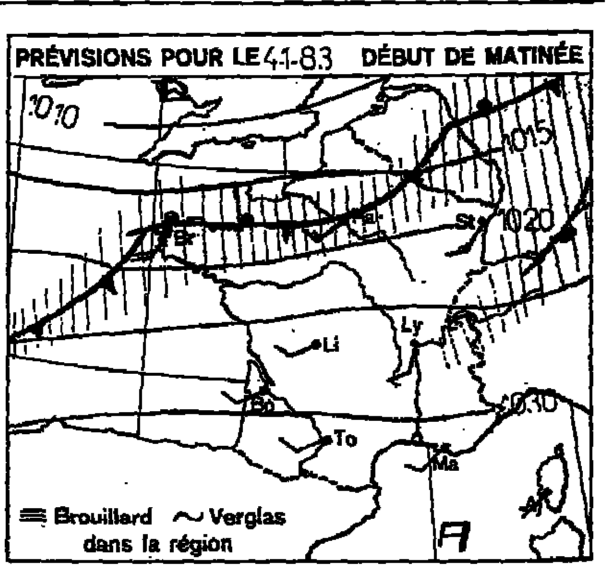
Un lecteur, M. Jean Seiler, s'étonne, à juste titre, d'avoir pu lire dans le Monde *du 28 décembre que les inondations en Seine-Maritime seraient liées à la grande marée d'équinoxe.* « L'équinoxe, fin décembre ? Il n'y a plus de saisons », *ajoute-t-il. Suivant la formule consacrée, il fallait lire non pas « équinoxe », mais solstice et, même, solstice d'hiver. Nos lecteurs auront, bien sûr, rectifié d'eux-mêmes, notre mauvaise excuse étant de prétendre que sous le ciel de Paris la nuit la plus longue de l'année ne se distingue guère de celles dont la durée est égale à la longueur du jour.*

BIBLIOGRAPHIE

DE GAULLE ET L'INDOCHINE 1940-1946. – L'Institut Charles-De-Gaulle publie aux éditions Plon (collection « Espoir ») un ouvrage collectif qui rassemble pour la première fois sur cette période des documents, des témoignages et des analyses relatifs au rôle de la France Libre et de De Gaulle à l'égard de l'Indochine française. (272 pages - 76 F).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 4 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 janvier à 0 heure et le mardi 4 janvier à minuit.

L'air doux, maritime, qui circule sur la moitié nord de la France, continuera sa progression vers le sud ; une nouvelle zone pluvieuse abordera l'ouest du pays mardi soir.

Mardi, si l'on excepte le matin le Nord et les régions du Sud-Est, où le ciel sera peu nuageux, c'est un temps doux, couvert, avec de faibles pluies, qui prédominera. Dans la journée, le temps sera plus frais sur le quart nord-est, où quelques averses, de neige au-dessus de 1 500 mètres, pourront être observées ; d'autre part, les nuages gagneront les régions méditerranéennes tandis que de nouvelles pluies, faibles et continues, aborderont demain soir la France par l'ouest. Les vents d'ouest seront, le matin, modérés sur la moitié nord, assez forts près des côtes.

Dans la journée, ils faibliront, tournant au nord-ouest sur l'est du pays. Nouveau renforcement de sud-ouest en soirée près des côtes atlantiques. Les températures minimales, en hausse (5° à 10°), atteindront l'après-midi 7° sur le Nord-Est, 12 à 14° près de la Méditerranée, 9 à 11° ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 janvier à 7 heures, de 1 025,1 millibars, soit 768,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 janvier ; le second le minimum de la nuit du 2 au 3 janvier) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 14 et 5 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bourges, 8 et 7 ; Brest, 9 et 9 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 5 et 3 ; Dijon, 2 et 2 ; Grenoble, 2 et 0 ; Lille, 5 et 5 ; Lyon, 2 et 1 ; Marseille-Marignane, 8 et 0 ; Nancy, 2 et 2 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 8 et 5 ; Pau, 14 et 2 ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 8 et 8 ; Toulouse, 10 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 2 degrés ; Amsterdam, 6 et 4 ; Athènes, 10 et 1 ; Berlin, 4 et 1 ; Bonn, 4 et – 2 ; Bruxelles, 3 et 3 ; Le Caire, 14 et 7 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 4 et 0 ; Dakar, 24 et 20 ; Djerba, 13 et 9 ; Genève, 1 et – 3 ; Jérusalem, 5 et 3 ; Lisbonne, 11 et 1 ; Londres, 9 et 6 ; Luxembourg, 1 et 1 ; Madrid, 11 et – 3 ; Moscou, – 17 et – 17 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 16 et – 1 ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, 5 et – 3 ; Tozeur, 13 et 5 ; Tunis, 13 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LÉGION D'HONNEUR

Nous achevons aujourd'hui la publication des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur pour la promotion dite du 1ᵉʳ janvier (*le Monde* daté 2-3 janvier) :

COMMERCE ET ARTISANAT

Sont promus *officiers :*

M. Pierre Buffetaud, administrateur de sociétés ; Mˡˡᵉ Marthe Durand, artisane courturière ; MM. Lucien Hartog, administrateur d'une banque ; André Valentin, maître artisan serrurier ferronnier d'art.

Sont nommés *chevaliers :*

Jean-Baptiste Benoit-Gonin, ancien horloger ; Jean Delcayre, secrétaire général de la chambre de métiers du Lot ; Armand Duminy, photographe portraitiste ; Guy Piriou, commerçant ; Pierre Rémoleux, directeur de sociétés ; Emile Talliez, entrepreneur de marbrerie.

SANTÉ

Sont promus *officiers :*

MM. André Carrié, secrétaire général de la Fédération thermale et climatique ; Guy Guerrini, chirurgien-chef de service honoraire ; Jean Labayle, médecin-chef honoraire des hôpitaux de Paris ; Mˡˡᵉ Marie-Rose Mamelet, sous-directeur honoraire de l'administration centrale ; M. Pierre Michaud, médecin-chef de service des hôpitaux de Lyon.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Bouchard, pharmacien-inspecteur régional de la santé ; Jean Broally, chirurgien-dentiste retraité ; Jacques Cordonnier, chef du corps des pharmaciens-inspecteurs de santé ; Mˡˡᵉ Geneviève Cour, ancienne infirmière ; M. Georges Desse, médecin retraité ; Mᵐᵉ Jeanne Dubosse, épouse Cochain, infirmière générale ; MM. Lazare Katz, dit Victor Lafitte, président de l'Union confédérale des médecins salariés de France ; Henri Mermet, médecin-chef d'un service interentreprise ; Jacques Nespoulous, médecin-chef de service honoraire ; Yves Omez, ancien chirurgien-chef de service ; Jean Saïe, médecin retraité ; Jean Weber, médecin-chef de service.

TEMPS LIBRE

Sont promus *officiers :*

MM. Robert Clément, directeur du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature ; Henrique de Somer d'Assenoy, inspecteur général.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Albert Orcel, vice-président de l'Association des maires des stations de sports d'hiver ; Pierre Rothiot, ancien vice-président d'une union des délégués départementaux de l'éducation nationale.

JEUNESSE ET SPORTS

Sont promus *officiers :*

MM. Philippe Lederlin, vice-président du Racing-Club de France ; Robert Senechal, président d'honneur de l'Amicale des coureurs automobilesde vitesse.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Charles Denti, président d'une section de gymnastique ; Gaston Etienne, professeur de judo et arts martiaux à l'Association sportive de la présidence de la République ; Georges Favre, trésorier de la Fédération française de football ; Robert Founs, président de la Fédération française de basket-ball ; André Sarzi, président de la Fédération des sociétés musicales du Midi.

URBANISME ET LOGEMENT

Sont promus *officiers :*

MM. André Maisel, administrateur de sociétés ; Paul Picard, directeur honoraire de l'office d'H.L.M. de Lorient.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Bernard Césari, chargé de mission dans une société ; Robert Chalumeau, contremaître à l'imprimerie de l'Institut géographique national ; Guy Goureaux, président de l'office d'H.L.M. de Nantes ; Marc Maurel, ancien directeur de l'office d'H.L.M. du Gard ; Jean Monnier, président de l'office d'H.L.M. d'Angers ; Guy Salmon-Legagneur, secrétaire général du groupe central des villes nouvelles.

ENVIRONNEMENT

Est promu *officier :*

M. Jacques Godchot, vice-président du Centre national pour une science de l'environnement.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Cabanès, maire de Gourdon (Lot) ; Victor Legroux, conseiller cynégétique régional, ingénieur en chef du génie rural ; Armand Rigal, maire de Moissac (Tarn-et-Garonne) ; Pierre Truteau, chargé de mission pour l'aménagement de la vallée du Lot.

MER

Est promu *officier :*

M. Alfred Robin, ancien capitaine au long cours.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean-Marie Doublet, patron du canot de sauvetage de Dieppe ; Armand Ledan, ancien agent des affaires maritimes ; Jean-Jacques Mirobent, directeur d'une compagnie de navigation ; Francisco Mulet, premier prud'homme pêcheur de La Ciotat.

P.T.T.

Sont promus *officiers :*

MM. Robert Bourgeot, directeur général de l'Adete (filiale de télédiffusion de France) ; Marcel Thué, ingénieur général C.N.E.T.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Eldin, directeur technique de société de télécommunications ; Etienne Ey, ancien directeur départemental ; Mᵐᵉ Simone Letort, née Lachot, chef de centre à Nevers ; M. Jean Schmit, sous-directeur.

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu *commandeur :*

M. Henry Lange, vice-président national de l'Association des mutilés des yeux de guerre.

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Benet, membre fondateur du mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; Jean Chaubet, membre du comité national des anciens du 1ᵉʳ bataillon de choc ; Raymond Depaux, président d'honneur de la Fédération des associations de fonctionnaires anciens combattants et victimes de guerre ; Maurice Iché, président départemental de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Auguste Malric, trésorier de l'amicale de Neuengamme et de ses kommandos ; René Vandendorpe, membre de l'association des « Vieilles Tiges » ; Pierre Vincent, trésorier de la « France mutualiste ».

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Raoul Calary de Lamazière, membre du comité national de « Rhin et Danube » ; Nicolas Dubr, président d'une section d'invalides ; Pierre Dumas, porte-drapeau de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie ; Robert Garnier, président de l'Association des amputés, grands blessés et victimes de guerre ; Georges Gousseau, membre de l'Association des mutilés, prisonniers, déportés, anciens combattants et victimes de guerre ; Adrien Langumier, vice-président départemental de la Sidi-Brahim ; Pierre Lengrand, membre du bureau national de la Fédération nationale des combattants volontaires ; Louis Nougier, président national de l'université combattante ; Mᵐᵉ Camille Raynaud, ancien membre des Forces françaises libres ; M. Marcel Roudière, président départemental d'une fédération de combattants.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers :*

MM. Robert Salgues, interné-résistant, et Paul Samama, interné-résistant.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Antoine Bartoli ; Henri Demont ; Mᵐᵉ Suzanne Duhen, épouse Saudmont ; MM. Pierre Leduc ; Marcel Legoux ; Raymond Le Pen ; André Péchereau ; Joseph Tassi, tous internés-résistants.

∴

● *Nomination à titre exceptionnel :* M. Jean-François Dalbin, officier de paix principal de la police nationale au corps urbain de Saint-Denis (chevalier).

Le Monde

régions

Ile-de-France

Les premières maquettes de l'« expo 89 » vont être présentées au président de la République

C'est décidé, le bureau international des expositions a dit « *oui* » : Paris peut fêter « universellement » le bicentenaire de la Révolution française. Un rapport a été déposé sur le bureau de M. Mitterrand par l'équipe de M. Robert Bordaz, qui affiné les études commencées en avril, à l'appui de la candidature de Paris pour l'Exposition universelle.

Des maquettes seront présentées au président de la République dans les premiers jours de janvier, *préfigurant l'aménagement possible des deux sites* retenus, à l'est et à l'ouest de Paris. Le rapport lui-même aborde des questions d'ordres divers : philosophique, technique, urbanistique. Le débat est ouvert sur plusieurs points. Dans quel sens préciser le thème choisi : « Les chemins de la liberté » ? Doit-on lui garder cette tonalité humaniste ou l'adapter un peu plus à l'état réel des libertés dans le monde ? Quelle doit être la place de l'écologie et de la biologie, thèmes plus proches des sujets traditionnellement abordés dans les expositions universelles ? L'intendance ensuite : quel statut (établissement public ou autre) donner à l'équipe de conception et de préparation de l'exposition ? Doit-on rattacher ce groupe à un ministère ou directement à l'Elysée ? Comment, enfin, transporter, accueillir, héberger les soixante millions de visiteurs attendus, dont plus de la moitié ne resteront qu'une journée ? Quels bâtiments doivent être conçus pour durer et pour quel usage : musée, logements, centre de conférences *internationales ? C'est* à toutes ces questions croisées qu'il faut répondre dans les premiers mois de 1983, tandis que des « états généraux » de l'« expo » *seront organisés pour* mobiliser toutes les énergies. Et avant qu'une évaluation financière précise des engagements des uns et des autres puisse être faite, le ministre de la culture, M. Jack Lang, a indiqué récemment que le coût de 10 à 15 *milliards* de francs envisagé pour l'instant serait largement couvert par les recettes prévues. Mais cela reste à préciser puisqu'il ne s'agit que de la part de l'Etat.

An 89 moins 6. Six années, c'est bien court pour imaginer, préparer, *réaliser une entreprise aussi* complexe et ambitieuse qu'une exposition universelle au cœur de la capitale. Même si l'exaltation collective crée, comme l'espère M. Lang, « *là comme ailleurs, une sorte d'état de grâce, de mobilisation des forces* ».

Tout à Paris, tout pour Paris

Une exposition universelle doit respecter un calendrier strict, faute *de sombrer sans recours dans* l'échec. Le choix de 1989, bicentenaire de la Révolution française, accentue cette évidence : la date est très proche. Alors que les villes de Montréal (1967) et d'Osaka (1970) avaient « colonisé » des espaces vierges, hors des agglomérations, la décision de rester dans Paris *intra muros* entrave la liberté de mouvement. Enfin, même si la plupart des installations prévues sont par nature temporaires ; il faut songer à celles qui demeureront (le président de la République a souhaité qu'elles soient nombreuses) et les insérer harmonieusement dans la transformation de la ville à long terme.

Un projet aussi « dynamique » bouscule les résistances administratives, fait tomber des bastions et l'on comprend que chacun ait tenté de profiter d'une telle locomotive. Cependant, *ni la ville nouvelle de* Marne-la-Vallée ni le quartier de la Défense, dont le nouveau président, M. Joseph Delmont, aurait sans doute bien aimé sceller l'avenir de son centre de la communication en lui estampillant l'étiquette « Expo 89 », n'ont pu y réussir. Et même si la province et la banlieue sont invitées à fêter à leur manière *le bicentenaire, les sites proprement* dits — ceux qui accueilleront les pavillons officiels — seront construits dans Paris. Le prestige de la capitale et la commodité pour les organisateurs de ne pas multiplier les interlocuteurs territoriaux expliquent ce choix. Il est toutefois permis de s'interroger sur sa signification quand l'agglomération, en cette fin du *vingtième siècle, abrite dix millions* d'habitants et que tout Paris a tendance à en devenir le cœur historique. C'est un peu comme si l'on organisait la Foire de Marseille à Uzès. La capitale pourra-t-elle supporter le choc quand on sait qu'il s'agit d'accueillir plus de 60 millions de visiteurs, soit plus de 300 000 personnes par jour ?

Même si « *on ne peut prétendre résoudre tous les problèmes de la banlieue avec une exposition universelle* », comme on l'affirme dans l'entourage de M. Bordaz, la modestie de l'objectif territorial peut étonner. En 1867, il s'agissait, comme le rappelle Marcel Cornu dans un numéro de la revue *Urbanisme*, de sceller la nouvelle dimension de la capitale après l'annexion des communes riveraines en 1860. En 1889 et en 1900, Paris s'équipait (le métro est né avec le siècle des embarras de la circulation de 1889) et la ville, avec 2,7 millions d'habitants, se confondait avec son agglomération. Aujourd'hui, les habitants sont « autour » : avec 2 millions et quelque de Parisiens, les vingt arrondissements forment le cœur du grand Paris.

Contradictions

En installant l'expo « *sur un terrain vague* », on risquait, selon M. Jack Lang, ministre de la culture, de se retrouver, « *une fois les lampions éteints, devant une ville morte, sans habitants, sans activité* ». En renonçant à accrocher Marne-la-Vallée (où il y a tout de même déjà des habitants et des activités) ou même la Défense au site officiel, a-t-on cédé à la facilité d'un succès garanti, à une espèce de nostalgie du Paris d'avant-guerre ? S'est-on limité au désir de « finir », cent ans après, le Paris d'Haussmann ?

Signe de la « *confiance dans la ville* », le choix de Paris « *a pu surprendre* », admet M. Jean-Louis Subileau, responsable de la coordination des grands chantiers parisiens. « *Il témoigne de la volonté de rééquilibrer Paris à l'est* » et du « *renouveau de l'architecture urbaine* ».

Pourtant, dans leur état actuel, les projets d'urbanisme liés à l'Exposition témoignent d'objectifs parfois contradictoires. Un urbanisme paradoxal : on veut à la fois faire la fête, ce qui suppose des excès (un décor inhabituel, comme l'ont fait remarquer *certains des architectes étrangers* invités récemment à donner leur avis), et en même temps consolider la ville, peaufiner une composition urbaine sobre et mesurée. Est-ce compatible ?

C'est la septième fois que Paris s'offre une « expo » et plusieurs sites monumentaux importants en sont issus. Par exemple, l'ensemble Champs-de-Mars - colline de Chaillot, plusieurs fois transformé à l'occasion des manifestations de 1889, 1900 et 1937. Chaque fois, au-delà des objets spectaculaires offerts à la cité, l'exposition a permis d'affiner, de préciser le plan du quartier. Pourquoi, en effet, ne pas faire de même là où la Seine entre et sort de Paris ? Mais cette ville, ville d'âge respectable, *que l'on veut respecter, peut-elle* supporter les trépidations de l'événement ?

Les deux sites choisis (les plans ont été publiés dans *le Monde* du 6 et du 7 octobre) s'y prêtent différemment.

A l'ouest, de la tour Eiffel à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux (territoire parisien), en passant par les anciens terrains de Citroën du quai de Javel et ceux du ministère de la défense boulevard Victor, il s'agit de créer *(sur 62 hectares) une continuité* véritablement acrobatique. Si le ministère de la défense accepte de déménager (à condition de revenir *ensuite*), si la *Ville* prête son terrain Citroën (destiné à la création d'un parc par la suite), si l'on annexe sans mal l'héliport et une partie du parc sportif et si le Port autonome se résout à libérer les berges, tous les problèmes physiques ne sont pas résolus pour autant. Étiré sur près de 4 kilomètres, ce territoire est biscornu car si l'on veut s'accrocher à la tour Eiffel, mascotte bientôt centenaire, il faudra créer des quais flottants entre l'île des Cygnes et la *rive gauche, aménager les quais au*-dessus des voies du R.E.R. pour créer un belvédère. Enfin, pour assurer une promenade continue dans le « Jardin des solidarités », autour duquel seront bâtis soixante à quatre-vingts pavillons nationaux, il faut franchir plusieurs « fleuves » de circulation : la voie de chemin de fer de petite ceinture, le boulevard Victor et le boulevard périphérique. Soit une esplanade de près de 100 mètres de largeur sur 300 mètres de long, à 20 ou 30 mètres de hauteur...

Pas question d'imaginer un tel ouvrage en provisoire : l'idée actuelle serait d'y insérer des parcs de stationnement et d'aménager — sur les côtés — des bureaux pour la réinstallation du *ministère de la défense*. Paris veut-il, et pour toujours, d'un tel « monument » ? Sinon, il faudra passer sous le boulevard périphérique, ce qui n'enchante personne. C'est bien le signe que la ville se prête mal aux grandes manœuvres, même festives.

A l'est, le champ est apparemment plus dégagé : 68 hectares répartis entre Bercy *(rive droite) et* des terrains S.N.C.F. (rive gauche). A condition que la compagnie nationale accepte de céder définitivement 15 hectares de la gare de marchandises située entre les ponts de Tolbiac et de Bercy, il semble plus fa*cile d'imaginer là un nouveau* quartier de ville en bordure de Seine. Les maquettes qui seront présentées à M. Mitterrand proposent la création, entre les deux ponts, d'une vaste esplanade descendant jusqu'au fleuve — ce qui n'existe nulle part à Paris — bordée d'édifices publics (le musée de la Révolution, par exemple, ou le Centre de *conférences internationales, qui doit* quitter l'avenue Kléber). Sur l'esplanade, les gestes symboliques et temporaires de l'exposition prendraient place. Entre cette bordure institutionnelle et les terrains S.N.C.F. restants, on pourrait construire jusqu'à un millier de logements. Trois ou quatre passerelles au-dessus des voies « grandes lignes » de *la gare d'Austerlitz* prolongeraient les rues du quartier Jeanne-d'Arc jusqu'à l'intérieur du nouvel ensemble.

L'idée de transformer le pont de Tolbiac en pont habité semble retenue parmi les propositions soumises au président de la République. Pour relier le secteur de Bercy, réservé aux pavillons des industries (et destiné par la suite à devenir un parc), des bâtiments enjamberaient la Seine de part et d'autre du pont ac*tuel et pourraient accueillir des mu*sées et des équipements divers. Une voûte relierait les deux édifices par-dessus le pont. Cet ensemble répondrait aux vœux des concepteurs du nouveau ministère des finances, qui lui aussi veut empiéter sur la berge (*le Monde* daté 19-20 décembre) mais serait un peu moins haut : 20 mètres au lieu de 30 pour les finances.

Une grande composition urbaine installée sur un carré de 800 mètres de côté, bien visible sur n'importe quel plan de la ville actuelle, serait ainsi explicitement affirmée à l'entrée de Paris, dans un secteur dé*laissé par l'urbanisme du dix*-neuvième siècle et grignoté par celui de l'après-guerre après l'abandon des projets grandiloquents des années 60. Mais Paris, qui s'est rebellé pour qu'on cesse de le hérisser de tours, veut-il de ces franchissements monumentaux, de cette architecture « territoriale », traduction horizontale d'une autre forme de mégalo*manie ? On ne lui a pas encore posé* la question.

Le grand Louvre, l'opéra de la *Bastille, le musée du 19e siècle* à Orsay, celui de la science à la Villette, le ministère des finances à Bercy (en plus du palais des sports de M. Chirac), un centre de conférences internationales (à Tolbiac ?), le centre de la communication à la Défense, plus la préparation de l'Exposition universelle, plus les projets urbains qu'elle nécessite, la barque *des grands* chantiers est *lourdement* chargée. Si l'on doute, comme M. Chirac l'a dit publiquement un jour — tout en se félicitant de cette aubaine pour Paris, — que tout puisse être réalisé en six ans, 1983 va être l'année des arbitrages et de la mise au point d'un calendrier féroce. De toute façon, Paris fera encore une fois des jaloux en province.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

COMMENT TRANSPORTER TROIS CENT MILLE VISITEURS PAR JOUR ?

Bateaux-mouches et ballons dirigeables

Soixante millions de visiteurs sont attendus, de mai à octobre 1989, à Paris pour la septième Exposition universelle française. Les premières études, menées par la mission dite « Bordaz », du nom de son président, et basées sur l'examen des résultats acquis à Montréal et à Osaka, indiquent que la moitié des visiteurs (environ trente millions) viendraient de l'étranger, notamment de l'Europe de l'Ouest et du Sud. Les Parisiens et les habitants de la *région* parisienne et de la proche province représenteraient le quart (quinze millions) des visiteurs, le *quart restant* venant de province.

Le nombre moyen d'entrées journalières est estimé à 330 000 pendant les six mois de l'exposition. Les fins de semaine, surtout en mai et en octobre, devraient connaître les plus fortes affluences. La période de plus grande fréquentation aura lieu en *juillet-août et correspond à celle* où la majorité des habitants de la région parisienne prennent leurs vacances, dégageant ainsi, note la mission, *« des capacités d'accueil, de transports et de services bénéfiques pour les visiteurs »*.

On estime qu'entre leur point de départ et Paris, les visiteurs *emprunteront à 15 % la voie aé*rienne, à 50 % la route et à 35 % le réseau ferré — 14 % pour le réseau métro-R.E.R.-S.N.C.F. banlieue, 21 % pour les grandes lignes nationales et internationales.

Pour que tout se passe sans trop de heurts, de nombreux aménagements des aéroports, gares et *réseaux de transport* doivent être envisagés. A Roissy, par exemple, on a déjà prévu la mise en service d'un troisième module en 1986 pour faire face à l'augmentation naturelle du trafic. La mise en service d'un quatrième module, initialement envisagée pour 1990, pourrait être avancée à 1989.

Le trafic des grandes lignes de la S.N.C.F. devrait supporter une augmentation sensible du nombre des voyageurs — 11,5 millions sur six mois, 65 000 par jour-qui placera la société nationale en situation de pointe pendant six mois : 350 000 passagers par jour au total contre 236 000 actuellement.

C'est sur la route que les problèmes les plus délicats se poseront pour les habitants de l'Ile-de-France. On estime à *13 000* voitures et *2 000* autocars le trafic supplémentaire quotidien dans l'agglomération parisienne. Une surcharge qui peut paraître légère, mais qui reste inquiétante si l'on constate, comme le fait la direction des routes du ministère des transports, que la totalité des autoroutes et routes nationales de la capitale sont d'ores et déjà saturées aux heures de pointe.

Le réseau de transport urbain *devra lui aussi être renforcé*. Les installations existantes comportent une ligne R.E.R. (ligne C) qui longe la Seine sur la rive gauche et relie les deux secteurs prévus de l'exposition en moins de vingt minutes. Une ligne R.A.T.P. *d'autobus sur une voie réservée* empruntera les boulevards extérieurs, tandis qu'une ligne de bateaux-mouches pourra s'arrêter six ou sept fois sur le parcours.

Des liaisons directes intersecteurs sont déjà à l'étude qui viendraient compléter ces lignes « ordinaires » : une liaison rapide sur la *petite ceinture, un mini*-train aérien au-dessus des berges de la Seine, un service d'hydro glisseurs associés à des bateaux plus conventionnels et, enfin, une liaison par... ballons dirigeables.

L'hébergement de quarante-cinq millions de touristes est un problème également difficile de la mission d'études. Le parc hôtelier de l'Ile-de-France compte 1 704 hôtels homologués pour un total de 76 597 lits et *6 335 hôtels non homologués* pour un total de 123 576 chambres. Cela représente une capacité d'accueil totale de 400 000 personnes par jour environ dans toute la région parisienne.

C'est en moyenne plus de 250 000 visiteurs qu'il faudra loger chaque jour. Le recours au logement chez l'habitant, aux auberges de jeunesse, résidences universitaires et autres établissements scolaires, et à des résidences dans les villes nouvelles — avant leur mise en vente — devrait permettre, mais au prix d'une organisation parfaite de surmonter les difficultés.

OLIVIER SCHMITT.

1855-1937

Les beaux restes

Chacun sait que la tour Eiffel et le Trocadéro sont deux des plus imposants cadeaux que les Expositions universelles ont fait à Paris et aux Parisiens, en 1889 pour la première et en 1937 pour le second. Moins nombreux sont ceux qui se souviennent *que la première ligne* de métro Porte de Vincennes-Porte Maillot a été inaugurée le 19 juillet 1900 par le président Loubet à l'*occasion de la* Cinquième Exposition dans la capitale. Cette ligne, construite à la hâte, en moins de deux ans, avait pour objet de faire oublier aux habitants de Paris les embarras de circulation qu'ils avaient subis en 1889.

Un joli livre — un peu fouillis, un peu « vite fait » toutefois — vient ces jours-ci compléter notre information (1). Pascal Ory a rassemblé par le texte et de nombreuses images tous les souvenirs de six Expositions universelles et recensé ce que l'on *pourrait appeler les « beaux restes »* de ces folles concentrations de talents, d'énergies, d'inventions.

On apprend ainsi que l'Expo de 1855 a laissé peu de choses visibles aujourd'hui. Pourtant, le Zouave du pont de l'Alma n'est pas la moindre des grandes figures parisiennes et le quartier qui l'entoure, redessiné à ce moment-là, a conservé tout son charme du siècle passé.

En 1867, l'Expo modifie plus profondément le paysage de la capitale. On achève les premières grandes gares parisiennes, Alphand et Davioud mettent la dernière main au parc des Buttes-Chaumont, on bâtit l'hôtel Moderne *au pied duquel s'ins*tallent les Magasins Réunis, place du Château-d'Eau, aujourd'hui place de la République. Les fêtes impériales données dans le parc de Saint-Cloud s'embellissent des statues que l'on découvre aujourd'hui au détour des sentiers de jogging. On lance sur la Seine les premiers bateaux-mouches qui réconcilient le fleuve et les noctambules. Enfin, on construit l'observatoire du parc Montsouris, cruellement délaissé aujourd'hui.

Ce même parc Montsouris est acheve pour l'Expo de 1878. Tout comme le Théâtre Marigny et celui des Nouveautés ou bien l'hôtel Continental. Paris conserve aussi de cette *époque-là son Musée de l'homme*. Le ministre des travaux publics, Charles de Freycinet, profite de l'occasion pour lancer son plan de construction de canaux avant de devenir président du conseil l'année suivante.

De 1889, on retient surtout la construction de la tour Eiffel, qui donne à la capitale son très fameux « logo », et celle de la gare Saint-Lazare et de l'hôtel Terminus reliés entre eux par une passerelle alors révolutionnaire.

Puis vient le tournant du siècle, 1900, et l'Exposition qui marquera le plus son époque. On en conserve le premier métro bien sûr, mais aussi le Petit et le Grand Palais, le pont Alexandre-III, la gare d'Orsay, le réaménagement des gares de l'Est et Montparnasse, l'achèvement du campanile de la gare de Lyon et de son buffet art-déco, le pavillon de la *Chine, aujourd'hui cinéma la Pagode*, et, enfin, le Musée Grévin. La liste est longue, qui fait de la capitale une ville toujours plus prestigieuse.

L'Exposition internationale de 1937, qui se voit affublée pour la première fois d'un « sous-titre » — « Arts et techniques dans la vie moderne ». — abandonne aux Parisiens le Trocadéro, le Musée d'art moderne ou palais de Tokyo et le bâtiment qui aujourd'hui abrite le Conseil économique et social de l'avenue d'Iéna.

Que nous réserve l'Exposition de 1989, qui a pour ambition de *« dessiner les chemins de la liberté et un projet pour le troisième millénaire »* ? Le livre de Pascal Ory ne le dit pas, qui s'interroge : *« A quoi ressembleront le pavillon d'Israël et celui de la Palestine, le pavillon de la Pologne et celui du Chili, le pavillon de l'ONU et celui des industries d'armement ? Ce sera très instructif, même si ce n'est pas au sens où l'entendent MM. Chevalier et Le Play — pères bâtisseurs de la Première Expo en 1885. Espérons que ce soit, surtout, gai. »*

G.S.

(1) *Les Expositions universelles de Paris*, de Pascal Ory, Collection « Les nostalgies », Ramsay image éditeur, 130 F.

Limousin

1,15 million de francs pour la musique dans la convention culturelle Etat-région



De notre correspondant

Limoges. — C'est un appréciable cadeau de fin d'année que constitue la convention culturelle signée le 29 décembre à la préfecture de Limoges par le président du conseil régional, M. Louis Longequeue, sénateur et maire (P.S.) de Limoges, et par le préfet, commissaire de la République de la région, M. Jacques Gérard. En effet, cette convention représente, au titre de l'année 1982, *une participation de l'Etat de* 3,85 millions de francs. Pour mesurer l'importance de cette « enveloppe », il suffit de rappeler que, pour la même année, les crédits engagés dans le domaine culturel par la région Limousin, sur son propre budget, se sont élevés à *environ* 2 millions de francs.

Cette convention va, en Limousin, privilégier cinq domaines :

● *La musique :* l'Etat va engager au total 1,15 million de francs, dont une dotation de 650 000 F pour aider l'*Orchestre de chambre du Li*mousin (seize musiciens répartis dans des formations à « géométrie variable », du trio à l'orchestre). D'autre part, 550 000 F seront affectés aux douze écoles de musique.

● *La lecture :* la convention prévoit *un crédit d'Etat de 700 000 F* pour l'extension des activités des trois bibliothèques centrales de prêts, autrement dit des biblios-bus qui assurent la diffusion de la lecture dans les zones rurales.

● *Le fonds régional d'art contemporain* recevra 700 000 F. Cette dotation est *« destinée à acquérir ou à commander auprès d'organismes, de la région ou non, des œuvres d'art »*, mais aussi à *« organiser la diffusion et la circulation des œuvres qui pourront être gérées par un musée régional, dont la création est à l'étude »*.

● *Le fonds d'acquisition des musées* permettra l'achat d'œuvres plus classiques. Un comité régional d'acquisitions décidera de l'attribution des subventions aux divers musées régionaux selon leurs projets d'achats. La participation de l'Etat est de 400 000 F. Une intervention particulière de 350 000 F est en ou*tre prévue pour le centre culturel et* artistique Jean-Lurçat d'Aubusson (Creuse), qui constitue la réalisation culturelle régionale de loin la plus importante de ces dernières années.

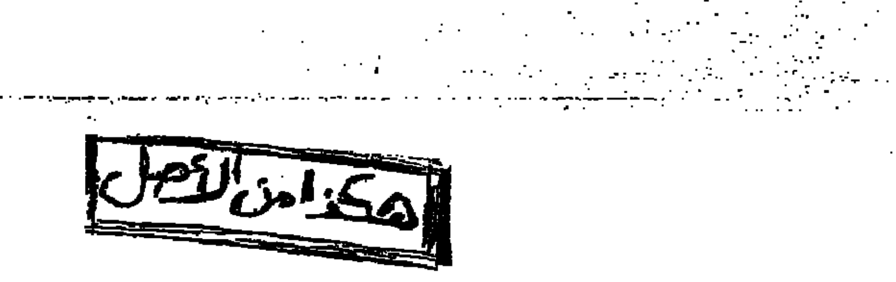
● *La création d'un « pool de matériel »* apportera les moyens techniques et l'appui logistique des professionnels aux initiatives culturelles et *artistiques des associations* et des collectivités. La participation de l'Etat est fixée à 400 000 F.

A ces *cinq axes, qui privilégient* l'investissement culturel et les acquisitions, la convention ajoute une participation financière de l'Etat de 100 000 F pour assurer la formation.

Si l'on ajoute à l'ensemble de ces subventions d'autres interventions (notamment les crédits de restauration des monuments historiques), on peut considérer que l'effort gouvernemental *pour le Limousin en ma*tière culturelle atteindra 6 millions de francs en 1982.

La participation régionale sera discutée en début d'année dans le cadre de l'élaboration du budget primitif de 1983. La convention sera *ensuite mise à jour* chaque *année* sous forme d'avenant, jusqu'à ce que la réforme régionale soit effective et complète. Parmi les perspectives futures est notamment évoquée l'aide au développement du théâtre et du cinéma en milieu rural. La philosophie de cette collaboration Etat-région a été résumée par MM. Longequeue et Gérard en ces termes : *« Privilégier les opérations d'initiative régionale, privilégier les projets novateurs en rejetant les actions conservatrices et passéistes, favoriser le développement culturel en milieu rural. »*

GEORGES CHATAIN.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en novembre : + 1 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (nov. 82/nov. 81)	des 6 derniers mois (nov. 82/juin 82)	des 3 derniers mois (nov. 82/sept. 82)	du dernier mois (nov. 82/oct. 82)
• ENSEMBLE	+ 9,4	+ 3,2	+ 1,9	+ 1
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 9,7	+ 2,7	+ 1,9	+ 0,9
Produits à base de céréales	+ 9,9	+ 3,4	+ 3,8	+ 3,8
Viandes de boucherie	+ 10,6	+ 2,9	+ 2,3	+ 0,6
Porc et charcuterie	+ 9,6	+ 4,2	+ 1,8	+ 0,2
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 7,8	+ 2	+ 3,9	+ 1,7
Produits de la pêche	+ 11,7	+ 3,8	+ 2,2	+ 1,1
Laits, fromages	+ 10,2	+ 2,4	+ 1,6	+ 0,4
Œufs	– 4,3	– 1,1	+ 3,3	+ 0,9
Corps gras et beurres	+ 1,1	– 0,7	+ 0,7	+ 0,3
Légumes et fruits	+ 12,2	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,2
Autres produits alimentaires	+ 10,1	+ 2,7	+ 1,1	+ 0,5
Boissons alcoolisées	+ 10	+ 1,9	+ 0,6	+ 0,2
Boissons non alcoolisées	+ 9,8	+ 1,4	+ 0,5	+ 0,4
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 9,9	+ 3,9	+ 2,4	+ 1
1) Habillement et textiles	+ 9,4	+ 3,9	+ 2,7	+ 1,1
Vêtements de dessus	+ 8,5	+ 3,7	+ 3	+ 1,2
Autres vêtements et accessoires	+ 10,5	+ 4,2	+ 2,9	+ 1,2
Articles chaussants	+ 8,8	+ 4,1	+ 3	+ 1,1
Autres articles textiles	+ 9,9	+ 3,4	+ 1,7	+ 0,8
2) Autres produits manufacturés	+ 10	+ 4	+ 2,3	+ 1
Meubles et tapis	+ 10,1	+ 3	+ 1,2	+ 0,5
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 7,6	+ 2	+ 0,7	+ 0,3
Autres articles d'équipement du ménage	+ 10,1	+ 2,3	+ 0,8	+ 0,3
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 9,2	+ 2,1	+ 0,1	+ 0,2
Articles de toilette et de soins	+ 5,3	+ 0,3	– 0,5	– 0,2
Véhicules	+ 8,3	+ 3,1	+ 3,2	+ 2,2
Papeterie, librairie, journaux	+ 11,2	+ 1,9	+ 1	+ 0,7
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,9	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,1
Autres articles de loisir	+ 9,8	+ 3,7	+ 2,1	+ 0,8
Combustibles, énergie	+ 14,9	+ 8,3	+ 4,6	+ 1,6
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 6,9	+ 2,6	+ 2,3	+ 0,8
• SERVICES	+ 8,5	+ 2,8	+ 1,3	+ 1
Services relatifs au logement	+ 8,6	+ 2,7	+ 1,3	+ 1,3
dont : loyers	(+ 7,5)	(+ 2,8)	(+1,8)	(+1,8)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 8	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,6
Services de santé	+ 2,4	+ 1,2	+ 0,9	+ 0,9
Transports publics	+ 10,4	+ 2,6	+ 2,2	+ 2,2
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 8,9	+ 2,3	+ 1,4	+ 1,4
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 10,1	+ 3	+ 1,1	+ 0,5
Autres Services (3)	+ 10,1	+ 5	+ 1,7	+ 0,8

L'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 327,3 en novembre contre 324,2 en octobre. En rythme annuel calculé sur trois mois (septembre-octobre-novembre), l'inflation revient à 7,7 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

BIBLIOGRAPHIE

« CRÉER L'EMPLOI : LA MICRO-ÉCONOMIE » DE JEAN LECERF

Agir sur le terrain

Jean Lecerf a tiré un enseignement majeur de sa vie de journaliste : il faut regarder les faits et les choses en face, ne pas prendre ses désirs pour des réalités, imaginer, dans ses commentaires, pourquoi pas, mais toujours en fonction des données. C'est pourquoi, en écrivant son livre *Créer l'emploi : la micro-économie,* il s'est méfié des théories qui, au reste, n'arrivent plus aujourd'hui, qu'elles soient de bords parfaitement opposés, à inspirer des politiques efficaces de lutte contre le chômage.

Après avoir expliqué les mécanismes de création d'emplois et de développement, l'essentiel de sa recherche originale a consisté à regarder comment, sur le terrain, sur le plan local, on pouvait agir pour ouvrir de nouvelles occasions de travail. La première démarche consiste à analyser par le menu les circuits économiques de la ville et de la région, puis à créer, avec le plus grand nombre de personnes possibles, un groupement d'intérêt pour le développement du marché (commerçants, artisans, chefs d'entreprise), à organiser les chômeurs de façon souple (un local, des représentants, un comité d'initiatives, d'échanges de services), à susciter enfin des groupes d'enseignements et de chercheurs s'intéressant à la question.

Deuxième temps : constitution d'un réseau d'animateurs. Leur rôle serait de bien repérer la source du ralentissement économique, de renouer des chaînes de solidarité, de flairer des occasions insoupçonnées de travail l'accueil, de surveiller des jeunes, de mettre en contact des hommes complémentaires, de relier des initiatives locales à celles qui sont prises dans des zones plus vastes.

De ces travaux d'approche concrets doivent naître des plans locaux et régionaux, aboutissant à des contacts, des échanges de travail, à des idées de mobilisation de l'épargne et à un contrôle des résultats.

Les liaisons avec le plan national doivent être ménagées, et, à cette occasion, Jean Lecerf insiste sur le rôle nouveau qu'il devrait assumer en devenant le lieu de rencontre, d'encadrement des « animateurs » locaux.

L'auteur élargit son propos jusqu'au domaine international, car il n'ignore pas que le chômage est endémique dans le tiers-monde, mais, là aussi, il s'intéresse davantage aux recettes pratiques qu'aux théories. Certains diront peut-être que Jean Lecerf aborde par le petit bout le drame de l'emploi. Ils auront tort. Les réalisations de l'« économie informelle », des associations, des coopératives, etc., ont plus fait jusqu'ici pour remédier aux conséquences humaines de la crise, voire inventer de nouveaux emplois, que certaines politiques aux vastes ambitions. Le remède « micro-économique » n'est sans doute pas suffisant, mais il est diablement nécessaire.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Le Hameau. 15, rue Servandoni, 75006 Paris. 224 pages. 69 F.

TRANSPORTS

JOUR « J » POUR LE MÉTRO FRANCO-VÉNÉZUÉLIEN DE CARACAS

Le président Luis Herrera Campins a été le seul des quelque 2 500 invités à l'inauguration, dimanche matin 2 janvier, du métro de Caracas à payer son billet et à utiliser les tourniquets automatiques.

Le premier tronçon de 7 kilomètres, pour huit stations, entre l'ouest et le centre de la capitale vénézuélienne a été officiellement inauguré le 2 janvier, trois mois et demi avant la date prévue, et il devrait être mis en service dès ce lundi.

Dans un premier temps, le métro de Caracas, dont les travaux ont commencé en 1976, fonctionnera de 10 heures à 16 heures uniquement. A partir du 12 mars, avec la mise en service des six stations du second tronçon centre-est, le métro sera ouvert de 5 heures du matin à minuit. Dans sa version définitive, dont l'achèvement est prévu pour 1990, il y aura 56 kilomètres de lignes et cinquante-cinq stations.

Toute la partie de génie civil a été construite par des entreprises vénézuéliennes. Les voies, les voitures, la signalisation et le péage ont été installés par quatorze entreprises françaises réunies au sein du groupement Frameca (France metro Caracas).

Chaque train comprend six wagons sur roues en fer, et est susceptible de transporter 1 200 personnes toute les trois minutes aux heures de pointe. *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

Point de vue

Un exemple de collaboration Nord-Sud : l'accord gazier franco-algérien

par YVES DURRIEU (*)

LORSQU'EN février Gaz de France conclut, après celui de l'U.R.S.S., l'accord avec la Sonatrach algérienne, un concert de critiques s'éleva dans les rangs de l'opposition en France. Le gouvernement avait « bradé » aux Algériens l'argent public, non seulement pour le gaz à fournir dans l'avenir, mais aussi pour celui qui avait été livré depuis deux ans.

Les conclusions du F.M.I. à Toronto en septembre et l'échec du GATT plus récemment, qui ont mis l'accent sur le rétrécissement des échanges internationaux et le danger d'une banqueroute mondiale, dû en grande partie à l'endettement croissant des pays en voie de développement, permettent de juger sous un jour différent cet accord franco-algérien, dont on commence à voir les diverses implications.

D'abord, cet accord met l'accent sur le prix des matières premières. Le gaz, tout comme le pétrole et les autres produits, ne doit pas , dans l'intérêt de l'équilibre économique mondial, être vendu à bas prix. Nous achetons du gaz cher à la Norvège ; la Belgique a conclu un contrat avec l'Algérie à 4,77 dollars le million de B.T.U. (1), et elle vient de confirmer cet accord. Ce même prix offert par les Algériens à Gaz de France correspond d'ailleurs à un rabais de 20 % par rapport au prix du pétrole. Il est certes plus élevé que celui d'autres fournitures de gaz (en particulier, celles émanant d'U.R.S.S.), mais il correspond au coût de la chaîne de liquéfaction du gaz (transporté par bateaux méthaniers, et non pas par gazoduc comme pour le gaz soviétique), qui atteint près de 3 dollars par million de B.T.U. (transport compris). D'ailleurs, les Algériens ont décidé de ne plus étendre à l'avenir ce système et de ne conclure de nouveaux contrats d'exportation de gaz que par gazoduc (projet d'un second gazoduc vers l'Italie et projet nouveau par l'Espagne). Et si les Américains de la Panhandle ont réussi à ne payer que 3,92 dollars du gaz passant par les mêmes chaînes de liquéfaction, c'est parce que les Algériens assurent 60 % du transport maritime pour ce gaz et qu'ils retrouvent donc sous forme de fret un bénéfice confortable.

Le temps ne doit plus être où les pays avancés imposent aux pays pauvres leurs propres prix et suppriment toute marge bénéficiaire pour ces pays. Cela existe encore pour les matières dont on peut se passer ou pour lesquelles on a trouvé des substituts, et c'est une des raisons essentielles de la crise dénoncée par le F.M.I.

Si les pays riches payaient les produits alimentaires, le cuivre et autres minéraux à des prix rémunérateurs pour les pays pauvres, avec des planchers à respecter,les pays pauvres seraient solvables et ne rétréciraient pas leurs échanges commerciaux, comme ils le font de plus en plus.

Le cas de l'Algérie, là encore, est caractéristique. Grâce à ses ventes de pétrole et de gaz, qui représentent 80 % de ses exportations, ce pays a pu entretenir un taux de croissance de 8 % par an, même dans la période de crise mondiale actuelle. Bien qu'important 50 % de son alimentation, la presque totalité de ses biens de consommation durables et de ses biens d'équipement, elle maintient un équilibre global de sa balance des paiements. Cependant, elle est obligée de limiter considérablement ses investissements, et les grands projets, prévus par le plan 1980-1984, ne seront réalisés qu'à 60 %, faute de biens d'équipement suffisants et faute de technicité de sa main-d'œuvre. D'où la double nécessité d'une aide technique importante et d'un accroissement des importations des biens d'équipement.

Cette aide technique et ces importations, les Algériens préfèrent qu'elles viennent de France pour deux types de raisons : la langue (puisque le français continue à être enseigné obligatoirement dans les écoles à partir du cycle primaire), les émigrés algériens en France (qui peuvent assurer la maintenance des équipements et des biens durables utilisés en Algérie, envoyant eux-mêmes les pièces de remplacement).

Or, par suite d'incompatibilité politique, l'Algérie, jusqu'en 1981, recourait aux Allemands, aux Italiens ou aux Soviétiques plutôt qu'aux Français. Et même pour l'ingénierie des chaînes de liquéfaction du gaz naturel, les Américains se substituaient peu à peu aux Français. L'arrivée de la gauche au pouvoir après le 10 mai 1981 a créé un nouveau climat, mais ce rapprochement ne s'est concrétisé qu'à partir de l'accord sur le gaz, qui a dégelé la situation. On a déjà évoqué le contrat spectaculaire sur le métro d'Alger, ainsi que d'autres accords sur les transports (chemins de fer, aéronautique) ; on a également parlé de celui sur la construction de soixante mille logements : il est particulièrement important que nous nous placions sur ce marché, qui souffre d'une crise énorme en Algérie : il y faudrait cent mille logements neufs par an, alors que la capacité de construction autochtone n'est que de trente mille.

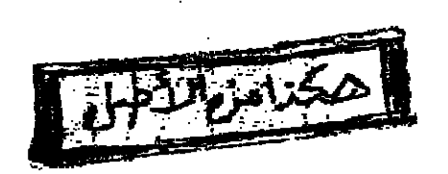
D'autres contrats, moins connus, ont également été conclus dans d'autres branches : verrerie, charpentes métalliques, wagons, camions Renault, stockage de céréales, pâtes alimentaires, etc. Et Renault a été pressenti pour concurrencer Fiat à propos de la construction d'une usine d'automobiles d'une capacité de cent mille véhicules par an : il est question également d'entreprises françaises pour l'extension des capacités d'accueil des principaux ports algériens, etc. Sans parler des nouveaux accords de coopération scientifique et technique récemment conclus.

Donc, dix mois après la signature du contrat de gaz, on est en mesure d'en mieux définir les effets. Déblocage psychologique, assainissement économique des relations franco-algériennes, qui reposent désormais sur un prix rémunérateur des matières premières exportées par l'Algérie et en contrepartie sur la signature d'accords de coopération et d'importation de biens d'équipement et de consommation français. Cette situation peut donc servir d'exemple aux accords bilatéraux de type égalitaire, au moment où le F.M.I. s'inquiète du déséquilibre croissant Nord-Sud et le GATT de l'affaiblissement des échanges internationaux. Et il serait souhaitable que cette leçon, valable au plan énergétique, s'étende à d'autres matières premières, en particulier aux marchés alimentaires et à ceux des métaux : l'équilibre Nord-Sud passe avant tout par l'ouverture de relations, privées de relents colonialistes, par une revalorisation du prix des matières premières des pays en voie de développement et la fixation de prix, plancher.

C'est à l'honneur du gouvernement français que de l'avoir compris à propos de l'Algérie, voire demain avec l'Inde, l'Egypte et l'ensemble de l'Afrique. Tout au plus peut-on regretter que ces accords soient beaucoup trop souvent libellés en dollars, valeur spéculative et pleine d'aléas pour tous.

(*) Secrétaire de la commission énergie du parti socialiste.

(1) B.T.U. : British Termal Units (1 million de B.T.U. = 252 thermies).



SOCIAL

UN LIVRE DE LOUIS CALISTI

« La Mutualité en mouvement »

« Quelle politique pour la santé des Français ? » Tel est le thème d'actualité que développe M. Louis Calisti, président de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (F.N.M.T.) (1), dans l'ouvrage qu'il vient de publier aux Editions sociales sous le titre *La mutualité en mouvement*. *L'auteur, responsable mutualiste depuis vingt-cinq ans dans les Bouches-du-Rhône, est président de la F.N.M.T. depuis 1978. C'est dire qu'il connaît son mouvement, la philosophie, les actions exemplaires ou quotidiennes, voire les limites de ce dernier. Il en rappelle l'évolution récente. En 1980, au printemps, des millions de mutualistes s'opposent avec succès à l'établissement du ticket modérateur d'ordre public prôné par M. Raymond Barre. Au lendemain du 10 mai 1981, le gouvernement socialiste manifeste l'importance politique qu'il attache au fait mutualiste. M. François Mitterrand se rend même au congrès, à Bordeaux, de la Fédération de la mutualité française, la plus puissante organisation du mouvement.*

Pour M. Calisti, toute prise de position politique vis-à-vis de qui que ce soit est exclue — comme elle l'a été depuis la création de la mutualité. Mais comment coopérer avec le gouvernement sur la base des textes existants, avec les collectivités locales, les comités d'entreprise, etc. ?

Il faut, écrit M. Calisti, élaborer une autre réponse aux besoins de santé, satisfaire ces besoins en réduisant leurs coûts au minimum, par le biais, notamment, de centres de santé et, plus généralement de formules autogestionnaires. Le message rassurera-t-il les craintes de ceux que gêne la mutualité — les milieux patronaux, les médecins libéraux ?

L'ouvrage intéressera sans doute tous ceux qui se préoccupent de l'avenir en matière de politique de santé. Le fait mutualiste, désormais, paraît acquis. — D.R.

(1) F.N.M.T., 11, rue Dieu, Paris 75010 - Tél : 203.14.15.

★ *La mutualité en mouvement*, Editions sociales — 185 pages. 60 F.

AGRICULTURE

Le Conseil d'Etat juge illégales certaines redevances perçues par les services vétérinaires

Un décret du 21 novembre 1973 a autorisé, sous certaines conditions, la direction des services vétérinaires du ministère de l'agriculture à prélever des redevances sur les importateurs et les exportateurs et, de manière générale, sur les personnes, qui feraient appel aux fonctionaires ou agents de ces services. La redevance est perçue au profit du Trésor public, soit lorsque l'intervention des services vétérinaires, obligatoire en vertu des textes (inspection d'abattoirs, visite d'animaux sur pied destinés à l'exportation, etc.), est pratiquée en dehors de l'horaire normal de travail, soit lorsque le concours des services est demandé pour des expertises ou des consultations n'entrant pas dans leurs missions obligatoires (délivrance de certificats ou de « labels » sanitaires pour l'exportation, etc.). Le produit de cette redevance, justifiée par l'idée qu'il appartient à l'usager de payer le service qui lui est rendu, est utilisé pour améliorer les rémunérations et les moyens en matériel des personnels des services vétérinaires.

Saisi par un syndicat professionnel, le Conseil d'Etat a annulé, le 10 décembre, le décret et ses mesures d'application. Il a estimé, d'autre part, que les fonctionnaires et agents de la direction des services vétérinaires remplissent, dans l'exercice de leurs attributions obligatoires, une mission de contrôle instituée non dans le seul intérêt des professionnels, qui y sont soumis, mais essentiellement dans un intérêt général de protection de la santé publique : leurs interventions, même pratiquées en dehors de l'horaire normal de travail, ne peuvent donc légitimement donner lieu à la perception d'une redevance. Il a jugé, d'autre part, *que les services rendus* par ces mêmes agents en dehors de leurs attributions obligatoires, le sont à titre privé : l'administration ne peut donc exiger une redevance en contrepartie de ces services.

ÉTRANGER

En Belgique

Les Galeries Anspach déposent leur bilan

De notre correspondant

Bruxelles. — Pour la grande distribution, qui se débat contre la crise avec des succès variables, l'année 1983 commence plutôt mal. Profitant de la période des fêtes, les Galeries Anspach ont annoné qu'elles déposeraient leur bilan au tribunal de commerce le lundi 3 janvier. Les quelque neuf cents membres du personnel ont appris par la radio — les journaux n'ayant pas paru ici depuis vendredi — qu'ils ne devraient plus se présenter à leur poste de travail. Ils doivent s'attendre à un licenciement formel dans les jours à venir.

Les Galeries Anspach sont l'un des plus grands magasins de Bruxelles. Mais elles sont plus que cela, étant devenues, au fil des ans, une institution de la vie sociale dans la capitale.

La société des Galeries Anspach ne comprend pas seulement le grand magasin inauguré au centre de Bruxelles en 1898. Après s'être étendu au cours des ans, puis de nouveau contracté, le groupe comporte encore deux magasins dans la banlieue de la capitale et trois autres à Mons, à Charleroi et à La Louvière. Les entreprises de grande distribution en Belgique sont toutes frappées par la baisse du pouvoir d'achat consécutive à la dévaluation du franc belge l'an dernier, et aussi à la politique du contrôle des prix et des salaires.

Les Galeries Anspach connaissent toutefois bien des difficultés depuis de nombreuses années. Rachetées en 1971 par le groupe américain Sears Roebuck de Chicago, les affaires de l'entreprise n'en prirent pas moins une tournure très mauvaise. En janvier 1972, les Américains décidaient de passer la main et, pour une période tout au moins, les Galeries Anspach se retrouvèrent de nouveau entre des mains belges, jusqu'à ce qu'elles soient rachetées, en novembre 1977, par le groupe français Agache-Willot. Depuis que ce dernier est lui-même en liquidation judiciaire, les Galeries Anspach comptaient *récupérer certaines créances s'élevant* à 1 milliard de francs belges environ (soit à peu près 140 millions de francs français). Mais, comme l'a expliqué le président du conseil d'administration, M. de Creyencourt : *« Rien n'est venu de France... »*

En octobre, la direction des Galeries Anspach avait présenté un plan de concordat. L'une de ses clauses prévoyait que le personnel de l'entreprise renoncerait à 10 % de ses salaires. Aujourd'hui, les organisations syndicales, chrétienne et socialiste, se déclarent stupéfaites par la façon dont la fermeture vient d'être annoncée durant le week-end de la Saint-Sylvestre, et sans qu'une nouvelle concertation ait pu avoir lieu. La direction affirme toutefois que *« certains contacts »* auraient été pris, laissant espérer une réouverture possible des Galeries Anspach. Le dépôt de bilan aurait néanmoins paru nécessaire afin de ne pas hypothéquer de façon définitive l'avenir de l'entreprise.

JEAN WETZ.

Aux Etats-Unis

LA PLUPART DES SECTEURS INDUSTRIELS CONNAITRAIENT UNE REPRISE MODEREE EN 1983

Washington (*A.F.P.*). — 1983 sera une année de *« reprise économique modérée »* et nombre d'industries enregistreront une nette amélioration de leurs activités, prédit dans un rapport publié le 31 décembre le département du commerce. Ce rapport, intitulé « Perspectives industrielles 1983 », indique que 82 % des deux cent douze secteurs industriels étudiés prévoient une augmentation de leurs ventes l'an prochain. Pour l'année 1982, 31 % seulement de ces secteurs ont enregistré une progression de leurs ventes.

Le rapport indique que les industries de hautes technologies électronique, informatique, robotique, communications, aérospatiale etc...) continueront à être en 1983 les *« étoiles brillantes »* de l'industrie américaine, devront enregistrer à nouveau des *« résultats records »*.

Seront en reprise : le bâtiment, la valeur en dollars constants des nouvelles constructions devrait progresser de 4 % pour atteindre son plus haut niveau depuis 1978 — Plus de 1 millions de logements devraient être construits contre 1 million en 1982 ; l'industrie automobile : (la production devrait s'accroître prochainement de 19 %, à 6,8 millons de véhicules)

En revanche connaîtront une certaine stagnation, les machines-outils et les biens d'équipement (la véritable reprise n'interviendra qu'après 1983) ; le matériel agricole (ce secteur continuera à être affecté par la baisse des prix et des revenus agricoles) ; les transporteurs aériens (la reprise *« pourrait venir trop tard pour certaines compagnies en difficultés. »*) ; l'aéronautique (la demande civile demeurera faible cependant que l'impact de l'augmentation des commandes militaires ne se fera sentir que progressivement), et le nucléaire (l'année ne sera sans doute pas très bonne pour les constructeurs de centrales).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Robotique : accord CEM-Japon.** — La Compagnie électromécanique (CEM) vient de signer deux accords dans la robotique industrielle avec la firme japonaise Yaskawa. Aux termes du premier accord, la CEM distribuera sous sa marque en France des grands robots destinés à l'assemblage et au transport. En échange, Yaskawa commercialisera au Japon les petits robots fabriqués par la SCEMI, filiale de la CEM. Le deuxième accord vise à étendre à la robotique la collaboration existant déjà entre les deux firmes dans les moteurs plats. CEM disposera ainsi de la technologie japonaise pour élargir sa gamme de robots.

Automobile

● **Le gouvervement malaisien a signé avec les sociétés du groupe Mitsubishi une lettre d'intention pour** la fabrication, à terme, d'une voiture purement nationale destinée à couvrir plus de 60 % du marché d'ici à 1990. Dans un premier temps, Mitsubishi construira, en coopération avec l'entreprise malaisienne nationalisée, Heavy Industrie Corp. (HICOM), une usine de presse où seront fabriquées des pièces de carrosserie. Une automobile sera montée sur place à partir de ces pièces et des éléments importés du Japon (lesquels représenteront encore 64 % de la valeur totale des véhicules).

La société devrait produire, dès 1986, 20 000 voitures par an, sa capacité totale étant de 80 000 unités. Dès 1988, une nouvelle tranche d'investissements devrait porter cette capacité à 120 000 unités par an. L'investissement initial est de 240 millions de dollars, soit environ, 1,68 milliard de francs.

● **Augmentation des ventes de voitures neuves au Japon.** — Les ventes de voitures neuves au Japon ont atteint 3 927 000 unités en 1982, soit 0,7 % de plus qu'en 1981. Selon des sources industrielles, cette augmentation annuelle, la première depuis trois ans, peut être attribuée à la commercialisation de nouveaux modèles en 1982 et à la promotion des ventes effectuée sur le marché intérieur par les constructeurs japonais à la suite de la diminution des exportations. — *(A.F.P.)*

Commerce

● **Condamnation d'un syndicat de commerçants dans l'Hérault.** — Pour pratiques anticoncurrentielles, le Syndicat du commerce des produits agricoles de l'Hérault a été frappé d'une amende de 100 000 F par le ministère de l'économie et des finances. Ce syndicat, indique le *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* du 31 décembre 1982, *« a tenté de réserver au négoce »* les approvisionnements groupés de certains produits (engrais, pesticides...), ainsi que cherchaient à le faire des viticulteurs de l'Hérault. Le syndicat condamné a fait ainsi obstacle à la baisse des marges et des produits en question.

Energie

● **Le gazoduc eurosibérien achevé en 1983 selon Moscou.** — M. Boris Chtcherbina, ministre soviétique de la construction des entreprises de l'industrie du pétrole et du gaz, a affirmé, le 2 janvier, dans un entretien accordé à *Troud*, l'organe des syndicats soviétiques, que le gazoduc serait *« achevé en 1983 »* et que la mise en service correspondrait *« aux accords conclus »*. Pour M. Chtcherbina, l'année 1982 a été une année record pour l'industrie du gaz de l'Union soviétique. Selon lui, l'U.R.S.S. a produit cette année 500 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 16 milliards de mètres cubes de plus que prévu par le plan. La production de 1982 est également supérieure de 65 milliards de mètres cubes à celle de 1980, a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

● **Prochaine autorisation de recherche pétrolière sur le sol américain pour le Koweït.** — Le gouvernement de Washington s'apprête à autoriser le Koweït à obtenir, à travers le contrôle de sociétés américaines, des permis de recherches miniers et pétroliers sur le domaine fédéral.

Un porte-parole de ce département a précisé que cette autorisation demandée par le Koweït lui sera accordée étant donné qu'une enquête approfondie a montré que ce pays ne pratique pas de discrimination économique à l'égard de sociétés américaines sur son territoire.

La Koweit Petroleum Corp a racheté l'an dernier, pour 2,5 milliards de dollars, une importante société américaine, engagée notamment dans la recherche d'hydrocarbures aux Etats-Unis, la Santa-Fe Corp.

Etranger

R.F.A.

● **Pour la première fois depuis 1966**, l'Allemagne fédérale devrait enregistrer en 1982 un déficit, qui s'élèverait à 2 milliards de marks, dans son commerce avec les pays de l'Europe de l'Est. Selon le ministère ouest-allemand de l'économie, au cours des dix premiers mois de cette année, les exportations allemandes vers ces pays ont augmenté de 5.6 %, alors que les importations ont augmenté de 17,1 %. La moitié du commerce de l'Allemagne fédérale avec ces pays, qui devrait totaliser 40 milliards de DM, a été réalisée avec l'U.R.S.S., souligne le ministère, ce qui place la R.F.A. au troisième rang des fournisseurs occidentaux de l'U.R.S.S., après les États-Unis et le Japon. — *(A.F.P.)*.

Social

● **Concertation franco-tunisienne sur le problème de l'immigration française :** la mission effectuée à Tunis le 29 décembre par deux représentants français s'est conclue par une reprise du dialogue. La convention mixte relative à la circulation des personnes entre la Tunisie et la France restera en vigueur. La presse tunisienne, après de nombreuses critiques sur les conditions actuelles d'accueil en France, a manifesté son approbation de cette reprise de la concertation en la matière.

● **Le Fonds d'action sociale** a décidé de dédommager les syndicats pour les frais qu'ils avaient engagés lors de la constitution des dossiers de régularisation des travailleurs clandestins. — Les sommes accordées sont particulièrement importantes : 390 000 F pour la C.G.T., 390 000 F pour la C.F.D.T., 150 000 F pour F.O., 70 000 F pour la C.F.T.C. Autre particularité : cette somme sera prélevée sur le budget réservé à l'organisation de la « Semaine de dialogue » Français-Immigrés.

● **Accord salarial à la Compagnie générale maritime et financière.** — Un accord salarial pour 1982 et 1983 a été signé à la Compagnie générale maritime et financière par les quatre organisations syndicales représentatives — C.G.C, F.O., C.F.D.T. et C.G.T. — du personnel sédentaire. L'accord qui intéresse plus de quatre mille personnes porte à 8 % le niveau de l'augmentation générale des salaires consentie pour *1982 et prévoit également pour 1983* une augmentation générale de 8 % en quatre étapes : 2 % au 1er mars, au 1er juillet, au 1er octobre et au 1er décembre. A ces augmentations générales, s'ajoute une hausse de 2 %, s'échelonnant en trois étapes du 1er décembre 1982 au 1er décembre 1983 ; les titulaires de bas salaires bénéficiant plus tôt des augmentations que les hauts revenus.

Transports

● **Singapore Airlines renoncerait à quatre nouveaux Airbus.** — La compagnie aérienne singapourienne Singapore Airlines (SIA) a renoncé à l'option qu'elle avait prise pour l'achat de quatre nouveaux Airbus, a indiqué, le 2 janvier, un porte-parole de la SIA. La compagnie, qui possède déjà douze Airbus (six en activité et six autres qui doivent être livrés en avril prochain), est à la recherche de nouveaux appareils, a ajouté le porte-parole. Il a précisé que la décision de la SIA de ne pas confirmer son option sur les quatre Airbus n'était pas définitive. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	6,7125	6,7165	+ 200	+ 235	+ 370	+ 430	+1140	+1260
$ can.	5,4445	5,4515	+ 110	+ 145	+ 200	+ 255	+ 630	+ 745
Yen (100)	2,8830	2,8875	+ 150	+ 175	+ 270	+ 310	+ 850	+ 915
DM	2,8335	2,8370	+ 160	+ 185	+ 310	+ 340	+ 960	+1025
Florin	2,5635	2,5665	+ 170	+ 185	+ 310	+ 340	+ 940	+ 995
F.B. (100)	14,4100	14,4300	− 560	− 320	− 750	− 400	− 850	− 285
F.S.	3,3620	3,3675	+ 295	+ 325	+ 520	+ 565	+1550	+1635
L (1 000)	4,9000	4,9205	−	−	−	−	−	−
£	10,8740	10,8895	+ 220	+ 295	+ 380	+ 495	+1375	+1660

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/8	9 5/8	8 9/16	9 5/16	9	9 3/8	9 1/8	9 7/16
DM	5 11/16	6 1/16	5 1/2	6 1/8	5 1/2	6 1/8	5 1/2	6 1/8
Florin	4 3/4	5 1/2	4 15/16	5 9/16	4 15/16	5 9/16	5 1/8	5 3/4
F.B. (100)	12	12 1/2	15 1/8	16 3/4	14 1/4	15 3/4	13	14 1/8
F.S.	5/8	1 3/8	2 5/8	3	2 15/16	3 5/16	3 5/8	4
L (1 000)								
£	10 3/8	11	10 5/16	10 15/16	10 1/4	10 7/8	10 1/16	10 11/16
F. franç.								

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16-12-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	264 352
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	11 097
ECU	59 440
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 260
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 417
dont :	
Concours au Trésor public	»
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	246 091
dont :	
Effets escomptés	83 832
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	47 160
5) DIVERS	6 339
Total	569 362

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	175 638
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 761
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	33 868
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	77 960
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	47 771
5) ECU A LIVRER AU FECOM	53 849
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	11 682
Total	569 362

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	24 déc.	31 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	806	802 5
Valeurs étrangères	2347,4	2385,8
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	116,3	115,6
Valeurs étrangères	317,6	322,8
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	104,2	103,8
Pétroles-Énergie	77,2	77,2
Métallurgie	77,5	78,6
Chimie	98,6	95,3
Bâtim., mat. constr., trav. publics	102	100
Constructions mécaniques	96,2	96,7
Matériel électrique	116,6	116,9
Automobile et accessoires	84,9	88,5
Industr. de consom. non alim.	117	117,1
Agro-alimentaire	120,8	120,3
Distribution	93	92
Transports	116,9	113,8
Services	116	116,9
Assurances	106,9	105,4
Banques	130,4	132,7
Immobilier et foncier	116	112,7
Investissement et portefeuille	105,8	107,3
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	98,7	98,8
Emprunts d'État	98,6	99,4
Emprunts garantis et assimilés	98,8	98,7
Sociétés	98,3	98,7
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	88	87,9
Sociétés	94,8	95,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	100,4	100,2
Produits de base	80	78,6
Construction	98,9	97,5
Biens d'équipement	100,8	101,6
Biens de consom. durables	99,5	100,3
Biens de consom. non durables	108,2	107
Biens de consom. alimentaires	118	117,8
Services	97,6	97,6
Sociétés financières	117,4	118,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	92	91,6
Valeurs industrielles	97,4	96,9
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	108,9	105,4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CHARFA. – Cette société est la maison mère d'un groupe d'entreprises spécialisées dans l'emballage, et, notamment, dans la fabrication de sacs en papier et en plastique, de caisses en carton ondulé, d'emballage en polystyrène expansé ainsi que de films et housses en polyéthylène rétractable. La seule société Charfa a enregistré, en 1982, un chiffre d'affaires voisin de 330 millions de francs, soit une progression de 11 % sur le précédent exercice, le résultat, après provisions et amortissements (mais avant impôts), s'établissant entre 14 et 15 millions de francs contre 12,95 millions de francs en 1981. Ces chiffres devraient permettre au conseil d'administration de décider une augmentation du dividende (15,50 F net en 1981, plus avoir fiscal), encore que *« les perspectives d'activité pour le premier trimestre 1983 soient incertaines »*, précise la firme dans sa dernière lettre aux actionnaires.

« Alors que dans l'industrie papetière de nombreuses entreprises sont malades et ne survivent que grâce aux subsides de la collectivité, toutes nos exploitations ont obtenu des résultats positifs en 1982 », ajoute la société Charfa, en rappelant qu'elle se situe au 323ᵉ rang du classement des 5 000 premières entreprises françaises (réalisé par notre confrère *le Nouvel Économiste*) en termes de capitaux propres, au 303ᵉ rang pour le chiffre d'affaires et au 182ᵉ rang pour la marge brute d'autofinancement. Charfa figure au 6ᵉ rang, en termes de chiffre d'affaires dans le secteur papier, carton et emballage, et au premier rang en ce qui concerne le résultat net.

INDOSUEZ. – Le capital de la banque a été porté de 1 milliard de francs à 1,5 milliard de francs, par émission en numéraire de 300 millions de francs, souscrite par la Compagnie financière de Suez, actionnaire unique, et incorporation de réserves. Les fonds propres de la banque s'élèvent, désormais, à 2 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	30 déc.	31 déc.
Valeurs françaises	105	
Valeurs étrangères	138,9	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 déc.	31 déc.
Indice général	101,3	100,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 janvier .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 déc.	3 janv.
1 dollar (en yens)	234,20	clos

BOURSE DE PARIS — Comptant — 31 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	0 756	Degremont	100	100	Navig. (Nat. de)	45	48 65	B. N. Mexique	7 25	....
5 %	....	4 576	Delalande S.A.	106	101	Nicolas	359 50	349 50	B. Régl. Internat.	35850	37000
3 % amort. 45-54	....	1 258	Delmas-Vieljeux	520	490	Nodet-Gougis	72 90	72 80	Barlow Rand	67	....
4 1/4 % 1963	101 10	1 197	Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	126	OPB Paribas	120	115	Bell Canada	164 50	150
Emp. N. Eq. 6 % 67	112 20	3 518	Didot-Bottin	266	265	Optorg	72 70	75	Blyvoor	146 20	....
Emp. 7 % 1973	9167	..	Dist. Indochine	332	335	Origny-Desvroise	123	122	Bowater	21	21
Emp. 8,80 % 77	102 05	5 376	Drag. Trav. Pub.	189 50	197	Palais Nouveauté	312	301	British Petroleum	38 30	39
9,80 % 78/93	82 85	4 645	Duc-Lamothe	204	210	Paris-Orléans	96	96 90	Br. Lambert	242	....
8,80 % 78/86	84	0 482	Dunlop	5 15	....	Part. Fin. Gest. Im.	200	195	Caland Holdings	82	85
10,80 % 79/94	85 26	3 521	Eaux Bass. Vichy	1039	1040	Pathé-Cinéma	150	150	Canadian-Pacific	230	237 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Pathé-Marconi	56	58	Cockerill-Ougre	14 30	14 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Cominco	315	310

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comiphos	146	152	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Comp. Lyon-Alem.	146	149 50	Luchaire S.A.	81 10	85 30
Concorde (La)	252 70	271 80	Magasins Uniprix	68	65 90
C.M.P.	5 10	5 10	Magnant S.A.	50	50
Conte S.A. (Li)	21 25	....	Maritimes Part.	88 90	89
Crédit (C.F.B.)	233	246	Marocaine Cie	25 80	25 80
Créd. Gén. Ind.	265	273	Marseille Créd.	....	....
Crédit Univers.	389	388 40	Métal Déployé	317	323
Crédinel	106	107	Mic	233	....
C. Sabl. Seine	110	111	Mors	206	....
Darblay S.A.	84 50	....	Nadella S.A.	....	....
De Dietrich	320	302	Naval Worms	117 60	116

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	....	Océanic	45	38 10 o
Akzo	109 50	110	Petrofigaz	335	335
Alcan Alum.	225	....	Promotis	120	....
Algemeine Bank	950	950	Ratier For. G.S.P.	....	....
Am. Petrofina	486	485	Rolinco N.V.	578	589
Arbed	160	....	Sabl. Morillon Corv.	120	....
Asturienne Mines	43	....	S.K.F. (Applic. méc.)	80	80
Bco Pop Espanol	83 80	100	S.P.R.	99	99
			Total C.F.N.	69 30	....
			Ufinex	205	....
			Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

31/12	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	162 96	155 57 ◆
Actions-Investiss.	208 92	199 45 ◆
Actions sélectives	234 38	223 75 ◆
Aedificandi	284 47	271 57 ◆
A.G.F. 5000	199 66	190 60 ◆
Agfimo	297 12	283 65 ◆
Altefi	206 76	167 38 ◆
A.L.T.O.	183 24	174 93 ◆
Amérique Gestion	398 79	380 71 ◆
Bourse-Investiss.	221 47	211 43 ◆
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unifrance	[illegible]	[illegible]
Unifoncier	527 82	503 89 ◆
Unigestion	464 51	443 45 ◆
Uni-Japon	722 52	689 76 ◆
Univente	1587 84	1535 63 ◆
Usaer	11730 59	11730 59 ◆
Valorem	300 30	286 68 ◆
Valrel	116804 12	116687 43 ◆
Worms Investiss.	546 27	521 50 ◆

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1950	4,5 % 1973	1924	1936	1936	1929
565	Facom	586	582	582	571
380	Paris-Réescompte	357 50	349	344 90	346
95	Pechelbronn	94	93	93	94
325	Penhoet	322	321	321	327 40
365	Pernod-Ricard	366 50	367	365	365
119	Pétroles (Fse)	120	120	119 50	119 50
176	– (obl.)	178 10	180	180	176 60
28	– (certific.)	29 20	28 95	28 95	29 50
38	Pétroles B.P.	39 10	35 10	36	34 50
112	Peugeot S.A.	117	116 40	116 30	115 40
85	Vallourec	90	83 10	83 10	83 10
1150	V. Clicquot-P.	1180	1220	1220	1199
840	Viniprix	846	820	830	820
162	Amax Inc.	182	185	185	181 30
535	Amer. Express	532	544	544	534
490	Amer. Teleph.	508	512	516	516
128	Anglo Amer. C.	132	134 80	134	132 10
880	Amgold	882	916	916	900
840	B. Ottomane	862	885	889	870
410	BASF (Akt)	425	439	439	431
45	Imp. Chemical	46 20	46 95	46 95	46 70
82	Inco. Limited	93	97 50	98	96
770	IBM	796	804	803	790
39	Ito-Yokado	39 20	39 70	39 70	39 70
255	ITT	256	258 30	257 90	255
47	Matsushita	50 50	51 50	50 60	50 50
720	Merck	726	729	729	730
605	Minnesota M.	633	630	630	642
205	Mobil Corp.	209 50	214	212	209 80
15300	Nestlé	16270	16490	16490	16490
365	Ericsson	385	[illegible]	[illegible]	[illegible]
230	Exxon Corp.	242	246 60	246 80	242 50
330	Ford Motors	342	331	331	325
390	Free State	414	409	414	401
174	Gencor	181 50	180	180 10	180
205	Gén. Belgique	214 80	212	212	210
820	Gén. Electr.	817	818	816	802
515	Gen. Motors	532	517	516	509
63	Goldfields	64 40	64 95	64 95	64 90
162	Harmony	177	175	174	172
27	Hitachi	29 30	29 75	29 75	29 45
380	Hoechst Akt.	393	390	390	390
880	Siemens A.G.	914	925	925	914
120	Sony	126 10	123 80	123 80	122 70
179	T.D.K.	182 80	184 90	184 50	182
585	Unilever	603	620	620	....
460	Unit. Techn.	478	472	468	464
840	Vaal Reefs	925	917	917	911
440	West Deep	477	478	478	468 50
395	West Hold.	430	431 50	433	431 50
315	Xerox Corp.	317	316	316	312 10
2 35	Zambia Corp.	2 45	2 53	2 53	2 53

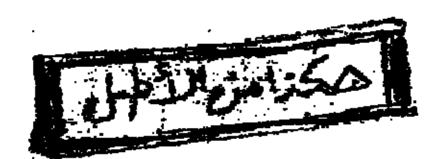
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES — COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/12	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 707	....	6 600	6 850
Allemagne (100 DM)	283 150	....	275	289
Belgique (100 F)	14 395	....	13 400	14 500
Pays Bas (100 fl.)	255 700	....	250	262
Danemark (100 krd)	80 330	....	76	82
Norvège (100 k)	95 520	....	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 866	....	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 550	....	8	10
Italie (1 000 lires)	4 915	....	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	335 650	....	328	346
Suède (100 krs)	92 100	....	89	96
Autriche (100 sch)	40 360	....	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 395	....	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 480	....	6	7 200
Canada ($ can 1)	5 416	....	5 270	5 540
Japon (100 yens)	2 891	....	2 760	2 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/12
Or fin (kilo en barre)	97850	97250
Or fin (en lingot)	98000	97050
Pièce française (20 fr)	670	669
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	640	647
Pièce latine (20 fr)	618	615
Souverain	760	769
Pièce de 20 dollars	3290	3340
Pièce de 10 dollars	1670	1650
Pièce de 5 dollars	891 25	.....
Pièce de 50 pesos	3950	3990
Pièce de 10 florins	643	650



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU NOUVEAU CHEF DU P.C. SOVIÉTIQUE

Le sommet du pacte de Varsovie à Prague devrait endosser officiellement les propositions de M. Andropov

Le maréchal Koulikov, premier vice-ministre soviétique de la défense et commandant en chef des forces unifiées du pacte de Varsovie, est arrivé dimanche 2 janvier à Prague en prévision de la session du comité politique consultatif de l'organisation militaire des pays de l'Est, qui se tient mardi 4 et mercredi 5 janvier dans la capitale tchécoslovaque.

Cette session du comité, qui regroupe les chefs de parti et de gouvernement des sept pays membres (1) est la dix-huitième depuis la création du pacte en 1955 et la première depuis celle de mai 1980 à Varsovie (depuis une dizaine d'années les sessions ont lieu une fois tous les deux ans). C'est aussi l'occasion du premier voyage de M. Andropov à l'étranger depuis sa nomination à la tête du parti soviétique et de sa première participation en cette qualité à une rencontre multilatérale avec ses pairs d'Europe de l'Est.

Le successeur de Brejnev avait eu seulement avec ces derniers une série de rencontres à Moscou à la fin de décembre, à l'occasion du 60e anniversaire de la fondation de l'Etat soviétique.

On s'attend dans les milieux informés à Moscou que la réunion de Prague endosse officiellement les dernières propositions de M. Andropov à propos des armements nucléaires. Mais les affaires d'Afghanistan, de Pologne et les relations avec la Chine pourraient aussi être abordées.

Sans faire allusion à la réunion de Prague, la *Pravda* a une nouvelle fois dénoncé, dimanche 2 janvier, la politique américaine qui, selon le quotidien soviétique, « *vise franchement à liquider la parité stratégique et à obtenir des avantages* » pour les États-Unis. Le journal note que « *l'orientation militariste et chauvine* » de Washington a servi de « *catalyseur* » à un « *processus radicalement opposé : une poussée extraordinaire des mouvements antimilitaristes et antinucléaires* » aux États-Unis, en Europe occidentale, au Japon et ailleurs au cours de l'année écoulée. « *Les forces pacifistes de la planète doivent déployer de nouveaux efforts encore plus concertés dans l'année qui commence* », conclut la *Pravda*.

M. GENSCHER : des « progrès substantiels » dans la position soviétique.

A Bonn, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a constaté dimanche « *des progrès substantiels incontestables dans la position soviétique sur le désarmement nucléaire* » et demandé que cette attitude soit utilisée pour des « *négociations constructives* » à Genève. Rappelant que « *l'objectif idéal* » est l'option zéro de M. Reagan, le ministre a ajouté : « *Si cet objectif n'est pas réalisable, tout doit être fait pour que le nombre des fusées à moyenne portée reste au niveau le plus bas possible, du côté américain comme du côté soviétique* ».

De son côté, M. Vogel, candidat du S.P.D. à la chancellerie, a annoncé qu'il fera, du 5 au 7 janvier, *une visite aux États-Unis et qu'il se* rendra ensuite, du 10 au 12 janvier, à Moscou pour un entretien avec M. Andropov.

A Londres M. David Steel, chef du parti libéral britannique, a demandé que l'on mette « *la sincérité de M. Andropov à l'épreuve, plutôt que de mépriser chaque initiative* ». Affirmant qu'il faut « *être prêt à prendre des risques pour la paix* », il a estimé qu'« *un gel nucléaire peut être l'ultime mesure capable de redonner confiance* ».

Au Vatican, Jean-Paul II a fait lire dimanche dans les églises un message pour la paix dont le contenu avait été révélé antérieurement (*le Monde* des 26-27 décembre). Le souverain pontife y déclare notamment : « *Il est difficile d'imaginer que le problème de la paix dans le monde puisse êre résolu de manière unilatérale, sans la participation et l'engagement concret de tous (...). Tout comme le dialogue, les demandes de réduction progressive des armements, nucléaires ou classiques, doivent être adressées simultanément à toutes les parties concernées. Les puissances qui s'opposent doivent pouvoir traverser ensemble les diverses étapes du désarmement et s'engager envers chacune d'elle de manière égale.* » — (*A.F.P.*)

(1) Bulgarie, Hongrie, Pologne, R.D.A., Roumanie, Tchécoslovaquie et U.R.S.S.

● *M. Abdel Rahman Khane* (Algérie) a été réélu pour la troisième fois directeur exécutif de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Il assumera ses fonctions jusqu'en décembre 1984. M. Khane, ancien secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), avait été nommé pour la première fois à ce poste en janvier 1975. (*A.F.P.*).

MGR DECOURTRAY SE PRONONCE POUR « UNE DÉCISION UNILATÉRALE PRUDENTE »

Mgr Decourtray, archevêque de Lyon, a appelé dans son homélie du dimanche 2 janvier les fidèles à ne *jamais se résigner à la guerre :* « *Priorité donnée au dialogue, et de plus en plus. Faire parler les adversaires plutôt que les armes. Discuter, négocier. Trouver des compromis qui ne soient pas des compromissions. Chercher des arbitrages. Multiplier les relations gratuites entre peuples. Quel programme !* » a-t-il indiqué. « *Mais aussi que de possibilités offertes aux uns et aux autres par les voyages, les échanges, les colloques, les études. Tous, nous pouvons quelque chose, et tout de suite* ».

Précisant sa pensée, l'archevêque de Lyon a déclaré qu'il s'agit, « *sur un plan politique plus large, de pousser les responsables en place à favoriser les négociations sur le désarmement. Un désarmement simultané et progressif, lequel n'exclut pas à l'occasion telle ou telle décision unilatérale prudente, donc limitée, mais incitatrice* ».

[Comme nous l'interrogions pour savoir ce qu'il entendait par « *décision unilatérale prudente, donc limitée* », Mgr Decourtray nous a déclaré qu'il pensait, par exemple, à l'avant-projet de lettre pastorale des évêques américains (*le Monde* du 29 octobre). Ce texte, cependant, lui semble en l'état actuel excéder les limites de la prudence. Le prélat a également mis l'accent sur la nécessité de l'ouverture du débat avec les responsables politiques.]





LA SITUATION EN CORSE

L'escalade du « Front »

De notre envoyé spécial

Bastia. — Ce lundi 3 janvier, Bastia vaque à ses occupations au rythme lent du somnambule. L'émotion, dans la rue comme dans les colonnes des quotidiens régionaux, est au moins aussi forte qu'au lendemain du 2 février, lorsque la Corse avait appris qu'un *légionnaire* avait été tué, sans doute par un commando du F.L.N.C. Ce jour-là, l'île avait ressenti comme une démesure, un brusque coup de sang dans l'histoire de la contestation nationaliste. On voulait bien croire que la mort de ce militaire était un accident de parcours, une erreur circonstancielle du « Front », mais on redoutait de ne plus revenir au rythme connu des plasticages.

Après l'agression dont a été victime le vétérinaire, le docteur J.-P. Lafay, une même réaction est sensible à Bastia. A ceci près : « *L'escalade se précipite* », estime un médecin bastiais, qui, pour accepter de répondre à nos questions, a exigé l'anonymat. « *Un homme a reçu trois balles dans la peau pour avoir refusé de subir un racket. Le « Front » opte désormais pour les méthodes de gangsters.* »

Ce tir sur cible vivante pour refus de « *l'impôt révolutionnaire* » est-il un simple avertissement plus inquiétant que par le passé, mais toujours sans lendemain ? Ou bien les « continentaux » de l'île et les Corses fortunés doivent-ils s'attendre à ce que le F.L.N.C. collecte ainsi, les armes à la main, chaque denier du culte nationaliste ? Les avis sont partagés mais les quelques témoignages que nous avons pu recueillir font tous état de l'obligation pour le « Front » de suivre désormais la logique meurtrière qu'il s'est donnée ce week-end sous peine de perdre la face.

Selon certaines informations, une centaine de personnes dans l'île auraient déjà fait l'objet de tentatives de racket ces derniers mois. On s'attend que l'une d'entre elles au moins soit visée dans les prochains jours puisque le F.L.N.C. a, semble-t-il, décidé que les menaces à l'explosif ne suffisaient plus. « *Qui paiera encore l'impôt sous la simple pression d'un attentat ou d'une grêle de balles contre une vitrine de magasin ?* », demande le médecin anonyme.

Mais une autre menace inquiète d'avantage : « l'escalade » de ces derniers jours, apporte aussi la preuve que les « continentaux » ne sont plus les seules cibles. Les Corses fortunés ont aussi été désignés et rappelés à l'ordre de l'« *impôt révolutionnaire* ». *Certains, à* Bastia, redoutent que le F.L.N.C. ait décidé des entorses à une règle d'or appliquée jusqu'ici et finalement tacitement acceptée par tous : ne pas se trouver d'ennemis parmi les Corses. Qu'adviendrait-il du « sentiment national » déjà mis à mal par la reprise des attentats à l'automne, s'il fallait désormais distinguer les bons et les mauvais Corses ? C'est surtout cette dernière crainte qui donne à cet après-Saint-Sylvestre son goût d'amertume.

PHILIPPE BOGGIO.

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

Les assouplissements proposés par l'UNEDIC provoquent toujours des protestations

Le ministère de l'emploi devrait prochainement donner son agrément aux propositions de l'UNEDIC sur l'application du décret du 24 novembre réformant les allocations de chômage. Un décret qui continue à susciter de vives protestations.

Lors de la commission paritaire nationale du 29 décembre, les gestionnaires de l'UNEDIC ont abordé le cas des bénéficiaires de l'assurance-chômage au moment de la parution du décret. Quelle sera la répercussion de ce décret sur la situation financière de ces chômeurs s'ils le sont encore au 1er février, c'est-à-dire au moment où, pour eux, le décret doit en principe être appliqué ?

Selon la nouvelle réglementation, qui a réduit le nombre de mois d'allocation si la personne indemnisée a travaillé auparavant durant une période insuffisante, un chômeur qui est dans ce cas devrait perdre toute allocation. Exemple : un chômeur qui a travaillé quatre mois avant sa mise en inactivité n'a plus droit qu'à six mois d'allocation de base au lieu de douze mois. Si en février 1983 il est allocataire depuis sept mois, selon l'ancienne réglementation il aurait encore droit à *cinq mois d'indemnisation* ; *mais*, selon la nouvelle, il n'a plus ce droit. La décision proposée au gouvernement est de permettre à ce chômeur de continuer à recevoir l'allocation de base jusqu'à la fin du troisième trimestre (c'est-à-dire pendant deux mois 7 + 2) et ensuite l'allocation : plus faible, de fin de droit durant trois mois. Le principe adopté est donc que après le 1er février, chaque chômeur verra ses indemnités maintenues durant un trimestre entier.

Autre assouplissement, celui concernant les délais de carence. Le décret prévoit qu'à partir du 24 novembre — en fait à partir du 26 novembre — le versement des allocations de chômage est retardé lorsque le chômeur a reçu des indemnités de congés payés et de licenciement. Le projet soumis au gouvernement consiste à respecter ce délai pour les congés payés mais à ne pas l'appliquer pour les indemnités de licenciement lorsque la personne intéressée était en préavis de licenciement au moment de la parution du décret.

Ce compromis est loin de satisfaire certains candidats au licenciement par la voie d'un accord avec le F.N.E. *Ils estiment que l'indemnité* de congés payés ne doit pas provoquer, pour eux l'application d'un délai de carence ; en outre ceux dont le préavis n'était pas en cours en novembre, considèrent qu'aucun délai de carence ne doit leur être appliqué dans la mesure où leur accord pour un départ ou licencie*ment après novembre 1982 dépend* d'un contrat signé avec le F.N.E. avant le décret. Ce contrat, nous a par exemple indiqué un lecteur, prévoit que « *l'allocation spéciale est servie à compter du jour qui suit la date de cessation du contrat de travail* ». Pas question d'un délai de carence. Interrogé par sa direction, le salarié, qui dispose de plusieurs mois pour partir, donne son accord de principe, mais le licenciement et même le préavis ne sont pas effectifs. Lorsque ceux-ci le seront, l'intéressé sera-t-il pénalisé ? C'est la thèse adoptée pour le moment. Certains bénéficiaires potentiels protestent — un décret ne peut pas modifier un contrat — et ils évoquent la possibilité de réclamer réparation.

Le numéro du « Monde » daté 2-3 janvier 1983 a été tiré à 407 691

En 1982

LE NUCLÉAIRE A COUVERT 38,7 % DE LA PRODUCTION FRANÇAISE D'ÉLECTRICITÉ

La production française d'électricité a atteint 265,9 milliards de kilowattheures en 1982 contre 264,3 milliards en 1981, soit une augmentation de 0,6 %. Le nucléaire a fourni 103 milliards de kilowattheures au réseau, soit 38,7 % de la production nationale.

La consommation d'électricité s'est élevée à 261 milliards de kilowattheures contre 258,3 en 1981, soit une hausse de 1,1 %. Les exportations, en revanche, ont légèrement régressé avec 3,8 milliards de kilowattheures contre 4,8 l'année précédente.



BAISSE DU DOLLAR

La première séance de l'année des marchés des changes ouverts ce lundi matin (tous à l'exception de Londres) a été marquée par une baisse du dollar et un fléchissement des taux d'intérêt. Le dollar, qui avait coté tout au début de la matinée 2,36 DM à Francfort et 6,6850 F à Paris, s'est toutefois quelque peu redressé, pour se retrouver en fin de matinée respectivement à 2,37 DM et 6,71 F. Le dollar valait à Paris 6,8350 F dans un marché très calme. Les taux de l'eurodollar étaient en légère baisse tandis qu'à Paris le taux au jour le jour du marché monétaire s'établissait à 12 3/4 % en retrait par rapport au cours de la fin de la semaine dernière (12 15/16).

***Les cours de l'or se redressaient* quelque peu : on cotait l'once sur les places continentales entre 451 et 452 dollars (contre 448 dollars vendredi 31 décembre au matin à Londres).**

Les ressources du F.M.I.

Notons que Sir Geoffrey Hew, chancelier de l'Échiquier britannique et nouveau président du comité intérimaire du F.M.I., ainsi que le directeur général de cette institution, M. Jacques de Larosière, doivent se rendre le 8 janvier à Ryad pour négocier avec les dirigeants de l'Arabie Saoudite l'octroi éventuel d'un prêt de 4 à 5 milliards de dollars au F.M.I. En vertu d'un accord conclu en 1981 avec l'Arabie Saoudite, ce pays a déjà prêté deux tranches de chacune 4 milliards de dollars au Fonds monétaire. L'accord prévoyait qu'une troisième tranche pourrait être accordée après de nouvelles négociations. A défaut de nouveaux crédits saoudiens, le Fonds monétaire, qui ne dispose plus que d'une dizaine de milliards de dollars de liquidités (alors qu'il n'a pas encore mis à la disposition du Brésil, de l'Argentine et du Chili les ressources *sollicitées par ces pays*), devrait se tourner vers les pays de l'O.C.D.E.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une radio locale attaquée.* — Radio-Val-de-Marne (RVM), une radio locale de Champigny destinée à la population immigrée du quartier, a été partiellement saccagée dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, nous indique notre correspondant, par une bande d'une dizaine de jeunes. Deux des quatre animateurs, d'origine portugaise, qui étaient sur place ont été légèrement blessés, un téléviseur et le téléphone ont été cassés, une centaine de disques et un radiateur volés. Aucun des agresseurs n'a été identifié.

● *Des locaux de la section locale* du parti socialiste à Agen (Lot-et-Garonne) ont été partiellement détruits par un attentat à l'explosif dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 janvier. Seuls des dégâts matériels mineurs sont à déplorer. L'attentat n'était toujours pas revendiqué lundi en fin de matinée.





A B C D E F G



